

ÉLIXIR AMÉRICAIN.



ÉLIXIR
AMÉRICAIN

Découvert par le S[r] DECOURCELLE, Chirurgien-Accoucheur, & ancien Chirurgien-major de l'Isle de Saint-Domingue.

SECONDE ÉDITION,

Contenant presque tous nouveaux faits qui prouvent la nécessité indispensable de l'usage de cet Élixir dans toutes les maladies du Sexe.

Cet Élixir & cette Brochure ne se trouveront que chez L'AUTEUR à Vitri-le-François, & dans tous ses Dépôts désignés par une Table particulière à la fin de cette Édition.

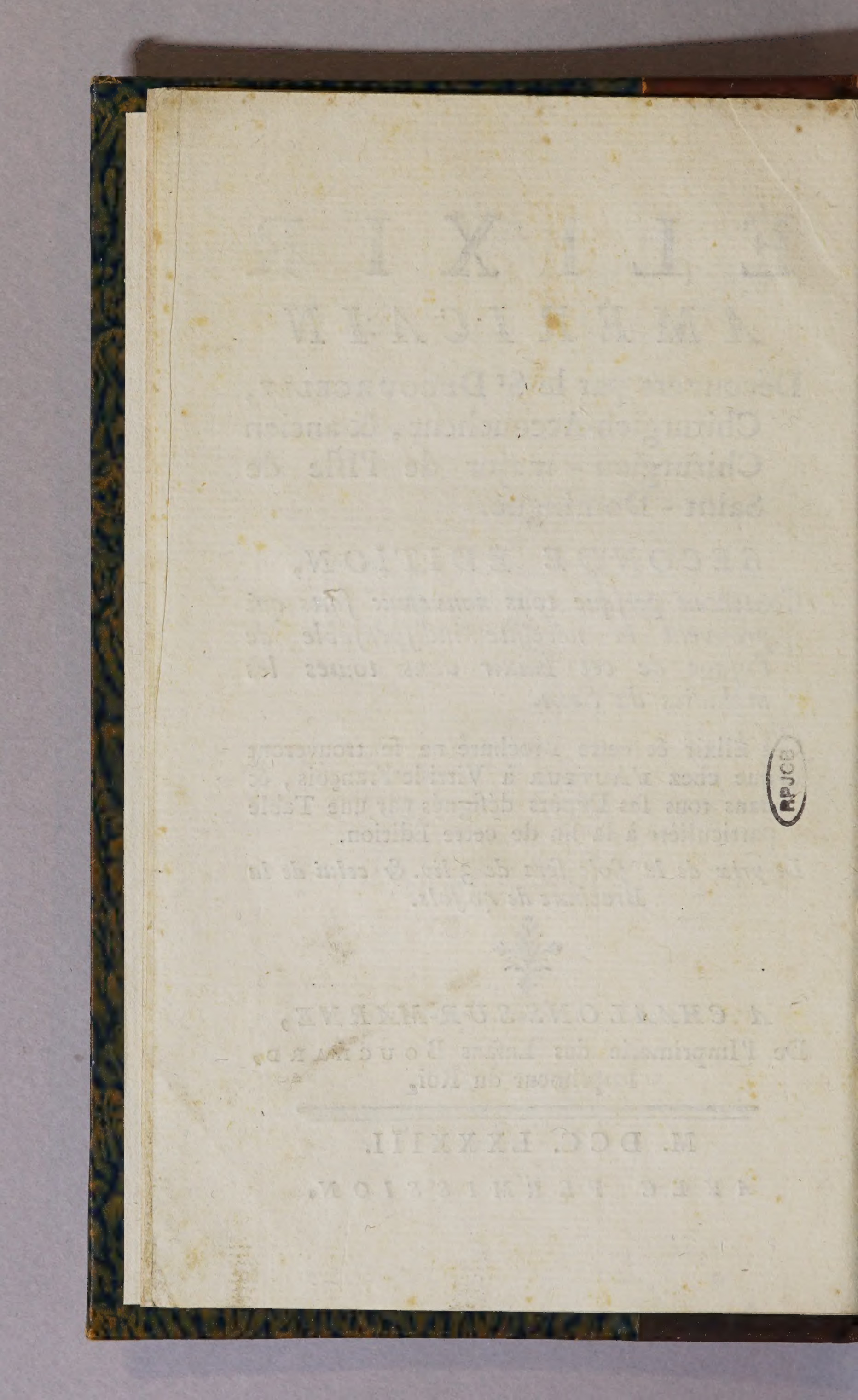
Le prix de la fiole sera de 3 liv. & celui de la Brochure de 40 sols.



À CHAALONS-SUR-MARNE,
De l'Imprimerie des Enfans BOUCHARD, Imprimeur du Roi.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC PERMISSION.





A MADAME

ROUILLÉ D'ORFEUIL,

INTENDANTE

De la Province & Frontière de Champagne.

ADAME,

J E n'entreprendrai pas de faire ici l'éloge de votre ardente charité, il me ſuffit de joindre mon ſuffrage à la voix

publique, qui vous donne à juste titre le nom de Mère des Pauvres, & d'admirer les effets multipliés d'une bienfaisance qui semble n'admettre de borne, que celle des besoins de l'humanité, sans parler d'une infinité de secours que les Indigens puisent tous les jours dans la source intarissable de vos libéralités : Qui ne sait les services essentiels que vous avez rendus à quantités de pauvres Femmes, soit à Paris, soit à Plombière, soit dans cette Province de Champagne, en leur procurant l'Élixir Américain. Les recherches les plus exactes sur la vertu de ce Remède, les bons effets que vous en avez vu par vous-même, les témoignages avantageux que vous en ont rendus les Dames les plus dignes de foi, vous ont

fait couclure que vous pouviez, sans crainte, en continuer la distribution, & qu'il n'est pas possible que le succès constant & soûtenu d'un Remède salutaire, fût l'effet du hazard.

J'ai la confiance, MADAME, *que je suis entré dans vos vues, en augmentant ce Mémoire, & en travaillant à l'éclaircir; j'y vois un nombre de certificats ou Lettres, dont vous connoissez presque tous les Auteurs. De telles autorités me paroissent bien capables de dissiper les nuages que le doute & la défiance pourroient encore laisser dans certains esprits: Daignez donc,* MADAME, *l'agréer, le protéger, & permettre qu'il paroisse sous vos auspices, plutôt pour le bien public, que pour mon intérêt particulier.*

Je ſerai, MADAME *au comble de mes vœux, ſi, par la découverte de ce Spécifique, j'ai trouvé le moyen de prolonger vos jours; jours ſi chers à tous ceux qui, comme moi, ont vu de près vos rares vertus; c'eſt de quoi je vous prie d'être perſuadée, auſſi bien que du profond reſpect avec lequel je ſuis,*

MADAME,

VOTRE *très-humble & très-obéiſſant Serviteur.*

DECOURCELLE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Sur les vertus de l'Élixir Américain, ſur la manière de s'en ſervir, & réponſe aux Contradicteurs de ce remède.

LE remède que nous préſentons au Public, n'eſt ni nouveau ni inconnu: ſa réputation eſt faite depuis plus de trente ans. Les guériſons multipliées & même étonnantes qu'il produit dans les couches & dans toutes les maladies particulières au ſexe, ont fixé l'opinion que l'on doit avoir de ce ſpécifique. La première édition du petit Livre qui en indique les propriétés & la manière de s'en ſervir, étant épuiſée, nous préſentons au Public une nouvelle édition de cette brochure. Nous ſommes entrés dans le plus grand détail ſur les accidens des femmes en couche & leurs ſuites, & ſur les maladies particulières au ſexe : nous ne prétendons pas donner des leçons aux gens de l'Art, ils trouveront aſſez de ſecours dans les livres que l'on imprime fréquemment ſur l'Art

des accouchemens, mais nous croyons que notre Ouvrage peut ſervir de manuel aux gardes des femmes en couches, aux Chirurgiens de campagne, aux Dames de Paroiſſe, & même aux Curés. Lorſque nous invitons M.rs les Curés à ſe mettre en état, par la lecture de notre petit Ouvrage, à procurer & même à adminiſtrer aux femmes en couches, ſur-tout des campagnes, les ſecours dont elles ont beſoin, nous ne faiſons rien qui puiſſe bleſſer la dignité de leur état : l'illuſtre Prélat que la Providence a placé à la tête du diocèſe de Châlons, exhorte ſes dignes Coopérateurs, dans le Rituel qu'il vient de donner à ſon diocèſe, d'avoir une vigilance particulières ſur les femmes en couches pour que leur fruit, dans les différens accidens de l'accouchement, ne ſoit pas privé du baptême ; il exhorte même, *page 71*, dans le cas de la mort de la mère & de privation de tous ſecours, il exhorte le Paſteur ou tout autre Prêtre de faire lui-même l'opération pour tirer l'enfant du ſein de la mère morte, lorſqu'il eſt probable qu'il vit encore, afin de lui adminiſtrer le baptême, & il a

ſoin de raſſurer les Curés qui oſeroient faire cette opération contre les terreurs de l'irrégularité qu'ils pourroient encourir : *Procul omne vani ſcrupuli terriculum.*

Nous entrons donc dans les vues des perſonnes pieuſes & charitables en leur communiquant un remède éprouvé depuis longtemps contre les accidens des groſſeſſes. On frémit de voir les fauſſes-couches, les avortemens ſi fréquens; je ne parle pas de ceux procurés par le crime; mais dans l'état de mariage, combien de femmes, même dans les conditions les plus diſtinguées, font de fauſſes-couches, ſoit par quelqu'imprudence, ſoit par foibleſſe de tempéramment, faute d'un remède qui en fortifiant les parties ſujettes à ſe relâcher, rendroit les imprudences moins dangereuſes, & donneroit plus de ton & de reſſort aux ligamens qui doivent arrêter l'enfant dans la matrice juſqu'au terme fixé par la Nature ?

Notre remède n'eſt point, comme on dit vulgairement, une ſelle à tous chevaux : il eſt borné dans ſes effets, ſon efficacité a ſes limites; les maladies particulières au ſexe ſont ſeules de ſon

reſſort. Sa vertu eſt depuis longtemps prouvée pour prévenir & guérir infailliblement, quand il eſt pris à temps, les maladies des femmes, ces ſuites de couches accompagnées de ſymptomes ſi terribles & ſi affligeans. Il eſt deſtiné à concourir à la conſervation de ces mères de familles ſi précieuſes pour l'État, ſi intéreſſantes pour leurs familles & à la conſervation de ces nouveaux nés ſi fréquemment moiſſonnés dès leurs premiers inſtans : ces objets méritent la plus ſérieuſe attention. Il eſt aſſez commun & aſſez naturel que tout Auteur, tout Inventeur faſſe valoir avec chaleur & avec une eſpèce d'enthouſiaſme ſon invention. Éloignés par caractère de toute oſtentation, nous ne nous appeſantirons pas ſur l'éloge de notre remède, c'eſt à ceux qui en ont ſentis les ſalutaires effets à le louer : nous nous contenterons de mettre à la ſuite de notre Ouvrage un certain nombre de lettres & de certificats de perſonnes connues & même de gens de l'Art, qui atteſtent la vertu & l'efficacité de notre élixir dans les couches & les différens accidens des maladies du ſexe.

Mais ſi nous avons eu l'avantage d'obtenir les ſuffrages des honnêtes gens, il ne faut pas diſſimuler que nous avons eu, comme cela arrive toujours, quelques cenſures à eſſuyer. La jalouſie qui ne dort point, a fixé quelques-uns de ſes regards ſur nous ; l'ignorance dont les vues ſont ſi courtes, l'eſprit d'intérêt qui aime mieux une longue maladie que tous les remèdes abrégeans, ont débité vaguement, ſans preuves, que notre élixir échauffoit la poitrine & nuiſoit à l'embonpoint des Dames. Il y a apparence qu'ils ignorent qu'une femme en couches ne doit pas être rafraîchie, qu'elle ne recouvrera ſa ſanté que lorſqu'il ſe ſera établi de douces tranſpirations que l'on doit exciter & entretenir autant qu'il eſt poſſible. Notre remède n'eſt point incendiaire, il ne porte avec lui que le degré de chaleur néceſſaire à ſon opération. Un heureux hazard nous a fourni contre nos détracteurs une preuve ſans replique, que notre remède eſt innocent, & que l'abus qu'on en pourroit faire, ne peut être nuiſible. Un jeune enfant âgé de cinq ans, fille de M. Mermet, Caroſſier, près l'Hôtel-

de-Ville de Châlons en Champagne, profitant de l'abſence de ſa mère, but une bouteille entière de notre élixir, croyant que c'étoit quelque ſirop, ſans avoir reſſenti aucune incommodité ni chaleur. Le fils de M. de Beurges, Écuyer & ancien Officier des Grenadiers royaux, demeurant à Bar, ville-haute, âgé pour lors d'environ deux ans & demi, but également une bouteille toute entière qu'il avoit pris furtivement, & n'en a auſſi reſſenti aucune incommodité. L'épouſe de M. Vauthier, maître Serrurier, rue de la Gravière à Châlons, voyant ſa femme attaquée d'une fiévre continue avec tranſport au cerveau, lui donna le premier jour de ſa couche deux bouteilles entières, en vingt-quatre heures le tranſport & la fiévre ceſsèrent, & elle s'eſt très-bien portée depuis; *voyez le certificat n.°* . . . Donc notre élixir n'échauffe pas.

Une nouvelle preuve de la plus grande authenticité que notre élixir n'échauffe pas, & qu'il convient dans toutes les circonſtances ci-après détaillées, c'eſt qu'en 1777, j'adminiſtrai à Madame la Marquiſe d'Avrincourt que j'allai accou-

cher à Paris, très-malade & ayant eſſuyé une multitude d'accidens dans trois précédentes couches, par divers épanchemens de lait, j'adminiſtrai, dis-je, à cette Dame mon élixir pendant quarante jours, ſous les yeux de M. de la Motte ſon Médecin, un des plus habiles & des plus anciens de la Faculté de Paris; témoin des effets de ce remède, il a été non-ſeulement d'avis que je le continuaſſe, mais encore l'a ordonné à la même Dame, & dans d'autres circonſtances.

En prouvant par des faits que mon élixir n'échauffe pas, c'eſt prouver également qu'il ne nuit point à l'embonpoint. Il eſt de notoriété publique que de toutes les Dames que j'ai accouchées & qui ont fait, à raiſon des circonſtances, un uſage conſtant de mon élixir, il n'en eſt pas une qui ne jouiſſe de la meilleure ſanté & d'un embonpoint parfait. Je parle, bien entendu, de celles dont le tempéramment eſt d'avoir de l'embonpoint.

On trouvera dans le cours de cet Ouvrage la manière de ſe ſervir de notre élixir ſuivant les différentes circonſtances

& l'état des malades. Il se conserve tant que l'on veut, pourvu qu'on ne le laisse pas éventer. Pour ne pas être trompé par des contrefactions, chaque bouteille sera coëffée d'un parchemin avec du fil rouge dont les extrémités seront prises sous le cachet pareil à celui qui se trouve gravé au bas de l'imprimé qui se donne avec la bouteille. On pourra le prendre en toute sûreté chez les Dames qui pour le bien de l'humanité ont bien voulu se charger du dépôt. On trouvera à la fin de la brochure les noms & les demeures dans les différentes Villes du royaume des personnes à qui il faut s'adresser.

La dose de cet élixir est d'une cuiller à café : on en peut prendre jusqu'à quatre par jour & même davantage dans les cas dangereux & pressans. On peut le prendre pur, mais pour l'ordinaire on doit le prendre dans un véhicule, c'est-à-dire, dans une cuillerée de bouillon, de thé, de vin, de tisane ou de lait d'amande.





ÉLIXIR

AMÉRICAIN,

PAR le secours duquel les FEMMES préviendront & même guériront toutes espèces d'épanchemens de lait, ainsi que toutes les autres maladies particulières à leur Sexe, si elles ne sont pas trop invétérées.

ARTICLE PREMIER.

Utilité de l'Élixir dans les maux de l'accouchement; dans quel temps & à quelle dose il faut le prendre.

CET Élixir est d'un usage nécessaire dans les douleurs de l'accouchement : il a de commun avec l'eau des Carmes de fortifier la femme & d'accélèrer l'accouchement; il rend le ton à la matrice, ce que

ne fait pas l'eau des Carmes. Deux cas requièrent ſur-tout la vigilance & l'attention de l'accoucheur; ſavoir, lorſque l'enfant eſt très-foible, ou lorſqu'il eſt mort : dans l'un & l'autre cas la mère ſe trouve affoiblie & ſans douleurs, parce que l'enfant ne faiſant plus d'efforts, les douleurs ceſſent totalement, ce qui met la mère dans des riſques évidens.

Pour obvier à ces riſques preſſans, il faut prendre cet élixir à une ou deux doſes, pur s'il eſt poſſible, ou avec très-peu de liquide quelconque, & ne mettre qu'une heure ou deux d'intervalle entre chaque priſe. Celles qui en auront pris pluſieurs doſes pour accélérer leur accouchement, n'en prendront que quinze ou vingt heures après l'accouchement. Il ne faut pas attendre qu'une femme ſoit ſans douleurs pour le lui faire prendre, mais il faut lui adminiſtrer ſur-tout dans le cas inſtant des derniers efforts qu'elle eſt obligée de faire, ce qui l'aide beaucoup en la fortifiant; & la preuve du bien qu'il eſt ſuſceptible de procurer, eſt renfermée dans un nombre infini de certificats & d'atteſtations en bonne forme que j'ai entre les mains, & dont une partie eſt inſérée dans ce volume.

La doſe de l'élixir eſt d'une bonne cuillerée à café ou moitié d'une cuiller à bouche. J'oſe aſſurer que toutes les fois que j'ai fait prendre cet élixir dans les grandes douleurs, j'en ai vu un ſi grand bien, que je crois que, ſans ce ſecours, les accouchemens ne ſe feroient pas terminés ſi heureuſement.

ART. 2.

L'élixir prévient les épanchemens de lait & les accidens qui en sont les suites.

L'ON a cru jusqu'ici, & plusieurs sont encore dans ce sentiment, qu'il faut laisser aller les choses tout naturellement chez une femme en couche; cela peut être dans des couches très-heureuses : mais lorsque le lait se sera fixé sur quelques parties, sans qu'on y ait remédié, ou quand on y aura appliqué des remèdes inutiles, laissera-t-on à la nature déjà épuisée par la fatigue d'un accouchement plus ou moins laborieux, le soin de jeter au dehors les parties excrémentielles du lait pour le rendre tel qu'il doit être pour la bonne santé de la mère & pour la nutrition de l'enfant ? Voilà ce que produit notre élixir, il vient au secours de la nature épuisée, il concourt à l'évacuation du vice laiteux, & même empêche le lait excrémentiel de passer dans le sang, accident qui cause la mort ou jette dans des états pires que la mort un grand nombre de femmes.

Notre élixir remplit donc parfaitement les vues de la nature; il fait évacuer le lait avec aisance, & prévient le temps fixe de cette évacuation. On sait que suivant le cours ordinaire, l'évacuation du lait ne se fait que du troisième au quatrième jour, & quelquefois du quatrième au cinquième : la nature est alors dans un état laborieux, la fiévre de lait se

manifeste & procure une révolution plus ou moins considérable; la femme se trouve dans un état d'accablement, & la nature ne peut par elle-même opérer la secrétion nécessaire. C'est donc le cas d'avoir recours à un remède qui aide cette secrétion, & c'est la propriété de notre remède. Après quelques doses de notre élixir, les femmes seront agréablement surprises de voir le lait s'écouler sans obstacle & passer par les voies ordinaires trente-six heures après l'accouchement, ce qui ne doit naturellement s'opérer que vers le quatrième jour : par conséquent plus il se sera évacué de lait vicié avant la fiévre de lait, moins il y aura à craindre qu'il n'en repasse dans le sang. D'ailleurs le plus épais & le plus grossier étant évacué, l'enfant, supposé que la mère allaite, ne se nourrira que du lait le plus pur & le plus approprié à son état.

Cet élixir préviendra donc tous les accidens que le lait pourroit occasionner, soit par son trop long séjour, soit par une évacuation trop lente : il suffira d'en prendre deux doses par jour jusqu'au quatrième inclusivement, & ensuite une seule prise tous les jours jusqu'à la fin de la bouteille. Il faut observer que, s'il y a eu dans une couche précédente un lait épanché ou d'autres accidens, il est nécessaire alors de continuer à prendre l'élixir soit à deux doses par jour, soit à une dose seulement, suivant l'exigence des cas : cela dépendra de la quantité de lait qui se déposera dans les urines : on jugera par la con-

tinuation ou la ceſſation du dépôt, s'il faut continuer ou ceſſer l'uſage de l'élixir. On peut le prendre dans les ſuites de couches, ainſi que dans tous les autres états, dans deux cuillerées de lait d'amande ou dans tout autre véhicule comme thé, bouillon, &c.

ART. 3.

Uſage de l'élixir pour prévenir les ſuppreſſions ſanguines ou laiteuſes après les couches. Précautions à prendre dans l'inflammation de matrice.

IL prévient les ſuppreſſions de l'une ou l'autre eſpèce, ou rétablit l'écoulement, en prenant une ou deux doſes, ou même trois par jour, ſi les premières n'ont pas été ſuffiſantes. C'eſt un avis général pour tous les cas mentionnés ci-deſſus, que quand la première doſe ne fera que calmer les accidens, ſans en détruire la cauſe, il faudra réitérer les doſes : cette réitération doit auſſi avoir lieu quand les accidens ſont preſſans.

Si les accidens ſont cauſés par un accouchement laborieux ou contre nature, il faut non-ſeulement faire uſage de l'élixir, mais encore employer les cataplaſmes de ſon, de froment cuit dans l'urine ou dans l'eau de goulard; ils préviendront l'irritation des vaiſſeaux de la matrice, & rendront la ſoupleſſe néceſſaire au couloir pour que l'élixir ne trouve pas autant d'obſtacles à vaincre pour la guériſon de ces ſuppreſſions. Alors il pro-

cure l'écoulement de l'humeur par les urines, par la tranſpiration ou par les voies naturelles, ou enfin par les trois voies enſemble. Lorſqu'on a différé à faire uſage de notre remède, il ne faut pas s'attendre à voir opérer ſenſiblement & ſur-le-champ les évacuations par les voies naturelles ; les humeurs étant épaiſſies & devenues ſans reſſorts, il faut quelquefois quatre ou cinq jours pour rétablir les évacuations ; néanmoins la malade ſe trouvera fort ſoulagée, parce que l'élixir fera une partie de ſon effet par une douce tranſpiration & par les urines. Si au contraire on ne donne pas le temps à cet humeur excrémentielle de ſe condenſer en faiſant uſage du remède dans les vingt-quatre heures, les ſuppreſſions quoiqu'accompagnées d'accidens, ceſſeront bientôt, & les accidens n'auront plus lieu.

On a coutume, fort mal à propos, d'employer le ſel de *duobus*, ou autre pour combattre les ſuppreſſions & accélèrer la ſortie du lait. Une longue expérience m'a démontré que tous les ſels ſont pernicieux dans ces ſortes de cas; ils irritent & picotent les houppes des nerfs de la matrice, & cauſent des inflammations plus ou moins conſidérables dans un accouchement naturel. Que deviendra donc une femme à qui on adminiſtre des ſels, lorſque, par un accouchement laborieux, la matrice n'eſt déjà que trop diſpoſée à l'inflammation ; lorſque, dans une ſuppreſſion, l'acrimonie que l'humeur acquiert par ſon ſéjour dans la matrice, cauſe à cette partie

des irritations inflammatoires? Je ne prétends pas donner à mon remède plus d'efficacité qu'il n'en n'a; car ni l'élixir, ni tout autre reméde, n'empêcheront pas la gangrene, lorſque l'inflammation de matrice, ſoit après un accouchement laborieux & contre nature, ſoit à la ſuite de ſuppreſſions trop anciennes, eſt parvenue au dernier période. Mais notre remède préviendra certainement cet accident lorſqu'il y aura des diſpoſitions, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y aura douleur & tenſion au bas-ventre avec fiévre continue : c'eſt-là le cas d'avoir recours à notre élixir, & d'aider ſon effet par des cataplaſmes de ſon de froment cuit dans l'urine, ou des compreſſes imbibées d'urine tiéde; ſi l'on ne peut ſouffrir les cataplaſmes, l'eau de goulard peut ſuppléer à l'urine.

Les lavemens avec l'eau de ſon & un peu de beurre frais ſont indiſpenſables. Il faut abſolument rejetter les cataplaſmes compoſés avec les mucilagineux, ils diſtendent les tégumens ainſi que les vaiſſeaux ſanguins qui ſe prêtent de plus en plus à recevoir la colonne de ſang qui leur eſt apportée, & perdent par conſéquent de leurs reſſorts à proportion de leur plénitude. Il ſembleroit que ſi les ſels ſont nuiſibles dans ces cas-là, l'élixir dans lequel il entre de l'eau-de-vie, ne pourroit qu'allumer le ſang de plus en plus: je réponds à cette objection, que tous les ſimples qui entrent dans cet élixir, ſont acides au premier degré, & que ces acides ſurpaſſent

de beaucoup la petite quantité d'eſprits qui ſe trouve dans une doſe & qui eſt abſorbée par ces acides.

ART. 4.

Avis aux Nourrices, ſoit avant d'alaiter, ſoit pour faire tarir le lait.

LES nourrices ne ſont pas plus exemptes des accidens que les autres femmes, notamment d'abcès au ſein, parce que dans les commencemens le lait eſt encore épais, & ne s'eſt pas encore purifié par les voies inférieures : d'ailleurs l'enfant étant foible, ne ſuce que la partie du lait la plus liquide; la partie la plus épaiſſe qui reſte dans le ſein, ſe mettra en fermentation & formera un ou pluſieurs abcès, ou refluera dans la maſſe du ſang. Le ſang étant alors vicié, la nourrice tombera plus ou moins malade, à raiſon du vice qui ſera introduit dans le ſang : l'enfant n'ayant d'autre nourriture, ſera infecté du germe de toutes les maladies. Une ſeule doſe de l'élixir par jour, pendant deux ou trois jours, auroit obvié à ces accidens qui ſont graves & pour la nourrice & pour l'enfant; la propriété de ce remède eſt de procurer, par les voies inférieures, l'évacuation de la partie la plus groſſière & la plus épaiſſe du lait qui s'eſt échauffé, & a acquis, par la chaleur naturelle, un degré de fermentation qui l'a coagulé au point que l'enfant ne peut le tirer : c'eſt ce lait fermenté & épaiſſi que

l'élixir divisera & charriera par les voies inférieures. Si l'on veut agir prudemment pour l'avantage de l'accouchée & de l'enfant, pendant les trois premiers jours l'enfant ne tettera pas; on lui donnera le premier jour une demi-once de sirop de fleurs de pêcher, le second & le troisième du lait de vache coupé avec de l'eau d'orge.

Cette méthode m'a réussi à l'égard de plusieurs enfans pour les préserver des gourmes, catarres & convulsions : je puis même assurer qu'il est peu de ces enfans dont j'ai ainsi préparé les nourrices, qui aient eu la petite vérole, & les nourrices ont été préservées de toutes espèces d'abcès & autres incommodités. Les nourrices ne doivent point craindre que l'élixir fasse tarir leur lait, car dès le premier jour qu'elles donneront à tetter, leur lait reviendra, mais nouveau & d'une bonne qualité, au point que l'enfant seroit bientôt établit quand même, par impossible, il auroit souffert de l'absence de sa nourrice. Voici la marche qu'elles doivent tenir; le premier jour de leurs couches elles prendront deux doses, ensuite une seule dose par jour jusqu'au quatrième inclusivement : quand il leur arriveroit quelqu'accident, elles en peuvent continuer l'usage, & continuer aussi de donner à tetter à leur enfant.

Lorsqu'une nourrice veut sevrer, elle devient sujette, non à tous les accidens qu'une femme en couche peut éprouver pour faire passer son lait, mais à plusieurs, ce qui la

met dans le cas indiſpenſable d'uſer de l'élixir. Le lait n'étant plus tiré, s'accumule dans le ſein, cauſe des abcès, reflue dans la maſſe du ſang, & occaſionne ſouvent diverſes maladies. Pour prévenir ces accidens, il faut qu'une nourrice s'y prépare inſenſiblement en ne donnant plus à tetter pendant la nuit, qu'elle faſſe uſage de l'élixir pendant huit jours, & dans le cas où le ſein par une trop grande abondance de lait deviendroit trop gonflé & trop dur, elle y appliquera des compreſſes d'urine tiéde.

ART. 5.

Des épanchemens de lait & de leurs remèdes.

TOUTES les femmes qui ne nouriſſent pas, prendront deux doſes d'élixir par jour juſqu'au quatrième incluſivement, & continueront d'en prendre une doſe par jour juſqu'à ce que la bouteille ſoit finie, & toujours le ſoir par préférence. Si, faute d'en avoir fait uſage, il ſurvient quelqu'épanchement de lait, il faut doubler & tripler la doſe chaque jour juſqu'à la fin des accidens. Pour aider l'élixir à diviſer l'humeur, il faudra mettre ſur la tumeur des cataplaſmes de ſon cuit dans l'urine, ou ſimplement des compreſſes imbibées d'urine tiéde à laquelle on pourra ſubſtituer l'eau de goulard auſſi tiéde; alors l'élixir diviſera & fondra le lait caillé & condenſé, & le pouſſera par les conduits ordinaires, tant par les pores de la partie gonflée, que par une tranſ-

iration générale, ſoit auſſi par les urines & ar les voies naturelles.

Mais ſi l'on a eu trop tard recours au reiède, ſi l'abcès eſt formé, il faut abandonner voie de la réſolution pour recourir au maıratif ſimple & ordinaire. La fiente de vache, ı fricaſſée avec du ſain-doux ou naturelle, iſe entre deux linges, eſt le maturatif le us convenable; il fera ouvrir la tumeur ıturellement, & il faut en continuer l'apication juſqu'à ce que la matière ſoit évaée: quand il y a ouverture, on met ſur la aie l'onguent de la mere & par-deſſus l'emâtre le même cataplaſme, juſqu'à ce que ſein ſoit ramoli. Alors on quittera ce cataaſme auquel on ſubſtituera une compreſſe vin chaud par-deſſus l'emplâtre; mais pour rvenir à une guériſon plus prompte & racale, & pour évacuer le lait qui eſt ſans ntredit paſſé dans la maſſe du ſang, il faut endre, par jour, deux doſes d'élixir qui uſſera au dehors le lait & le pus qui pourent reſter dans la tumeur. Les Dames ne ivent point trouver mauvais que je leur lique des topiques qui peuvent paroître goutans à quelques-unes d'elles; mais ſi es ſavoient combien ces remèdes naturels innocens peuvent leur épargner de douleurs, es n'héſiteroient pas de s'abandonner à ce une longue expérience m'a fait trouver de illeur.

Les huilleux & les graiſſeux ne conviennent nt à ces ſortes de tumeurs: les cataplaſmes

indiqués, conjointement avec l'élixir, n'ont jamais manqué leur effet. Les cataplaſmes de mie de pain & de lait ne ſont guère efficaces; celles cependant qui ne voudront pas ſe ſoumettre au traitement ci-deſſus énoncé, pourront s'en ſervir.

Mais lorſque les épanchemens de lait ſont anciens, que ce lait n'a formé aucun dépôt, qu'il s'eſt ſeulement tranſmis dans la maſſe du ſang, la guériſon n'en eſt pas aiſée. Dans ce dernier cas d'un ſang très-vicié, il faut s'habituer à vivre avec ſon ennemi : mais un évènement ſalutaire pour les femmes qui ſont dans ce triſte état, ſeroit une nouvelle groſſeſſe & un nouvel accouchement; alors on obtiendroit plus certainement une guériſon radicale, parce qu'en ce cas le lait nouveau ſe réuniſſant avec l'ancien, ſont entraînés tous deux enſemble avec le ſecours de l'elixir: c'eſt le cas où l'on en doit faire l'uſage plus longtemps, & c'eſt faute de ce ſecours que des femmes ayant eu un ou pluſieurs enfans, ſont reſtées néanmoins avec toutes les incommodités de leur lait épanché, ſouvent même augmentées par le nouveau.

On prendra cet élixir à une ou deux doſes, à raiſon de la grandeur & de l'ancienneté des incommodités, & autant de temps que le lait dépoſera dans les urines, ce à quoi il faut faire attention.

Les femmes qui ont des laits épanchés & qui ne ſont plus dans le cas de faire des enfans, n'auront pas de reſſource de guériſon

ussi certaine ; cependant elles pourront être non guéries, au moins très-soulagées, sur-tout si elles sont encore réglées : ce sera le temps propre pour faire usage de l'élixir ; en sorte que deux jours avant ce temps périodique, elles le commenceront, continueront pendant la durée & deux jours après sa fin, une dose tous les soirs, & ce tous les mois jusqu'à ce qu'elles soient très-soulagées.

Celles qui sont également incommodées de laits épanchés, & qui ne sont plus réglées, trouveront aussi du soulagement quelqu'âge qu'elles aient, pourvu qu'elles le prennent pendant huit jours chaque mois dans le temps où elles étoient réglées. Les unes & les autres doivent nécessairement continuer plus ou moins de temps, selon l'état où elles se trouveront. Le dépôt laiteux qui se formera dans leur urine, leur indiquera combien de temps elles doivent en user. C'est une règle générale que tant que les urines déposent du lait, on doit conclure qu'il y en a encore, & qu'il en faut tarir la source. Il reste quelquefois des duretés au sein pour avoir été abcédé ; pour les ramolir, il faut se servir ou de compresses d'urine ou d'eau de goulard.

ART. 6.

Contre les tranchées à la suite des couches.

LES tranchées ne se font pas sentir ordinairement à la première couche, parce que, suivant toute apparence, les vaisseaux qui

communiquent de la matrice à l'arrière-faix, ne font point encore affez dilatés, pour laiffer paffer une portion confidérable de fang; il ne fe fait qu'une efpèce de fuintement qui s'écoule à mefure par l'orifice de la matrice. Au contraire dans les couches fubféquentes, ces mêmes orifices des vaiffeaux étant beaucoup plus dilatés, le volume du fang fort plus abondamment qu'il ne peut s'évacuer par l'orifice de la matrice; alors ce fang plus ou moins refroidi, foit par la lenteur des douleurs de l'accouchement, foit parce que l'accouchée fera reftée trop longtemps fans s'être remife au lit, s'accumulera dans la matrice & occafionnera ces tranchées fi douloureufes par la fenfibilité des parties où elles fe font fentir, que plufieurs femmes aimeroient mieux mettre un autre enfant au monde que de fouffrir ces coliques infupportables.

Il eft donc befoin d'un véhicule tel que notre élixir, qui puiffe rendre le ton à la matrice, divife le fang caillé & par cette forte prévienne ou faffe ceffer les tranchées. Si l'on a abandonné le tout à la nature, l'élixir ne produira pas fon effet fur le champ; car le fang qui fera tombé en furabondance dans la matrice ne fe liquéfiera promptement, qu'autant qu'il n'y aura pas longtemps que les caillots feront formés: s'il y avoit trop longtemps qu'ils fuffent formés, il faudroit aider l'élixir avec le cataplafme de fon & d'urine; par cette opération facile la malade éprouveroit un plus prompt foulagement.

Mais si l'on a commencé à faire usage de élixir par précaution ou pour éviter la fiévre e lait & les tranchées, il est certain qu'elles 'existeront, ou point du tout, ou foiblement.)ans le cas cependant où elles se feroient ntir malgré les premières doses d'élixir, ı lieu de deux doses par jour, l'on en peut ›nner trois doses dans deux ou trois cuillerées : café : cet avis n'est que pour le cas où les anchées sont rebelles, ce qui arrive lorsque s vaisseaux fournissent plus à la matrice ı'elle ne peut évacuer, alors il se forme :s caillots semblables au sang tiré dans ıe palette.

Art. 7.

Contre le gonflement & douleurs du sein.

Il est nécessaire que le lait monte & se se sentir dans le sein; si cela n'arrivoit pas seroit une preuve qu'il seroit passé dans sang ou seroit fixé sur quelqu'autre partie; ıis ce gonflement du sein peut avoir des tes fâcheuses, il occasionne une tension nsidérable, douloureuse & génante, une vre, qui quelquefois dure plus que la vre de lait; il cause des abscès au sein, rce que le lait s'y grumele & ne peut seul rendre sa fluidité pour repasser par les ies inférieures & par les pores du sein: en te que quand une femme nourriroit, l'en- ıt trop foible ne pourroit, par la succion, fondre ni le délayer; si le nourrisson y

parvenoit, il ne tireroit qu'un lait infecté &
fermenté. Si l'on fait uſage de l'élixir, il n'y
aura aucun de ces accidens à craindre pourv
que la femme ſoit tenue chaudement, &
qu'on lui garniſſe le ſein avec une coupl
de ſerviettes d'un linge doux pliées en quatre
il ne faut les changer que le moins ſouven
poſſible & avec les plus grandes précautions
parce que les pores de la peau étant ouvert
par l'effet de l'élixir, le moindre froid ſeroi
dangereux.

Qu'on ſe garde bien de mettre aucun to
pique ſur le ſein; cela gâte la peau, relâch
les tégumens, de manière que les femme
qui ont eu pluſieurs enfans & qui ont ſuiv
l'ancienne routine, n'ont que peu ou poin
de gorge; ce qui leur en reſte a perdu tout
eſpèce de ton, ainſi que la couleur ordinair
de la peau. Notre élixir fait & l'office d'u
topique & celui de rendre le ton au poin
que preſque toutes les femmes qui ont ſuiv
exactement ma méthode, ſe ſont trouvées a
relevé de leurs couches dans un embonpoin
auquel elles ne s'attendoient pas; c'eſt c
que pourroient aſſurer, ſi elles étoient con
ſultées, la plupart des Dames que nous avon
accouchées, & c'eſt ce dont on peut voir l
preuve dans quelques-uns des certificats c
joints.

Si l'on s'apperçoit que le ſein ſoit plu
gonflé & plus douloureux que de coutume
faute d'avoir pris de l'élixir & les précaution
ci-deſſus indiquées, il faudra ſe mettr
promptemen

promptement à cet usage, & le prendre à deux ou trois prises par jour, mettre sur le sein des compresses d'urine & d'eau de goulard, c'est le moyen d'empêcher les abcès ; s'il y a du pus pour avoir différé plusieurs jours, il faut se conduire comme il est spécifié dans *l'article 5 pour le lait épanché*; ceci regarde celles qui nourrissent & celles qui ne nourrissent pas.

ART. 8.

Contre la fiévre de lait.

DEUX doses d'élixir par jour la préviennent ou la diminuent beaucoup, toujours à proportion de la plus ou moins grande évacuation qui précède cette fiévre. On ne doit pas lever la femme ni l'exposer à l'air pendant ni avant ce temps : la fiévre ne vient que de la trop grande quantité de lait & de la corruption qu'il acquiert par son trop long séjour dans les vaisseaux laiteux, source d'une infinité d'accidens. Cette fièvre étant une fermentation dans le sang avec grande chaleur, doit nécessairement confondre la partie de l'humeur laiteuse avec le sang, & occasionner par conséquent des suppressions : si après un tel boulversement la nature ne se trouve pas assez puissante pour jeter au dehors cette partie laiteuse excrémentielle viciée par son séjour, il en résultera accidens sur accidens. On a cru que la fiévre de lait étoit nécessaire dans les suites de couches : mais aujourd'hui

que l'on a trouvé un moyen certain d'évacuer cet humeur longtemps avant le terme fixé à l'arrivée de la fiévre, on épargne cet effort à la nature. Il convient donc d'éviter cette fiévre ou au moins de la diminuer considérablement, ce à quoi l'on ne parviendra pas, j'ose l'assurer, sans le secours de l'élixir. Ce qui confirme ce que j'avance, c'est qu'ordinairement, sans ce remède, le lait ne prend son cours par les voies inférieures que le quatrième & quelquefois le cinquième jour; au contraire avec l'élixir, il s'évacue au plus tard trente-six heures après l'accouchement. Si donc l'élixir produit une ample évacuation l'on pourra s'assurer qu'il n'y aura point de fiévre; si l'évacuation n'a pas été complette, la fiévre existera tout au plus deux heures & très-foiblement. Voilà la source des accidens qui accompagnent ordinairement les couches, sinon détruite, au moins affoiblie & suspendue. Nous osons assurer les Dames que, sans cette précaution, on ne peut solidement compter sur des suites heureuses, parce que tout dépend de prévenir ou d'affoiblir cette espèce de fiévre que plusieurs Auteurs ont cru nécessaire, mais que l'expérience prouve être très-nuisible, & la source de tous les accidens qui arrivent à la suite des couches. *Voyez ce qui a été dit plus haut à l'article deuxième.*

ART. 9.

Des fiévres continues après l'accouchement.

SI, comme on l'a dit plus haut, il est

reflué dans la maſſe du ſang une partie plus ou moins conſidérable de lait corrompu, la fiévre s'établira indubitablement, & continuera néceſſairement tant que cette humeur y réſidera; car un tel corps étranger ne peut qu'allumer le ſang & le mettre dans une fermentation conſidérable. Cette fiévre donnera lieu à la ſuppreſſion totale ou des lochies ou du lait qui, refluant encore dans le ſang, augmenteront la fiévre : de-là une infinité d'accidens. La fiévre peut encore être occaſionnée par un accouchement dur & laborieux ou par quelque portion de l'arrière-faix reſtée dans la matrice. L'on verra à l'*article 11* ce que l'on doit faire dans ces deux cas. Si cette fiévre eſt occaſionnée par les ſuppreſſions quelconques, l'on y remédiera en augmentant la doſe de l'élixir chaque jour juſqu'à ceſſation de la fiévre qui diminuera inſenſiblement, quand même les évacuations ne feroient pas ſenſiblement rétablies, ce qui n'arrive quelquefois que quatre ou cinq jours après l'uſage de l'élixir, mais elles ſe font inſenſiblement par les voies des urines & de la tranſpiration.

On objecte que notre élixir échauffe, & qu'il doit être nuiſible dans ces ſortes de fiévres dans leſquelles le ſang eſt, dit-on, déjà aſſez allumé, ſans en augmenter encore la fermentation. Je prouverai dans l'*article 29*, que l'élixir n'échauffe point, mais quand il échaufferoit, le quinquina n'échauffe-t-il pas? Il eſt cependant reconnu comme ſpécifique pour toutes les fiévres intermittentes. Au

reſte, prétendra-t-on rappeler & rétablir les évacuations en rafraichiſſant? Un lait caillé dont le plus fluide eſt paſſé dans le ſang, & qui produit tous les ravages que l'on voit, reprendra-t-il du reſſort avec des rafraîchiſſans? Les rafraîchiſſans produiront-ils une douce tranſpiration par les pores de la peau? La tranſpiration ſi néceſſaire pour expulſer cette humeur laiteuſe, ne s'établira que par une légère fermentation occaſionnée par un remède qui purifiera la maſſe du ſang, & rendra le ton aux ſolides. Les rafraichiſſans ſont mortels aux femmes en couches, & preſque toutes celles qui ſont mortes en couches, ont péri pour avoir été trop rafraîchies, parce que les rafraîchiſſans fixent le lait, le condenſent & le font grumeler. Au contraire, on les guérira en faiſant fermenter ce lait, & en le tenant dans un mouvement perpétuel mais inſenſible.

La fiévre peut être occaſionnée par des humeurs, comme la bile qui ſera miſe en mouvement : il faudra continuer l'élixir & différer juſque vers le douze de la couche pour purger la malade avec des purgatifs fort doux. Je ne conſeille pas de le faire plutôt : voyez l'*article 10*.

Quand aux fiévres intermittentes qui arrivent quelquefois après les couches, elles ne doivent pas faire craindre pour la malade; par conſéquent on peut auſſi remettre le purgatif vers le temps indiqué plus haut. Dans tous les cas mentionnés ci-deſſus, on ne doit

pas ſaigner, parce qu'en vuidant les vaiſſeaux on fournit au lait le moyen de ſe porter de plus en plus dans le ſang.

ART. 10.

Contre les dévoiemens après l'accouchement.

LES dévoiemens ſont toujours occaſionnés par les cauſes mentionnées ci-deſſus ou par des indigeſtions : l'une & l'autre eſpèce eſt accompagnée & même précédée de ſuppreſſions. L'élixir augmenté d'une doſe, ſi l'on a commencé par en prendre une ſimple, ou une double doſe, ſi l'on n'en a pas encore fait uſage, rétablira les ſuppreſſions, fortifiera l'eſtomac, le débarraſſera des corps étrangers & fera ceſſer le dévoiement. En effet le dévoiement n'eſt occaſionné que par le reflux de l'humeur laiteuſe ſur l'eſtomac ; elle s'y fixe, ſuſpend l'aiſance de la trituration & de la coction, vicie en totalité ou en partie les alimens qui ne peuvent ni ſe digérer ni faire un bon chyle, tant que ce lait corrompu ſéjournera & ſera mêlé avec les ſucs néceſſaires à la digeſtion. De-là on comprend aiſément que tous les aſtringens, purgatifs & autres ne guériront pas ces dévoiemens. Il faut avant toute choſe en détruire la cauſe, c'eſt-à-dire, rétablir les évacuations, ſoit par les voies naturelles, ſoit par la tranſpiration ou les urines. Ceci eſt pour les dévoiemens qui arrivent les premiers jours de la couche.

Les dévoiemens qui prennent le cinquième ou ſixième jour de la couche, n'étant occaſionnés que par des indigeſtions, ne peuvent devenir dangereux. L'élixir ſuffira en obſervant une diette raiſonnable, il rendra le ton à l'eſtomac, la digeſtion ſera meilleure & le dévoiement ceſſera inſenſiblement.

Dans l'un & l'autre de ces dévoiemens, il arrive ſouvent que l'humeur laiteuſe qui, ſéparée par l'élixir, & conduite au dehors par la voie des excrémens, eſt ſi vitiée, qu'elle eſt rendue comme corroſive & procure des coliques dans le canal inſteſtinal & dans les parties naturelles, & ſouvent irrite le ſphincter de l'anus, de ſorte que la malade y reſſent des épreintes plus ou moins conſidérables; alors pour adoucir l'acrimonie de l'humeur & calmer les parties douloureuſes, l'on donnera à la malade des lavemens faits avec du lait, dans lequel on fera fondre un morceau de ſucre de la groſſeur d'une noix & autant de graiſſe de mouton, & l'on appliquera ſur le ventre des cataplaſmes de ſon cuit dans l'urine.

L'une & l'autre eſpèce de dévoiement, ſemblent indiquer le beſoin d'un purgatif, mais outre qu'un purgatif deviendroit inutile, puiſque le lait eſt la cauſe de cette maladie & qu'il faut un remède propre pour l'évacuer, il pourroit devenir dangereux, ſur-tout ſi on uſoit de certains ſels qui ne manqueroient pas de produire une inflammation de bas-ventre, ainſi qu'il eſt obſervé ci-

dessus *article* 3. Je m'abstiens d'employer les purgatifs, même les plus doux, avant le douzième jour de la couche, & cela d'après une longue expérience qui m'a fait connoître qu'il arrive des accidens sans fin de purgatifs trop tôt administrés; ils troublent le travail de la nature, aggravent les suppressions & transmettent dans le sang l'humeur supprimée : il est donc plus avantageux pour la malade d'attendre pour user de purgatifs, que la plus grande partie du lait soit évacuée, ce qui contribuera beaucoup à la cessation du dévoiement; comme aussi pour seconder l'élixir, il faut que la malade se couvre un peu plus qu'à l'ordinaire suivant la saison, afin de mettre à profit la transpiration qu'il détermine, on peut l'aider en prenant des boissons un peu chaudes, comme du thé ou autres tisanes; car dans les dévoiemens de toutes espèces, la transpiration est toujours supprimée; il faut donc chercher à la rétablir pour en obtenir la guérison.

ART. II

De l'arrière-faix.

LE propre de notre élixir est de rendre le ton aux fibres de la matrice ainsi qu'à toutes les autres parties du corps, & par conséquent d'en expulser les corps étrangers; en augmentant la contraction des fibres de la matrice, il poussera au dehors les parties

de l'arrière-faix, ſi malheureuſement il en eſt reſtée quelque portion ; alors il faut doubler par jour les doſes de l'élixir juſqu'à ce que les accidens ſoient ceſſés. Tous les accoucheurs ſavent qu'il y a des cas qui ne permettent pas l'extraction totale de l'arrière-faix, ſoit parce que la matrice s'eſt déjà contractée, ſoit par un vice du placenta trop intimement adhérent, ſoit enfin par la déſunion de ſes parties cauſée par la putréfaction ; les plus habiles avoueront que malgré les ſoins les plus vigilans, ils ſe ſont trouvés dans cette fâcheuſe perplexité : c'eſt un fait auſſi notoire qu'indubitable, qu'une très-petite portion reſtée peut expoſer une femme à de grands dangers, & même lui cauſer la mort avec une telle promptitude qu'on ne ſait à quoi l'attribuer, il arrive auſſi que la préſence d'une de ces parties peut devenir l'occaſion d'une perte plus ou moins conſidérable, parce qu'elle empêche par ſon adhérence les vaiſſeaux excrétoires de la matrice de ſe contracter parfaitement, ce qui donne de juſtes craintes.

Si la perte eſt conſidérable, il faut, juſqu'à ce que l'élixir ait ſuivi ſa route dans la maſſe du ſang, & qu'il ſoit parvenu juſqu'à la matrice pour en détacher les corps étrangers, & les jeter au dehors par les nouvelles & plus vigoureuſes contractions qu'il lui communiquera, mettre ſur le ventre de la malade une compreſſe de vinaigre ; mais ſi la perte n'eſt pas aſſez forte pour faire

craindre ou des foiblesses ou le refroidissement des membres, l'on peut pour lors être tranquille, l'élixir seul fera l'opération.

Ce fait posé, semble exiger qu'on prouve comment l'élixir peut agir sur la matrice. Nous croyons, comme il est dit plus haut, que l'élixir communique, par une vertu qui lui est propre, à toute l'habitude du corps & notamment à la matrice, les plus fortes contractions qui, formant un mouvement en tous sens & souvent réitéré, font détacher la portion ou la totalité de l'arrière-faix qui étoit adhérente à la matrice & la pousse au dehors; ce corps étranger étant expulsé, ses vaisseaux excrétoires auront la liberté de se contracter, & la perte, quelque considérable qu'elle soit, diminuera insensiblement par la vertu de l'élixir; au reste de quelque manière que cette guérison s'opère, elle n'en n'est pas moins réelle : il y a tant de faits dans la nature dont la médecine ne peut pas donner l'explication, qu'il faut nécessairement dans bien des cas, plutôt s'en rapporter à la vérité des faits, que d'en chercher l'explication & le méchanisme; il faut donc s'en tenir à l'expérience confirmée par des faits & des attestations incontestables, & mettre sa confiance au remède que nous proposons, puisque la médecine-pratique n'en fourni aucun autre aussi certain & aussi spécifique dans les cas dangereux que nous venons d'exposer.

ART. 12.

Des pertes, soit après les couches, soit dans tout autre temps.

LES pertes forment la maladie la plus cruelle qui puisse arriver aux femmes, puisqu'elles peuvent leur occasionner la mort & en très-peu de temps ; elles arrivent ordinairement par la lésion des vaisseaux qui communiquent à la matrice ; cette lésion sera tantôt la cause d'une perte, tantôt d'une suppression, selon que les vaisseaux sont dans un état de relâchement, de crispation ou d'obstruction ; s'ils sont relâchés & distendus ou qu'ils aient perdu de leur ton, comme il arrive presque toujours à la suite d'une couche, ils laisseront passer toute la quantité de sang qui se présentera à leur orifice : il faut donc un topique promptement administré, capable de fortifier ces vaisseaux & de leur rendre l'élasticité propre à resserrer & rétrecir pour s'opposer à un écoulement qui ne finiroit que par la mort de la malade ; si les vaisseaux excrétoires sont irrités, si le sphincter de ces vaisseaux est rétreci ou obstrué, soit par une humeur âcre contenue dans la masse du sang, soit après un accouchement laborieux, soit enfin par le froid, par une frayeur ou autre accident extérieur, on ne pourra alors rétablir le ton de ces vaisseaux qu'en diminuant les causes : *c'est ce qu'on verra expliqué à l'article* 22.

On voit clairement que ces deux maladies, les pertes & les suppressions si contraires en apparence, se guérissent par le même remède, si ce remède rend le ton & l'élasticité aux parties solides, s'il purifie la masse du sang de la partie acrimoniale qui se trouve confondue avec elle, si ce remède sur-tout ne fait son effet que par la transpiration & les urines qui sont les seules voies par lesquelles le sang peut se purifier de ses impuretés : or notre élixir est le seul remède connu qui puisse remplir toutes ces vues & opérer tous ces effets; il guérira donc l'une & l'autre de ces maladies, & nous pouvons hardiment avancer qu'avec une bouteille, nous avons guéri une mère d'une perte & sa fille d'une suppression : ces guérisons qui paroissent si contradictoires sont arrivées plusieurs fois, ainsi qu'on peut le voir par les certificats ci-joints, qui ne sont ni fabriquées à plaisir, ni apocryphes.

Les pertes sont aussi occassionnées par la mauvaise qualité du sang; lorsque, contenant une trop grande quantité de lymphe, il est rendu trop fluide, il communique un relâchement à tous les vaisseaux, notamment à ceux de la matrice qui restent sans ressort & sans ton, de sorte que l'on les croiroit paralysés; ce sang extrêmement fluide ne trouvant aucun obstacle de la part des vaisseaux, doit nécessairement former une perte plus ou moins considérable, cette perte continuera jusqu'à ce qu'on ait employé

un remède qui produise, par la transpiration & les urines, l'évacuation de cette lymphe surabondante, & qui rende de plus le ressort & le ton à tous les vaisseaux, & spécialement à ceux de la matrice : l'élixir remplit ces vues & rétablira indubitablement la malade.

Cependant comme cet acccident est occasionné en partie par la mauvaise qualité du sang plus ou moins dissous, il convient d'aider l'élixir qui ne peut dans ce cas que diminuer la lymphe; il faut procurer au sang un épaississement convenable, en mettant toujours dans le bouillon de la malade la moitié d'un pied de bœuf : on continuera ce traitement non-seulement tout le temps que dureront les pertes, mais encore quelque temps après; au lieu de sel, on mettra dans ces bouillons un gros de gomme arabique : on a coutume d'employer l'eau & la crême de ris dans ces sortes de cas, & l'on ne parvient pas à changer la nature du sang, parce qu'il ne suffit pas de l'épaissir, il faut encore le purifier en obtenant de douces transpirations ; cet usage du ris rafraîchit trop & empêche l'effet de l'élixir ; il faut donc s'en abstenir & se borner aux bouillons indiqués qui communiqueront une espèce de colle à toute la masse du sang capable de lui rendre le corps qu'il avoit perdu, ce qui guérira insensiblement les pertes conjointement avec l'élixir qui, comme l'on voit ci-dessus, fait tout son effet

purifiant le ſang par la tranſpiration & r les urines, & en rendant le ton aux lides.

Il n'en ſera pas de même des pertes caſionnées par la rupture des vaiſſeaux ngés par une humeur acrimoniale ou par s ulcères : on diſtinguera ces eſpèces de rtes par l'inſpection des linges où l'on rra des taches de pus, d'ailleurs ces ſortes pertes ſont preſque toujours accompagnées douleurs poignantes, & plus ou moins rtes, occaſionnées par l'écoulement perpé- el qui ſe fait ſur les excoriations de ces iſſeaux; tout ce qu'on peut alors eſpérer l'élixir, ſe borne à un ſimple ſoulage- ent qui diminuera inſenſiblement l'âcreté u ſang par la tranſpiration & les urines, ais la perte ſera toujours à-peu-près la ême quoique moins douloureuſe; l'élixir 'ayant pas la faculté de procurer une ré- énération ni la cure de ces ulcères auxquels n'eſt pas poſſible de faire parvenir des emèdes.

J'ai déjà dit qu'il ne falloit pas laiſſer eaucoup de temps ſans porter remède à es accidens : l'expérience prouve que ſi on aiſſe longtemps ces vaiſſeaux ſans reſſort, ls deviennent comme paralyſés, & la cure n devient impoſſible ou très-difficile : l'ailleurs la malade devient quelquefois i foible & tellement privée de chaleur aturelle, qu'il eſt preſqu'impoſſible de la appeler à la vie : en ce cas, outre l'uſage

de l'élixir & les bouillons de pied de bœuf il faut se servir de cataplasmes de son imbibé de vinaigre seulement, sans être cui & posé à froid sur le ventre.

Il arrive quelquefois que les femmes ont de la répugnance à user des bouillons de pied de bœuf, quoiqu'ils ne soient pas mauvais pour y suppléer, on leur fera une forte gelée de corne de cerf dont elles prendront plusieurs cuillerées dans la journée, ce qui cependant est d'une vertu moins efficace que le bouillon indiqué.

ART. 13.

Des suppressions sanguines & laiteuses.

LES suppressions après les couches sont sanguineuses ou laiteuses; l'évacuation sanguine qui paroît après l'accouchement est ce qu'on appelle lochies; dans les premiers momens elles sont plus ou moins fortes, par la raison que l'on a exposée *à l'article 12, au sujet des pertes*; si d'abord cette évacuation est considérable, il n'y aura rien de surprenant; si on s'apperçoit d'une suspension de lochies, il faut avoir patience un jour ou deux; cette évacuation se rétablira indubitablement : cette suspension n'est causée que par la trop grande évacuation qui s'est d'abord faite, sur-tout si l'on a fait prendre à l'accouchée une dose d'élixir quatre ou cinq heures après l'accouchement; mais si on ne l'a pas fait & que l'évacua-

ion n'ait pas d'abord été conſidérable, lors ce ne ſera plus une ſuſpenſion, mais ıne ſuppreſſion ; on y remédiera en prenant 'élixir à deux ou trois doſes.

Si, faute d'avoir employé l'élixir, il urvient une ſuppreſſion laiteuſe, on pourra acilement rétablir cette évacuation ainſi ue nous l'avons dit plus haut, pourvu ue cet état ne ſoit pas occaſionné par des rritations, & que la ſuppreſſion ne ſoit pas rop ancienne; ſi cela étoit, il faudroit plus le temps & prendre plus de précautions; ar ſi les irritations des vaiſſeaux de la natrice donnoient lieu à cette ſuppreſſion, e que l'on connoîtroit par une tenſion & les diſpoſitions inflammatoires cauſées par 'accouchement ou autre cauſe intérieure, lors, outre qu'il faudroit tripler les doſes l'élixir, on doit encore employer les ataplaſmes de ſon cuit dans l'urine ou des ompreſſes imbibées d'urine, toujours chaulement, avec des lavemens de ſon préférables ı tous les mucilagineux : ces lavemens loivent être répétés ſouvent, pour que 'inflammation ne ſe communique pas dans out le bas-ventre; tant que l'inflammation & la tenſion exiſteront, il ne faut pas s'attendre à revoir ſenſiblement le rétabliſſement des évacuations, ſoit à cauſe de l'inflammation, ſoit à cauſe du temps qu'on aura laiſſé écouler ſans faire uſage du remède ; l'inflammation ſe ralentira doucement, les évacuations paſſeront par

les voies naturelles ou plutôt par les urines & la tranſpiration, & les accidens ceſſeront.

Mais ſi l'inflammation eſt à un période imminent, ni mon remède, ni ceux que la Pharmacie indique ne produiront pas aſſez d'effet pour que cette maladie ne ſoit accompagnée des plus triſtes accidens : c'eſt pourquoi il eſt plus ſûr & plus aiſé de prévenir ces accidens que de les guérir. En général dans les cas d'inflammation très-dangereuſe, on triplera la doſe d'élixir, & on le prendra par préférence dans du lait d'amande ou du ſirop d'orgeat ; parce qu'alors il exiſte dans le ſang une chaleur contre nature, dont toute la capacité du bas-ventre eſt le foyer, à cauſe de la fiévre qui pour-lors eſt continue & ſouvent avec redoublement. La boiſſon ordinaire ſera donc compoſée ou de lait d'amande ou d'orgeat, ou de limonnade faite avec du citron ou des oranges : on doit ſentir qu'il ne faut pas, dans ces cas, employer beaucoup de ſucre : quand aux cataplaſmes, ceux indiqués plus haut ſont préférables à tous les autres mucilagineux, qui, comme je l'ai dit *article* 3, ſont très-préjudiciables ; les perſonnes qui ne voudront pas ſe ſervir d'urine dans les cataplaſmes, ſubſtitueront l'eau de goulard dans laquelle on fera cuire du ſon, ce qui ne fait cependant pas un effet auſſi prompt que l'urine.

ART. 14.

De la stérilité causée par suppression.

C'EST un phénomène peu commun, u'une femme, quoique bien constituée & 'une bonne santé, devienne enceinte sans voir été réglée; comme aussi il est peu rdinaire qu'elle le devienne, lorsqu'elle ne est pas suffisamment, ou dans le temps ıdiqué par la nature. Outre que ces différens :ats sont un obstacle à la conception, ils ›nt encore un signe d'une santé valétudiaire. Soit donc qu'une femme n'ait pas ıcore été réglée, soit qu'elle le soit mal, faut travailler à établir ses évacuations telles ı'elles doivent être : cela sera facile, si l'on ›nsidère les causes du désordre de la nature. es suppressions peuvent avoir deux causes, ı l'épaississement du sang, ou l'épuisement ccasionné par quelque maladie ou par des ignées trop fréquentes. Les femmes dont s suppressions sont occasionnées par un sang op épais, se conduiront comme il est dit à *ırticle* 22 pour celles qui sont dans ce cas.

Celles, au contraire, qui éprouvent des ppressions occasionnées par épuisement ou ır trop de saignées, il faut attendre de la ıture qu'elle ait réparé l'épuisement en preınt de bons alimens, puis se conduire comme est dit *article* 12 pour celles dont la masse ı sang est trop fluide. Il est bon d'observer ıe la trop grande abondance des saignées

eſt une cauſe de ſtérilité, en ce qu'elle déſempliſſent les vaiſſeaux & diminuent l prépondérance du ſang abſolument néceſſair pour la conception du fœtus; & pour l rétabliſſement des évacuations, outre les trai temens ci-deſſus indiqués, les femmes qu voudront recouvrer leur ſanté & ſe mettr en état de devenir Mère, doivent ſe baigne ſouvent pour ramolir & relâcher les fibre des parties qui doivent concourir à la géné ration qui, dans ces cas de ſuppreſſion, ſon pour l'ordinaire trop roides & trop tendues & pour rafraîchir la maſſe du ſang qui ne circule pas aſſez aiſément. Pendant ce trai tement, on prendra l'élixir a une, deux ou même trois doſes, à commencer deux jours avant, pendant, & deux jours après le temps périodique, en ſe conformant à ce qui eſt dit *article 22.*

ART. 15.

De la ſtérilité occaſionnée par de trop grandes évacuations.

Nous avons dit qu'il falloit un juſte équilibre dans les évacuations, non-ſeulement pour qu'une femme jouiſſe d'une bonne ſanté, mais encore pour qu'elle puiſſe devenir mère: ainſi les femmes qui ſont ſujettes à des pertes ou qui ont des règles trop abondantes, ne jouiront pas d'une bonne ſanté, ſeront ſtériles ou ſujettes à faire perpétuellement de fauſſes-couches. La plupart ne s'apperçoivent pas de

ce dernier accident, parce que leurs évacuations se rapprochant plus ou moins, entraînent avec elles ce que la nature avoit déjà formé. L'élixir pris avec les précautions convenables, rétablit l'équilibre au période & à la quantité requise, rend la santé & la vertu génératrice : ceci concerne les femmes qui ont des pertes & celles dont les règles sont trop fréquentes & trop abondantes ; voyez l'*article 12*.

Celles qui sont sujettes à des évacuations de fleurs blanches assez copieuses pour refroidir & relâcher la matrice, ne jouiront pas non plus, ni d'une bonne santé, ni de la faculté de concevoir, parce que cet écoulement perpétuel affoiblit toute l'habitude du corps; outre cela la matrice par où cette humeur passe continuellement, étant trop abreuvée, n'a plus de ressort, ne peut ni concevoir ni retenir le fœtus qui auroit commencé à se former. Celles qui desireront jouir d'une meilleure santé & avoir des enfans, se conduiront comme il est dit *article 18*. Elles parviendront avec du temps à diminuer les fleurs blanches, à les épaissir, à fortifier les fibres de la matrice, à les réchauffer, à leur rendre le ton. On n'assure pas positivement que toutes les femmes qui suivront ce régime, auront certainement des enfans, parce qu'il peut y avoir d'autres causes de stérilité ; mais on certifie que la possibilité existe, & qu'elle est vérifiée par l'expérience, y ayant rarement d'autre cause chez une femme bien constituée.

ART. 16.

Contre les tranchées que les Perſonnes du Sexe éprouvent avant, pendant & après leur temps périodique.

LES tranchées dont il eſt queſtion, ſont cauſées par une grande âcreté dans le ſang: lorſqu'il ſe préſente aux orifices des vaiſſeaux excrétoires de la matrice, il en irrite, par ſon acrimonie, les fibres, cauſe des tiraillemens & des éreſtions, de ſorte que les douleurs ſont plus ou moins vives, ſuivant le degré d'âcreté où ſe trouve la maſſe du ſang. Il eſt donc à propos d'aller à la cauſe. Ce ne ſera, comme je l'ai déjà dit, qu'en faiſant paſſer par la tranſpiration cette humeur qui vicie la maſſe du ſang. Par le ſecours de l'élixir on le purifiera, & on l'adoucira, & par conſéquent l'on rendra plus de ſoupleſſe aux vaiſſeaux excrétoires dont le ton eſt, pour-ainſi-dire, perdu par la roideur que cauſe l'irritation. On ne doit pas être ſurpris ſi on n'éprouve pas une guériſon radicale dans le premier uſage de l'élixir; car ſouvent la guériſon complette ne s'opère que lorſque la ſeconde ou même la troiſième révolution doit revenir. Pour donc enlever totalement l'humeur viciée, on prendra l'élixir à deux doſes par jour, & deux jours avant l'apparition des règles, une le ſoir, l'autre le matin étant au lit, pour profiter des douces tranſpirations que l'élixir procure: il faut auſſi appliquer

ur la matrice le cataplaſme de ſon cuit dans
'urine ; il ouvrira les pores de la peau, &
oncourera à débarraſſer plus promptement,
par la partie même, l'humeur qui cauſe
'irritation. L'élixir dans ce cas doit ſe prendre
ans une demi-taſſe de café à l'eau. On
ecommencera ce traitement à l'époque ſui-
ante pendant cinq ou ſix jours. J'ai vu des
erſonnes qui ont été obligées de réitérer ce
raitement pendant trois ou quatre mois,
oujours au même temps & avec les mêmes
récautions, & qui ont été parfaitement
uéries. Il peut auſſi arriver qu'avec ces pré-
autions, une femme ſoit très-ſoulagée dès
e premier jour, & cela ſe fera d'autant plus
acilement qu'il y aura moins d'humeur acri-
ioniale dans la maſſe du ſang. Voyez *article 6*.

ART. 17.

ontre les ſuppreſſions momentanées qui arrivent aux perſonnes du Sexe.

LA peur, le froid, les paſſions de l'ame
ui occaſionnent des ſuppreſſions ſubites,
'occaſionneront pas les accidens ordinaires,
on adminiſtre le plutôt poſſible à la malade
ne doſe ou deux de l'élixir, & les choſes
 rétabliront certainement dans leur état
aturel. Si au contraire on a laiſſé écouler
eux ou trois jours entre l'uſage de l'élixir
 le moment de la ſuppreſſion, la nature ne
 prêtera plus à l'évacuation, le temps
reſcrit étant déjà écoulé ; mais la malade

ne sera pas moins soulagée, & les accidens occasionnés par ces sortes de suppressions s'évanouiront par l'usage de l'élixir, parce qu'il fait alors son effet par la transpiration. Il seroit donc à propos qu'au lieu de ces odeurs qui procurent des vapeurs & une infinité d'autres infirmités, les personnes du sexe portassent avec elles de l'élixir pour remédier aux accidens imprévus, comme chûte, terreur subite, &c.

Si dans ces sortes d'accidens on ne fait pas assez promptement usage de l'élixir, & que le temps limité par la nature soit tout-à-fait écoulé, l'on ne doit rien attendre qu'à l'époque suivante, & même il convient de la prévenir par l'usage de l'élixir & par les bains des jambes deux jours avant, pendant & après l'époque prochaine; sans cette attention, la malade pourroit se trouver dans la classe de celles qui ont des suppressions totales, & il seroit alors nécessaire qu'elle se mît au régime ordonné à l'*article* 22 qui traite des suppressions produites par l'épaississement du sang. Si on a pris l'élixir à propos, il fera évacuer par la transpiration ou par les urines la plus grande partie de l'humeur qui étoit disposée à s'évacuer, & qui auroit indubitablement refluée dans le sang, de sorte que la malade sera presqu'autant soulagée que si ces évacuations fussent totalement reparues: preuve de la nécessité de l'usage de l'élixir, puisque si on le prend à temps, il dissipe; si on le prend tard, il diminue infiniment tous les accidens.

ART. 18.

Contre les fleurs blanches.

IL faut, ainſi que dans les pertes, *article* [cropped], travailler à détruire la cauſe de cette [m]aladie : elle provient d'une ſurabondance [d]ans la lymphe qui appauvrit le ſang, & qui [c]auſe de mauvaiſes digeſtions & imparfaites; [il] faut donc détruire cette trop grande quan-[ti]té de lymphe par de douces tranſpirations [&] fortifier l'eſtomac. On rendra les digeſtions [m]eilleures & parfaites, on diminuera l'éva-[c]uation, ſans la ſupprimer bruſquement, ce [q]ui ſeroit dangereux, par le moyen de l'élixir [q]ue l'on prendra quinze jours chaque mois ; [ſa]voir, huit jours de ſuite à deux doſes par [jo]ur, une le matin étant au lit, l'autre le [ſo]ir, ſuſpendre les priſes pendant huit jours, [&] enſuite le reprendre autant de temps & [au]x mêmes heures. Les jours où l'on s'abſ-[ti]endra d'élixir, on fera uſage des bouillons [o]rdonnés *article 12* pour les pertes : outre ces [b]ouillons l'on prendra, ces mêmes jours, [d]ans la première cuillerée de ſoupe, huit [g]rains de rhubarbe avant dîner : ſi la malade [e]ſt altérée, elle fera uſage de quelques [v]erres de tiſane faite avec des feuilles d'ar-[g]entine, continuer ce régime pendant deux [o]u trois mois; plus la maladie ſera nouvelle, [p]lus la cure en ſera facile; plus elle ſera [i]nvétérée, plus il faudra continuer long-[t]emps le traitement indiqué ci-deſſus.

Ce qu'il y a ſur-tout à craindre dans les fleurs blanches, eſt que le reflus de l'humeur ne ſe faſſe dans le ſang : on fait uſage dans ces cas de remèdes aſtringens qui, loin de procurer une meilleure ſituation, portent pour l'ordinaire l'humeur & la fixent ſur quelque partie noble. Notre élixir au contraire fait évacuer cette humeur en purifiant la maſſe du ſang, ſa vertu principale étant de pouſſer au dehors les parties hétérogènes, de faire paſſer par la tranſpiration la trop grande quantité de lymphe, qui noye les alimens dans l'eſtomac, l'affoiblit, & occaſionne des digeſtions imparfaites & mauvaiſes : il ne faut pas s'imaginer que dans cette maladie, ſi, on a négligé longtemps d'y apporter du remède, on puiſſe ſe procurer une guériſon prompte & ſubite par les moyens que nous propoſons & que nous croyons les meilleurs : ſi cette maladie étoit parvenue au point de vicier quelque partie noble, elle ſeroit incurable : encore une fois, plus cette maladie ſera nouvelle, plus la cure ſera prompte & facile ; plus elle ſera invétérée, plus la guériſon ſera longue & peut-être même impoſſible.

ART. 19.

Des fauſſes-couches.

LES chûtes, les terreurs & autres accidens ſemblables, occaſionnent des fauſſes-couches; elles peuvent être produites par la mauvaiſe

qualité du sang, comme lorsqu'il est trop épais ou trop liquide.

Lorsque le sang est trop épais, il faut saigner la malade du bras tous les mois, & à la quantité d'une petite palette. J'ai traité plusieurs femmes sujettes aux fausses-couches, lesquelles ont obtenues des couches heureuses, en faisant usage de l'élixir avant leur grossesse, & se faisant tirer tous les mois une petite palette de sang, ce qui à la fin de la grossesse ne fait tout au plus que l'effet de deux saignées.

Lorsque les fausses-couches sont produites par un sang trop fluide, il faudra se conformer à ce qui est indiqué *article 12* : cet état de fausse-couche étant contre nature, devient souvent plus critique qu'une couche ordinaire, soit par le peu de précaution que l'on prend par rapport au lait, soit parce que les fausses-couches étant une opération non naturelle, il se fait sur la femme une révolution qui change l'ordre de la nature : le lait n'ayant aucune facilité de s'évacuer au dehors, rétrograde dans le sang & le vicie : l'élixir, dans ces fausses-couches doit donc être mis en usage, & il est pour le moins aussi nécessaire que dans les couches ordinaires ; il faut surtout beaucoup de ménagemens, garder le lit, tant pour prévenir les accidens que pour ne pas s'exposer à faire plusieurs autres fausses-couches. Combien de jeunes femmes qui, pour n'avoir pas évacué leur lait, parce quelles ne s'imaginoient pas qu'il y en dût avoir, & faute de ménagemens, se sont trouvées

dans l'impoſſibilité d'amener à terme aucun enfant? Il eſt donc bien important pour une mère de famille, de prendre les précautions néceſſaires pour éviter ces funeſtes accidens : elle fera uſage de l'élixir comme dans une couche ordinaire, & ſe conduira comme il eſt indiqué à l'*article* 2 : ſi, faute d'avoir pris ces précautions, une femme fait une ou pluſieurs fauſſes-couches, elle ſuivra de point en point ce qui eſt preſcrit plus haut.

Il peut auſſi arriver qu'une femme fort échauffée & d'un très-fort tempérament, ſoit ſujette à faire des fauſſes-couches, elle pourra facilement les éviter en ſe rafraîchiſſant, ſoit par des tiſanes, ſoit par des lavemens, en ſe conformant toutefois au traitement indiqué par l'*article* 22; ce qui doit être obſervé, s'il eſt poſſible avant la groſſeſſe.

ART. 20.

Du changement de tempérament.

IL convient de prévenir cet état fâcheux par l'uſage de l'élixir : les perſonnes qui prendront ce parti, jouiront infailliblement de la ſanté la plus parfaite : on ſait qu'à un certain âge, les évacuations doivent ceſſer, & que la nature y ſuccombera, ſi elle ne peut ſoutenir cette révolution, ou que l'on peut reſter valétudinaire le reſte de ſes jours, parce que la nature n'ayant plus la même vigueur, l'humeur rétrogradera dans le ſang & cauſera une infinité d'accidens; pour les

révenir, il faut que les femmes qui ſont l'âge d'environ quarante-cinq ans, s'atten-ent tous les jours à ce changement; elles y prépareront par des bains domeſtiques : des lavemens fréquens, faute de bains ntiers, elles y ſuppléeront par celui des mbes : elles doivent ſe purger pluſieurs is, & prendre tous les mois, pendant cinq u ſix jours, l'élixir deux fois par jour, ir & matin, aux époques où elles doivent tre réglées, ſi cela eſt déjà paſſé, ou dans temps qu'elles le ſont, ſi les règles exiſtent ncore : les pores de la peau déjà dilatés par s bains, laiſſeront plus aiſément tranſpirer humeur que l'élixir pouſſera au dehors, : qui, ſans ce remède, reſteroit dans la naſſe du ſang, l'accompagneroit dans la irculation, & ne manqueroit pas de le orrompre ou de ſe fixer ſur quelques parties.

Si on n'a pas eu l'attention de prévenir temps critique, & que quelques accidens ommencent à ſe faire ſentir, il eſt certain u'ils viennent de cette cauſe; on aura recours u traitement ci-deſſus indiqué, il ſera égale-nent ſon effet par les douces tranſpirations, par es urines & même par les hémorroïdes, s'il n exiſte; enfin, l'élixir eſt plus néceſſaire dans es changemens de tempérament que dans es ſuppreſſions ordinaires, les femmes n'ayant as les mêmes reſſources du côté de la nature qui manque de reſſort; il leur faut donc néceſſairement de l'aide, ſans quoi la partie ex-crémentielle du ſang formeroit des ſtagnations,

des concrétions, ſources d'obſtructions & de ſquirrhes : ſi ces malheurs n'arrivent pas, il eſt toujours à craindre que la maſſe du ſang ne ſe vicie, & que les femmes ne reſtent valétudinaires & languiſſantes.

Les ſaignées que l'on fait dans ces circonſtances, ne peuvent être avantageuſes, quoiqu'elles paroiſſent procurer du ſoulagement ; car outre que ſouvent elles occaſionnent des hydropiſies, c'eſt qu'elles vuident les vaiſſeaux, & donnent plus de place à cette partie excrémentielle pour s'introduire & gâter la maſſe du ſang : d'ailleurs ces ſaignées ſont des eſpèces de règles factices, elles entretiennent une femme dans l'état naturel, juſqu'à ce que trop affoiblie, on eſt obligé de les ſuſpendre entièrement : c'eſt alors qu'une femme, ſoit à cauſe de ſon âge avancé, ſoit à cauſe de ſa foibleſſe, ne peut plus réſiſter à la révolution qui s'opère en elle & ſuccombe : notre remède fait un effet tout au contraire, puiſqu'il pouſſe au dehors les humeurs qui ſe trouvent dans le ſang ; cette vérité eſt appuyée par pluſieurs exemples. Qu'il eſt donc heureux pour l'humanité, que la Providence toujours bienfaiſante ait découvert un remède qui agit ſi puiſſamment ſur le ſang, & qui rejette ſi infailliblement les parties qui lui ſont nuiſibles ! La révolution du tempérament ſe fait avec ſuppreſſion parfaite ou imparfaite, ou avec perte ; celles qui éprouvent des ſuppreſſions, ſe conduiront comme il eſt dit ci-deſſus, celles

ıi ont des pertes, consulteront l'*article* 12; les ıes & les autres useront de tisane faite avec nq ou six carottes sauvages, & au défaut de sauvage, ils se serviront de la cultivée. Les ıangemens de tempéramens se déclarent ıelquefois par des dévoiemens plus ou moins ınsidérables, ou quelquefois les dévoiemens ı sont les suites, outre qu'ils affoiblissent, ; détruisent souvent la machine, au point ıe l'on ne peut plus y remédier, si l'on ffère trop à faire usage de ce remède, ais si on le met en usage avant que le mpérament soit usé, & que l'on se conrme à ce qui a été dit à l'*article 10*, on réblira l'estomac sur lequel l'humeur s'étoit ĸée: il faut pour rétablir cette partie noble, ıntinuer quelque temps, même après que dévoiement sera arrêté; c'est le moyen de tablir le tempérament & l'estomac.

ART. 21.

'es vapeurs & maladies des nerfs, que le tems critique & toutes espèces de suppressions occasionnent.

DE tous les accidens que le temps crique & toutes espèces de suppressions ccasionnent, l'affection des nerfs n'est pas : qu'il y a de moins pénible & de moins ıquiétant; toutes ces maladies sont absolument ı ressort de l'élixir, puisqu'elles sont causées ar le reflux de l'humeur excrémentielle, ıit dans les changemens de tempéramens,

ſoit lors de la ſuppreſſion des évacuatio
périodiques; ſi cette humeur dont la natu
ſe débarraſſoit d'elle-même, paſſe dans l
ſuc nerveux & s'y fixe, elle communiqu
un vice plus ou moins conſidérable: ſi c
vice a corrompu le ſang, s'il y a porté un
vapeur irritante, l'on doit s'attendre à d
accidens terribles, qui ſont ſouvent pris po
l'épilepſie ou la manie, & ne ſont que l'eff
de l'irritation des nerfs excitée par ce reflux
delà viennent les convulſions, & bientô
après la perte de la raiſon, tout cela occaſionn
par la compreſſion & la léſion du genr
nerveux.

Les femmes étant d'une conſtitution plu
délicate, doivent avoir les nerfs & les fibre
plus ſuſceptibles d'irritation : ainſi pour pe
qu'il ſoit paſſé de cette humeur dans l
ſang, & qu'elle ſe ſoit jointe au ſuc nerveux,
elle mettra bientôt en mouvement tous les
nerfs qui, une fois agités, ne ſe calmeront
que très-difficilement; delà naîtra une
infinité de maladies, ſelon les diverſes parties
de nerfs que cet humeur attaquera; on ne
parviendra pas à les tranquilliſer, qu'en leur
rendant la ſoupleſſe qu'ils ont perdu, par
les bains & les douches néceſſaires, conjoin-
tement avec l'élixir, à ramolir les nerfs &
à les diſtendre; dans ces cas urgens, on
ne ſauroit donner l'élixir à des doſes trop
rapprochées, il faut même le prendre pur,
ſi la malade eſt ſans connoiſſance; lui donner
pour ſa boiſſon du lait d'amande, des quatre

emences froides, avec quelques cuillerées 'eau de fleurs d'oranges ou de tilleul, & our toute nourriture du lait de vache ; l'on e doit rien craindre en donnant à la maade plusieurs doses d'élixir pur dans les aroxymes, c'est au contraire le seul moyen e la tirer de ses foiblesses, & de lui rendre la onnoissance: l'élixir pris avec les précautions i-dessus, ou même sans ces préparations, on n'a eu ni le temps ni la commodité, ppaisera les accidens quelconques qui pouroient naître de ce reflux d'humeurs, à la érité insensiblement, mais assez promptenent pour pouvoir pratiquer les bains, &c. onseillés plus haut: ces bains doivent être iédes.

Les règles trop fréquentes, trop durables, insi que les pertes, peuvent aussi donner ccasion aux mêmes accidens: les nerfs seront galement lèsés par la présence d'une semlable humeur, & parce que la perte se sera rrêtée plus ou moins, il n'en faut pas davanage pour faire le même ravage dans le genre erveux ; les fonctions seront suspendues, non totalement, au moins en partie, en orte que les femmes resteront comme mortes, ans connoissance, sans mouvement & sans espiration apparente : cet état est effrayant, a malade quelquefois n'a pas même la faculté 'avaler quelque liquide que ce soit. J'en ai u qui sont restées plusieurs jours & même es semaines entières dans cet état, & sûrenent, dans des siècles moins éclairés, plusieurs

ont été enterrées comme mortes, quoiqu
très-vivantes, & peut-être cet affreux sor
eſt-il encore réſervé de nos jours à quelque
femmes de la campagne : dans ces terrible
paroxymes, il n'eſt queſtion ni de baigner
ni de faire boire, il faut ſeulement faire
reſpirer du plus fort vinaigre, leur en frotter
les temples, ce qui ne manquera pas après
quelque temps de leur procurer quelque ſigne
de vie ; on ſaiſira cette occaſion de faire
avaler à la malade une très-forte doſe d'élixir ;
elle reviendra certainement en connoiſſance ;
alors on lui fera avaler du lait d'amande ou
de l'orgeat, toujours avec un peu d'eau de
fleurs d'oranges ou de tilleul : ſi la malade
retomboit dans ſon premier état, les rechûtes
peuvent être fréquentes, juſqu'à ce que la
cauſe ſoit enlevée, on recommencera à faire
ce qui eſt dit plus haut, car il ne faut pas
ſe contenter d'avoir mis la malade hors de
riſque, il faut encore travailler à prévenir
les rechûtes, ce à quoi l'on parviendra par
les bains, les boiſſons rafraîchiſſantes, les
diétes laiteuſes conjointement avec l'uſage
de l'élixir qu'il faut continuer juſqu'à ce
que les accidens ſoient entièrement ceſſés.

La léſion des nerfs, ſoit par criſpation
ou par atonie, ſera toujours produite par
un tranſport de la même humeur, en grande
ou en petite quantité ſur quelque partie du
corps : ſi ce tranſport eſt en petite quantité,
il ne formera pas de grands accidens, il en
réſultera ſeulement, tantôt des étourdiſſemens,
tantôt

antôt des maux de tête inſupportables, des nigraines, le clou hyſtérique, ou enfin des eſſentimens de froid ſur la tête qu'on ne eut réchauffer : cette humeur donne auſſi aiſſance à des criſpations dans la nuque du ou qui, par leurs tiraillemens, deviennent nſupportables. Tous ces accidens venant de a même cauſe, quoique moins menaçans que es précédens, ne doivent pas être traités avec oins de circonſpection, & ont beſoin des êmes remèdes. Les nerfs de la poitrine & e l'eſtomac ayant une relation plus intime vec la matrice, ſeront plus ſuſceptibles d'être ſés : cela ſe manifeſtera par une reſpiration ênée & difficile, ce qui arrive ſur-tout dans inſtant de la ſuppreſſion; delà les étouffe-ens, les ſuffocations qui donnent occaſion des foibleſſes plus ou moins durables, & uxquelles on ne remédiera ſouvent qu'avec élixir.

Si la léſion des nerfs retentit à l'eſtomac, en réſultera de mauvaiſes digeſtions qui pauvriront tout le corps : tantôt ce ſera un tomac débile & foible, auquel il faudra onner perpétuellement pour abſorber l'hu-eur dont il eſt ſurchargé, tantôt la préſence cette humeur irritera les nerfs de l'eſtomac les rétrecira, pour ainſi dire, au point u'il ne pourra rien recevoir pas même de quide, d'autres fois, enfin cette humeur caſionnera des criſpations qui ſeront accom-agnées de douleurs inſupportables.

Les ventuoſités que les femmes éprouvent,

ſont encore produites par la même cauſe : lorſque cet humeur a criſpé les nerfs des inteſtins, ces nerfs ſe contractant par l'irritation qui leur ſera communiquée, arrêteront les vents, de ſorte qu'ils ne trouveront aucune iſſue : delà naîtront des eſpèces de boules qui parcoureront les inteſtins, feront effort pour ſortir en cauſant des douleurs & irritations continuelles. Ces eſpèces de boules ſembleront remonter juſqu'au goſier, feront craindre de perdre la reſpiration & même la vie. Dans ces circonſtances, les lavemens ſeroient appliqués à propos, mais alors il eſt preſqu'impoſſible d'en faire uſage : la criſpation exiſtant ne permet pas de les recevoir, & ordinairement on attend avec beaucoup d'impatience que cette accident ceſſe & laiſſe un libre cours aux vents : mais au lieu d'attendre, ſi l'on employoit ſur-le-champ l'élixir, il anéantiroit inſenſiblement toutes ces criſpations en rendant la ſoupleſſe aux nerfs, & rétabliroit la malade. Cette maladie de vents eſt ſouvent cauſée par des glaires formées par une pituite âcre qui eſt coulée dans l'eſtomac, s'eſt condenſée & formée en glaires : les glaires attachées aux parois internes de l'eſtomac, ainſi qu'à celles des inteſtins, y reſtent collées par leur nature glutineuſe, & acquièrent un degré d'acrimonie qui bleſſe les nerfs, les met en contraction, & retient les vents qui produiſent tous les accidens ci-deſſus rapportés. L'élixir, avec le régime indiqué, calmera les nerfs en

étruisant les glaires, & guérira, si l'on en ontinue l'usage, toutes les maladies ci-dessus écrites : mais il ne faut pas prendre le hange; celles qui ne seront pas produites ar les causes ci-dessus déduites, ne se cal- eront pas par l'élixir, mais je puis assurer ue pris même à contretemps, il ne peut ire aucun mal, ni même échauffer en au- une façon, comme il est prouvé par l'*ar- cle 29.*

ART. 22.

ontre les suppressions anciennes, & pour les personnes qui n'auroient pas été réglées.

LES suppressions viennent ordinairement un sang trop épais ou de la lésion des isseaux de la matrice dont le sphincter est us ou moins obstrué : il faut commencer r lever ces obstacles qui ont souvent résistés x remèdes les plus énergiques de la Phar- acie, parce que ces remèdes mal indiqués ant des qualités contraires à l'effet qu'on endoit, ont souvent augmenté le mal, loin le guérir. On parviendra à liquéfier le ng par les bains des jambes, & encore plus icacement par les bains domestiques, par s tisanes rafraîchissantes faites avec de la urrache, buglose, chicorée sauvage, pin- rnelle, & un gros de sel de glaubert; on urra substituer à cette tisane du lait d'a- ande ou du petit lait, & ce tous les jours ndant un mois, ce qui sera suffisant pour

ſe préparer : il faudra de plus pour déſopiler le ſphincter des vaiſſeaux, prendre tous les jours dans la première cuillerée de ſoupe un gros de limaille de fer tamiſée, & quand on aura pratiqué ce régime pendant un mois, on ſe mettra à l'uſage de l'élixir que l'on prendra une fois par jour le ſoir, lorſque la malade ſera au lit, elle aura ſoin de ſe couvrir pour profiter des douces tranſpirations qu'il doit procurer. S'il arrive qu'une femme n'ait point encore été réglée, outre ce régime, elle fera tous les ſoirs uſage du bain des jambes avant de prendre ſon élixir : dans ce bain on fera bouillir du ſon avec une bonne poignée de ſel commun ; elle y reſtera au moins une demi-heure, bien enveloppée d'un drap ou d'une couverture, en s'expoſant le plus qu'il ſera poſſible à la vapeur de cette eau, afin qu'elle puiſſe pénétrer dans les parties intérieures & ramolir les vaiſſeaux obſtrués. Dans ces cas principalement il faut prendre l'élixir pur, il en fera plus d'effet, vaincra plus facilement les obſtructions, ce qui quelquefois eſt difficile ; c'eſt pourquoi il ne faut pas attendre l'entier rétabliſſement dès le premier mois ; quelquefois même les choſes ne ſont remiſes dans leur état naturel, que lorſqu'on a continué un ou deux mois de ſuite : dans ce cas, les bains domeſtiques peuvent n'être pas néceſſaires, le bain des jambes avec l'élixir & la limaille de fer priſe dans la ſoupe, peuvent ſuffire. Par ce régime dont il ne faut pas s'ennuyer, on parviendra

rendre la fluidité au ſang & l'élaſticité aux aiſſeaux.

ART. 23.

our les eſpèces d'hydropiſies & de bouffiſſures après les couches.

CES eſpèces d'hydropiſies ſont occaſionnées ır le reflux du lait dans la lymphe, ce qui ›it nuire à la ſanté : pour peu qu'on abanonne une accouchée dans cet état, la lymphe corrompra, ce qui donnera naiſſance à ıe infinité d'accidens qui feront craindre ›ur la vie. Il faut donc travailler prompteent à faire ceſſer ces accidens. On y parendra en faiſant prendre l'élixir à deux ſes par jour, ſi la malade n'en a point core fait d'uſage ; ſi elle en a pris, une doſe ffira, mais il faut la réitérer juſqu'à ce que accidens ſoient entièrement calmés, & voriſer la tranſpiration que l'élixir doit citer.

Il arrive auſſi aux femmes des bouffiſſures enflures des jambes & des cuiſſes, ſans être ſuite d'un accouchement ; elles peuvent e la ſuite d'un changement de tempérament. ıns ce cas elles ſuivront ce qui eſt preſcrit l'*article* 20. Celles qui ont eu des pertes nſidérables, ſont auſſi ſujettes à ces bouffures & enflures : elles ceſſeront d'ellesêmes ſi les malades ſe ſont conduites comme eſt conſeillé *article* 12 ; ſi au contraire elles ›nt rien fait, & que ces pertes continuent,

elles auront recours aux remèdes indiqué dans cet article. Les femmes groſſes ſon auſſi dans le cas d'être menacées de ces ſorte d'hydropiſies, mais il n'y a rien à craindre & cette incommodité ceſſera dès qu'elle ſeront accouchées.

Il ne faut pas confondre avec ces hydro-piſies, celles qui viennent à la ſuite d'u grand nombre de ſaignées auxquelles le femmes ſe prêtent volontiers, parce qu'i leur ſemble qu'elles en ſont ſoulagées : c n'eſt qu'un ſoulagement paſſager, & bientô elles retombent dans le même ou dans u plus dangereux état ; ces ſaignées ne tenden qu'à appauvrir le ſang, & les ſuites ordi-naires de cet abus des ſaignées eſt l'hydro-piſie. On doit donc ménager les ſaignée aux femmes valétudinaires, ainſi qu'à celle qui ſont groſſes, & qui ne ſont pas d'un tempérament fort & robuſte, auxquelle encore il ne faut que de très-petites ſaignées dans leurs groſſeſſes pour ſuppléer ſeulement à l'évacuation qu'elles devroient avoir. De trop fortes ſaignées font tort à l'enfant, & on expoſe la mère à devenir hydropique. Je ne propoſe l'élixir que pour les hydro-piſies ou bouffiſſures qui arrivent après les couches, ou à la ſuite d'un changement de tempérament, & non pour celles qui ſont occaſionnées par la diſſolution du ſang ou par des obſtructions : ce remède n'y procu-reroit aucune guériſon, quoiqu'il pût être pris ſans crainte d'aucun mal.

ART. 24.

Contre les amas qui se forment dans la matrice.

DANS les changemens de tempérament, ainsi que dans les suppressions, il peut se ormer dans la matrice des amas, des môles ou des polypes par un vice du sang, ou parce que l'orifice interne de la matrice sera rendu peu souple ou peu flexible par quelque lésion, andis que les vaisseaux de la matrice auront conservé leur ton, leur souplesse & assez l'élasticité pour laisser passer quelque portion lu sang qui, ne trouvant point d'issue facile pour s'évacuer, reste dans la matrice, s'y lurcit, soit par son long séjour, soit par la haleur naturelle de cette partie, & prend quelquefois la forme de squirrhe & de chancre. Delà viennent une infinité d'accidens auxquels ces corps étrangers donnent naissance. On conçoit par ce qui est dit ci-dessus, que élixir faisant son plus grand effet en rendant e ton aux parties solides qui l'ont perdu, établit, avec le temps, le ton & l'élasticité e la matrice, lui procure la facilité de se ilater, & par conséquent la faculté d'évacuer es corps étrangers, si cependant on n'a pas ttendu qu'ils aient acquis un volume considérable, car alors l'élixir ne pourroit les issoudre, mais seulement empêcher que ces orps étrangers n'acquissent plus de volume. Dans ce cas, outre l'usage de l'élixir, il faut mployer & réitérer souvent les bains domes-

tiques, & appliquer le plus fréquemment possible des cataplasmes de son de froment cuit dans l'urine ou dans l'eau de goulard : c'est le moyen le plus sûr d'empêcher l'accroissement des squirrhes ou autres corps étrangers dont on ne peut espérer la sortie de la matrice à cause de leur volume trop considérable.

ART. 25.

Contre les Éréspelles & autres maladies de la peau occasionnées par les changemens de tempérament, ou par le lait épanché.

LES changemens de tempérament, ainsi que la rétrogradation du lait, ne produisent pas seulement tous les accidens dont il est fait mention dans les *articles* 22 & 24, ils sont encore la cause prochaine de toutes les fluxions & érésipelles qui arrivent dans le temps critique, tantôt séparément, tantôt conjointement. Ces sortes d'érésipelles ou phlegmons doivent être traités par les purgatifs & les rafraîchissans pendant quinze jours ou trois semaines : Après ce régime, l'on prendra tous les soirs une dose d'élixir pendant huit ou dix jours tous les mois, jusqu'à cessation de la maladie qui ne manquera pas de se calmer. Si ce sont des humeurs dartreuses, il faudra également employer l'élixir, & faire usage d'une tisane composée d'environ une once de racine de patience, une demi-poignée de fumeterre.

Les dartres ainſi que les éréſipelles ceſſeront, ſi elles viennent des cauſes mentionnées ci-deſſus; mais ſi elles n'étoient pas procurées par ces accidens, la guériſon en ſeroit douteuſe. Il arrive ſouvent que ces éréſipelles ou fluxions ſont périodiques, reviennent tous les mois ou toutes les trois ſemaines; il faudroit les prévenir par le traitement indiqué quatre ou cinq jours avant l'accès, & ce autant de temps que dureront ces accidens, à la cure deſquels l'on parviendra certainement, ſur-tout ſi l'on obſerve de tenir la partie malade le plus chaudement poſſible, pendant l'uſage de l'élixir, par des ſerviettes chaudes ou autres moyens : j'en ai vu qui duroient depuis plus de vingt ans, & qui ont cédé à ce traitement.

ART. 26.

Pour les filles qui ne ſont pas nubiles.

LES jeunes filles non nubiles qui jouiſſent d'une bonne ſanté, ne doivent pas faire uſage par précaution de ce remède, ni de ſaignées; mais ſi au temps marqué la nature ſe déclare difficilement, elles doivent l'aider par quelque doſes; autrement leur ſanté s'affoibliroit, & le mois ſuivant elles éprouveroient une plus grande difficulté. Ainſi les jeunes filles d'un fort tempérament, d'âge compétent & déjà formé, qui éprouvent des difficultés, ſoit par l'épaiſſiſſement du ſang, ſoit par la criſpation des vaiſſeaux, doivent ſe con-

duire comme il eſt dit *article* 22, & ſur-tou s'abſtenir de la ſaignée qui ne feroit qu retarder l'opération de la nature : elles doi vent préférer le temps de la nouvelle lun qui eſt l'époque où la nature ſe déclare, pou prendre l'élixir. Celles qui ſeront attaquée de jauniſſes, de pâles couleurs ou de quelque autres maladies, comme convulſions, ſpaſme ou vapeurs, ne doivent point attendre qu la nature opère ſeule la guériſon ; elle eſt trop foible alors. Celles qui ſont attaquées de pâles couleurs ou jauniſſes, auront ſoin de ſe purger deux fois en quinze jours en commençant le régime qui ſuit ; ſavoir, de ſe purger la première fois avec un vomitif approprié à leur tempérament, & la ſeconde fois, au bout des quinze jours, avec un purgatif ordinaire : pendant cet intervalle, elles prendront une tiſane compoſée de cinq ou ſix racines d'éclaire, une médiocre racine de patience avec un gros de ſel de nitre, ces deux racines doivent être coupées en rouelles. Après ce temps, & ſur-tout pendant la nouvelle lune, elles feront uſage d'élixir tous les jours juſqu'à parfaite guériſon ; la doſe d'élixir doit être priſe, ſoit en ſe couchant après s'être mis les pieds dans l'eau de ſon, ou au moins étant au lit, afin de profiter de la tranſpiration qui doit conduire à une guériſon aſſurée. Celles qui n'ont pas la jauniſſe, mais qui ſont attaquées de convulſions, de ſpaſmes, de pertes de connoiſſance, ſe conduiront comme il eſt dit à l'*article* 21, en

aiſant uſage des bains domeſtiques & de eaucoup de lavemens, & de l'élixir plutôt eux doſes qu'une par jour, & toujours pur 'il eſt poſſible.

ART. 27.

Des vomiſſemens & des maux de cœurs au commencement de la groſſeſſe.

LES vomiſſemens ou envies de vomir iennent d'un tranſport des évacuations vers eſtomac; la léſion occaſionnée aux nerfs les rrite, les met en convulſion, & delà le omiſſement ou envie de vomir qui ne ſe ait jamais ſentir, ſans que les nerfs de l'eſomac ne ſoient irrités & mis en contraction. On arrêtera ces eſpèces de convulſions dans ne femme groſſe, en détournant ou en évauant l'humeur qui cauſe ces accidens, non ar des purgatifs qui ne manqueroient pas 'augmenter les irritations, mais par l'élixir ont l'effet principal ſera de pouſſer au dehors humeur irritante, ſoit par les urines, ſoit ar la tranſpiration : cependant il faut en loigner les doſes, & n'en prendre qu'une ule en deux jours, autant de temps que accident durera : ce n'eſt pas qu'il y ait à raindre que l'élixir produiſe de fauſſes-couhes, mais c'eſt qu'une doſe en deux jours oit être ſuffiſante. Si néanmoins il arrivoit ar extraordinaire que ces vomiſſemens ne eſſaſſent pas, ce ſeroit alors que le volume u ſang ſeroit trop conſidérable, il faudroit

avoir recours à la ſaignée ; une petite palette feroit ſuffiſante ; car dans ce cas comme dans toute la groſſeſſe, il faut éviter ſoigneuſement les ſaignées copieuſes, ainſi qu'il eſt preſcrit à l'*article* 23, où l'on verra l'abus & les inconvéniens des ſaignées trop abondantes.

Celles qui ont des maux de cœur ſans vomiſſemens, ne ſont pas moins tourmentées que les précédentes, car il leur ſemble qu'elles veulent vomir à chaque inſtant, & font des efforts inutiles : elles ne vomiſſent pas, parce que l'humeur refluée n'eſt pas en aſſez grande quantité pour occaſionner la contraction des fibres de l'eſtomac, par conſéquent point de fortes convulſions de ce viſcère.

Je conſeille plus haut la ſaignée, en ſuppoſant que les accidens ne ceſſent pas totalement, parce qu'il arrive quelquefois que, quoique l'humeur ſoit évacuée & les nerfs dégagés, ils ne laiſſent pas de reſter en convulſion. Quelque nouvelle que ſoit la groſſeſſe, une petite ſaignée ne peut être préjudiciable.

Si dans le vomiſſement on rend de la bile, comme cela arrive ſouvent, ce qui indiqueroit la néceſſité d'un purgatif, il faut s'en abſtenir de peur d'occaſionner une fauſſe-couche ; il faut plutôt faire uſage de la tiſane indiquée *article* 26, qui fera ſuffiſamment couler la bile, ſoit par les urines, ſoit par les voies ordinaires. Il ſe trouve néanmoins des cas

ù la purgation eſt indiſpenſable, mais il aut beaucoup de prudence pour l'appliquer.

ART. 28.

Des ſuppreſſions, rétentions & de l'incontinence d'urine.

LES ſuppreſſions, rétentions & incontinences d'urine ſont occaſionnées par la léſion u ſphincter de l'uretre : lorſque cette partie e ſera que médiocrement fatiguée, il ne e fera qu'une ſuppreſſion d'urine qui ne ſera as de longue durée, & ceſſera d'elle-même; nais ſi le ſphincter a été très-diſtendu par a longue préſence de la tête de l'enfant au aſſage, il ſera plus ou moins contus; les bres irritées ſe reſſerreront ſi exactement, ue quand on voudroit ſoulager la femme n introduiſant la ſonde, le Chirurgien troueroit aſſez de réſiſtance pour empêcher l'opération. Il eſt bon néanmoins de la tenter our apporter un plus prompt ſecours, mais faut auparavant employer des fumigations vec le lait chaud, dans lequel on aura fait ouillir du ſon de froment; Le tout ſe met ans un baſſin pour que la malade en reçoive a vapeur ſans ſortir de ſon lit, ce que l'on éitérera: Dans ces cas l'on rapprochera les oſes d'élixir que l'on donnera, ſoit avec ne décoction de coquilles de noiſettes d'Eſagne, (ce ſont ces groſſes avelines que l'on end chez les Épiciers,) ſoit avec des feuilles e mûrier blanc. L'élixir rendra infaillible-

ment, par la qualité qui lui eſt propre, le ton aux fibres, & le cours des urines ſe rétablira inſenſiblement.

l'accouchement laborieux peut occaſionner une eſpèce de paralyſie au ſphincter de l'uretre, parce qu'il aura été trop longtemps diſtendu & preſſé, il aura perdu ſon reſſort, & laiſſera échapper l'urine. Il eſt à craindre que cet accident ne continue, mais avec les précautions dont il va être queſtion, on parviendra à rendre le ton à cette partie, en faiſant également des fumigations, mais au lieu de lait on ſe ſervira de vin dans lequel on aura fait bouillir quelques aromatiques comme roſes de Provins, &c. On prendra l'élixir pur; ſi cependant on n'étoit pas parvenu, au bout d'une quinzaine, à rétablir le reſſort de cette partie, l'on mettroit douze ou quinze grains d'extrait de Saturne dans une pinte d'eau dont on fera boire à la malade quatre ou cinq verres par jour : on prendroit de cette eau pour baigner la partie paralyſée, & continuer cette boiſſon & les lotions juſqu'à guériſon.

ART. 29.

Des maux d'eſtomac qui ſurviennent aux perſonnes du ſexe.

LES maux d'eſtomac peuvent avoir trois cauſes, ou la ceſſation totale des évacuations périodiques, ou une ſimple diminution de ces évacuations, ou enfin parce qu'elles ſont

op abondantes & de trop longues durées : ;s différens états étant contre nature, nuisent ı juste équilibre absolument nécessaire à la ituration des alimens, vicient les sucs qui ›ncourent à la coction. La rétrogradation de partie excrémentielle du sang en gâte la asse totale, selon la plus grande ou la oindre quantité qui aura refluée dans la asse du sang.

Ces indispositions ayant beaucoup de rap-›rt avec toutes celles dont nous avons rlé ci-dessus, sont également du ressort l'élixir : en rétablissant les choses dans ›rdre naturel, la cause du mal doit cesser. ›s personnes qui sont dans un état de souffrance casionné par une suppression entière ou parfaite, se conformeront au régime in-qué à l'*article 13*; celles au contraire qui t le sang trop fluide, & dont les évacuations ıt trop abondantes, suivront ce qui est ıseillé à l'*article 12*, pour rétablir l'équi-re de la masse du sang.

On sent parfaitement que dans le cas d'une ıcuation trop forte & de trop longue rée, l'estomac affoibli ne fera aucune gestion ou la fera mal; delà des douleurs lentes & insupportables : l'abstinence & diéte pourroient avoir quelques heureux ets; mais ce parti a des inconvéniens, rce qu'il affoibliroit la malade : le vrai nède est de fortifier & de donner du ton l'estomac, c'est ce que l'élixir opère.

Dans le cas d'une suppression totale ou

partielle, la partie du sang qui étoit destiné par la nature à être évacuée, trouvant de obstacles, rétrograde dans le sang & le vicie ce sang impur fourni pour former le su gastrique si nécessaire pour la dissolution & le mélange des alimens, mettra en convul sion les nerfs qui concourent à la trituration delà des douleurs plus ou moins considérable dans l'estomac, à raison du plus ou moin d'humeur rétrogradée dans le sang. Dans ce cas fâcheux, l'élixir soulagera sans doute mais il ne faut pas s'attendre à une guérison prompte & subite, le traitement demande du temps, la guérison n'arrivera peut-être pas dans le premier ni le second mois, cela dépend du plus ou du moins d'obstruction qui ne peuvent souvent être détruites que dans le troisième mois; on prendra donc d'abord l'élixir pour le simple soulagement & on le continuera dans les temps périodiques pour obtenir une entière guérison.

ART. 30.

Des maux de poitrine & de la pulmonie à la suite des couches.

De toutes les maladies qui attaquent les parties nobles, il n'en est aucune ni si dangereuse ni si commune que la pulmonie; c'est ce que personne n'ignore. Celle qui survient aux femmes après leurs couches, n'est pas moins dangereuse que la pulmonie qui se communique des parens aux enfans,

& est

eſt plus fréquente. Pour éviter ce dange-
ux accident, les femmes, ſoit qu'elles
ient nourrices ou non, doivent ſe couvrir
igneuſement la poitrine avec une couple de
rviettes bien douces, & avoir recours à
élixir dont la vertu eſt de faire paſſer le
it avec une telle promptitude, qu'il n'a le
mps de ſe fixer nulle part. Il exiſte preſque
ujours une forte tranſpiration qui doit durer
ı certain temps, dès qu'une femme eſt
couchée: cette tranſpiration favoriſée par
es linges en double ſur la poitrine, & par
.ction de l'élixir, empêche l'humeur de ſe
percuter & de ſe fixer ſur le poumon.
et accident ſe manifeſte d'abord par une
tite toux, ou par un ſentiment de froid
ii fatigue cette partie & l'affoiblit; dès-
rs le lait s'engorge & ſe fixe dans les véſi-
les du poumon. Le ſecours alors doit être
ompt, & il en ſera plus efficace. Dès les
emiers ſymptomes, il faut avoir recours à
lixir qui ne manquera pas de faire ſon
fet ordinaire, en évacuant l'humeur par la
anſpiration & par les voies naturelles:
mme il y a peu d'intervalle entre le ſein
les poumons, la communication de l'hu-
eur laiteuſe eſt facile, la circulation portant
ément le ſang vicié dans cette partie. La
gligence à cet égard peut rendre les ſe-
urs inſuffiſans, & la maladie incurable,
r-tout ſi les poumons ſe trouvent notable-
ent léſés par les accidens d'une couche
térieure, par une foibleſſe de poitrine

naturelle, ou par une pulmonie de naiſſance. Dans tous ces cas cependant l'on doit eſſayer de l'élixir : tant qu'on ne peut aſſurer que le pus ſoit certainement formé, il peut arriver que l'élixir ſeroit ſuffiſant pour diſſoudre le lait qui ne ſeroit que grumelé & endurci. Il ſe trouve des cas où il eſt ſans effet, mais il n'en eſt aucun où il ſoit nuiſible.

Que l'on ceſſe donc de reprocher à mon élixir qu'il n'a d'autre vertu que d'échauffer la poitrine : je n'ai d'autre réponſe à faire aux plus déterminés Critiques, que de leur expoſer mes ſuccès. Je leur préſente les lettres & certificats qui prouvent l'efficacité de mon remède : ils ne ſont ni feins, ni mendiés, ni donnés par gens inconnus, mais ils ſont ſouſcrits par des perſonnes exiſtantes, faiſant profeſſion de la plus exacte probité, & incapables d'en impoſer. J'aurois pu publier un plus grand nombre d'atteſtations, mais je ne veux pas fatiguer le public; mon but principal eſt de lui être utile.

La bouteille d'élixir ſe vendra trois livres avec l'imprimé qui indique la manière de s'en ſervir dans les différens cas. La brochure coûtera une livre ſeize ſols. Nous continuerons de nous faire un devoir de le donner *gratis* aux pauvres femmes.

Les brochures ſe trouveront non-ſeulement chez l'Auteur à Vitri-le-François, mais auſſi dans tous les dépôts où il y aura de l'élixir.

S'il y a quelques Dames dans les villes où il n'y ait point d'élixir, qui veuillent ſe

harger d'un petit dépôt, nous nous ferons
n plaisir d'en faire l'envoi, & d'en procurer
ans chaque ville pour le bien de l'humanité;
on en exigera l'argent, que lorsqu'on en
edemandera de l'autre. Nous prions les Dames
ui voudront bien se charger de ces dépôts,
e nous faire parvenir le montant par la voie
e la poste. Il n'y aura que trois dépôts à
aris; savoir, chez Madame d'Hauteroche,
ermière générale, rue Bergère; chez Ma-
ame de Boutancourt, rue des Blancs-Man-
eaux, près celle du Chaume; & chez M.
e Bas, Professeur & Censeur royal en
hirurgie, rue de Veaugirard, du côté de
a rue des Fossés M. le Prince.

C'est encore pour prouver de plus en plus
efficacité de mon élixir, que je rapporte le
it suivant. M. Cabrillon, très-digne Prêtre,
uré à Offignemont près de Vitri-le-François,
ant depuis plusieurs années attaqué d'une
aladie de nerfs & de diverses vapeurs qui
e fatiguoient & l'empêchoient souvent de
emplir son ministère, ayant vu par une
xpérience réitérée sur plusieurs de ses Pa-
oissiennes attaquées de maladies qui avoient
apports à son état, persuadé d'ailleurs, par
ne triste expérience, qu'aucun remède ne
avoit soulagé, qu'au contraire ses accidens
ugmentoient, se détermina à essayer cet
lixir, & a été radicalement guéri de ses
rritations de nerfs & de ses vapeurs. Sans
oute que ce n'est pas toujours la suppression
e l'humeur périodique des femmes qui cau-

ſe les vapeurs, puiſqu'il y a des hommes qui y ſont ſujets ; c'eſt ſans doute une pituite recuite, ou ce que l'on nomme glaires, qui étant collée aux parties internes de l'eſtomac, & par ſon long ſéjour & la chaleur naturelle, y acquiert un vice quelconque, irrite les nerfs & les met en contraction comme il eſt rapporté à l'*article 21*. Il doit réſulter de ceci, qu'à quel tempérament & à quel âge il ſoit adminiſtré, il ne peut produire aucun mal. Nous voyons des enfans des deux ſexes qui en ont pris une bouteille entière, des femmes & des hommes malades qui en ont pris auſſi des bouteilles dans un ſeul jour, & qui tous n'en ont reſſenti aucun mauvais effet.





LETTRE PREMIERE.

C'EST avec la plus grande confiance, &
r les ſentimens d'humanité qui vous enga-
ent à répondre exactement, & donner vos
onſeils ſalutaires aux perſonnes qui réclament
otre ſecours, que je m'adreſſe directement
vous, pour vous prier d'indiquer les remè-
es, & preſcrire le régime que doit ſuivre
on épouſe dans la ſituation pénible &
ouloureuſe où elle ſe trouve depuis environ
eux ans.

Elle a commencé ſon temps critique par
ıelques pertes, enſuite elle a éprouvé une
ppreſſion totale, ce qui a augmenté les
onflemens de foie, que les Médecins ont
étendu être attaqué depuis fort longtemps
'a ſuite d'une peur qu'elle a eu à l'âge de
ngt ans.

Son état actuel eſt de ſentir alternativement
s douleurs, tantôt au foie, tantôt aux
ins, & dans les nerfs qu'elle a très-délicats,
quand les douleurs ſont appaiſées, elle a
s maux de tête inſuportables qui la retien-
nt au lit pendant vingt-quatre heures; le
mède dont elle uſe, c'eſt de ſe mettre les

pieds dans l'eau, & d'y reſter trois ou quatr
heures.

Elle a quelquefois des petites foibleſſe
occaſionnées par des maux de cœur & pa
des étouffemens : il faut vous obſerver qu'ayan
de temps à autre des douleurs aux genoux
dans les jointures & dans les articles, o
les attribue à une humeur de rhumatiſm
qui s'y porte ainſi qu'à la tête. Elle eſt d'ail
leurs d'une complexion très-délicate, & tou
ce qui eſt chaud, ne lui convient pas : cepen
dant la voiture, le mouvement & la diſſipa
tion lui font du bien. Elle a pris depuis deu
mois, de votre élixir, c'eſt-à-dire quatr
jours chaque mois, dont elle ſe trouve déj
fort bien, quoique, comme je l'ai marqu
plus haut, la moindre choſe qui tend à l'é
chauffer, lui augmente tous ſes accidens
c'eſt une preuve, comme vous le dites, qu'i
n'échauffe pas ; il n'en eſt pas de même d
la tiſane de carottes dont elle n'a pu continue
l'uſage dans les intervalles de l'élixir, parc
qu'elle l'échauffoit : elle ſe propoſe de prendr
des bains qui lui ont toujours bien fait au ca
que vous lui conſeilliez. Nous attendons votr
réponſe avec impatience ; car je vous regard
d'avance comme devant être ſon libérateur &
lui rendre la ſanté.

J'ai encore une grace à vous demander,
en implorant votre charité pour une femme
chargée de huit enfans, qui ſouffre des maux
incroyables par des coliques furieuſes au bas-
ventre avec des roulemens affreux qui vont

ſqu'à l'eſtomac, la piquent, & lui font
ndre tous les alimens. Le Chirurgien d'ici
traité avec des fondans, prétendant que
ſont des ſquirrhes & des obſtructions;
e eſt auſſi à-peu-près dans le temps cri-
ıue, âgé de quarante-deux ans : en touchant
ı ventre dans les douleurs, on le trouve
rdé. On lui a donné deux doſes de votre
xir qui n'ont pas encore procuré un parfait
ılagement. *Signé* de Burry. *A Baurieux par
mes en Champagne.*

Cette lettre prouve bien clairement que
lixir n'échauffe point, & que ce que l'on
oit pris pour rhumatiſme, n'étoit qu'épan-
ement de lait. L'élixir n'ayant point la
rtu de guérir les rhumatiſmes, ces deux
ımes étant guéries, font preuves que l'élixir
nvient on ne peut mieux pour les temps
itiques de toutes les femmes.

LETTRE 2.

De Mad. la Comteſſe de Boncour.

JE n'ai plus M. de votre excellent élixir
méricain; le bien que j'ai fait avec à toutes
s perſonnes qui ſe ſont trouvées dans le cas
en uſer, me prouve toujours de plus en
us l'utilité & l'efficacité de ce remède : il
t bien fâcheux pour l'humanité, qu'il ne
it pas répandu & connu par-tout. Je vous
pplie donc de vouloir bien m'en renvoyer
ıe vingtaine de bouteilles. J'en ai donné
es dernières que vous m'avez envoyé, ſui-

vant votre intention, plusieurs bouteilles au pauvres femmes de ce canton; je compt m'acquitter du surplus lorsque j'irai chez Mad Desoibert. Je serai très-aise que la proximit me procure le plaisir de vous rencontrer & de me mettre à même de vous assurer M de tous mes sentimens & reconnoissance pou le bien que l'élixir m'a fait. *Signé* Gargan de Boncour.

J'ai accouché cette Dame de six enfans elle a toujours pris dans ses couches l'élixi par précaution, & elle n'a jamais éprouv le plus petit accident, & est en parfait santé & très-grasse; elle a bien voulu s charger d'un dépôt de cet élixir par le bie qu'elle-même en a ressenti, & par celu qu'elle a procuré aux femmes de ce canton.

LETTRE 3.

De M. de Collogne, Chevalier de Saint-Louis

JE connois M. toute la bonté de votr élixir Américain pour le lait épanché, c'es ce qui me fait desirer de savoir si vous ave un bureau établi à Paris où on en fasse la distribution: une Dame de ma connoissanc qui avoit nourri trois enfans, n'a eu aucun incommodité par les suites du lait; mais n'ayant pu nourrir le dernier, elle souffre depuis plusieurs mois des incommodités qu varient sans cesse, & entre autres choses une éruption générale de boutons sur tout le corps, qui l'incommode prodigieusement par leur

émangeaiſon inſupportable. Je lui ai parlé e vous, Monſieur, & des effets merveilleux e votre remède, d'après la cure que je vous vu opérer ſur Mad. la Baronne de Mouy, our laquelle maladie on avoit inutilement enté tous les remèdes, & ſuivis inutilement es avis des Médecins de Reims & de Sainte-Ienehould, elle deſire avec empreſſement 'en éprouver l'efficacité : faites-moi l'hon-eur de me mander comment nous pourrons ire pour nous en procurer, & comment il ut le prendre, &c. *Signé* Collogne. *A Paris, ue Saint-Benoît, le 11 Janvier 1777.*

Cette Dame a été ſans doute guérie, n'ayant as entendu parler d'elle depuis : pluſieurs utres l'ayant été dans de cas ſemblables, eſt preſqu'impoſſible qu'elle ne ſoit pas uérie.

LETTRE 4.

Iémoire de Mad. Londragin, Aubergiſte à Rethel-Mazarin.

CETTE Dame née à la campagne, étoit abituée, étant fille, aux travaux ruſtiques, portoit au mieux de ce train de vie, étant ıême fort gaie & aimant à rire & à badiner, été mariée le 22 février 1770, âgée pour-ors de vingt-un an, à un Bourgeois de ethel-Mazarin, & par cette alliance elle ıt obligée de quitter ſon village & toutes es occupations de campagne pour venir de-ıeurer à la ville, où elle fut obligée de

garder la maiſon du matin au ſoir, ne s'o
cupant que de ſon petit ménage; enfin tou
ſédentaire elle devint enceinte au bout d
ſix ſemaines : auſſi-tôt ſa groſſeſſe décidée
elle devint peſante, valétudinaire, vomiſſa
beaucoup plus que toutes les autres en pare
cas, & au terme de quatre mois & demi d
groſſeſſe, des boutons lui ſortirent par to
le corps, ce qui la décida de ſe faire ſaigne
mais bien loin d'en tirer quelque ſoulagemen
cette ſaignée lui a fait un très-grand tor
puiſque deux heures après elle ſe ſent
beaucoup plus mal; ſa tête devint groſſe, ſe
mains & ſes parties s'enflèrent, & les bouton
bien loin de s'éteindre, s'enflammèrent d
ſe fixèrent ſur les parties principalement, d
ont ſuppuré pendant ſept mois, & l'enfan
eſt venu mort; la ſuite de la couche qui n
point été bien douloureuſe, n'a été qu'u
ſang corrompu, après quoi elle s'eſt rétablie
Au bout de cinq mois elle redevint groſſe
& en même temps puiſſante, peſante, ave
les mêmes ſymptomes qu'à ſa précédent
groſſeſſe, exceptés les boutons qui ont ét
moindres & extrêmement rempli de bille
& a continué d'être ainſi juſque vers le cin
quième mois qu'elle a commencé à ſentir ſo
enfant très-foible juſqu'au ſeptième mois
qu'elle eſt encore accouchée d'un enfant mort
les ſuites de cet accouchement ont été comme
celles du premier, c'eſt-à-dire, des purgation
fétides & corrompues; elle fut rétablie promp
tement : les Médecins qui furent pour lors

nfultés fur des couches auffi malheureufes,
e que l'on fit chez tous ceux du pays &
s environs,) décidèrent unanimement qu'il
loit lui faire quitter fon état fédentaire.
ı conféquence de cette décifion, fon mari
heta une maifon, fe fit Aubergifte, &
nna par ce moyen occafion à fon époufe
fe mouvoir & de fe remettre à-peu-près
ns l'agitation dans laquelle elle avoit été
evée, ainfi que l'avoient ordonné les Mé-
cins, ce qu'elle faifoit avec fatisfaction &
t aifément ; enfin, au bout de trois mois,
le redevint groffe d'un troifième enfant,
encore mélancolique, pefante & valétudi-
ire comme à fes deux précédentes couches,
cepté que l'appétit n'étoit pas fi grand,
ainfi jufqu'à l'accouchement arrivé au bout
fept mois qu'elle mit au monde un enfant
ii avoit vie, qui fe plaignit & qui mourut;
s fuites de cette couche ont été les mêmes
ie les précédentes, & la mère s'eft bien
tablie. Quinze mois écoulés, elle redevint
offe d'un quatrième enfant, toujours avec
s mêmes incommodités & mêmes fympto-
es : autre confultation non-feulement par
s Médecins du pays, mais encore de plufieurs
ıtres dont la réputation eft établie depuis
rt longtemps, qui tous réfumèrent qu'il
lloit la faigner à plufieurs reprifes, ce que
on a exécuté avec plufieurs remèdes ten-
ans à fortifier la mère & l'enfant, lefquels
it eu un effet tout contraire à celui que
on en attendoit, puifque la femme en a

penſé périr, & que l'enfant eſt venu mo[rt] au ſeptième mois, l'ayant ſenti comme l[es] autres tomber malade, s'affoiblir dix à dou[ze] jours avant l'accouchement; les ſuites d[e] cette couche ont été les mêmes que les pr[é]cédentes, & toujours les lochies corrompu[es] & fétides: enfin ſix mois après cet accou[] chement, elle eſt devenue enceinte d'u[n] cinquième enfant, & a eu des reſſentimen[s] des ſymptomes de ſes quatre premières groſ[] ſeſſes, mais un peu moins qu'à l'ordinair[e] & a été avec la mélancolie ordinaire juſqu'a[u] huitième mois, & eſt accouchée d'un enfan[t] mort qu'elle avoit ſenti foiblir comme le[s] autres une quinzaine avant, & ſes évacuation[s] à l'ordinaire, après quoi s'eſt rétablie. Il fau[t] obſerver que dans aucune des ſuites de couches elle n'a jamais beaucoup évacué.

Elle eſt actuellement enceinte de quatr[e] mois, avec les mêmes accidens, même[s] ſymptomes que dans les groſſeſſes du 1.er 2, 3, 4, 5.e mais ne ſe porte pas auſſ[i] bien que dans la précédente groſſeſſe; voilà l'état actuel de la malade: perſuadés que nous ſommes, que verſez plus que perſonne pour le traitement des femmes, vous en aurez ſans doute vu, non attaquées conſtamment comme celle-ci, mais en partie; delà vous tirerez des conſéquences, & voudrez bien nous preſcrire ce que vous croyez être néceſſaire pour éviter ces accidens terribles, que perſonne de l'Art ne peut concevoir: M. Duclos, Subdélégué dans cette ville,

us engage à nous retirer auprès de vous, rſuadé que votre élixir auquel il a vu re des effets extraordinaires, pourra tirer :te malheureuſe de ces états fâcheux, & ıver la mère & l'enfant dont elle eſt mainıant groſſe. *Signé* Londragin, Aubergiſte. *Rethel le 5 Février 1777.*

Mad. Londragin dit que, grace au ciel & x ſecours efficaces de M. Decourcelle & ſon élixir, elle a eu la ſatisfaction de rter le ſixième enfant au terme de neuf ɔis, & de mettre au jour un enfant qui eu vie, qui a reçu le baptême & qui cendant eſt mort au bout de vingt-quatre ırs; mais cela, au chagrin près, ne l'a int déconforté, vu qu'elle étoit prévenue e cela pourroit arriver, par la conſultation l'ordonnance que M. Decourcelle a bien ılu lui donner, & ce, attendu que l'enfant ınt été nourri pendant les cinq premiers ɔis, du même ſang que les autres, il étoit ſqu'impoſſible que cet enfant puiſſe vivre ɔn toutes les apparences, la maſſe du g étant corrompue. Quand à l'uſage du nède, elle en a ſcrupuleuſement pris, nme il étoit ſpécifié par ladite ordonıce, & s'en eſt bien trouvée dès les preers jours, c'eſt-à-dire, que les ſymptomes i accompagnoient les autres couches, ſe ſont enſiblement diſſipés, & que ſes purgations i étoient ci-devant infectées, étoient ıables lors de ſon accouchement; ce qui une preuve inconteſtable que cet élixir

purifie la masse du sang, à un degré bi
prompt & bien parfaitement, & que d'ailleu
il ne peut faire faire de fausses-couche
puisque par ce seul moyen, elle a po
son enfant les neuf mois complets, elle d
en outre que le dixième jour de sa couch
elle a commencé à jouir de la santé
plus parfaite, & que néanmoins elle ve
continuer l'élixir son sauveur encore
moins un mois; voilà l'exposé actuel de
situation, il ne lui reste plus qu'à prier M
Decourcelle d'avoir la bonté de lui fai
savoir si, dans le cas qu'elle deviendro
grosse, elle auroit à suivre la même ordo
nance pour se conduire dans cet état, c'e
la grace qu'elle attend de son cher bien
faiteur, pour la santé & prospérité duquel
elle ne cesse de faire des vœux au ciel. *Sig*
Londragin. *A Mazarin ce 14 Juillet 177*

Cette femme ayant fait pour tout remède
usage de l'élixir, quoique grosse de cin
mois, & ce, tous les mois douze jours
joint à une palette de sang également to
les mois, & ce jusqu'à son terme, auque
temps les accidens ont cessé, parce qu
le sang s'est trouvé parfaitement purifié.

LETTRE 5.

De Mad. de Vienne.

Je profite avec plaisir de la circonstanc
présente pour vous demander de vos nou
velles : je desire que cette lettre vous trouv

Vitri, afin que vous puissiez me donner
tre avis sur ce que je vais vous demander,
:, comme vous le verrez, le cas est pres-
it : il s'agit de la femme d'un laboureur
ci qui est accouchée il y a quinze jours,
e a long temps & beaucoup souffert dans
temps; aussi-tôt qu'elle fut accouchée,
ui prit des foiblesses très-fréquentes jointes
ine évacuation très-considérable, & battant
campagne de temps en temps avec une
vre continue, ce qui fit craindre pour ses
irs, & l'on crut devoir la confesser. Son
iri désolé vint dans la journée à la maison
mander de votre élixir; je lui en donnai
allai moi-même voir l'état dans lequel
e étoit, que j'ai trouvé très-critique, &
e en a pris pendant huit jours deux fois
: jour, ce qui la tranquillisoit toutes les
s qu'elle en prenoit, puis quelque temps
:ès ses étouffemens revenoient, sur-tout
sque l'évacuation qui étoit très-abondante,
ralentissoit; la fiévre augmenta aussi le
isième jour, & le danger augmenta au
int qu'on l'administra & la regarda sans
érance; & pour comble d'accidens, il lui
survenu des douleurs d'estomac fort con-
érables avec un dévoiement dont les diges-
ns sont noires, puantes & très-liquides.
irquez-moi ce qu'il convient de faire. J'ai
onneur, &c. *Signé* M. de Vienne. *A Mont-
rency le 17 Janvier 1773.*

Cette maladie n'étant autre chose qu'une
vre putride, conjointement avec les suites

de couches a cependant été guérie au bo
de trente jours avec l'élixir ſeul dont el
a pris cinq bouteilles.

LETTRE 6.

Mémoire à conſulter par une Dame anonym

LA malade dont eſt queſtion, eſt âgée d
trente-deux ans ; elle eſt mariée depu
treize ans ; elle a eu ſix enfans, dont l
premier eſt venu à ſix mois ayant été bleſſée
cette première couche a été ſuivie d'un
quantité prodigieuſe de lait, elle en avo
encore au bout de trois mois, lorſqu'ell
eſt devenue groſſe du ſecond, elle a ét
obligée de garder le lit pendant la plu
grande partie du temps qu'à duré cette groſ
ſeſſe, pour éviter une ſeconde fauſſe-couche
quelque temps après cette ſeconde couch
pendant laquelle le lait avoit été auſſi abon-
dant, la malade a ſenti ſa poitrine qu'ell
a eu toujours très-délicate, très-affectée
elle a été ſujette à des toux ſèches, à de
rhumes très-fréquens, pendant leſquels ell
a pluſieurs fois craché le ſang, la moindre
piquure ou coupure devenoit abcès, beau-
coup de boutons ſur la tête parmi les che-
veux, des maux derrière les oreilles & très-
ſouvent une fiévre lente ; une troiſième
groſſeſſe ne changea point cet état : elle
redevint groſſe une quatrième fois, elle
voulu nourrir & n'a point tiré de cet eſſai
le fruit qu'elle en attendoit : elle redevint
groſſe

toſſe une cinquième fois, & eſſaya de
ourrir encore, mais ſans recouvrer une
eilleure ſanté : le premier nourriſſon a
cu huit mois dans cet état toujours ma-
dif, le ſecond nourriſſon quoique délicat,
t aſſez bien portant ; la malade malgré
s deux eſſais d'être nourrice, s'eſt toujours
al portée, les boutons à la tête continuent
la malade dépérit : au ſixième & dernier
fant, elle a pour la troiſième fois eſſayé
nourrir, & ne l'a pu que ſix ſemaines ;
fiévre, une hémorragie par les urines
n ont empêché ; l'un & l'autre ont duré
ndant huit jours, puis le ſein s'eſt apoſ-
mé ; l'abcès a été vingt-deux jours à ſe
rmer avec des douleurs inſupportables, &
ſt ouvert de lui-même. Depuis cette époque
jeune Dame n'a pas eu un inſtant de bonne
nté ; cependant elle n'a plus de boutons à
tête, mais des glandes dures & dartreuſes
tour du col ; elle eſt ſujette à des maux
gorge ſubits, les amigdales enflent, rou-
ſſent & ſouvent diſparoiſſent ſur le champ ;
ais d'autres parties du corps ſe trouvent
ectées, & plus ſouvent encore les articu-
tions & ſur-tout aux genoux : elle a auſſi
s maux de reins qui l'empêchent de ſe
utenir, des boutons à la langue ; le moindre
ercice & la fatigue la font exceſſivement
er, & ſe trouve après les tranſpirations
ès-épuiſée & la poitrine très-affoiblie, la
ſpiration courte & un deſſéchement de
ſier : le froid redouble ſes maux de tête,

fait groſſir ſes glandes, il lui en vient mêm
quelquefois aux bras: elle a peu de ſommeil
le ſang très-agité, la peau brûlante, le
rafraîchiſſans lui ont toujours mieux fait
elle a ſouvent des appétits dévorans ſuivis d
dégoûts; elle eſt toujours plus mal, & e
d'un tempérament reſſerré, n'ayant jama
de diarrhée, cependant deux onces de mann
la purgent ſuffiſamment: à préſent elle ſ
purge rarement, parce que les purgatif
l'épuiſent; le petit lait, le jus d'herbes, le
bains tiédes ſont encore ce qui l'a plus ſou
lagé, quoique les bains ſemblent lui porte
l'humeur à la tête: depuis dix ans la malad
a été à-peu-près de même.

Je penſe que la triſte & languiſſante ſitua
tion où cette Dame ſe trouve, n'eſt occa
ſionnée que par le lait qu'elle a eu ave
abondance dans ſa première couche où ell
n'a pas nourri, & qui a reflué dans le ſan
qu'il a vicié, & qu'il eſt le principe de
boutons, des abcès, des maux de gorge &
autres accidens détaillés dans l'expoſé: le
merveilleuſes guériſons que j'ai ſu que l'élixi
de M. Decourcelle a produit, me fait prendr
le parti de le conſulter ſur l'état de cett
Dame; il eſt prié de donner ſon avis ſu
cette maladie, de dire ſi ſon élixir y con-
vient, la manière & à quelle doſe on doi
le prendre.

Pour le peu que l'on voulût réfléchir ſur
le triſte état de cette Dame, l'on s'ap-
percevra aiſément, qu'il ne ſuffit pas d'alaiter

on enfant, après avoir eu un lait épanché, our s'en guérir, puiſque la Dame dont eſt ueſtion, en a non-ſeulement nourri un, ıais quatre de ſuite, & que malheureuſe-ıent elle eſt toujours reſtée dans le même at juſqu'à ce qu'elle a eu fait uſage de élixir, qui d'abord a diminué beaucoup les ccidens & a ſucceſſivement guéri. Lors donc ıe femme dans cet état (c'eſt-à-dire ayant ſang vicié par le lait) veut nourrir ſon ıfant, il faut abſolument par rapport à elle pour l'enfant, qu'elle travaille à purifier n ſang, ſoit avec l'élixir, ſoit avec tout ıtre remède s'il y en a un de meilleur, ce ıe je ne crois pas, ſoit avant de commencer nourrir, ſoit en nourriſſant, ſans quoi ıe femme ne fera que des avortons & des ıfans valétudinaires qui périront à la fin.

LETTRE 7.

De M. Heimere Curé de Saint-Quentin.

J'AI cru devoir vous informer des effets erveilleux que votre élixir a opéré ſur la ommée Madeleine Sebille ma paroiſſienne, mme d'Antoine Corps ; cette perſonne oit travaillée d'une maladie de nerfs avec fiévre continue, & cette maladie étoit ſi rrible, que tout le monde la regardoit mme étant atteinte du mal caduc, elle mboit ſans connoiſſance quelquefois deux trois fois par jour, & s'agitoit avec une lle force, qu'il n'étoit ſouvent pas poſſible

de la contenir, & que quoiqu'il y ait déj
eu plus d'un an, lorſque vous avez commenc
de lui faire prendre votre élixir, elle e
néanmoins guérie parfaitement. J'ai l'honneu
&c. *Signé* Heimere, *Curé de Saint-Quentin*

LETTRE 8.

Mémoire à conſulter

UNE jeune Dame âgée de trente ans
mariée il y a près de deux ans, d'une ſant
délicate, d'un foible tempérament, ayant l
poitrine foible & ſuſceptible de la moindr
irritation, étant fille, elle a ſouffert de l'eſto
mac, ſes douleurs ont quelquefois duré de
mois entiers; cette Dame eſt accouchée i
y a près de treize mois, dans les premier
huit jours, les vuidanges ont été autan
bien qu'il étoit poſſible, nul accident ne ſ
préſentoit, ce qui donnoit lieu d'eſpérer un
prompte guériſon : la difficulté que la ma
lade a eu de nourrir, la néceſſité qu'elle
eu de s'expoſer au froid pour préſenter ſo
ſein à l'enfant, a occaſionné le reflux d
lait dans la maſſe du ſang, & a donné lie
à un dépôt laiteux dans le ventre, qui
cauſé les douleurs les plus aigues, leſquelle
ont cédé ainſi que le dépôt aux remède
appropriés en pareil cas : du 20 Janvie
1772 au 12 Août, la malade n'a reſſenti
d'autre mal qu'une foibleſſe de poitrine avec
une toux ferrine pour leſquelles elle a pris
le lait; vers le 20 Août, elle a commencé

reſſentir vers le coccyx, à un doigt de l'anus, ne douleur conſidérable occaſionnée par un épôt qui a été ouvert par M. Caquet, hirurgien de l'Hôtel-Dieu de Reims, qui fait pluſieurs incіſions pour mettre le fond cet abcès à découvert, & fendre le ctum de trois ou quatre travers de doigt, qui fit que les panſemens, pendant it jours, laiſſoient aſſez d'eſpérance de voir plaie qu'avoit laiſſé l'opération mener à e cicatriſation heureuſe, lorſqu'un malureux dévoiement a dérangé toutes les es les mieux concertées de la Médecine de la Chirurgie, régimes incraſſans, nèdes analeptiques, boiſſons mucilagiuſes, opiates aſtringentes, ajoutez à ces nèdes ce ſpécifique tant vanté, l'épicaana à petite doſe, le ſuma rouba; tous remèdes ont échoué, le dévoiement ſiſte, il ne reſtoit d'autre eſpoir que dans lixir Américain : on regarde la première uſe être la même dans la maladie actuelle, partant de ce principe du paſſage du lait ns le ſang ; la malade a pris trois boulles de cet élixir, elle demande ſi elle t le continuer, le dévoiement eſt le me, la poitrine foible, la fiévre ſe fait tir les ſoirs & toute la nuit accompagnée ſueurs au point de changer de chemiſe, urines ſont crues, légèrement citronnées, nt un petit ſédiment comme du coton dé ; les digeſtions ſont quelquefois muſeuſes, d'autres fois ſéreuſes, & toujours

d'une odeur fétide, la reſpiration plu
aiſée, la toux moindre à la vérité, ſ
fait ſentir dans la fiévre & ſans expecto
ration, le bas-ventre eſt douloureux lor
des digeſtions : l'on prie M. Decourcelle
de donner ſon avis, & ſi l'on doit continue
ſon élixir.

Voilà, mon cher Monſieur, une conſul-
tation qu'on me prie de vous envoyer, i
me paroit que l'état de cette Dame eſt bien
critique, puiſque tous les Médecins en dé
ſeſpèrent, cette cure vous eſt réſervée, c'eſ
le Chirurgien d'Ay qui vous la renvoie
tout ce que je ſais très-bien, c'eſt qu'elle
eſt bien mieux depuis qu'elle a commence
votre bon remède ; je me ſers de cette
épithète, parce que depuis que vous m'avez
fait dépoſitaire de cet élixir, je n'ai pa
encore vu qu'il n'ait pas rempli tout ce que
vous promettez par vos imprimés. *Signé*
Bruſſez Moette. *A Épernay.*

L'on voit par ce qui eſt dit ci-deſſus, qu'il
faut quelquefois non-ſeulement augmenter
les doſes, mais les continuer à proportion
du vice qui eſt dans la maſſe du ſang &
du trop de temps que le lait y circule.

LETTRE 9.

De M. Thalonet Grationay, Colonel au Régiment du Roi.

J'AI prié M. le Chevalier d'Alonville,
de vous remettre, Monſieur, un louis pour

s huit bouteilles d'élixir Américain que
ɔus m'envoyates l'année paſſée, & dont je
ɔmptois vous remettre moi-même le prix
j'étois allé à Nanci; Madame de Thalonet
t accouchée au mois de Mars, & en a
it uſage pendant huit jours & le quitta,
ırce que ſon lait paſſoit à merveille &
le étoit très-bien portante, mais un froid
ı'elle reſſentit le vingtième jour après ſes
uches, fut d'abord ſuivi d'une douleur à la
iiſſe, cette douleur ſe porta enſuite au col,
elle étoit accompagnée au mois de Juin
: maux de poitrine & de grandes douleurs
oreilles : les Médecins s'accordant aſſez,
oient d'avis que les accidens provenoient
une humeur laiteuſe, & ont ordonné des
ɔuillons de fleurs pectorales qui ont calmé
abſolument guéri le mal de poitrine,
ıſuite des bouillons de racine de parelle
de chicorée ſauvage, & des enula cam-
.na : ces bouillons l'ont beaucoup ſoulagée,
ais l'humeur ſubſiſte toujours dans les
andes du col & dans la tête; l'on nous
nſeille le voyage de Paris, mais Madame
: Thalonet ne veut pas l'entreprendre,
ɔulant auparavant faire uſage de votre
ixir, fâchée de ne l'avoir pas repris en
ace des remèdes ordonnés par la faculté,
le me charge de vous demander ce que
ɔus penſez de ſa maladie ſur l'expoſé que
vous en fais ; ſi vous croyez que votre
mède puiſſe la guérir, en quelle quantité
combien de temps il en faut prendre.

Il me femble par le Mémoire joint votre élixir, qu'il ne fait qu'entraîner reſte du lait qu'il faut auparavant diviſer p des cataplaſmes, mais de quels cataplaſme ceux que vous indiqué n'ayant pas ſuffiſan ment fait pour fondre les glandes au fe dans une couche antérieure, où cependa elle n'en a aucune actuellement ni aucu mal. *Signé* de Thalonet.

L'on voit que faute d'avoir continué aff longtemps, cette Dame a ſouffert beaucou plus, j'ai dit & je le répète, que lorſq l'on a eu un lait épanché dans les couch précédentes, il faut néceſſairement continu l'élixir autant de temps que l'urine dépo beaucoup de lait, ce qu'elle a fait apr avec réuſſite.

LETTRE 10.

De M. de Bracmont, Capitaine au Régimen de Provence, à Reims.

D'APRÈS les effets merveilleux que j'a entendu dire de votre élixir, Monſieur, j ne balancerois pas à en faire uſage à Madame ſi ce n'étoit que je deſire de ſavoir de vous même, la façon de la conduire : c'eſt M de Lunrigny qui connoit parfaitement votr élixir, qui m'a conſeillé de vous conſulter voici l'état où ſe trouve ma femme, ell eſt accouchée le dix-ſept Novembre, ell s'eſt très-bien portée les dix premiers jours ſon intention étoit de nourrir, ſon Chirur-

ien a fait l'épreuve d'une bouteille en
orme de ventouſe pour faire venir le lait,
n'eſt venu que du ſang, & lui a con-
eillé de renoncer à ſon projet de nourrir;
e onzième jour le lait a paru & elle a eu un
eu de fiévre, depuis il s'eſt formé à ce
nême ſein des duretés & il eſt même enflé:
n lui a conſeillé de mettre des cataplaſmes
e mie de pain & d'eau, il paroit que ce
emède ne fait aucun progrès en bien, je
ous prie de me dire, Monſieur, ſi dans
e cas votre élixir lui eſt convenable & où
en trouverai à Reims: le Médecin compte
purger le vingt-deux, ſera-ce à propos
u contraire à l'uſage de votre élixir, le
ein de la malade eſt le double de l'autre;
vous prie de me faire le plutôt poſſible ré-
onſe. *Signé* le Chevalier de Bracmont.

Cette Dame s'y eſt pris un peu tard pour
ue l'élixir ait put empêcher l'abcès, &
'ailleurs les cataplaſmes émolliens ni ma-
uratifs ne conviennent pas dans ce cas, où
on veut faire paſſer le lait par les voies
rdinaires; le meilleur eſt celui de ſon de
oment cuit dans l'urine qui, ſeul, peut
ider l'élixir a diviſer ce ſang caillé; elle
été néanmoins guérie en peu de temps.

LETTRE II.

De Mademoiſelle Billiet à Reims.

MONSIEUR, J'ai beaucoup entendu parler
'un élixir de votre compoſition, que l'on

m'a dit être excellent pour les irritation des nerfs, comme ma mère en est on n peut plus attaquée, je desirerois savoir d vous si cet élixir lui conviendroit : voici don il est question.

Depuis environ deux ans elle avoit une grosseur au genou qui ressembloit à une loupe, & un peu plus haut une glande qui vient quelquefois très-dure, le reste du genou bouffi; elle a mis des cataplasmes d'eau blanche avec la mie de pain, ce qui a fait diminuer le genou sans rien faire à la glande, & c'est depuis ce temps seulement que ma chère mère est sujette aux irritations de nerfs; cela lui a pris par des foiblesses dans lesquelles elle a perdu connoissance, le pouls néanmoins bon; les foiblesses augmentoient jusqu'au nombre de cinq par jour : comme elle est dans son temps critique, & qu'on ne l'avoit pas saigné depuis sept ans, le Médecin la fit saigner, ce qui a paru faire assez bien, puisqu'elle n'est plus tombée en foiblesse, mais toujours des malaises; soit le café qu'elle prend habituellement avec la crême, soit la saignée, deux jours après il lui prit une perte avec la fiévre, & quelques heures après elle vomit, ce qui fut suivi d'un délire & de la perte de connoissance; on a craint la léthargie, ce qui a obligé d'appliquer les ventouses & les vésicatoires aux quatre membres : ce traitement ou la fiévre ont donné lieu à une suppression; on a employé trois saignées du pied pour y

nédier; elle a néanmoins été deux fois
gt-quatre heures ſans donner aucun ſigne
connoiſſance; ces idées ne ſont pas encore
tes. Les Médecins traitent ſa maladie
gacemens de nerfs & de ſpaſmes dans
ſtomac. Mandez-moi donc s'il vous plait
plus promptement poſſible, comment je
is la conduire en faiſant uſage de cet élixir
e je regarde déjà comme ſon ſalut, parce
e m'en ont dit celles qui en ont pris dans
cas-là. *Signé* Madem. Billiet. *A Reims.*

LETTRE 12.

De M. Bonnaire de Lyon.

J'AI reçu l'honneur de la vôtre en date du
du courant; vous voulez bien m'honorer
votre confiance pour la diſtribution de votre
xir en cette ville : je vois, Monſieur, que
ſt à la recommandation de M. le Chevalier
Ménon qui a bien voulu me rendre juſtice
près de vous; ma plus grande fortune eſt
probité : j'aurai l'honneur de vous en
nner des marques. Pour revenir à votre
xir, M. le Chevalier de Ménon eut la
mplaiſance de m'en donner neuf fioles avec
ux livres contenant les certificats des gué-
ons qu'il produit; je l'ai gardé quelque
mps ſans trouver l'occaſion de le mettre en
age; mais une Dame de mes voiſines ſe
ouvant dangereuſement malade dans une
ite de couche, la Médecine ayant épuiſé
utilement tous les remèdes pour ſon entière

guérison, ne l'ayant que très-peu soulagé sans détruire son mal, me dit comme désespérée, vous qui êtes homme à tout, guérissez-moi donc, puisque les Médecins ne peuvent pas me guérir; à la vérité j'avois négligé ledit élixir : je me rappelai que j'avois effectivement sa guérison chez moi. Je lui donnai un de vos livres : quand elle l'eut lu, elle m'en demanda une fiole qu'elle garda sans oser en goûter, mais j'y retournai & l'engageai à essayer puisqu'elle étoit toujours de même, ce qu'elle fit, & n'eut pas plutôt pris la moitié de la bouteille, qu'elle rendit du lait recuit avec les urines, & en si grande quantité qu'à peine deux pots de chambre avoient pu les contenir : cette évacuation a continué jusqu'à sa parfaite guérison; j'ai donné ce qui m'en restoit à plusieurs Dames & filles pour des suppressions qui toutes ont été guéries. Ne privez donc pas ce pays d'un secours aussi utile aux femmes, & j'en ferai moi-même la distribution avec tout le plaisir possible. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Bonnaire. *A Lyon ce 23 Septembre 1773.*

LETTRE 13.

De Madame de Bise, faubourg Saint-Honoré à Paris.

DEPUIS la lecture d'un de vos livres, & d'après les bons effets que j'ai vu des succès que votre élixir a procuré à plusieurs Dames, j'ai cru qu'il étoit mieux de vous

nſulter ſur mon état, avant que de céder
x diverſes perſuaſions de la part de plu-
urs Dames auxquelles votre élixir a pro-
ré un prompt ſoulagement : voici dont
queſtion. Je ſuis âgée de trente-cinq
s, mariée depuis dix-ſept; j'ai eu trois
fans ſans accidens quelconques; depuis
iq ans, pluſieurs fauſſes-conceptions m'ont
uſé des pertes conſidérables, & occa-
nné de grandes ſecouſſes dans la ma-
ce; au mois d'Août dernier à la ſuite
in bain d'eau de rivière, j'eus, contre mon
dinaire, mes règles aſſez abondamment;
m'en félicitois, eſpérant que cela ſoula-
roit des maux de tête habituels, des
urbatures & autres indiſpoſitions, mais je
e ſuis bien trompée; une perte en blanc
s plus abondantes a ſuivi, elle étoit d'une
ture claire & ſouvent teinte de ſang; je
tai deux mois ſans rien faire, la fiévre
n mêla, des mouvemens convulſifs dans
matrice, un mal-aiſe univerſel, inquiéte
ſouffrante de tout mon corps; je conſultai
. Nory, Docteur en Médécine ici à Paris,
i m'ordonna le lait, les farineux & une
gnée du bras; je fis les derniers articles
négligai le premier, la fiévre augmenta
je fus arrêtée le premier Décembre; on
e ſaigna encore deux fois, le ſang étoit
flammatoire & de la plus mauvaiſe augure;
ors j'éprouvai des accidens de toutes
pèces, des pertes de ſang, des ſpaſmes
reux, des vapeurs hyſtériques, je ne

quittois plus mon lit; on m'appliqua l[es]
sang-sues au fondement au nombre de douz[e]
je perdis dans cette opération au moins hu[it]
palettes de sang sans m'en trouver soulagé[e]
alors je me déterminai à me laisser touch[er]
par M. Delafaye, qui augura que j'avo[is]
des vaisseaux déchirés dans la matrice;
ordonna les demi-bains que j'ai pris pendan[t]
un mois : si j'étois bien malade en y entrant
j'étois encore pis lorsque je les finis : le[s]
crises qui avant étoient éloignées, se succé[-]
doient jusqu'à deux & trois fois par jour
Impatiente de tant de remèdes aussi infruc[-]
tueux que coûteux, je quittai de moi-mêm[e]
les bains & la diéte; je me trouvai ma[l]
des farineux, je les quittai aussi; je com[-]
mencai à me nourrir & à me lever; ce
changement ne m'a pas guéri à beaucoup
près, & j'ai commencé votre élixir, ce que
je crois a rappelé un peu mes forces qui
étoient totalement perdues, mais j'ai cessé
jusqu'à votre réponse; je ne fais donc plus
rien après avoir mis en usage l'essence de
rabel, l'eau de ris, la grande consoude, l'eau
de tilleul & de fleurs d'oranges, des portions
antispasmodiques; actuellement je mange peu,
mais des alimens sains; je ne bois ni vin ni
liqueurs : la perte en blanc est toujours exis-
tante, cependant un peu changée; celle en
rouge revient tous les sept ou huit jours au
plus tard : c'est toujours avant que j'éprouve
les spasmes & les palpitations de cœur; cela
dure quelquefois trois jours; le moment de

es règles en dure ſix au moins, & le ſang
eſt preſque pas rouge ; toujours des caillots
ſang, j'éprouve des coliques inſupporta-
es ; les vents me tourmentent on ne peut
vantage : à travers tout cela j'ai un peu
ppétit, & mon eſtomac fait aſſez bien ſes
ctions : je ſuis d'un tempérament vif,
iillant, le ventre très-pareſſeux même
ns l'état de ſanté ; actuellement j'éprouve
maux de gorge très-fréquemment ; l'on
nt encore de m'ordonner des pillules faites
ec la ciguë, le ſavon & la gomme am-
oniac, & les eaux de la Motte par-deſſus :
attendant votre avis, je vais reſter neutre
on mes petites notions ; car j'eſpère que
le peu que j'ai déjà pris de votre élixir,
recouvrerai la ſanté. J'ai l'honneur d'être,
. *Signé* M. Biſe.

Cette Dame n'a point été trompée dans
attente, puiſqu'elle a été parfaitement
érie avec de la patience, & en continuant
régime.

LETTRE 14.

M. de Montoye, Conſeiller du Roi, à Péronne en Picardie.

LA confiance que l'on a à juſte titre en
re élixir Américain, s'étend en proportion
avantages que la nature en reçoit ; mais
ur en faire uſage, il convient que l'on
he comment ſe conduire, ce ſont les in-

convéniens qui décident vraisemblablem
la manière de le faire.

Une Dame de cette ville est accouch
il y a quatre mois d'un garçon, sa couc
a été sèche, elle a cependant purgé pend
trois jours peu abondamment, & ces tr
jours de purgations ont été immédiats ap
la couche; depuis cette époque elle a ce
de purger & n'a point rendu de lait, s
par haut, soit par bas; delà l'épancheme
a provoqué une fiévre continue : cette Da
est d'une foiblesse inexprimable; l'hume
laiteuse semble encore ambuler, quoiq
pourtant elle semble vouloir se fixer à
gorge qui est fort gonflée; il n'est enc
parue aucune disposition à abcès ni au sei
ni à aucune partie du corps, mais le sei
la poitrine & l'estomac sont enflés, sa
pourtant aucun signe d'inflammation; l
jambes sont enflées le matin, & ne le so
jamais le soir; la malade a été administr
ayant des foiblesses qui font désespérer po
elle & de la rappeler à la vie; elle a é
médecinée sans cesse, & on lui a ordon
les demi-bains ou des saignées blanches
& ce pendant du temps; elle a pris des bou
lons avec tous les sels que l'on ordonne da
ces cas, le tout sans aucun soulagement
son Médecin prétend ne pouvoir guérir s
maladie, qu'au cas où redevenant grosse
une nouvelle couche pu renouveler le lait
M. le Médecin pense que l'humeur qui occa
sionne sa maladie, ne peut être combattu

qu

e par ce ſeul moyen. Vous ſentez la ſi-
ation malheureuſe de la Dame dont j'ai
onneur de vous détailler l'état, & le peu
vraiſemblance à la poſſibilité, elle a com-
encé à faire uſage de votre élixir, & quoi-
e l'on puiſſe pour ainſi dire aſſurer qu'il
a un peu de mieux ou de moins mal, la
lade n'oſe le continuer, qu'elle ne ſache
'elle régime tenir; votre réputation nous
ſure, & j'eſpère qu'en recourant à vos
mières, nous trouverons à coup ſûr les
oyens d'épuiſer cette humeur laiteuſe. J'ai
onneur, &c. *Signé* Ballue de Montoye.

LETTRE 15.

e M. de Chatillon, Officier au Régiment de Vanne, à Metz.

JE vous ſerez obligé, Monſieur, de vouloir
n envoyer, auſſi-tôt la réception de ma
tre, ſuffiſamment de l'élixir Américain
excellent pour les épanchemens de lait;
ſt d'après les effets merveilleux que j'en
vu, que je l'ai conſeillé à une Dame dont
ci la ſituation: dépériſſant à vue d'œil,
dant ſon lait tout caillé, ſa couleur abſo-
ment changée, ayant eu ci-devant le plus
u teint poſſible, & devenue d'un jaune
eux avec une fiévre continue; les char-
ans de ce pays la feront indubitablement
ver, ſi vous ne prenez compaſſion d'elle:
z donc la bonté de ne pas différer de
preſcrire le régime qu'elle doit tenir en

prenant votre élixir. Je vous ferai parve
le montant de ce que vous lui enverr
quelqu'un qui avoit de votre remède,
commencé à lui en donner très-peu, ce
lui restoit, & cela a déjà marqué sur
état; elle & moi nous comptons sur sa g
rison radicale, lorsque vous lui aurez envoy
Signé Chatillon. *A Metz le 21 Juillet 177*

LETTRE 16.

De M. d'Aubigny, Conseiller d'État, à Pa

M. de Salabery, Monsieur, Président
la Chambre des Comptes de Paris, desirer
de faire faire usage à Mad. de Salabery
épouse de votre élixir, d'après ce qu'il
a entendu dire de merveilleux, & de m
& de plusieurs Dames de ce pays-ci: elle
dans l'état le plus triste à la suite d'u
couche. Il me prie de lui en faire pass
premièrement en Lorraine où il est av
Madame qui y a pris les eaux l'année de
nière, & qui doit recommencer cette anné
Dans l'impossibilité où je suis d'en avoir ic
Mad. Moette n'en ayant plus, je prends
parti de m'adresser directement à vous,
d'en faire passer, par la voie que vous pe
serez la plus sûre & la plus prompte, que
ques fioles avec le Livre instructif à M. d
Salabery à Remirmont, où il est actuelle
ment. Vous êtes très-intéressé à faire ce
envoi; votre réputation qui est grande, n
peut que s'étendre & s'augmenter, sur-tou

ans Paris où cette Dame fait ſon ſéjour, voit tout ce qu'il y a de mieux; c'eſt bien que je lui en ai dit qui l'a déterminé. Ma femme lui doit ſa bonne ſanté: le étoit tombée il y a quelques années dans état de langueur, d'affaiſſement & d'une vre lente qui me faiſoit craindre pour ſes urs; il y avoit quatre ou cinq mois qu'elle oit accouchée; ſa couche avoit été trés-ureuſe, & les ſuites avoient été en apparence au mieux, & s'étoit bien portée juſ-'au terme de quatre à cinq mois, moment elle eſt tombée malade, ſans doute par reſte de lait qui étoit paſſé dans le ſang: tre élixir pris dans du lait d'amande, rce qu'elle eſt d'un tempérament fort dur, a fait jeter une quantité prodigieuſe de t, ſoit par les urines, ſoit par les ſelles; e a continué autant que les urines ont poſé: maintenant elle ſe porte parfaitent bien, & je ne doute pas qu'il ne faſſe tant de bien à Mad. de Salabery, ſa malie étant occaſionnée par la même cauſe. profite de cette occaſion pour vous marquer ite l'étendue de ma reconnoiſſance, & vous urer que l'on ne peut être plus parfaitent, que j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Aubigny. *A Paris le 7 Avril 1774.*

Mad. de Salabery n'a point été trompée ns ſes eſpérances, & a éprouvé le même antage que Mad. d'Aubigny.

LETTRE 17.

De Mad. Levaſſeur, Procureur au Parlement.

MONSIEUR, mon mari a eu l'honneur d
vous écrire, & vous avez bien voulu lu
répondre ſur l'expoſé qu'il vous a fait d
ma maladie, avant, pendant & après me
couches : vous l'avez aſſuré que je pouvoi
en ſûreté prendre de votre élixir pour u
mal de tête que je reſſens depuis près d
quatre ans, ſuite d'une précédente couch
où j'eus un chagrin inexprimable par la pert
de l'enfant dont j'étois accouchée; depui
ce moment je n'ai, quoiqu'ayant eu d'autre
couches, pu être ſoulagée de ce mal de têt
inſupportable, quoiqu'ayant conſulté ce qu'i
y a de mieux en Médecins à Paris, où j'a
fait mon domicile : j'ai beaucoup pris de ſe
de duobus, ainſi que pluſieurs purgatifs don
je n'ai reſſenti aucun ſoulagement : tous le
accidens qui ont accompagné le mal de têt
ne ſont changés que depuis que je prend
votre élixir, dont j'ai déjà conſommé deu
bouteilles; le mal de tête eſt un peu chang
quoique je n'aie pas encore rendu de lait,
moins que ce ne ſoit par les ſueurs qui ſon
aſſez douces & continuelles; d'ailleurs elle
ſentent le lait. Marquez-moi, Monſieur,
je dois continuer votre remède, & combie
de temps : je penſe qu'il conviendroit qu
j'en faſſe uſage plus qu'aucun autre, ayan
gardé ce lait dans mon corps fort longtemps

e qui me fait croire que j'en ſerai débarraſſée, 'eſt que je commence à trouver un chan-ement marqué : je vous devrai mon bien-tre & ma meilleure ſanté dont je vous ſerai ternellement reconnoiſſante. J'ai l'honneur, cc. *Signé* Femme Levaſſeur. *A Paris ce 16 Avril 1775.*

Cette Dame a éprouvé auſſi les bon ſuccès e l'élixir.

LETTRE 18.

Mémoire à conſulter de M. Langlois.

EN 1777, La Dame en queſtion eut un évoiement accompagné de coliques ; il fut ccaſionné comme on a pu le juger, pour voir mangé du melon & des cerneaux étant nceinte de la dernière groſſeſſe ; on l'a ttribué au dérangement d'eſtomac ou bien ux ſuites des couches précédentes ; on a onné en conſéquence des remèdes chauds, omme la thériaque de Veniſe délayée dans u vin, de la rhubarbe en poudre, des uleps ; on lui a fait prendre pluſieurs mé-ecines ; on a fait uſage de cachoux, de vins e Malaga ; le dévoiement a toujours con-inué ainſi que les coliques ; on a employé 'autres remèdes moins chauds, même des afraîchiſſans qui n'ont pas produit l'effet ue l'on en attendoit, de ſorte que pendant oute la groſſeſſe le dévoiement a continué, & toujours accompagné de coliques : on bſerve que pendant les trois premiers mois

cette Dame n'a pas pu quitter le lit, qu'elle alloit continuellement ſans pouvoir ſe retenir, & que dans tout le reſte de ſa groſſeſſe elle a gardé le lit très-ſouvent. Après l'accouchement le dévoiement a encore continué avec les coliques qui ont augmenté conſidérablement; on lui a fait encore prendre beaucoup de médecines, ſur la conſultation faite à M. Petit, Démonſtrateur d'anatomie à Paris, lequel n'a ordonné aucune préparation n'y aucune purgation, mais ſimplement les eaux de forge que la malade a pris pendant ſix mois, après lequel temps le dévoiement s'eſt ralenti un peu, mais les coliques ont continué & ſont devenues périodiques, le matin & le ſoir : enfin au bout de vingt-quatre ans le dévoiement a ceſſé, mais toujours les coliques & ſurtout lorſqu'elle étoit un peu reſſerrée, étant devenue groſſe, malgré ces accidens, & que l'on a tout lieu de croire que ce ſont ou pluſieurs laits épanchés ou celui de la dernière couche qui fait tout le ravage, puiſque les remèdes ci-deſſus ordonnés par une infinité de Médecins differens n'ont rien produits : ſur le récit des grands avantages que l'on retire de votre élixir dans les épanchemens de lait, & du calme qu'il procure dans les divers ravages que le lait produit, M. de Lunrigny, ancien Capitaine au régiment Honois, retiré dans cette ville, nous conſeille de vous conſulter; c'eſt dans la perſuaſion que vous voudrez bien me

aire l'honneur de me marquer si votre
lixir convient en pareil cas, comment on
loit le prendre & en combien de temps.
igné Langlois. *A Reims le 19 Avril 1778.*

La maladie de cette Dame n'étant occasionnée que par divers laits épanchés, ne ouvoit sans doute être parfaitement guérie ue par l'élixir, n'y ayant, je crois, aucun emède dans la Pharmacie qui soit capable e produire les effets nécessaires à une maladie aussi compliquée, dont la malade a té guérie.

LETTRE 19.

lémoire à consulter de Madame Champenois de Reims.

LA personne, âgée de vingt ans, a eu eux enfans mâles à deux ans près l'un de autre, quoique née fort délicate; le second t le seul qui lui reste, & jouit d'une onne santé; elle accoucha heureusement e tous deux, quoique durant ses grossesses lle ait été fort languissante : le lait lui vient rdinairement de bonne heure ainsi que le ng, avec abondante évacuation qui dure rdinairement deux mois; au second accouhement elle eut une révolution vers le nzième jour, ce qui fit répandre son lait & lui rocura une infinité de plaies tant sur le dos ue sur les reins, & le reste de la couche it totalement supprimé : environ deux mois près quelque chose reparut en blanc pen-

dant huit jours & puis en rouge : il e bon que vous ſcachiez que tout étant arrêté l'on a conſulté, & qu'en conſéquence on adminiſtré tous les ſels de duobus, l'arcanur duplicatum , qui n'ont pas plus produ qu'une infinité de remèdes de bonnes femmes il s'eſt au contraire établi un mal de têt & de gorge qui lui donnoit la fiévre & les inſomnies, & redoubloit toutes le fois que les règles paroiſſoient : un an aprè cette couche, elle fit une maladie conſidé rable cauſée par les maux de tête & d gorge qui lui ont occaſionné quantité d boutons ſur la langue & dans la gorge avec des douleurs violentes dans les nerfs & fut traitée en conſéquence d'une diſſolu tion de ſang & même de ſcorbut; on lu ordonna à cet effet des bouillons compoſé de jus de creſſon, d'oſeille, de cerfeuil, d coclaria & de ris, dont elle uſa pendant ſi mois, avec quantité de lavemens; on eſſay également le lait d'aneſſe qu'elle ne pu ſupporter au bout de quinze jours, ce qu augmenta ſon mal de gorge : rien de tou ce qui a été ordonné, n'a procuré aucu ſoulagement; le tout, au contraire, ſembl avoir donné lieu à des hémorroïdes & une eſpèce de perte : voyez Monſieur, l'o a toute la confiance en votre élixir, & l'o ſe promet de faire & de ſuivre tout ce qu vous ordonnerez. *Signé* Champenois. *A Reims*

Cette Dame a été parfaitement guérie d tous les accidens ci-deſſus énoncés.

LETTRE 20.

De M. Chedel à Sainte-Menéhould.

J'AI l'honneur de vous prier de vouloir ien me faire l'amitié, ayant beaucoup de onfiance en vous & en votre élixir, de ı'écrire ce que vous penſez & ce qu'il conviendroit de faire ſur ce que je vais vous ıarquer. Ma femme a déjà eu quatre enıns, les trois dernières couches ont toutes té au terme de ſix à ſept mois, & ſont ous les trois venus au monde hydropiques : ſe préſentant mal; on a prétendu que ı quantité d'eau étoit cauſe que les enfans 'avoient point de conſiſtance, mais quels emèdes ! on a tout eſſayé dans toutes les utres groſſeſſes & dans les intervalles; nfin on a reſumé qu'il étoit difficile qu'ils inſſent à bien : dans toutes ſes groſſeſſes lle s'eſt toujours bien portée : comme étant ctuellement groſſe de deux mois & demi, ous deſirons, elle & moi, que vous vouluſſiez ien lui preſcrire un régime & les remèdes onvenables, & les précautions néceſſaires ɔour tâcher d'amener cet enfant à bien : j'ai 'honneur, &c. *Signé* Chedel. *A Sainte Meıéhould.*

Cette Dame, quoique groſſe, a fait uſage le l'élixir preſque tous les jours, pendant ɔrès de deux mois, & après ſes couches, ıſſez de temps pour que l'enfant & elle ſe oient très-bien portés.

LETTRE 21.

De M. Duprez de Saint-Maur, Conseiller a Parlement à Paris.

FAITES-MOI le plaisir, Monsieur, de m marquer comment Madame doit se conduir en prenant votre élixir; plusieurs Dame de ce pays lui ayant conseillé pour son éta actuel : je dois commencer par vous dir qu'elle a eu il y a trois ans une obstructio au foie, venant vraisemblablement de c qu'elle n'étoit pas bien réglée; elle a ét aux eaux de Plombière deux ans de suite & s'est bien trouvée, mais il lui reste d la sensibilité dans le côté droit, qui paroi un peu varier, & être tantôt au dessou du foie, tantôt du côté des reins & tantô plus du côté; elle a de plus les entraille très-délicates & sujettes à se crisper, soi qu'elle prenne quelques médecines, soi qu'elle prenne quelque chose de chaud même les choses les plus douces & ce qu toutes les femmes grosses prennent, tou enfin lui crispe les intestins & des irritation dans les nerfs : nous sommes mariés il y a eu le deux Août dernier un an, elle est devenue grosse & s'est très-bien portée pendant sa grossesse, & est accouchée très-heureusement; elle a commencé de nourrir, le lait n'est monté que du six au septième jour; elle l'avoit d'une très-bonne qualité mais peu abondant : on a craint que le

lange de lait de vache que l'on étoit obligé donner pour ſupplément, n'incommodât nfant, on lui a conſeillé d'interrompre; e a donc ceſſé depuis huit jours : une parence de règle l'a empêché de faire des nèdes pour faire paſſer le lait; on ſe contoit de faire tetter l'enfant deux ou trois s par jour : enfin les règles ont ceſſé. Le édecin a ordonné des bouillons compoſés ne demi-once de racine de patience, d'une ignée de bourrache & de douze grains de re purifié; comme le ſein étoit très-dur, y a fait mettre un cataplaſme réſolutif npoſé de miel, d'œufs frais, de vin & mie de pain: enfin voyant que ni les iillons ni les cataplaſmes ne produiſoient n, je me ſuis, à la vérité un peu tard, pelé ce que j'avois oui dire de votre xir; nous nous ſommes déterminés à en ndre ; on a mis auſſi des cataplaſmes de bouilli dans de l'eau & du ſel : voilà, nſieur, ce que nous avons fait. Je dois ıs obſerver que quoiqu'il y ait déjà quelques rs que l'on fait uſage de cet élixir, il n'y point paru ni chaleurs d'entrailles, ni irriions, comme nous le craignons beaucoup, j'oſe dire que c'eſt encore juſqu'à préſent ſeul remède qui ne lui ait pas produit effet; cependant les urines du ſoir ſont moindre quantité, elles ſont chargées ın ſédiment laiteux au fond, & d'humeur teuſe dans tout le volume.

Il me reſte à vous dire, Monſieur, que

cette nuit elle a ressenti des élancemens fein, qui au lieu de se porter au dehc comme dans les premiers jours qu'elle a p l'élixir, ils sembloient se porter en dedar Voilà, Monsieur, notre position; ayez bonté de me marquer le plutôt possibl 1.° combien de doses il faut prendre d'élix 2.° combien de temps & quand on pour le cesser; 3.° s'il est nécessaire d'être au pour prendre l'élixir, & combien de tem il faut être sans sortir; 4.° à quelle marq on pourra juger qu'il fait son effet; 5.° enf si, dans le régime, l'on doit ou peut prend des lavemens: j'oubliois de vous dire q depuis qu'elle fait usage de l'élixir, les lav mens qu'elle prend tous les matins, lui fo rendre beaucoup de lait par les selles. J'a tends, Monsieur, votre réponse, & suis av une parfaite considération, &c. *Signé* Dupr de Saint-Maur.

Cette Dame, malgré les prochaines di positions à irritations de nerfs & aux chaleu d'entrailles, n'en a aucunement ressenti quoiqu'elle ait pris plusieurs doses de l'élixi & elle a été parfaitement guérie.

LETTRE 22.

De M. de Gironcourt, Capitaine au Régime de Lorraine à Caen.

MONSIEUR, sur les bons effets que j vu à Bar-le-Duc de votre élixir, & que j me suis fait un vrai plaisir de raconter

ıen, où je ſuis en garniſon, je deſirerois
ıe vous m'en faſſiez paſſer avec l'imprimé
ıi déſigne la manière de s'en ſervir : la
ame à qui je l'ai propoſé eſt dans le
ême cas où j'ai vu d'autres guérir, c'eſt-
dire, qu'elle a une perte fort conſidérable
puis quatre mois, avec de grandes laſſi-
des dans les membres; je ne doute pas
ıe cette Dame ne vous faſſe faire un débit
nſidérable de votre élixir, lorſqu'on la
rra guérie : j'ai l'honneur d'être, &c.
gné de Gironcourt.

LETTRE 23.

De Mad. Leroi de Reims.

L'EFFET ſurprenant que produit tous les
urs votre élixir dans ce pays où il eſt
jà fort connu, me fait eſpérer que, comme
lles qui s'en ſont ſervies, je trouverai dans
remède auſſi ma guériſon; mais avant
en uſer habituellement, je crois qu'il eſt
éceſſaire, ainſi que me le conſeillèrent
IM. Jullion de Suippe, Voitelet fils, &
Iad. Champenois, de vous conſulter ſur
on état; depuis dix ans je n'ai point de
ıari, & depuis ce temps, je me trouve
ès de ſix fois l'année attaquée d'une
ıflammation dans le viſage & particulière-
ıent à la lèvre ſupérieure, avec une en-
ure & des douleurs très-aigues dans la
ouche : j'ai conſulté à ce ſujet tous nos
Iédécins, Chirurgiens de cette ville &

d'autres lieux, les uns ni les autres s'accordent pas sur le genre de ma malad les uns disent que c'est un sang âcre, autres un rhumatisme, d'autres un échauf ment occasionné par la fatigue de mon é qui est très-rude, & j'ai à ajouter à cel que je suis très-vive & emportée; d'aut enfin me disent que cela pourroit bien ê des vapeurs : d'ailleurs aucuns d'eux ne pc voient s'accorder sur le genre de ma malad Ne sachant plus enfin où trouver guériso je me suis confiée à un Avanturier qui exer furtivement les fonctions de Médecin, & q m'a ordonné les bains pendant quinze jour loin d'y trouver le soulagement que j'espéro le mal est devenu plus opiniâtre, les dou leurs plus aigues. Depuis que je fais usa de votre élixir, quoiqu'il y ait peu de temp je me trouve soulagée; mais Mad. Cham penois me conseille de suspendre jusqu'à que vous m'ayez fait réponse. Autrefois l'c me faisoit des saignées fort souvent, ma actuellement on ne m'en fait plus : je me ma confiance en vous, Monsieur, & vo prie de ne rien épargner pour ma guérison je vous prie de m'honorer de votre répon le plus promptement possible. J'ai l'honneu &c. *Signé* Femme Leroi.

L'on doit juger que cette Dame devoi recouvrer sa bonne santé en continuant l'élixir puisqu'elle étoit déjà très-soulagée, & qu'elle appercevoit une diminution dans le

cidens, quoiqu'elle n'en eſt pris alors que
elques priſes.

LETTRE 24.

M. Levaſſeur, Procureur au Parlement à Paris.

MONSIEUR, à la relation de Mad. Pieſtre, ouſe de M. Pieſtre, Subſtitut de M. le ocureur général du Parlement : j'ai l'honur de vous écrire, pour avoir votre avis la queſtion de ſavoir ſi ma femme ut faire uſage de votre élixir; voici ce nt il s'agit.

Mon épouſe eſt accouchée, elle s'eſt trèsn portée pendant toute ſa groſſeſſe, à xception des trois dernières ſemaines, ndant leſquelles elle a été purgée deux s; la couche a été très-heureuſe, mais ſuites n'ont pas été de même; elle a ſenti pendant cinq jours des douleurs trèstes & douloureuſes; les vuidanges ont aſſez bien; quoiqu'il en ſoit, ma femme commencé à nourrir, elle l'avoit déjà t dans deux précédentes couches; huit ou jours après ont reparu les mêmes ſymomes de la maladie qu'elle avoit reſſenti ant ſa couche; on lui a fait prendre l'éméue & deux médecines qui ont paru lui re du bien : la faculté a traité cette malie de fiévre putride, & maintenant elle ſans fiévre & il ne lui reſte qu'une ſanteur de tête; il y a ſeize jours qu'elle

ne nourrit plus, mais le lait ne ſort pa
vous obſerverez que ma femme eſt délicat
d'un tempérament fort bileux, péchant u
peu par l'eſtomac qu'elle a maintenant f
tigué par l'effet de trois médecines & d
quatre grains d'émétique; elle a le viſag
bouffi & les jambes lui enflent le ſoir
aujourd'hui, dans cette poſition, peut-el
faire uſage de votre élixir? Si elle le peut
quel régime faut-il obſerver, & avec qu
le prendre? Je vous prie de me répondre
plus promptement poſſible; vous obligerez c
lui qui a l'honneur d'être, &c. *Signé* Levaſſeu

Cette Dame, quoique nourriſſant, a e
comme l'on voit un lait épanché dont el
s'eſt guérie parfaitement par l'élixir, épan
chement que j'attribue aux médecines qu
l'on a cru devoir lui donner avant ſes cou
ches; par les purgatifs, l'on a changé l
cours du lait, & fixé dans la maſſe du ſang

LETTRE 25.

De M. de Bonnevaux, Chevalier de Saint-Loui ancien Officier de Carabiniers à Étampes.

JE vous fais part, Monſieur, d'un miracl
que votre élixir vient d'opérer dans notr
ville; une jeune femme ayant fait un
avant-couche d'un enfant mort; bleſſée pa
un accoucheur, ayant laiſſé dans la matric
pluſieurs portions de l'arrière-faix; joint
cela, le lait qui avoit reflué dans le ſan
& qui y étoit fixé depuis pluſieurs jours, &
qu

ui s'étoit vraiſemblablement porté à la tête,
e qui lui avoit ôté toute eſpèce de con-
oiſſance, avec une très-grande fiévre accom-
agnée de redoublemens, & regardée par tous
os Médecins & Chirurgiens comme morte,
i degré que les uns & les autres l'avoient
bandonné & n'y retournoient plus, re-
ardant leurs viſites comme très-inutiles,
nſi que les remèdes qu'ils avoient admi-
iſtrés, n'ayant juſqu'alors rien produit :
: fut pour lors qu'une Dame charitable
chant que j'avois de votre élixir, m'ayant
éjà vu faire pluſieurs cures de cette eſpèce,
nt me prier de lui en donner: j'allai voir
malade, & je vous avoue que j'héſitai
lui en donner; je riſquai, n'ayant plus d'eſ-
érance de lui ſauver la vie, ſachant que les
lédecins l'avoient abandonné, & que l'on
attendoit que le dernier ſoupir; je lui en
onnai une doſe le matin, j'y retournai le
ir, ayant appris qu'elle n'étoit pas morte;
voyant qu'elle n'étoit pas auſſi mal qu'elle
oit le matin, je lui en donnai pour lors
uble doſe : le lendemain j'y retournai &
ppris que, dans la nuit, elle avoit donné
elques ſignes de connoiſſance; je recom-
ençai comme le premier jour dans du
uillon; le ſoir j'appris que la connoiſſance
i étoit totalement revenue, & j'y allai : elle
e dit qu'elle avoit un mal de tête des
us violens & une douleur inſupportable
ns l'aine gauche, une groſſeur prodigieuſe
ns cette partie; je lui fit mettre des cata-

plaſmes de ſon cuit dans l'urine, comm
vous l'ordonnez par votre Livre ; je fis réitére
les cataplaſmes, continuer l'élixir comm
les premiers jours; pour lors la malade ſenti
une grande chaleur dans tout ſon corps, &
néanmoins la fiévre fut un peu moins vio
lente, & elle dormit au moins cinq heures
le troiſième jour la ſueur qui juſque-là n'a
voit preſque point parue, augmenta, & l
malade dormit à-peu-près autant que la pré
cédente nuit, & en ſe réveillant, elle ſenti
dans toute la tête un battement affreux, &
un moment après elle rendit par le né &
par les oreilles une grande aſſiettée de ſan
pourri mêlé de lait: à peine fut-elle remiſ
de cette opération douloureuſe, qu'il ſorti
par la matrice environ plein une marmit
de même ſang pourri & mêlé de lait, dan
lequel étoient les parties de l'arrière-fai
reſtées lors de l'accouchement; & comm
j'étois-là lorſque tout ceci arriva, & qu
j'avois apporté avec moi une bouteille d
très-bon vin de Bourgogne, je lui en donna
un petit verre, ce qui la remit un peu &
lui aida à rendre des vents: de ce quart
d'heure, le hoquet fréquent qu'elle avoit
ceſſa, & la femme parut mieux : je conti
nuai le même régime le quatrième jou
conjointement avec l'élixir, les évacuation
par la matrice & par les oreilles continuèren
encore quelques jours, ainſi que des ſueur
conſidérables & très-puantes : enfin, Mon
ſieur, ce que je ne pourrois pas croire, s'i

n'y avoit que moi qui l'eût vu, parce que je croirois m'être trompé, mais cette guérison est à la connoissance de presque toute la ville, & je pourrois certifier qu'au bout de huit jours elle s'est très-bien portée, & même est sortie pour vaquer à ses affaires: toute la ville témoin de l'efficacité de votre élixir, est témoin aussi des querelles que me font & les Médecins & Chirurgiens; je ne puis m'en débarrasser qu'en les renvoyant à vous.

Deux jeunes femmes viennent de me prier de vous écrire sur leur état; l'une a des fleurs blanches avec un dévoiement presque continuel; l'autre est sans dévoiement, mais extrêmement maigre : elles ont lu votre imprimé, & reconnoissent l'une & l'autre que c'est ainsi que vous le rapportez, cet état qui leur ôte la faculté des enfans, ce qu'elles voudroient bien avoir; elles attendent votre consultation & la suivront avec grande confiance.

Une autre femme accouchée il y a onze mois, a eu un lait répandu que les plus habiles Médecins & Chirurgiens n'ont pu faire passer, ce qui lui a fait faire le voyage de Paris pour consulter, ce qui n'a avancé de rien. Depuis ce temps, il lui est resté une grande jaunisse, les règles supprimées & point d'appétit, & des douleurs dans tout le corps : la malade abandonnée de tous les Médecins & Chirurgiens, m'a fait prier de passer chez elle pour me prier de

lui donner une fiole de votre élixir, ce que j'ai fait, & lui ai prefcrit la tifane que vous ordonné en pareil cas; la malade n'ayant pas encore fenti un grand changement, juge comme moi qu'il faut continuer à raifon du laps de temps que ce lait eft épanché : je recommencerai le même régime au bout d'un mois, à moins que vous ne m'en prefcriviez un autre : la femme eft jaune comme un coin.

Une autre femme accouchée il y a sept mois, a eu un lait répandu qui lui a tourné la tête au point qu'elle étoit regardée comme folle ; fa tête eft parfaitement revenue par l'ufage de votre élixir, mais elle a maintenant des douleurs de tête infupportables dans les reins & dans l'eftomac ; je penfe qu'en continuant, elle verra la fin de tous fes maux : vous voyez, Monfieur, que la réputation de votre élixir me donne beaucoup d'ouvrage, & l'on chante les louanges que votre remède mérite à tous égards. Nos Médécins & Chirurgiens doivent vous en demander afin d'en faire des épreuves ; ils ont voulu en faire l'analyfe, ils en ont jetté dans le feu, ils ont voulu le décompofer, mais toute leur fcience n'a pu réuffir à découvrir votre fecret; adieu, Monfieur. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* le Chevalier de Bonnevaux. *A Étampes.*

Toutes les Dames dont il eft queftion dans cette lettre, ont été, finon guéries radicalement, au moins très-foulagées; je le répète,

es laits épanchés de trop ancienne date, e guérissent pas toujours parfaitement, ır-tout s'il y quelques parties nobles d'in-éressées.

LETTRE 26.

De M. Maigrot, Docteur en Médecine à Bar-sur-Aube.

MONSIEUR, Mad. Morgin de Bar-sur-ube, âgée de quarante-huit ans, d'une onstitution toujours forte & robuste, après voir eu près de huit ans un écoulement ı blanc qui s'est supprimé depuis cinq ıois, a d'abord éprouvé des douleurs vagues ıns l'abdomen, puis une douleur fixe au ›té droit, laquelle est disparue pour se ntonner au côté gauche, & le ventre petit petit s'est gonflé, & a laissé sentir un ›anchement dans sa capacité ; à mesure ı'il a pris des degrés, je me suis apperçu ıe c'étoit une hydropisie enkistée dans les raires, & même il m'a paru que les deux raires formoient une double hydropisie ; ›ilà l'état actuel de sa maladie avec une finité d'autres accidens occasionnés par cet at; elle a usé de tous les apéritifs fondans autres remèdes que la Médecine conseille ı pareil cas ; elle a paru d'abord être ulagée, cependant l'hydropisie s'est sensi-ement augmentée sous l'usage des remèdes ıi sembloient faits pour la prévenir ; la alade, pendant les deux premiers mois de

ce traitement, pouvoit encore faire dans le ménage ses petits exercices ordinaires, l'appétit existoit encore un peu, mais dormoit peu; elle avoit pour lors quelquefois la fiévre qui s'est augmentée depuis un mois, & a ressenti des douleurs de coliques qui s'étoient passées; il y a huit jours que les coliques furent si violentes qu'elles durèrent deux ou trois jours; le délire & les convulsions violentes qui les accompagnoient, firent juger la mort inévitable : ne sçachant plus que faire, Mad. de Mandat de Meuilly, envoya de votre élixir; depuis trois jours qu'elle en use, elle se trouve soulagée au point que cette nuit elle a dormi dix heures, avantage qu'elle n'a pas eu depuis trois mois de traitement; ce succès inéspéré fait croire à la malade qu'elle peut encore guérir, ce que je pourrois aussi présumer; elle a eu un vif desir de vous voir; l'intérêt que je prends à son état, m'engage à vous prier de la venir voir; si vous pouvez la tirer delà, vous rendrez service à presque toute la ville, & vous prendrez connoissance de mille circonstances & détails qui aggravent l'état fâcheux de la malade, & dont son mari qui fait le voyage exprès, vous détaillera tous les symptomes, étant bien capable de le faire, ayant toujours suivi son épouse dans ses divers accidens. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Maigrot, Docteur en Médecine.

Les symptomes aggravans qui accompagnoient cette terrible maladie, étoient une

ſuppreſſion d'urine avec des irritations des plus violentes, en ſorte qu'elle ne pouvoit uriner par jour tout au plus qu'un demi-verre, & toujours & à tous momens ſe préſentant, ne rendoit que quelques gouttes avec des douleurs inouies; ce qui mettoit le comble à ces accidens, étoit une inſomnie continuelle, & n'allant à la garde-robe que très-rarement, mais avec des douleurs inexprimables, ce qui a continué plus de trois mois : tous ces accidens ainſi que l'hydropiſie ont ceſſé avec la deuxième bouteille d'élixir.

LETTRE 29.

De M. le Marquis d'Havrincourt, à Paris.

J'ARRIVE dans le moment de ma campagne, Monſieur, & je reçois votre lettre du vingt-huit, par laquelle j'apprends avec d'autant plus de plaiſir que vous êtes libre préſentement de venir au ſecours de Mad. la marquiſe d'Havrincourt, d'autant plus que nous en avons un beſoin plus preſſant que nous ne l'avions imaginé; la perte que Mad. d'Havrincourt a faite d'un de ſes enfans, a fait ſur elle une révolution qui avancera vraiſemblablement le terme de ſes couches; il y a déjà bien longtemps qu'elle a commencé à ſentir les premières mouches, il y a cinq jours entr'autres qu'elle a eu des douleurs ſi vives & ſi fréquentes, que j'ai eu grande peur qu'elle ne puiſſe pas

arriver à Paris; cependant comme cela n'a pas eu de ſuites ſérieuſes, je ſuis parvenu avec beaucoup de ménagemens à l'amener ici à bon port : une Sage-femme de chez moi amenée avec elle, m'aſſure que les couches ne tarderont pas; c'eſt pourquoi, Monſieur, que vous n'avez pas de temps à perdre pour arriver, ſi vous ne voulez pas nous mettre dans le plus grand embarras; Madame ayant mis toute ſa confiance en vous, & y ayant abſolument compté, ne nous donnez pas, je vous pris, le déſagrément d'accoucher ſans vous. Je vous fais donc, Monſieur, les plus vives inſtances pour vous engager à partir auſſi-tôt cette lettre reçue; ſi je n'avois pas déjà eu toute la confiance que votre réputation m'inſpire, j'en aurois acquis un degré de plus par le miracle que vient de faire chez moi votre élixir, qui a ſauvé une femme en couche qui étoit à la mort.

Mad. d'Havrincourt a pris avec ſoin depuis qu'elle ne vous a vu, ſelon votre conſeil, des rafraîchiſſans dont elle s'eſt bien trouvée, & a été ſaignée le 24 du mois dernier, ce qui a pu contribuer à lui occaſionner les douleurs dont je viens de parler, & qui ont eu lieu le 27 : adieu, Monſieur, je ne ſerai pas tranquille que je ne vous voye ici, & ce ſera avec le plus grand plaiſir que je vous y aſſurerai de l'eſtime que je vous ai voué. *Signé* le Marquis d'Havrincourt.

⁂

LETTRE 30.

e Mad. la Marquise d'Havrincourt; de Paris le 1.er Octobre.

LA bonne santé que je vous dois, M. ecourcelle, me permet de vous écrire oi-même pour vous en remercier; je conue toujours à avoir assez d'appétit, de la rce & de très-bonnes nuits, je continue ssi à rendre tous les jours beaucoup de lait, pendant je ne sais si c'est d'avoir nourri à a dernière couche qui a accoutumé mon t à remonter avec plus de force, ou simement la quantité que j'en fais toujours rès mes couches qui le rend si opiniâtre, is il se reproduit toujours avec abondance, remonte actuellement dans le sein plus dix fois par jour; il coule même par le n, & semble vouloir prendre plus que nais ce cours: quoique je prenne toujours mêmes précautions pour l'étouffer, que sois toute aussi garnie que vous m'avez sé, & que je fasse usage de votre excellent xir tous les deux jours, avant que de endormir comme vous me l'avez prescrit, puis que mon lait remonte davantage, j'ai peu de souffrance à la poitrine, de temps temps une petite toux & des démangeais à la peau; cependant mes transpirations tinuent, j'en ai même eu d'assez fortes jours-ci; je n'en ai presque point eu te nuit, quoique j'aie pris de l'élixir,

mais ce matin les évacuations ont repris p
en bas, & j'ai rendu du lait par les selle
& par les urines : ainsi tant qu'il s'évacuer
je pense qu'il n'y aura point à craindre qu'
se fixe nulle part; la seule chose qui m
fâche, est de le voir reproduire toujours au
abondamment, c'est ce qui me fait craindr
qu'il ne se fixe ou ne s'épanche, comm
cela est arrivé à mes autres couches : man
dez-moi, je vous prie, mon cher Monsie
Decourcelle, ce que je dois faire pour press
un peu le tarrissement de cet insupportab
lait. M. de Lamotte, mon Médecin, approu
beaucoup votre élixir, me conseille de
continuer, & même d'en augmenter la dos
j'ai confiance en lui, néanmoins je serai trè
charmée d'avoir votre avis pour y parveni
vous l'avez déjà attaqué avec tant d'avantag
que je vous regarde comme son ennemi
plus redoutable, & que c'est toujours av
la même confiance que je m'adresse à vo
pour le détruire entièrement; car je ne veu
plus en laisser séjourner dans mon corps :
suis corrigée de conserver dans mon cor
ce tourmentant habitant, possesseur de m
personne, & ai impatience, je vous l'avou
de le chasser totalement du logis : je suis
suivrai pour cela exactement vos avis, &
crois que je ne pourrai mieux faire; d'ailleu
vous connoissez les soins de M. d'Havri
court, & vous devez être bien sûr qu'il
me laissera rien négliger; il me charge d
vous faire mille amitiés de sa part, car

ous aime vraiment, M. Decourcelle, & ce
eſt pas ſeulement parce que vous m'avez
it du bien, mais parce que vous le méritez;
me l'a dit bien ſouvent depuis que vous
es parti. J'ai auſſi reçu des lettres de mes
arens & amis depuis votre départ, qui me
hargent des choſes les plus obligeantes pour
ous, & qui raſſotent tous de vous: ils
artagent la reconnoiſſance que je vous dois,
c'eſt avec un grand plaiſir que je vous
ſſure de celle que je conſerverai toujours
e vos bons ſoins, & vous prie de compter
r toute mon eſtime. *Signé* Bethiſy, Mar-
uiſe d'Havrincourt.

Cette Dame avoit eu trois enfans, &
ans ſes trois couches, des laits épanchés
vec des pertes conſidérables qui la mettoient
ans le plus grand danger, & ce pendant
lus de trois mois à chaque couche, dont
lle a été préſervée par l'uſage de l'élixir,
ont M. de Lamotte, ancien & habile
Médécin, a bien voulu ſuivre le traitement,
qui l'ayant trouvé très-convenable dans
es ſuites de couches, non-ſeulement l'a
onſeillé en mon abſence à cette Dame, mais
ncore m'a prié de lui en envoyer, ce que
'ai fait avec bien du plaiſir, dont il en a
ait faire uſage dans un épanchement de lait
ans la tête des plus fâcheux & fort ancien;
e qui lui fait faire l'apologie de ce remède
par une lettre qu'il écrit à Mad. la Marquiſe
d'Havrincourt.

Lettre 31.

De Mad. de Pertuis, Dame de Lannois près Charleville.

Le premier uſage, Monſieur, que je fai de mes yeux eſt deſtiné à la reconnoiſſance Je ne vous ai pas aſſez témoigné combien je vous ai d'obligations, je veux encor vous en reparler, je crois vous devoir la vie ; vous avez, par votre habileté & votre élixir, conſervé une mère de famille à un mari & à des enfans, quoique condamnée à mourir par les plus fameux de Paris ; pour une ame ſenſible comme la votre, une ſemblable ſatisfaction vous dédommagera un peu de la fatigue de votre voyage, heureuſement il n'a pas pris ſur votre ſanté, c'étoit toute mon inquiétude : votre honnêteté vous dicte des remerciemens que je ne puis accepter ; je ſais trop bien apprécier ce que vous avez fait pour moi, & la modicité des foibles témoignages de ma reconnoiſſance : je me déterminerai volontiers à faire un garçon, ſi vous voulez prendre pour arrhes la grande confiance que vous m'avez inſpiré ; ſongé je vous prie que je ne m'embarquerois dans ce péril, que parce que vous me promettez de m'en tirer.

Mad. de Pertuis trouve un grand changement dans ſa ſanté depuis que vous lui avez perſuadé de prendre votre très-bon élixir, & ne ceſſe de chanter vos louanges ;

us les froids, ainſi que toutes les douleurs
igues qui ne la quittoient point, l'ont
reſque abandonné, & croit déjà ſon ſalut
rtain ; c'eſt pourquoi, elle avoit conſulté
qu'il y a de mieux à Paris, & ſuivi leur
donnance, ſans s'être apperçue d'un mieux
uelconques; je viens même d'apprendre que
epuis qu'elle eſt repartie pour Paris, votre
ixir lui a fait rendre une vomique dans
quelle elle a rendu plus de trois pintes de
us ; c'étoit ſans doute un amas ſi pro-
igieux de matière qui étoit la cauſe de
nt de maladies différentes qu'elle éprou-
oit depuis ſi longtemps ; jugez combien
lle va redoubler les louanges qu'elle faiſoit
e vous & de votre élixir, lorſqu'elle ne
entoit encore qu'un foible ſoulagement :
vous réitère, en finiſſant l'aſſurance de tous
es ſentimens de reconnoiſſance que je vous
voué, & ai l'honneur d'être. *Signé* Poand
e Pertuis. *A Lannois.*

Cette Dame étoit accouchée chez elle à
aris de ſa première couche qui fut accom-
agnée de tant d'accidens, comme lait
panché & inflammation de bas-ventre,
étentions d'urine avec une fiévre continue
redoublemens, que la Médecine crut porter
jugement que, ſi elle faiſoit encore un
nfant, elle y périroit indubitablement; ſe
oyant groſſe de nouveau, elle ſe détermina
venir accoucher dans ſa terre, ce qui
omme l'on voit lui a bien réuſſi.

LETTRE 32.

De M. d'Aubigny, Conseiller d'État à Pari

MA femme, Monsieur, commence changer de tempérament, depuis six o sept mois ses règles ont toujours assez avanc sensiblement, ont duré moins, mais fourn avec plus d'abondance, le premier & un partie du second jour, de sorte que quan à la quantité, les choses reviennent à pe près au même, mais elle se trouve plus ma par le travail du premier & du secon jour; dans le mois dernier ses règles auroien dû paroître dans le cours ordinaire, le 1 ou le 14; elles ont paru le 4, & ont donn avec abondance pendant deux jours, à la fi desquels deux jours elles ont cessé; elle ont reparu deux jours après peu fortes, & ne sont quittées que le 21 toujours à la vérité peu fortes, mais ayant perdu dans cet intervalle beaucoup plus que dans un autre mois; jeudi dernier 18, elles reprirent; elle s'étoit assez bien portée depuis le 21, & avoit fait usage d'un peu de tisane de chiendent, & avoit pris quelques lavemens, vécut à son ordinaire; enfin depuis le 18, cela va à-peu-près toujours, & ne cesse que quelques instans ou même quelques journées entières, quoiqu'à proprement parler, l'on ne doit pas appeler cet état perte continuelle, mais vraisemblablement un changement de tempérament, & qui fait craindre pour elle,

utant plus que cet état va toujours en
gmentant, & qu'aujourd'hui ſur-tout cette
acuation eſt devenue très-conſidérable; j'ai
ı devoir vous écrire directement, quoique
us ſachions, à n'en pas douter, combien
tre élixir convient à cet état, mais pour
voir de vous ce qu'il convient de faire &
us prier de répondre à chaque article.

Son deſſein ſeroit de commencer cet élixir
it ou dix jours après que les règles feront
talement paſſées, pendant 4 ou 5 jours,
mme il eſt indiqué par votre brochure,
pourquoi nous attendons votre réponſe
les articles ſuivans.

1.° Comme c'eſt plutôt abondance que
rte, faut-il qu'elle prenne l'élixir à doſe
tière ou faut-il qu'elle ne le prenne que
ndant deux jours? ne ſeroit-il pas à craindre
e la doſe entière dans ſon état ne conduisît
une ſuppreſſion, ce que je regarderois
mme plus dangereux que la perte?

2.° Faut-il, pour prendre cette doſe, atten-
e huit ou dix jours après que les règles
ont entièrement paſſées, ou faut-il ſans
endre la fin, le prendre huit ou dix jours
rès que la perte ou la grande abondance
ra ceſſé?

3.° Combien de goblets de bouillons de
eds de bœuf faudra-t-il prendre par jour?

4.° Ne faudra-t-il en prendre que dans
jours dans leſquels on prendra l'élixir,
faudra-t-il les continuer, en ce cas,
mbien de jours?

5.° Combien à-peu-près faut-il mett de carottes pour faire la tisane ?

6.° Combien à-peu-près faut-il prend de goblets de cette tisane dans les 15 jou indiqués dans votre Livre ?

7.° Ma femme, en suivant ce régime, peu elle vivre à son ordinaire, ou qu'aura-t-ell à observer ou à éviter ?

8.° Enfin, peut-elle prendre de temps e temps un potage au ris au lieu d'un potag au pain qu'elle prend ordinairement ?

J'attends, Monsieur, sur tous ces articles un éclaircissement que j'espère que vou voudrez bien me donner; je ne doute nullement de l'efficacité de votre remède, parc que nous en avons vu des miracles dan les changemens de tempéramens & autre états, mais il se trouve souvent des circons tances qui changent les traitemens, & c'est d'après vos avis que nous nous déterminerons. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* d'Aubigny, Auditeur des Comptes. *A Epernay le 21 Décembre 1777.*

LETTRE 33.

Du même.

MONSIEUR, Mad. d'Aubigny a suivi exactement ce que vous avez prescrit à l'occasion de son changement de tempérament; les pertes comme vous l'avez annoncé, ont diminué insensiblement, au point que la dernière époque s'est trouvée à-peu-près de la même

ême quantité que cela étoit lors de sa parfaite
nté; il est bien que vous soyez aussi in-
rmé que son sang est devenu de la meilleure
alité possible, c'est-à-dire, beaucoup
oins fluide; tout ce qu'elle craignoit, étoit
e l'élixir ne l'échauffât, son état fâcheux
yant déjà beaucoup échauffée; mais elle ne
n est pas apperçue: au contraire, elle se
rte si bien, qu'elle desireroit vous remer-
r & vous embrasser de tout son cœur;
e a cependant, dit-elle, à vous reprocher
e vous êtes la cause qu'elle devient de plus
plus très-grasse, c'est un petit reproche,
e que je crois, dont elle n'est pas fâchée:
ant à moi, je ne le suis point, car je suis
rsuadé que c'est le meilleur signe d'une
té parfaite. J'ai l'honneur d'être, &c.

Il est donc bien faussement avancé par un
coucheur de . . . . . . jaloux contre ce
nède, qu'il fait perdre la gorge aux femmes
en ont pris; mais ce qui combat le plus
te assertion, c'est que de toutes les femmes
en ont fait usage, il y en a plus de la
itié qui ont éprouvé le même sort que
te Dame: en rendant la santé & purifiant
ang à un degré éminent, il doit procurer
nbonpoint.

LETTRE 34.

Mad. Germay de la Grange, à Neuf-château ce 18 Juin 1777.

AI été dans un état très-dangereux d'une

fauſſe-couche qui me ſurvint étant à Bonne
chez mon beau-père, & l'on n'eſpéroit plu
rien de favorable pour moi, lorſque M. Ber
trand mon oncle arriva, qui avoit une par
faite connoiſſance des bontés & propriété
de votre élixir, conſeilla les aſſiſtans d'e
envoyer chercher à Vitri, ce que l'on fi
ſur ſa parole : je vous dirai que je n'en eu
pas plutôt pris une doſe, que la connoiſſanc
que j'avois perdue me revint, & qu'en con
tinuant pendant dix-ſept jours ce mêm
remède, je me ſuis totalement guérie; le
ſuppreſſions de lait ſe ſont rétablies inſenſi
blement, & tous les accidens qui les accom
pagnoient, ont également ceſſé : je dois l
vie à ce remède & à mon oncle; il ſeroi
à deſirer que vous établiſſiez un bureau dan
chaque ville, & que les pauvres & riche
puiſſent par-tout trouver ce ſecours comm
il ſe trouve à Vitri; car combien de femme
meurent, & qui avec cet élixir ſeroient réta
blies, ſur-tout ſi l'on n'attendoit pas qu
les accidens fuſſent arrivés; car il y a lie
de croire qu'il ſeroit bien plus aiſé de pré-
venir les accidens que de les détruire, ain
que vous le dites fort bien dans votre bro-
chure que j'ai eu, depuis mon accident
occaſion de voir, ce qui fera autant d'honneu
à ſon Auteur, que de bien à l'humanité
J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Germay de
la Grange.

LETTRE 35.

e Mad. Dubois Lelarge, rue des deux Anges, à Reims ce 12 Décembre 1772.

J'ai reçu, Monsieur, l'honneur de la vôtre ns son temps : voilà l'état de ma santé puis ce moment. J'ai eu plusieurs pertes, tre autres une plus considérable qui m'a ré douze jours, & qui m'a fort affoibli; ns les dernières sur-tout j'ai ressenti des ux de cœur très-grands, mais ayant pris ixir que vous me conseillates lors de votre nière lettre, cette perte a cessé ainsi que maux de cœur & les autres accidens qui toujours accompagné ce changement de npérament qui me jouera un mauvais tour rous ne venez à mon secours : cette perte nt encore de s'annoncer à un degré à ne voir rester debout, & suis obligée de garder it : il est vrai que depuis la dernière, j'ai couru la maison à mon ordinaire; c'est t-être ce qui donne occasion à ce dernier dent : je reprends l'élixir, & cette perte e ainsi que les maux de cœur, mais j'ai n de la peine à me remettre; les mal-s sont toujours les mêmes, & suis devenue ne à faire peur; les jambes sont fort en-s, & des douleurs dans le ventre & aux s, & lorsque je veux marcher un peu, mble que l'on m'arrête par les douleurs je ressens ? voudriez-vous bien me mar-r ce qu'il faut que je fasse, si je dois

continuer l'élixir ou non ; il eſt bien de vou
dire que voilà quatre bouteilles que j'ai déj
pris, & je m'en trouve toujours ſoulagée
mais mes accidens reviennent, à la vérit
pas auſſi longtemps ni accompagnés de tan
d'accidens, c'eſt ce qui me fait croire qu'
faut continuer ; je veux bien le faire, n'ayan
pas ſenti aucune eſpèce de chaleur, au con
traire, je m'apperçois que mon ſang ſ
racommode, qu'il eſt moins fluide, & qu'
tache plus le linge : j'attendrai cependan
votre avis à ce ſujet. Je vous prie de m
croire avec la confiance la plus parfaite, M
&c. *Signé* épouſe de Dubois Lelarge.

LETTRE 36.

De la même.

MONSIEUR, j'ai reçu en ſon temps l'hon
neur de la vôtre qui m'a fort conſolé ; j'a
continué l'élixir & mes bouillons avec l
pied de bœuf douze jours à la campagne o
j'étois ; je l'ai quitté, ayant inutilement en
voyé en chercher à Reims, puiſqu'il n'y e
avoit plus : comme je m'appercevois d'u
mieux marqué, tant par rapport aux pertes
que par rapport aux accidens qui accompa
gnoient ordinairement les changemens d
tempéramens, j'ai ceſſé, & j'ai été au moin
quinze jours ſans en reprendre & ſans reſ-
ſentir aucune incommodité, ce dont j'ai ét
très-aiſe : lorſque cela a voulu reparoître, il
m'a pris une eſpèce de rhume & d'oppreſſion

ſez conſidérable qui m'a duré pendant cinq
ſix jours ; j'ai eu recours à l'élixir, & je
ai pas eu de perte ; j'ai toujours été dans
maiſon contre mon ordinaire ; j'ai très-
en repris mes forces, & ai profité des
omenades que les habitans de la campagne
nt ordinairement, ſans qu'il me ſoit arrivé
cun accident, excepté l'enflure des jambes;
ais vous m'en avez prévenu, & je m'y
tendois, ainſi que des boſſes qui ſe ſont
evées ſur mes jambes; ces derniers accidens
ſont diſſipés au bout de peu de jours par
promenade, comme vous l'aviez dit, cela
de mieux en mieux : voilà ſix bouteilles
e je prends, & ſi par hazard je me trouve
ns le cas que j'en aie encore beſoin, j'y
rai recours, ayant par expérience éprouvé
état bien différent depuis que j'en prends;
ſuis ſi contente d'avoir recouvré ma ſanté
de pouvoir vous en marquer ma ſincère
onnoiſſance, que je ne ſais de quels termes
ſervir pour cela : vous voudrez bien,
onſieur, me donner votre avis, pour, s'il
poſſible, me la conſerver, & me croire
c la reconnoiſſance la plus parfaite, Mon-
ır, &c. *Signé* Dubois Lelarge. *A Reims,*
des deux Anges, le 2 Février 1773.

LETTRE 37.

Conſultation demandée par Mad. Moët d'Épernay.

JE ſuis tombée malade le 15 ou 20 Juillet

de l'année dernière ; cette maladie m'a pr
par une indigeſtion, enſuite une fievre ; e
conſéquence on m'a ſaigné du bras & purg
pluſieurs fois, enſuite cette fiévre eſt dég
nérée en fiévre-tièrce qui me prenoit p
froid; j'ai pris le quinquina, elle s'eſt paſſ
une vingtaine de jours, & enſuite la fiév
eſt devenue continue; j'ai été purgée preſq
tous les deux jours & ai pris beaucoup d
rafraîchiſſans : pendant cette fiévre j'ai ſaig
du né au moins pendant une demi-heur
j'ai pris des remèdes contre les vers, & j'e
ai rendu treize en pluſieurs fois, enſuite
fiévre-tièrce m'a repris & toujours par froic
& finit par chaud & des ſueurs : j'ai enco
repris le quinquina qui me l'a fait paſſ
encore une vingtaine de jours ; elle m
toujours repris, & dans cet intervalle j'
été obligée de faire un voyage de cinquan
lieues : à mon retour je ſuis devenue pr
digieuſement enflée ; j'ai pris des tiſanes
des bouillons apéritifs qui ne m'ont rie
fait ; en conſéquence j'ai pris une tiſane d
noiſettes & l'enflure s'eſt diſſipée. J'ai ving
ſept ou vingt-huit ans, & depuis le com
mencement de ma maladie, mes règles ſor
ſupprimées : j'ai pris les pilules bénites &
autres remèdes mêlés avec le quinquina, &
rien n'eſt reparu : j'ai eu pluſieurs eſpèce
d'ébulitions, & dans ce moment j'ai les yeu
rouges & enflés, & le viſage bouffi ; j'a
auſſi depuis trois mois une dureté au ventr
du côté gauche, que l'on a traité d'obſtruc

ions qui ſe gonflent quand j'ai la fiévre, & ui diminuent quand elle eſt paſſée. Je n'ai lus de reſſources que dans vôtre élixir ; j'en i tant oui-dire de bien, que quoique mes naux aient réſiſté à tous les efforts de divers Médecins que j'ai conſulté, j'oſe me flatter ue ce ſera à lui à qui je devrai mon rétablissement.

Cette Dame n'a pas été trompée dans ſon ſpérance, ayant été guérie en très-peu de emps.

LETTRE 38.

De M. Bontemps, Officier de Cavalerie, à Arbois en Franche-Comté.

DANS l'eſpérance, mon cher M. Decourelle, que vous vous ſouvenez de moi ; je n'adreſſe à vous pour avoir de cet élixir, ont j'ai tant oui vanter par Mad. de Cappy na ſœur & pluſieurs autres Dames ; c'eſt our une jeune femme qui s'eſt fait ſaigner ans un temps critique, & qui, depuis ce emps a une ſuppreſſion preſque totale, ce ui la rend à la mort preſque tous les nois : elle a déjà eſſayé tous les remèdes ue les Médecins lui ont conſeillé, mais ans aucune diminution de ſes accidens : 'eſpère beaucoup en votre élixir pour elle; e vous prie de me l'envoyer le plutôt poſſible par la diligence, & de m'inſtruire de a manière de le faire prendre. J'ai l'honneur l'être, &c. *Signé* Bontemps.

Cette Dame a recouvré la ſanté trè promptement, en prenant cet élixir dans ſo temps périodique, en ſe mettant les pied dans l'eau le ſoir avant de ſe coucher, & e prenant ſon élixir étant remiſe au lit.

LETTRE 39.

De M. le Chevalier de Bonnevaux, Officie des Carabiniers, à Étampes.

VOICI, Monſieur, un Mémoire à conſulte que je vous envoie, afin que vous ayez l bonté de donner votre avis, & vos bon conſeils ſur l'état d'une Dame malade à laquelle je m'intéreſſe; ſa poſition eſt très-critique, & je n'ai pas voulu lui donner votre élixir ſans vous conſulter; j'aurai très-grand ſoin de vous faire part du ſuccès de votre remède, d'après que vous m'aurez marquez ce qu'elle doit faire : je vous prie, Monſieur, de ne pas différer de donner réponſe; la malade ayant beſoin d'un ſecours preſſant.

J'ai donné une bouteille de votre élixir à une pauvre femme âgée de trente-cinq ans qui avoit un lait répandu depuis plus d'un an, & qui s'étoit fixé ſur les mains & ſur les bras : abandonnée de tous les Médecins de cette ville, & de ceux qui dans le voiſinage jouiſſent d'une réputation aſſez bonne : je lui ai fait ſuivre le régime que vous ordonnez; au bout de trois ſemaines elle a été faire les moiſſons, ce qui l'a, ſans doute, encore

it ſuer, & eſt revenue parfaitement guérie; le eſt redevenue groſſe peu de temps après, a fait une fauſſe-couche pour laquelle je i donnai quelques doſes d'élixir, & elle porte actuellement très-bien ſans aucunes parences de lait; après avoir été impo-nte pendant plus d'un an; & ce, depuis treizième mois qu'elle jouit de cette ſanté.

Une autre femme très-pauvre, ayant une rte très-conſidérable, âgée de quarante-cinq s, ſuite d'un changement de tempérament, duite à l'extrémité par de très-grandes bleſſes & déjà froide; une garde-malade i étoit chez moi, qui avoit lu votre Livre, plora mon ſecours; je donnai une fiole cette garde qui tout de ſuite partit pour en faire prendre, & lui ordonna en ème temps le régime que vous preſcrivez: tre élixir, Monſieur, fit ceſſer la perte ntinuelle qu'elle avoit depuis près d'un an, n à la vérité totalement; je lui fis donner bouillon, un peu de bon vin, les forces it revenues inſenſiblement, & au bout de ix mois elle a été en état de préſenter Pain béni à la Paroiſſe, & eſt devenue très-bonne ſanté & très-graſſe.

Mad. de la Grange, ma belle ſœur, demeure à Neufchâteau en Lorraine; écrit que votre élixir lui a ſauvé la vie, nt fait une fauſſe-couche accompagnée ne infinité d'accidens tous dangereux. i l'honneur d'être, &c. *Signé* le Cheva-r de Bonnevaux.

Les Dames se trompent très-souvent, se menageant peu dans les fausses-couch[es] étant toute contre nature, l'on y doit prend[re] plus d'attention, & c'est le cas plus que da[ns] tout autre, de faire usage de l'élixir po[ur] prévenir les accidens.

LETTRE 40.

Mémoire à consulter, envoyé par M. le C[he]valier de Bonnevaux d'Étampes.

EN 1769, je suis accouchée le 23 Jui[n] mon accouchement a été long sans auc[un] danger, l'enfant vit & se porte bien; aus[si]tôt que je fus délivrée, la fiévre me pri[t] ce qui ne paru point extraordinaire, à cau[se] de la longueur du temps que j'avois été da[ns] les maux; le troisième jour le lait augmen[ta] ainsi que la fiévre, & ce fut dans cet in[s]tant que j'eus une peur qui me causa u[ne] suppression de lait & des lochies; la gar[de] n'en dit mot, garda le *tacet*; le cinquièm[e] jour je me sentis des mal-aises, des friss[ons] dans tous les membres, le sein se durci[t] le neuvième on me leva: je perdis connoi[s]sance; je restai au lit jusqu'au quatorzièm[e] sans aucune force, & éprouvant des douleu[rs] vagues: l'avis du Chirurgien fut qu'il fall[oit] se forcer, se lever & prendre l'air, qu['il] n'y avoit que ce seul moyen pour rappel[er] l'écoulement du lait toujours supprimé; j'in[s]istai en lui faisant valoir mes indispositions & la difficulté que j'avois à me redresser s[i]

ies reins; toutes ces raiſons furent rejettées. On me mit une canne à la main qui devoit faire miracle; je traverſai une allée qui devoit me conduire au jardin; je n'y reſpirai pas plutôt l'air que je fus ſaiſie; je ſentis un froid ſubit, je revins dans l'appartement me chauffer, & au bout de deux heures la jambe & la cuiſſe gauche devinrent groſſes comme le corps; les douleurs de nerfs ne me quittèrent plus: l'on courut aux Médecins qui ordonnèrent des herbes émollientes bouillies dans du petit lait, dans lequel on imbiboit des linges que l'on appliquoit ſur la partie ſouffrante; l'on me purgeoit avec le ſel de duobus; pour lors la fiévre qui ne me quittoit point, donnoit un peu de relâche: je fus ſix ſemaines à ſouffrir de cette partie gauche qui déſenfla auſſi rapidement qu'elle avoit enflé; je me crus pour un quart-d'heure hors de danger, ce ne fut qu'un ſonge; & comme je m'en flattois, les nerfs dans les bras & les doigts ſe retirèrent: je devins jaune dans l'eſpace d'une demi-heure; le mal de la jambe paſſa à la droite, dura le même temps avec des douleurs inſupportables; on ne pouvoit ni me lever ni me toucher, on me retournoit ſeulement avec le drap: on fit un autre remède avec le vin & l'huile dont on eut aucun ſuccès: lorſqu'elle voulut guérir, il me vint dans les parties une groſſeur qui donna de l'inquiétude; le Chirurgien crut que c'étoit un abcès: on tint conſeil, & il fut décidé que

l'on appelleroit M. Bardel pour en fai
l'ouverture ; quelques-uns à qui j'appartenoi
s'y opposèrent, & il fut décidé que l'o
y mettroit un ſac rempli de bouillie, ce qu
fut exécuté pendant huit jours; la réſolutio
changea la nature de l'humeur en une veſſi
ce fut à-peu-près la diminution de me
maux, mais je ne dormois pas & ce depui
longtemps, & l'on m'avoit ordonné de m
repurger, ce que je ne fis pas, & il m
reſta une enflure conſidérable aux jambes &
cuiſſes, ce qui n'empêcha pas que je n
devinſſe groſſe, ce qui donna lieu d'eſpère
que cette couche enleveroit tout le lait d
la dernière couche; on me laiſſa donc paſſe
ce temps ſans faire aucun remède pendan
toute la groſſeſſe, & lorſque je fus accouchée
je m'étois préparée pour nourrir, comptan
bien que cette nourriture ne manqueroit pa
d'opérer ma guériſon parfaite ; enfin je n
pus nourrir, tant parce que j'étois trop foible
que parce que mon lait n'avoit pas les qua-
lités néceſſaires : les accidens au lieu de
diminuer augmentèrent, & l'enflure toujour
la même ; on employa les mêmes remèdes
que dans la première couche, c'eſt-à-dire,
les ſels de duobus très-ſouvent & auſſi
infructueuſement que ci-devant, & depuis
deux ans l'enflure qui, au lieu d'occuper les
cuiſſes & les jambes, s'eſt jettée ſur le bas-
ventre qui, depuis 1771, eſt pour le moins
auſſi gros qu'une femme prête d'accoucher,
ce qui me procure des élancemens & des

ſanteurs, avec cela une ſuppreſſion qui aiſemblablement a été la cauſe de cet anchement: j'ai fait tous les remèdes que Médecine de ce pays & de Paris m'ont donné, & ce ſans ſuccès; il reſte à ſavoir l'élixir Américain fera plus d'effet. *A ampes 1777.*

L'élixir a produit tout le ſoulagement que n devoit eſpérer, quoique pris en bien oindre quantité que le ſel de duobus dont tte Dame a pris au moins quarante ou nquante jours, & il eſt fort heureux qu'il y ait pas eu de diſpoſitions inflammatoires, rce que cette quantité de ſel n'auroit pas anqué d'aggraver les accidens, ce que j'ai plusieurs fois.

LETTRE 41.

M. Canterel, Lieutenant des Maréchaux de France, à Épernay.

MONSIEUR, les bons effets que produit tre élixir dans nos cantons ſur des femmes commodées de pertes, m'engage à vous nſulter pour mon épouſe qui y eſt malureuſement très-ſujette.

Elle eſt âgée de vingt-cinq ans, d'un npérament très-foible avec beaucoup de vacité, chaque mois elle eſſuie un accident cette eſpèce, & ce qui, chez les autres mmes, eſt une choſe naturelle, eſt ſi nſidérable chez elle, qu'on doit le regarer comme accident périodique: vous vous

doutez assez de ce que ce doit être à la sui[te] de ses couches : je suis persuadé que la fo[i]blesse de son tempérament ne vient en pl[us] grande partie que de la quantité de san[g] qu'elle perd si souvent, notez que dans chaqu[e] grossesse, elle se fait saigner trois fois ; ell[e] a essayé trois fois de nourrir, & n'a p[u] réussir une seule fois, son lait n'est que d[e] l'eau & tarit toujours ; au bout de cinq à si[x] mois, je suis d'avis qu'elle ne nourrisse plus, quoiqu'elle ait nourri jusqu'à six mois ; j[e] lui soupçonne des laits épanchés, il faudroi[t] donc trouver le moyen de les guérir & se[s] pertes, & lui faire évacuer ces divers lait[s] épanchés : je vous prie, Monsieur, de m[e] marquer comme elle doit prendre votre élixi[r] qui doit guérir l'une & l'autre maladie con[-] jointes ensemble, ayant des preuves de gué[-] rison pour chacune de ces maladies en par[-] ticulier. J'ai l'honneur d'être, &c. *Sign[é]* Canterel.

Cette Dame a été guérie de l'un & l'autre état, en prenant conjointement avec l'élixir les bouillons de pied de bœuf, auxquels on peut substituer la corne de cerf.

LETTRE 42.

De M. Angerand, Tresorier de France, à Saint-Dizier.

MONSIEUR, Je n'ai pas voulu vous donner des nouvelles de notre chère malade, avant de pouvoir vous annoncer quelque chose de

sfaisant ; elle prit lundi médecine, le demain la cuisse & la jambe qui étoient core un peu engorgées l'étoient moins, suivant votre conseil auquel nous référons, e en prendra une autre dans deux jours, & is continuons toujours l'élixir deux fois par r ; il semble qu'il fasse à chaque fois de nouux effets ; car tantôt ils sort avec abondance la transpiration, & tantôt par les urines les autres voies ; enfin, Monsieur, je puis s assurer que sans lui, je n'aurois plus e épouse que je chéris avec raison ; son étoit si critique que l'on en devoit rien érer, ayant la jambe & la cuisse grosse me mon corps avec des douleurs des s vives, fiévre continue avec transport : là l'état où vous l'avez trouvé, lorsque voyai en poste vous prier de venir à re secours ; nous continuerons toujours même régime, & ce jusqu'à ce que vous s en prescriviez un autre ; recevez les rances du plus sincère & du plus constant chement, &c. *Signé* Angerand.

Cette Dame quoique nourrissant son enfant, u un lait épanché sur la cuisse & sur ambe des plus considérables, que l'élixir ois doses par jour a dissipé insensiblement, i que la fiévre qui étoit continue avec oublemens, heureusement pour elle que pus n'étoit pas encore formé, car en ce , l'élixir ne peut plus empêcher l'abcès, peut seulement faire évacuer par d'autres es, le lait qui se porteroit sur la partie

malade, en pratiquant toutes fois les ca-
taplaſmes de ſon & d'urine.

LETTRE 43.

De M. Perrier de Savigny, à Reims.

IL y a environ douze ans, Monſieur
que ma femme a fait une maladie ſérieu
occaſionnée par un refroidiſſement à la ſui
d'un bal : les Médecins ont regardé ſo
mal comme un rhumatiſme goutteux,
de ce temps elle a toujours reſſenti quelqu
douleurs : elle eſt accouchée heureuſeme
le 22 du mois de Mai; on l'a changé d
lit après les trois jours expirés; elle s'e
plaint ce jour-là d'avoir reſſenti un peu d'a
ſur la tête qui lui a occaſionné un peu d
froid, & pris un grand mal de tête;
couche a paru aller très-bien : cependant a
bout de cinq ſemaines ſon lait s'eſt arrêté
& elle a commencé à reſſentir des douleu
à l'épaule qui ont augmenté au point de l
ôter le mouvement du bras; les douleu
ont quitté cette partie pour ſe jeter ſur l
genou & ſur le coudepied; il y a env
ron ſix ſemaines qu'elle eſt au lit : cett
humeur change de place quelquefois troi
fois par jour, va du genou au poignet, tantô
au bras, & tantôt à la cheville du pied
les Médecins ſont du ſentiment que c'eſ
ſon rhumatiſme goutteux; c'eſt ainſi que m
femme le penſe; mais comme ſes douleur
ſont beaucoup plus vives que dans ſa premièr
maladie

aladie, on craint que le lait n'y ſoit pour
ıelque choſe; ce qui le confirme, c'eſt
ı'elle ne rend plus de lait: Je vous prie,
onſieur, de vouloir bien me mander ſi
ıſage de votre élixir (qui lui a été con-
illé par M. de Laurigny comme devant opé-
r ſa guériſon, dans le cas où ſon mal ſeroit
caſionné par le lait) ne ſeroit pas contraire,
il n'y auroit d'autre cauſe que le rhu-
atiſme, & ſi elle en doit faire uſage,
elles précautions, quelle quantité &
mment s'y préparer, & ce, le plus prom-
ement poſſible. J'ai l'honneur d'être, &c.
gné de Savigny.

P. S. J'oubliois de vous dire qu'au bout de
uf jours ma femme n'a pas eu de ſuite de
ıche, & que depuis ce temps rien n'a
aru.

Cette Dame a été guérie par l'élixir
rois doſes par jour, avec les cataplaſmes
ſon & d'urine ſur les parties douloureuſes.

LETTRE 44.

De M. Marconville, à Reims.

JE me trouve aujourd'hui dans le cas
voir mon épouſe malade, & comme je
que vous pouvez mieux que perſonne
conſeiller, j'ai recours à vous, perſuadé
e vous voudrez bien me faire réponſe.

Mon épouſe dans le cours de ſa groſſeſſe
pluſieurs chûtes, la première fut dan-
reuſe à deux mois de terme; la ſeconde
au terme de ſix mois qui n'a pas beau-

coup influé sur elle; cependant à sept mo
il lui prit une perte de sang considérabl
& le lendemain sur les dix heures du so
elle accoucha : à la suite de cette couch
elle eut la fiévre qui lui dura trois semaine
le lait qui ne parut presque point se trou
dissipé ; les règles qui n'étoient point abor
dantes, disparurent aussi, & maintenant el
se plaint d'une douleur considérable depu
la hanche jusqu'au talon, ce qui l'empêch
d'en faire usage, la cuisse & la jambe so
fort enflées ; il nous reste à savoir de vous
Monsieur, comment appliquer votre élixir
nous sommes bien convaincus des bons effe
qu'il procure dans les suites des couches
mais nous ignorons comment conduire l
malade dans ce cas-ci qui est déjà très-dan
gereux : j'attends votre réponse le plus promp
tement. J'ai l'honneur d'être, &c. *Sign*
Marconville.

Cette Dame a été guérie en appliquan
des cataplasmes de son avec l'urine, & prenan
l'élixir à trois doses par jour dans les com
mencemens, ensuite à deux doses.

LETTRE 45.

De M de Serisy, à Mont-médi.

C'EST avec la plus grande confiance
mon cher Papa, que j'ai recours à vos lu
mières, persuadé que vous aurez assez d
bonté pour m'aider de vos conseils ; le suje
dont il est question est l'état de ma mère

ui me donne beaucoup d'inquiétude; il y quinze ans que ſon temps critique étoit aſſé : je ne ſais ſi la perte que nous avons it de mon père, n'auroit pas donné occaon à ce que cela lui ſoit revenu avec des ondances qui font craindre pour elle, tendu la foibleſſe dans laquelle les ſoins, quiétudes & veilles l'ont mis : je ſais à en pas douter, combien votre élixir conent dans ces cas-là, cependant j'ai cru u'il falloit attendre vos avis ſur ce que vous enſez de ce que cela eſt revenu quinze ans rès avoir changé, & ſi on peut également ns ce cas l'adminiſtrer. J'attends votre ponſe avec impatience, & ai l'honneur être, &c. *Signé* de Seriſy.

Cette Dame, quoiqu'âgée, & ayant changé tempérament depuis longtemps, a été iérie par l'élixir & par les bouillons avec pied de bœuf.

LETTRE 46.

e M. Levaſſeur, ancien Mouſquetaire du Roi, à Bar-le-Duc.

LA circonſtance préſente de mon épouſe, la confiance qu'elle a en vous & en votre ixir, lui font eſpérer que, quoiqu'elle faſſe age de votre élixir, vous voudrez bien ppuyer de vos conſeils, ayant un lait épané : elle eſt accouchée le 19 Octobre, couche ès-heureuſe; elle purgeoit beaucoup tant lait que d'autre ſorte; il y avoit tout lieu

de croire que cet accident n'arriveroit point, mais au bout d'un mois il survint une fluxion à l'œil gauche qui dura huit jours; regardant cet accident comme rien elle releva : il s'y joignit un rhume de cerveau; peu de temps après la fluxion revint sur le même œil : on lui conseilla de mettre dessus un pomme de reinette cuite qui sembla la soulager pendant huit ou dix jours, après lequel temps elle reparut pour la troisième fois : pour lors on jugea qu'il pourroit y avoir épanchement de lait, & les dépôts qui se trouvèrent dans l'urine, prouvèrent que l'on ne s'étoit pas trompé : le Médecin voyant cela, crut que la maladie lui étoit connue, que bientôt il la guériroit, & pour cet effet il la mit aux bouillons rafraîchissans avec le sel de duobus, qui, au lieu de procurer du mieux, n'empêchèrent pas les accidens d'augmenter; quelques jours après elle sentit des douleurs de tête & un torticolis extrêmement douloureux. On suspendit par ordonnance des Médecins les bouillons pour faire saigner la malade deux fois, dont elle ne fut pas soulagée ; on purgea deux fois, avec la manne & le sel de duobus aussi inutilement, en sorte que voyant cette fluxion continuer & se jeter tantôt sur un œil, tantôt sur l'autre, elle prit le parti de mettre sur ses yeux une rouelle de veau qui lui fit jeter beaucoup de pus ou plutôt du lait, sans trouver aucun amendement, ni de plusieurs autres remèdes, ce qui la détermine à

ommencer votre élixir : mandez-moi ſi elle
e doit prendre, & quelles précautions. Si
lle guérit, comme je l'eſpère, je ſerai très-
nchanté de vous le certifier dans toutes les
ccaſions où vous le jugerez à propos; j'ou-
liois de vous dire que depuis hier quelle a
ommencé l'élixir, le lait ſe fait beaucoup
lus appercevoir dans les urines qu'aupara-
ant, & ſemble déjà être ſoulagée. J'ai
honneur d'être, &c. *Signé* Levaſſeur.

LETTRE 47,

u même M. Levaſſeur ; à Bar-le-Duc le 15 Juin 1773.

MONSIEUR, je ſuis perſuadé que depuis ngtemps vous attendiez une réponſe pour voir l'effet que votre élixir avoit produit r le lait épanché qui s'étoit porté ſur la e & ſur toute la tête de mon épouſe ; je ſaurois, Monſieur, trop louer votre zèle vous exhorter à continuer à apporter par tre excellent élixir un ſoulagement parfait toutes les femmes qui ſe trouvent dans ces s, duſſiez-vous avoir des jaloux, ce qui peut être autrement; mais ce ne ſera e de la part des Médecins; quand aux nnêtes gens aimant l'humanité, ils vous imeront pendant votre vie, & vous auront grandes obligations après votre mort: je us dirai donc que ma femme, dès le ſecond ur, s'eſt trouvée beaucoup mieux de votre xir, & qu'enſin elle eſt parfaitement bien

guérie avec une bouteille & demie. Si je ne vous ai pas témoigné mes remerciemen plutôt, c'eſt que je voulois voir ſi quelquefoi le lait ne ſe porteroit point ailleurs, mai il n'y a eu aucune apparence : voilà huit moi écoulés depuis cet accident, & ayant jou & jouiſſant maintenant de la meilleure ſante poſſible, elle ſe joint à moi pour vous faire des remerciemens ſincères, avouant & diſant à qui veut l'entendre, qu'il n'y a que votre élixir qui lui a ſauvé la vue : je vous prie de me croire avec les ſentimens les plus diſtingués, &c. *Signé* Levaſſeur.

LETTRE 48.

De Mad. de Tanlay, en ſon château de Tanlay, près de Tonnère le 8 Août.

J'AI déjà pris, Monſieur, une bouteille de votre élixir, il a fait pour le lait nouveau l'effet indiqué, mais il n'a encore rien fait pour les migraines; j'en ai eu deux pendant les huit jours conſécutifs que m'a duré la bouteille; la dernière a été des plus vives que j'aie encore éprouvé; je comptois prendre la ſeconde bouteille tout de ſuite, mais une Dame m'a aſſuré qu'il falloit laiſſer un intervalle entre chaque bouteille, & que l'effet en ſeroit plus conſidérable & plus marqué : mandez-moi ſi j'ai bien fait, & s'il faut continuer l'uſage longtemps, combien de bouteilles, & s'il y a quelque régime

obſerver, ſi le long uſage ne peut échauffer; n'ai pas oſé le prendre dans le lait d'amande e peur qu'il ne me peſât ſur l'eſtomac, je i pris dans l'infuſion de fleurs d'éthicales, je prenois le matin un grand verre de tte infuſion, ſans élixir; j'ai beaucoup ſué s premiers jours que j'ai pris l'élixir, & ès-peu les deux derniers jours : l'approche e ma migraine qui me prend preſque tou-urs deux fois par ſemaine, en a ſans doute é la cauſe : je n'ai pas fait uſage des bains, rce que depuis ſix ſemaines que je ſuis couchée, je n'ai encore rien vu, ce que crois dangereux; j'ai mis les cataplaſmes e verveine que vous me conſeillez : mandez-oi auſſi s'il eſt vrai qu'il y ait un bureau e votre élixir à Saint-Florentin; comme eſt dans mon voiſinage, il me ſeroit com-ode d'en prendre-là; en attendant j'en fais enir de Paris : j'attends avec impatience, Ionſieur, réponſe à tous ces articles; vous vez oublié de me dire ſi le café au lait ou l'eau m'eſt contraire, en attendant je me is privée de celui fait avec le lait. J'avois ıblié de vous dire qu'avant que je priſſe otre élixir, mes urines étoient ſans dépôt t très-belles, & que depuis que j'ai pris otre élixir, elles ſont totalement chargées e lait, ce qui a commencé le quatrième ur : je l'ai fait remarquer à mon Accoucheur ui n'a pu diſconvenir que cet élixir, ſelon oute apparence, tariroit non-ſeulement le ouveau lait, mais encore l'ancien, cauſe

de tous mes accidens. J'ai l'honneur d'être M. &c. *Signé* Tanlay Mauſſion.

Cette Dame dont les migraines étoien à un degré éminent, a été dans le cas d faire un long uſage de l'élixir avant d'êtr parfaitement ſoulagée, tant parce que ce épanchement de lait eſt fort ancien, qu parce que les nerfs étoient extrêmemen irrités.

LETTRE 49.

De M. de Bonnet de Saint-Vrain, ancien Capitaine d'Infanterie, A Bar-le-Duc.

MADAME de Saint-Vrain, Monſieur vient d'avoir une couche fort laborieuſe pa rapport aux grands efforts qu'elle a été obligée de faire pour obtenir ſa délivrance, ce qui lui a affecté les nerfs; le lait ne s'étant point porté au ſein, ce qui lui a occaſionné un vomiſſement & un grand dévoiement avec la fiévre; elle a été purgée pluſieurs fois & ſes accidens ſubſiſtent toujours, d'ailleurs des douleurs d'eſtomac & des fadeurs qui en exalent, lui font croire que c'eſt le lait; elle eſt maintenant ſi foible, quoiqu'il y ait un mois qu'elle ſoit accouchée, & que les Médecins n'oſent entreprendre de la repurger; cependant ils eſtiment que les purgatifs ſeuls peuvent la ſauver: ſi vous pouviez, Monſieur, la venir voir, & nous dire ce que vous penſez de cette maladie, vous m'obligeriez infiniment;

au contraire vous ne le pouviez absolument; iandez-nous ce que vous croyez que je oive faire en pareil circonstance; elle & ioi nous avons une entière confiance en ous, & si vous pensez que ce soit le lait, diquez-moi comme elle doit prendre votre ixir, eu égard à ces accidens & à sa grande iblesse. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* onnet de Saint-Vrain, à Bar-le-Duc.

Cette Dame quoique foible fut guérie son lait épanché sur l'estomac & le basntre par le moyen de l'élixir; elle l'eût é bien plutôt, si elle n'eût pas été autant irgée.

LETTRE 50.

e M. Dumon, Procureur, à Meaux en Brie le 23 Juillet 1773.

LA renommée de vos talens en suites de uches, m'étant parvenue par le rapport que ont fait M. & Mad. de Bellou de cette le, qui ont la bonté de s'intéresser à la aladie que ma femme a essuyé depuis sa uche, m'engage à vous en faire le détail, près lequel vous voudrez bien me donner tre avis.

La couche a été très-heureuse après dixit heures de douleurs; c'est d'un premier fant, le sang est d'abord sorti en abonnce, mais n'a pas continué; les quatre cinquième jours après l'accouchement, elle eu des tranchées, mais à cela près, le

lait a paru prendre un bon cours; au bou
de seize jours, elle s'est relevée autant bie
que l'on pouvoit le desirer, & a cessé d
purger au bout de trois semaines de so
accouchement, & malgré la suppression qu
je vous ai fait observer, elle s'est assez bie
portée jusqu'à ce qu'elle fût purgée deu
fois, car le jour de sa dernière médecin
il lui survint une toux qui ne l'a pas encor
quitté; on a cru que cette toux étoit occa
sionnée par des pituites: au bout de hui
jours il est survenu un étouffement en mêm
temps que la toux qui ne prenoit que l
soir & le matin, ensuite cet étouffemen
est devenu plus fréquent; on a pensé qu
c'étoit quelque chose qui vouloit paroître
on lui a fait mettre les pieds dans l'ea
avec des émolliens, on lui a fait prendre d
l'eau de safran & du kermès; mais tout cel
n'ayant rien produit, elle a continué d
souffrir & supporter ses souffrances jusqu'a
dix Juin qu'il lui survint un frisson & un
fiévre qui la retient au lit; on a tenté le
purgatifs & les vomitifs, tout cela n'a poin
diminué ni les oppressions, ni la toux, n
les palpitations considérables; on a cru devoi
la saigner trois fois du bras & quatre foi
du pied, les palpitations sont arrêtées
mais les oppressions & la fiévre subsisten
toujours, la poitrine est toujours engagée
& la malade ne peut prendre son vent; elle
a très-peu de repos les nuits & souffre tou-
jours considérablement; les Médecins n

vent plus que faire, voyant que les petits
rgatifs qu'ils ont encore donné depuis
: saignées, & que les bouillons & loques
mposés de kermès & de blanc de baleine
font rien; ils craignent, disent ils, un
pôt formé dans la poitrine, & le Chirur-
en ainsi que quelques autres veulent que
soit un engorgement d'humeurs dans les
anches de la poitrine & de l'estomac,
casionné par la suite de sa couche; par
nséquent une humeur laiteuse, les vomi-
: & purgatifs ayant toujours fait rendre
elque chose qui y avoit rapport; la toux
toujours opiniâtre & prend comme par
intes, fait cracher le plus souvent des
ires plus ou moins épaisses, elles sont en
ite quantité; le Médecin desireroit en voir
vantage, parce qu'il prétend qu'il n'y aura
une expectoration fort ample qui, selon
, est le seul moyen de la soulager, elle
actuellement fort foible: je vous prie,
près le tableau que je viens de vous faire,
juger quel remède conviendroit, & de
re de sérieuses attentions sur un état aussi
tique, & de me faire l'honneur de me
pondre le plutôt possible. J'ai l'honneur
tre, &c. *Signé* Dumon.

Cette Dame avoit effectivement un épan-
ement de lait sur la poitrine, & comme
n voit, tous les remèdes que l'on a em-
oyé ainsi que les saignées, ont non-seule-
ent multiplié les accidens, mais l'ont
oibli à un degré éminent, tandis que

deux bouteilles d'élixir auroient prévenu t[illegible]
ces accidens, néanmoins je la crois guér[illegible]

LETTRE 51.

De M. Callieux l'aîné, Bourgeois à Pa[illegible]

MONSIEUR, mon épouſe étant attaqu[illegible] d'un lait épanché depuis neuf à dix an[illegible] j'ai recours à vous, ayant appris par diver[illegible] perſonnes dans cette capitale, combien vo[illegible] êtes expérimenté dans ces ſortes de maladie[illegible] d'ailleurs n'ayant pu trouver ici de vrai ſ[illegible] cours, car juſqu'à préſent l'on n'a fait q[illegible] pallier ou diminuer les accidens, il a preſq[illegible] été fixé, tantôt à la tête, tantôt ſur la vu[illegible] les Médecins ont cru devoir employer l[illegible] ſaignées & les purgatifs; les Oculiſtes l[illegible] ont fait faire des cautères & lui ont con[illegible] ſeillé des pommades, ce qui a contribu[illegible] à calmer les accidens, mais ils ſembloien[illegible] ſe renouveller toutes les fois qu'elle accou[illegible] choit; car depuis ce temps elle a eu plusieur[illegible] enfans, & toujours l'on revenoit aux ſaignées aux purgatifs, pour purger, diſoient-ils la maſſe du ſang : maintenant qu'elle ne fai[illegible] plus d'enfans, cette humeur ſe dépoſe depui[illegible] deux ans, lui cauſe de grandes douleurs & oppreſſion tout enſemble; on la purge légèrement, parce que ſon tempérament très-affoibli ne permet que de très-légers purgatifs, & non de forts; à la ſuite de ces purgatifs elle ſe trouve un peu mieux, mais d'une extrême foibleſſe; mais depuis deux ans,

st-à-dire, à trente-six ans la suppression totale, ce qui la tourmente, lui donne s vapeurs & des convulsions; le genre rveux est comme vous voyez attaqué vement: cet état, que les Médecins ne nnoissent vraisemblablement pas, puisqu'ils procurent aucuns soulagemens, demande examen sérieux : j'ai entendu faire l'éloge un élixir dont vous êtes l'Auteur, mandez-oi s'il vous plait le plutôt possible, si on ut lui en donner, s'il est encore temps, mbien par jour & jusqu'à quel temps. J'ai onneur d'être, &c. *Signé* Caillieux l'ainé.

Cette Dame dont la maladie est autant rticulière qu'ancienne, a été extrêmement ulagée; la plupart de ses accidens se sont més, mais il a fallu beaucoup de temps beaucoup de bouteilles d'élixir; l'on voit r-là, qu'il vaut beaucoup mieux prévenir accidens, que de prétendre les guérir, -tout lorsqu'ils sont trop anciens.

LETTRE 52.

M. Chertemps, Subdélégué d'Épernay, ce 19 Janvier 1778.

VOTRE élixir, Monsieur, a acquis tant réputation dans cette ville que je ne ai aucune difficulté de le mettre en usage ur ma femme, après toutefois vous avoir nsulté sur son état, & avoir reçu votre ponse sur la situation où elle se trouve : vais vous rendre compte des différens

accidens qu'elle éprouve. Elle a toujou joui de la meilleure ſanté, elle a toujou été parfaitement bien réglée; mais étant da l'âge de changer, nous attribuons ſon ét actuel de ſuppreſſion, à cet âge, qui exiſ depuis environ quatre mois : avant cet époque elle a eſſuyé des retards & petit pertes; à préſent elle reſſent des douleu de tête, des chaleurs très-conſidérables q lui occaſionnent des ſueurs, des inſomnie des gonflemens, & depuis ce temps d hémorrhoïdes très-douloureuſes; elle a re ſenti précédamment & reſſent encore d douleurs vagues qui la rendent peſante & qui reſſemblent bien à la fiévre, qui tant ſe portent au col, tantôt aux reins, a jambes, & dans d'autres temps occupe tout le corps; elle a même depuis de ans une humeur qui a reflué & qui s'eſt fix dans le né, & qui eſt moins ſenſible lorſq les douleurs ſe portent ſur quelqu'autre parti elle préſume ainſi que moi, que c'eſt la mêm humeur qui ſe porte tantôt d'un côté & tant d'un autre : d'après la lecture qu'elle a fa de votre brochure intitulée l'*Élixir Américai* ou *le Salut des Dames*, elle ſe perſuade qu' lui ſera de la plus grande utilité pour l ſoulager; cependant elle ne le prendra qu lorſque vous aurez eu la bonté de mand ſi ſon état la met dans le cas d'en fair uſage, & la conduite qu'elle doit teni j'eſpère que vous voudrez bien ne pas tarde à me faire réponſe; elle deſire avoir votr

ochure, ayez la bonté de lui faire passer. ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Chertemps, ibdélégué d'Épernay.

Cette Dame qui avec tous les accidens ui sont assez ordinaires à toutes les femmes pareil cas, n'eût pas manqué de deve- r en danger sans le secours de l'élixir, 'elle a été obligée de prendre pendant ès de six mois, une bouteille chaque mois; e a tout-à-fait changé, se porte & se rtera au mieux, & comme l'on voit cette ime fort échauffée par les hémorrhoïdes & nature de son état, au lieu d'être plus hauffée par l'élixir, s'en est très-bien trouvée.

LETTRE 53.

e M. le Comte de Moncy, à Charleville le 7 Avril 1773.

J'AI reçu l'honneur de la vôtre, datée u vingt de ce mois, votre conjecture est ès-juste; je me rappelle avoir passé quelque mps avec vous chez ma fille à Baucler, ndant lequel vous m'avez donné lieu d'avoir aucoup de confiance en vos lumières; alheureusement l'éloignement ne m'a pas ermis d'en profiter; il paroit, Monsieur, ır l'honneur de la vôtre, que vous pensez ue la maladie mélancolique & vaporeuse e Mad. de Moncy lui prend par accès; crois cependant vous avoir mandé qu'elle t ordinairement cinq, six & sept mois us ou moins, & que la dernière attaque

avant celle-ci a duré près d'un an dans
même état ſans aucun intervalle, c'eſt-à-di
toujours affectée de la mélancolie vaporeuſ
avec des tremblemens de tous ſes membre
froids internes, ne mangeant ni ne dorma
preſque point du tout, tout lui étant
charge & déplaiſant, le moindre bruit
fatiguant & lui faiſant peine, elle 1
reſpire qu'après le lit, voudroit toujours
être renfermée dans quatre rideaux, ne vc
ni entendre perſonne, n'allant à la gard
robe que quand on la force à prendre d
lavemens, qu'elle ne reçoit que malgré ell
elle a auſſi pendant tout ce temps l'eſp
affecté de quelque choſe, & ne penſe co
tinuellement qu'à ce qui l'affecte & à
qu'elle s'eſt miſe en tête; quand on a é
pluſieurs jours ſans pouvoir lui faire prend
quelques lavemens, ce qu'elle rend eſt d'un
puanteur inſupportable, tout eſt ſi criſp
chez elle, que la plupart du temps elle
peut rendre ni ſes lavemens ni ſon urine
& l'on ne peut lui faire entendre raiſon
la perſuader d'en prendre; ne pourroit-o
on pas trouver quelque remède qui pût
ſuppléer? Il faudroit que ce ſoit quelqu
choſe ſans goût & ſans odeur qui pût la relâ
cher & lui tenir le ventre libre, ou joindr
à votre élixir quelque choſe qui évacuât l
bile; vous voyez, Monſieur, par ce détai
& par le précédent que je vous ai fait, l
triſte ſituation de cette pauvre femme;
vous croyez que votre élixir ne l'échauff
pa

ıs & qui ne la resserre pas trop, & qu'il ›nvienne à sa maladie, nous ferons en rte de lui faire prendre de la manière que ›n pourra. Je vous remercie par avance; me procurerai de l'élixir à Rethel, où ›us avez, dites-vous, un dépôt, ce qui me ra facile par la poste ou autrement. J'ai ıonneur d'être, &c. *Signé* le Comte de oncy.

Cette Dame à qui l'on est parvenu à faire aler de l'élixir, tantôt bon gré, tantôt algré, est parfaitement guérie; c'étoit la ite d'un changement de tempérament qui oit donné occasion à ces divers accidens, & n peut à-coup-sûr faire usage de cet élixir ns ces états-là; de quelque façon qu'il soit is en usage, il n'échauffera pas.

LETTRE 54.

Mad. Chertemps de Lannois, d'Ay ce 28 Juin 1778.

C'EST avec la plus grande confiance, onsieur, que je m'adresse à vous pour me nquillisér sur un petit accident dont je vais us rendre compte : je suis accouchée pour troisième fois le 2 de ce mois fort heureunent; j'ai fait usage, comme à mon ordiire, de votre excellent élixir, au moyen quel je me suis parfaitement bien portée qu'au dix-septième jour: à cette époque, m'est survenu un accès de fiévre sans que puisse savoir à quoi l'attribuer; le cours

du lait qui couloit très-abondamment p
les voies ordinaires, a été suspendu penda
environ deux ou trois heures; je me su
mise au lit, & peu de temps après avo
pris l'élixir, cela a reparu; j'ai senti néa
moins une douleur à la cuisse, que j'ai c
être occasionnée par une fausse position
la nuit précédente; la nuit suivante le m
a augmenté, & a entrepris toute la jamb
j'ai continué l'élixir & mis des compress
d'urine & des cataplasmes; l'enflure qui éto
déjà considérable ainsi que la douleur o
disparu au bout de trois jours; je suis mai
tenant au dixième jour : depuis cet accide
je mets actuellement des choux rouges amor
au feu sur ma jambe. Je vous prie, Monsieu
de vouloir bien me marquer si je n'ai rien
craindre pour les suites; le bien que j
ressenti de votre élixir dans tous les temp
me donne une grande confiance en vos co
seils, elle vous est acquise par tous les servic
que vous avez rendu à l'humanité : j'ai l'ho
neur d'être très-parfaitement, &c. *Sig*
Chertemps de Lannois.

Cette Dame avoit eu froid à la cuisse,
qui a donné occasion à l'accès de fiévre,
par la suppression qu'avoit occasionné la fiévr
la cuisse & la jambe refroidies, se sont engo
gées, & cet engorgement n'eût pas manq
de produire un accès considérable, si elle n'e
pas eu recours très-promptement à l'élixi
qui souvent ne suffit pas, parce que le la

tant caillé, il doit être aidé par les cataplasmes ordonnés.

LETTRE 55.

De Mad. de Chaufour; à Ay le 27 Janvier 1774.

MONSIEUR, l'espérance que M. & Mad. Moette m'ont donné que vous vous donneriez la peine de me marquer votre façon de penser, m'a engagé de vous déranger un instant pour vous consulter : je m'étois proposée de nourrir le premier enfant que j'ai eu il y a un an l'été dernier, & contre l'ordinaire de notre pays, l'on me nourrit au bouillon l'espace de quatre jours; après cela il n'y eut pas d'apparence de lait: comme cet enfant avoit besoin, il fut ordonné par le Chirurgien qu'il seroit mis en nourrice jusqu'au temps que le sein seroit aisé à prendre, & que j'aurois plus de force; il vint une femme tirer mon lait pendant trois semaines, qui diminuoit tous les jours, ensuite lorsque je fus en état de sortir, je fus moi-même chez la nourrice donner à boire à l'enfant deux fois par jour, c'étoit à côté de chez moi ; enfin un jour au lieu de venir du lait, ce n'étoit que du sang : il fallut donc cesser, ce que je fis, & me suis très-bien portée pendant un mois, au bout duquel temps il me vint aux bras quantité de boutons & d'espèces de cloux, mes bras s'enflammèrent & suintoient à travers la peau une eau trouble :

je fus six semaines à souffrir beaucoup
hors d'état de me servir de mes mains
malgré que j'ai pris tous les remèdes ordonn
par les Médecins & Chirurgiens avec le s
de duobus, mais toujours inutilement : c
me conseilla de prendre de votre élixir
quelqu'un me dit qu'il échauffoit; je m
décidai malgré cela, aimant mieux êt
échauffée & guérir : j'en ai pris, Monsieu
huit bouteilles, & je me suis parfaiteme
guérie sans m'être apperçue qu'il m'échauff
pour la moindre chose; les sueurs qu'il m
fait faire, étoient du lait, ce que l'on voyo
tant par l'odeur que par la qualité; malg
cet accident, je voudrois pouvoir nourr
celui qui doit venir sous peu de temps; c'e
à ce sujet que je vous prie de me donn
de vos sages avis, je vous en aurai obligatio
qui ne finira qu'avec celle qui a l'honne
d'être, &c. *Signé* de Chaufour.

Nota. Que quoique cette Dame ait pr
huit bouteilles d'élixir après être accouché
pour son épanchement de lait, je lui con
seillai encore d'en reprendre lorsqu'el
accoucheroit, & de donner à tetter à so
enfant, ce qu'elle a fait; au moyen de quo
elle est parvenue à nourrir : l'on doit senti
que si huit bouteilles n'échauffent pas un
Dame sortant de couche, une bouteille n
doit pas échauffer comme le disent ceux qu
n'en sont pas Partisans.

LETTRE 56.

De Mad. la Marquise de Pertuis.

JE n'approuve pas trop, Monsieur, vos ›urses légères ; il y a certain âge où tout ›la fatigue, & il est inutile de se faire lusion ; vous devez vous ménager pour vos nis ; conservez toute votre santé pour le ›yage de Lannois, pour quand je ferai la ttise de faire un autre enfant, & encore ıand je serai dans cet état, j'aimerois mieux ›us aller chercher au Japon, que de vous ›ir faire dix lieues qui vous incommoderoient. ai une de mes cousines à Paris qui est bien acassée de ce que vous ne lui envoyez pas ›lixir qu'elle vous demande avec instance, ırce qu'elle craint d'accoucher sans en avoir : voyez-lui donc ainsi qu'à mon oncle ; ›ez-là donc d'inquiétude. J'ai demandé ıe bouteille d'élixir à Charleville chez M. ›lot pour cette pauvre Menuisière à laquelle › pertes, vomissemens de sang & pertes connoissance sont revenues, comme lors-e vous étiez ici, parce qu'elle n'existe e par cet élixir : cependant, Monsieur, oique je lui aie fait part de la charité que us aviez de lui en faire présent, néan-›ins elle n'en fait usage que dans les mo-›ns où elle sent approcher son accident, aussi-tôt après, pour la rappeler de l'ex-›me foiblesse où elle tombe : elle a calculé 'il n'y avoit que huit cuillers dans une

bouteille, & que si elle prenoit une cuilleré
à café tous les jours, comme vous lui ave
dit, il lui en faudroit une par semaine; &
malgré que, pour l'encourager à en pren
dre, je lui aie promis de lui en donne
moitié, encore craint-elle d'abuser de vo
bontés elle m'a bien prié de vous témoigne
toute la reconnoissance dont elle est pénétrée
& je puis vous assurer que l'on ne peut pro
noncer votre nom, sans que les larmes n
viennent aux yeux de la mère & des enfan
Depuis que votre élixir est connu ici, je su
le Médecin consultant de toutes les femm
en couches; il les guérit; le panier derni
n'a rien duré, renvoyez-m'en je vous pri
je viens de tirer des bras de la mort u
mère de douze enfans qui avoit une per
des plus considérables. Je sais que votre usag
n'est point de recevoir de payement po
celui des pauvres, c'est pourquoi j'ai aver
les pauvres femmes auxquelles j'en ai distr
bué, qu'elles doivent prier Dieu pour vou
les prières des pauvres étant celles qui so
les mieux exaucées, j'espère qu'il vous co
servera une santé & une vie dont vous fait
un si bon usage, ce que l'amitié que vo
me connoissez pour vous me fait desirer bie
vivement. Je n'oublie pas tout ce que je vou
dois, ce qu'en dépit de la Faculté dont j'éto
condamnée, je suis très-joliment : croyez
vous prie, Monsieur, à tous les sentime
que mon mari & moi conserverons toujou
de la bonté que vous avez eu de faire

ng voyage, & de tout le bon effet que
la a produit; car enfin je ſuis convaincue
ue je vous dois la vie. J'ai l'honneur d'être,
c. *Signé* de Pertuis.

LETTRE 57.

e Mad. de Fleury, épouſe de M. de Fleury, Commiſſaire des guerres à Joinville.

JE vous ai écrit de Paris, Monſieur, où
ſuis ſelon votre avis pour conſulter ſur mon
at actuel, pour vous marquer & ma recon-
iſſance & les démarches que je faiſois pour
nſulter les plus habiles en médecine & en
irurgie: tous m'ont dit que j'avois été
artyriſée dans le travail, mais que j'avois
é conduite de main de maître dans les
ites toutes dangereuſes de ma maladie;
i vu, comme vous me l'aviez conſeillé,
M. Petit & Moreau, j'y ai ajouté M.
evrette, Accoucheur de Madame la Dau-
ine, que ma belle-ſœur a voulu que je
ſſe: je ne reſtai que ſix jours à Paris;
arrivai le mardi ſoir: le lendemain pen-
nt que je paſſai la journée au lit pour me
poſer, M. de Fleury alla chez M. Petit;
étoit à la campagne pour deux jours, &
ar conſéquent deux jours de perdus: j'at-
ndis voulant abſolument le voir, parce que
ous me l'aviez conſeillé; je le vis, mais
our un petit moment, parce qu'il avoit
faire, mais il me tranquilliſa, en me
iſant comme vous, qu'il n'y avoit rien à

craindre, & il revint comme il me l'avoit promis, m'assura de nouveau après une plus ample visite, que l'écoulement passeroit avec le mal, fit l'éloge de votre traitement, & se déchaîna contre celui qui m'avoit fait tant de mal. Le lendemain matin nous reçumes la visite de M. Moreau, premier Chirurgien de l'Hôtel-dieu, comme il l'avoit promis : l'on m'avoit effrayé de sa visite, il ne fut point dur ; il m'examina de tous les côtés & de toutes les manières, & finit par dire que j'avois échappé à la fistule & à tous les dangers, que j'étois un miracle vivant, que cependant dans la suite de ma couche j'avois été traitée comme on l'eût fait à Paris, qu'on ne pouvoit rien ajouter aux moyens pris pour ma guérison ; il dit que je n'avois plus de plaie, que le petit bouton n'étoit plus rien, que ce qui découloit n'étoit que des fleurs blanches ; il me dit qu'il suffisoit de m'injecter avec de l'eau de guimauve & un peu d'eau vulnéraire, que je pouvois devenir mère, mais que ce ne seroit pas sitôt ; la matrice étant un peu descendue : M. Petit revint encore aux instances de M. de Fleury qui m'examina encore & fut du même sentiment que la veille ; le lendemain ma belle sœur vint m'annoncer que j'aurois M. Levrette dans la soirée ; effectivement il vint : celui-ci fut plus satisfaisant que les deux autres, parce qu'il voulut tout savoir, qu'il entra dans les moindres détails ; il m'examina bien & me dit qu'il

yoit tout le mal que j'avois eu & celui i me reſtoit; il vit & ſentit mon linge, il aſſura que dans l'écoulement il y avoit pus mêlé avec les fleurs blanches comme us me l'aviez dit, il vous loua, Monſieur bon ami, ſans vous connoître ni votre xir, & il m'aſſura qu'à Paris, par les plus biles gens, je n'aurois pas mieux été itée; il me dit en me quittant que la ture & l'art avoient fait pour moi des racles, mais que j'avois été très-mal couchée : il me dit de ne pas voir mon ari de ſitôt, qu'il falloit avant que je fuſſe érie, que je marchaſſe & que je montaſſe rdiment les eſcaliers; je lui fis la même eſtion qu'aux autres, que s'il étoit vrai e j'euſſe les os plus ſerrés qu'ils ne doivent re; les premiers m'avoient dit que non; dernier m'avoua comme vous qu'effecti- ment il lui ſembloit que je les avois un u ſerrés, mais que je pouvois mettre un fant au monde ſur-tout après une première uche; il m'indiqua pour traitement, de rter une éponge imbibée de vin & d'eau guimauve : quoiqu'il ſe trouve peu de fférence dans ces traitemens, je vous pris me déſigner celui que vous croirez le us néceſſaire, ne voulant abſolument faire e ce que vous jugerez à propos; quand ma ſanté, je ne puis m'en plaindre, je rs & mange bien : c'eſt à vous après Dieu qui je dois ce bien-être, & il n'étoit pas ſoin, je vous aſſure, que la Médecine

de Paris me le répète pour le ſentir ;
n'en ai jamais douté d'un moment : je vo
prie d'être bien perſuadé de mon entié
reconnoiſſance, & de l'amitié que je vo
ai voué. *Signé* Molerat de Fleury.

Que cette Dame a éprouvé dans cet
couche, tous les accidens que l'on pe
reſſentir par l'application des forceps m
dirigée & trop réitérée : 1.° Déchirée depu
la fourchette juſqu'au ſphincter de l'anus. 2
Une inflammation de bas-ventre formé
accompagnée d'une ſuppreſſion totale, fiév
continue avec redoublement, tranſports
cerveau, ſuccédés par des foibleſſes de deu
ou trois heures, & pour compléter tous l'
accidens, un abcès à la matrice : le to
reconnu & atteſté par M. de Valdruche
autant fameux Médecin qu'ancien Praticier
il eſt bon de ſavoir que je ne commenç
à la mettre à l'uſage de l'élixir que
quatrième jour, ce en quoi j'eus tort, parc
que les accidens ſe multiplioient à l'infin
& comme je la regardois comme morte
ayant reçu tous ſes ſacremens ; j'appréhen
dois que l'Accoucheur n'attribuât ſa mort
l'élixir, mais le quatrième jour toutes le
perſonnes intéreſſées la voyant déſeſpérée
m'engagèrent à lui adminiſtrer, ainſi que M
de Valdruche qui l'écrivit, comme il paroî
par la lettre ci-incluſe, ce que je fis, étan
ſur-tout autoriſé par un homme de l'Art
j'y joignis des cataplaſmes de ſon cui
dans l'urine, ce qui paru dès le premier

ir miraculeux, le ventre sembla s'amollir, il parut quelqu'humidité par rapport aux icuations, & sans autres remèdes que des npresses imbibées d'eau de goulard, parce 'elle ne put supporter longtemps le poids s cataplasmes, je suis venu à bout de mer avec beaucoup de temps tous les accins les uns après les autres. Que les Mécins-Accoucheurs & autres viennent après a dire que ce remède échauffe, qu'il gmentera par conséquent la fiévre, & ocurera indubitablement l'inflammation de matrice, comme certains l'ont annoncé; le diront désormais en vain, puisque les édecins & Chirurgiens les plus habiles de ris, qualifient ce taitement de main de aître, & qu'en outre il apparoit par l'entier tablissement de la malade, que non-seument l'élixir n'augmente ni la fiévre ni nflammation, puisque l'une & l'autre ioiqu'existantes ont insensiblement diminué facilité le cours du lait.

LETTRE 58.

De M. Gamcant de Valenciennes.

MONSIEUR, mon épouse ayant eu huit nfans, & ayant nourri seulement le second, it plus malade qu'à la couche précédente; lui survint des duretés au sein pendant ette nourriture & des petits boutons, & lle passa ce temps dans un état valétudinaire, x son enfant se porta assez bien; elle

devint grosse ; l'on imagina qu'il falloit n cessairement donner une nourrice à l'enfan la mère n'étant pas en état de recommenc une seconde nourriture, soit à cause de foiblesse, soit parce que les accidens q s'étoient manifestés à la couche précédent commençoïent à paroître, ce que l'on fi mais l'on traita inutilement la malade p des rafraîchissans, des bouillons & une in nité d'autres remèdes qui n'empêchère point l'augmentation du mal; car outre qu la malade devint enflée considérableme sur-tout aux extrémités, c'est qu'encore le boutons parurent en plus grand nombre, & augmentèrent de grosseur au point qu'i devinrent comme des noix, qu'il fallut percer & desquels on tiroit pour-ainsi-dire du la tout pur ; cet accident avec la fiévre continu dura jusque vers le quarantième jour : l quatrième couche fut de même, malgré qu l'on ait employé d'autres remèdes ; la cin quième & sixième de mêmes. Voyant encor mon épouse enceinte, je cherchois & m'informois qui pourroit la tirer de-là, car je craignois que ce ne fût son reste : une Dame qui avoit fait usage de votre élixir, me donna votre Livre que je relus, & plus je le lisois, plus j'y pris de confiance : je lui fis user de votre élixir, elle s'en est trouvée très-soulagée, a été bien moins long-temps arrêtée & moins dangereusement : apparemment que l'on a cessé trop-tôt cet élixir, puisqu'elle n'est pas totalement guérie; la

ci grosse du huitième, ayez la bonté de rquer jusqu'à quel temps il faudra conuer, & la manière de le donner, & me nder où j'en trouverai. J'ai l'honneur tre, &c.

Nota. Cette Dame m'écrit qu'elle est faitement guérie. L'on voit par cette re que l'on peut avoir des laits épanchés nourrissant, comme je l'ai prouvé, & conséquent qu'il est prudent de faire ge de l'élixir, quoiqu'une Dame nourrisse enfant, & sur-tout lorsqu'il est arrivé accidens dans les couches précédentes, moyen de quoi l'enfant tettera toujours bon lait.

LETTRE 59.

M. Dupré de Saint-Maur, Conseiller au Parlement.

J'AI encore recours à vous, Monsieur, ır vous consulter sur ce qui convient de e pour une pauvre orpheline qui est dans triste état; cet enfant avoit eu une humeur ide au col, ses glandes s'ouvroient dans mois de Mars & Septembre, & répanent un pus blanc & épais; cela s'est fermé puis dix-huit mois; cette fille a environ e ans : 1.° elle a depuis trois ou quatre is les pâles couleurs, & est d'une foiblesse grande, qu'à peine peut-elle marcher; elle a des élancemens continuels dans la e du côté où étoient ses glandes; 3.° elle

a des coliques fréquentes & violentes. Je
ai fait prendre deux bouteilles de votre eli
& depuis six à sept jours qu'elle a cessé,
n'a plus ressenti ses coliques, mais elle
tombée dans des foiblesses si grandes,
l'on ne pouvoit la faire revenir qu'avec
vinaigre, & qu'on croyoit qu'elle al
passer à chaque moment : cet état a d
deux jours & se trouve à-peu-près com
elle étoit, excepté les coliques puisqu'e
sont totalement passées au moyen de d
bouteilles d'élixir. Je vous prie de me marqu
Monsieur, si vous croyez qu'il fallût contin
l'élixir tant par rapport aux pâles couleu
que par rapport aux humeurs froides qu'ell
eu depuis sa naissance, la manière de l'e
ployer, & les remèdes à faire en mê
temps, s'il faut saigner, & enfin jusq
quand il faudra le continuer.

Mais je n'attends pas seulement une
ponse de votre charité, elle est orphel
& pauvre ; je sais que vous avez la bonté
venir au secours des pauvres, & que vo
voudrez bien, sinon lui donner la totalit
au moins à prix coûtant.

Quand à mon épouse, elle a pris tr
bouteilles de votre élixir qui lui ont f
beaucoup de bien, & comme elle n'av
point d'appétit, elle s'est purgée; elle
sent presque plus de douleurs : les règles so
venues très-abondantes le 21 Septembre,
ont reparu le 22 de ce mois; il n'y av
aucune apparence de lait, ce qui me f

›ire qu'elle en eſt quitte : ſi vous venez Paris, j'eſpère que vous vous ſouviendrez la promeſſe que vous m'avez fait de nous ıir voir. J'ai l'honneur, &c. *A Paris, ce* . . . . . . *Signé* Dupré de Saint-Maur.

Nota. Que cette Dame, quoiqu'alaitant enfant, a eu un lait épanché ſur le ſein ſur un bras, & quoiqu'ayant les nerfs :eptibles d'irritations, n'a rien éprouvé prenant cet élixir qui eût rapport à la leur d'entrailles qu'elle reſſent ordinairent; quand à la jeune fille, je la crois :rie, pour ce qui concernoit l'élixir; mais rapport aux humeurs froides, je la ſoupıne être dans le même état.

LETTRE 60.

M. de Valdruche, ancien Médecin de M. le uc d'Orléans; à Joinville le 15 Décembre.

Vous m'avez fait un très-grand plaiſir, nſieur, de m'apprendre en détail ce qui t paſſé depuis avant-hier que je laiſſai d. de Fleury dans l'état le plus critique; s avez paru héſiter de lâcher votre élixir, ce que vous ne voyiez nulle eſpérance s la malade, & vous craigniez ſans doute l'on n'attribue à votre excellent élixir cauſe de ſa mort: n'héſitez plus; je ne s, dans cet état fâcheux, aucune autre ource: je lui ai déjà vu faire des miracles, ı ſera encore un qui ſera à ma connoiſce; car il n'eſt pas poſſible d'appliquer

la saignée, tant par rapport à la gran
foiblesse de la malade, que parce que
saignée du pied attireroit encore la colon
du sang sur le bas-ventre déjà tendu
irrité.

Je n'ai rien à ajouter au traitement ex
rieur, & persiste toujours pour l'eau vege
minérale de Goulard, le meilleur remè
contre les inflammations. J'ai l'honne
d'être, &c. *Signé* Valdruche.

LETTRE 61.

Du même du 19 Décembre.

J'AI lu plusieurs fois, Monsieur, vo
lettre, croyant me tromper, parce que
ne croyois pas qu'il fût possible de trouv
un mieux marqué en si peu de temps,
parmi tant d'accidens; je souhaite de to
mon cœur que de plus en plus il fasse à vo
malade, à laquelle je suis fort attaché,
que j'irois voir volontiers si ma santé me
permettoit, & par rapport à votre élixi
que vous puissiez calmer insensiblement to
ces fâcheux accidens; il est vrai qu'il a dé
fait sa réputation, mais je ne pense pas qu
en ait guéri une plus malade. J'ai l'honne
d'être sincèrement, &c. *A Joinville*, *sig*
Valdruche.

LETTR

LETTRE 62.

De Mad. Maréchal de Bely; à Horches près Soiſſons le 26 Janvier.

J'AI fait chercher à Paris, Monſieur, ſuiant l'adreſſe qui eſt ſur vos imprimés, de élixir Américain; comme je m'en trouve ès-bien, je vous prie de m'en envoyer uatre bouteilles : je ne ſais ſi vous vous ppelez d'un M. Maréchal qui alla vous onſulter pour moi qui avoit un épanchement e lait; j'ai ſuivi de point en point l'ordonnce que vous m'avez fait parvenir à Vaſſy i j'étois pour lors; je ſuis accouchée & ourris encore; j'ai pris néanmoins de l'élixir omme vous le preſcriviez, & m'en ſuis ouvée à merveille : mes fleurs blanches ſont ès-diminuées, je me porte fort bien, & tends votre élixir pour ſevrer mon fils qui rtainement me garantira des événemens ue j'ai éprouvés dans les autres nourritures ue j'ai fait. Je vous prie, Monſieur, de e mander la manière de me conduire, ſoit ar l'élixir, ſoit par le régime que je dois nir pour ſevrer : j'aurois bien ſouhaité que Mad. de Noé n'accouchât pas avant ſon rme, puiſque vous deviez l'accoucher, aurois eu le plaiſir de conférer avec vous vous remercier de vos bons conſeils. J'ai honneur d'être, &c. *A Horches le 26 Janer 1779; ſigné* Maréchal de Bely.

LETTRE 63.

De M. Robin, Horloger de Mgr. le Duc Chartres; à Paris 3 Novembre 1778.

MONSIEUR, mon épouſe étant enceint auſſi incommodée de ſon lait que lorſqu'u femme eſt accouchée, ayant le ſein roug & enflammé, très-gros & très-dur; l'o me conſeilla d'y appliquer des cataplaſm de pain avec le lait, ce que je fis quelqu jours après; le ſein perça, ce qui lui faiſo de grandes douleurs : mais comme je trouvois rien qui la ſoulageât, je profitai d l'avis d'une Dame qui m'aſſura que ſi voulois lui faire prendre de votre élixir, el ſeroit bientôt guérie, au moins très-ſoulagé en ſuivant cet uſage, pris le ſoir dans l'in fuſion de tilleul, l'inflammation a diſparu & nous n'avions pas encore fini deux bou teilles, que le ſein étoit fort diminué d groſſeur & preſque cicatriſé; & comme el eſt prête d'accoucher, elle a diſcontinu l'élixir : étant accouchée, le lait eſt ven avec une abondance à nourrir trois enfans, ce qui nous a jetté dans un nouvel embarras il faut vous obſerver que c'eſt ſon quatrièm enfant depuis douze ans, & quoiqu'elle n nourriſſe pas, elle n'a jamais été ſans lait Tout le monde lui ayant conſeillé de nourri elle a commencé avec des douleurs incroya bles; après avoir pris le jour de la fiévre d lait & le lendemain chaque jour une cuil

érée d'élixir, elle s'est trouvée soulagée,
: a étonné tous ceux qui l'ont vu; mais
vant cessé l'élixir, elle est devenue dans
1 état de souffrance, les deux seins engru-
1elés, malgré que nous avions un petit chien
our seconder l'enfant : ayant pris plusieurs
urs l'élixir dans du vin, comme vous le
arquez, il a causé la fiévre & des ravages
ouventables; enfin le sein a percé de l'autre
té. Je fis la réflexion du changement du
n à l'eau de tilleul, & ayant recommencé
bien s'est rétabli, & petit à petit elle est
venue dans un état supportable; en quatre
ırs d'élixir dans l'eau de fleurs de tilleul
sein qui étoit ouvert, commence à aller
mieux du monde. Je vous mande toutes
circonstances, persuadé que vous ne nous
fuserez pas les conseils pour la manière
nt elle pourra se conduire, soit lorsqu'elle
rera son enfant, soit lorsqu'elle redeviendra
osse, sur-tout combien de temps l'on en
ut faire usage en nourrissant; je vous avoue
e ce remède est on ne peut meilleur dans
circonstances, ou du moins aucuns Mé-
cins de cette capitale, car nous en avons
plusieurs, ne nous ont rien indiqué qui
procuré les moindres secours: il est bien
te que nous rendions à ce remède toute
justice qu'il mérite; je le crois sur-tout
ıs Paris plus utile, où l'air ne favorise
les nourrices comme dans la campagne,
st pourquoi je l'annoncerai. J'ai l'honneur
tre, &c. *Signé* Robin.

L'on voit par cette lettre qu'une femme peut uſer de cet élixir étant groſſe comme ne l'étant pas, & qu'il ne peut abſolument faire aucun mal; cependant l'on dira, mais il a fait une révolution conſidérable, augmenté la fiévre pour avoir changé le véhicule en faiſant uſage de cet élixir : ſi l'on conſidère qu'il avoit été quitté à cauſe de la proximité de la couche, & que pendant ce laps de temps le pus ſe formoit dans le ſein, & que le jour que l'on y a eu recours étoit celui poſitivement où la matière approchoit de ſon dernier période qui eſt le moment où l'humeur entre dans ſa grande fermentation, ce qui occaſionne la fiévre & les douleurs plus ou moins, en raiſon de la plus grande ou moindre quantité de matière; cela eſt ſi vrai, que le ſein s'ouvrit le lendemain; mais ſi elle eût continué l'élixir avec des cataplaſmes de ſon cuit dans l'urine ou l'eau de goulard, au lieu de ceux de mie de pain & de lait qui ſont très-maturatifs, elle auroit évité l'abcès très-certainement & réſolu la tumeur.

L'on voit encore par cette lettre que l'élixir contribue beaucoup à faire cicatriſer les abcès laiteux, tandis que j'en ai vu, ſur-tout au ſein, en ſuppuration des années entières, parce que pour lors le lait prend cette voie, l'abcès ne peut ſe cicatriſer que lorſque le lait tarit abſolument : donc ſi l'élixir fait paſſer le lait par d'autres voies, il détournera celui qui prenoit ce cours, & contri

buera à faire cicatriser l'abcès; de même lorsqu'un abcès paroit vouloir se former, si le pus n'est pas fait, l'élixir détournant le lait de cette partie, le fera enfiler ses voies ordinaires & empêchera l'abcès.

LETTRE 64.

De M. Boulet, Directeur des poudres & salpêtres à Verdun.

MONSIEUR, par une suite de la confiance qu'a Mad. Boulet en vos lumières, je dois vous assurer que d'après la prise de la troisième bouteille de votre élixir, elle se trouve guérie au point qu'elle ne ressent plus aucune des incommodités qui avoient suivi sa couche, par exemple presque plus d'apparition d'épanchemens de lait, plus de coliques ni de diarrhées, plus de maux d'estomac, aujourd'hui grand appétit, goût pour tout, bon sommeil, des selles bien proportionnées & pour le temps & pour la quantité, enfin Mad. Boulet, grosse de quatre mois, ne ressent pas le plus petit dégoût ni désagrément ordinaire à son état, la preuve que j'en donne encore, est l'aisance avec laquelle elle fait toutes ses fonctions, quoique n'ayant pas été saignée depuis sa grossesse; elle mouche par fois un peu de sang, ce qui lui soulage le cerveau : son Médecin ne déterminera la saignée que dans un besoin indiqué par la nature même, sans distinction des mois de grossesse. Je crois vous avoir

déjà écrit que nous avions depuis quelque temps retiré votre dépôt d'élixir qui, quoique possédé par une honnête femme, elle n'étoit point à portée de le faire connoître, mais Mad. Boulet reconnoissante pour un remède qui lui a sauvé la vie à elle & à son enfant, veut elle-même s'en charger, & quoique jusqu'à présent personne n'en ait bien connu le mérite par la raison ci-dessus, il le sera bientôt, nous faisant un devoir guidé par la reconnoissance de le publier avec assurance & en connoissance de cause, & dans la persuasion que l'humanité y profitera. *A Verdun le 24 Décembre 1782.*

Nota. Que cette Dame étoit grosse lorsqu'elle commença à faire usage de l'élixir, & que bien loin d'en avoir été incommodée, elle a recouvré sa santé bien délabrée par les différentes maladies compliquées, que bien loin d'avoir fait une fausse-couche, elle a conservé son fruit, ce qui ne seroit pas arrivé si elle eût suivi le sentiment de ceux qui pensent qu'il ne faut rien faire aux femmes grosses ni à celles qui sont accouchées; cependant je préviens les Dames que les cas fâcheux sont les seuls où il faut le tenter dans les grossesses, &, comme je l'ai dit, dans les cas de maux de cœurs & vomissemens au commencement des grossesses.



LETTRE 65.

De M. Duverney, Officier d'Artillerie au régiment de Toul; à Moirans en Dauphiné entre Grenoble & Lyon.

M. Dorſner mon ami & mon camarade 'ayant fait part des ſoins que vous avez eu e Mad. ſa mère, ainſi que de vos ſuccès à raſbourg, & de votre Ouvrage ſur l'élixir méricain; je vous prie de vouloir bien ermettre que je m'adreſſe à vous en faveur ma femme qui a des droits à vos bontés ant Créole de la Martinique : elle a environ trente ans; elle eſt venue en France en 77, & depuis l'âge de vingt ans elle a s pertes qui l'ont mis dans un état de aigreur & de deſſéchement conſidérable, ns jamais interrompre ſes pertes périodiques 'elle a toujours & régulièrement, mais ujours abondantes; il paroit que ſa maigreur i deſſéche la peau & la rend farineuſe; n pouls eſt fort petit & très-foible; elle t de même dans ſes groſſeſſes; & s'il mble que cela diminue étant accouchée, n'eſt que pour redoubler au bout de elques jours. J'eſpère que vous voudrez en me donner vos avis ſur ſon état; vous es trop ami de l'humanité pour nous refuſer, ſi une reconnoiſſance parfaite pouvoit outer quelque choſe à votre ſatisfaction, us pourriez certainement nous mettre au mbre de ceux qui y coopéreroient : il y

a aussi dans mon village une autre victim
qui est une Demoiselle de vingt-quatre an
qui ayant été réglée à l'âge de seize, s'e
bien portée jusqu'à dix-neuf; à cette époq
ayant ses règles, elle éprouva une violen
frayeur, & depuis ce temps-là elle a d
foiblesses & est jaune à faire peur; elle
été saignée différentes fois, on lui a adm
nistré tous les remèdes possibles, & rien n
lui procure de soulagement. Ma Créole
flatte que vous ne l'oublierez pas : je pu
vous assurer que si ma fortune le permettoi
nous irions ensemble auprès de vous, no
n'hésiterions pas un seul instant d'aller té
moigner notre reconnoissance à un aussi dign
Libérateur de l'humanité : c'est ce dont
vous prie d'être persuadé. *Signé* Duverney.

Nota. Je crois ces deux Dames guéries
parce que l'on m'en a dit, & non par au
cune lettre.

LETTRE 66.

De Mad. de Behy, Première des Enquête
à Paris.

MONSIEUR, je m'adresse à vous pour avoi
huit bouteilles de l'élixir de votre compositio
que je vous prie de m'envoyer; je suis atta
quée d'une maladie que l'on dit être un
maladie de nerfs, la cause, dit-on, est u
ancien lait : il y a dix ans que je n'ai fai
d'enfant; ma couche fut heureuse, & je n
ressentis aucune des incommodités qui arri

nt ſouvent dans cet état: j'avois dix-huit
s & j'étois d'un fort bon tempérament;
n'avois jamais été malade. Au bout de
ois ans j'eus la rougeole, & à la ſuite
us la première attaque de cette maladie
nerfs qui s'eſt manifeſtée tout-à-coup par
e triſteſſe & une mélancolie, ſans aucune
uſe, croyant toujours avoir toutes les ma-
dies poſſibles, enfin croyant mourir: il faut
us dire en même temps que j'eus une
ppreſſion qui dura quelques mois à laquelle
ne fis rien, voulant laiſſer agir la nature,
ılement quelques purgations qui me déga-
rent tout-à-fait, & j'ai été une année ſans
en reſſentir en aucune façon; mais depuis
an à-peu-près je ſuis dans le même cas,
pendant pas avec la même violence &
ıyant pas de ſuppreſſion, ne voyant cepen-
nt pas autant que de coutume, étant d'un
npérament à voir beaucoup: j'ai fait uſage
s bains & du petit lait qui ne m'ont pas
ıſſi, non plus que tous les remèdes indi-
és par la Médecine. Ne ſachant que faire,
deſirant ſavoir à quoi attribuer cet état,
nvoyai de mes urines à Printemps qui dit
e c'étoit du lait. En conſéquence Mad.
eſtre que vous connoiſſez, me conſeilla
prendre de votre élixir, & même m'en
la deux bouteilles que j'ai pris; il m'a
t beaucoup de bien, & m'a fait rendre
ucoup de lait par les urines, ce qui ne
voit jamais arrivé, & malgré l'incom-
dité dont je ne ſuis pas encore guérie,

depuis cet élixir je dors bien & j'ai bo appétit, ayant cependant encore les dige tions difficiles. Voilà, Monſieur, au juſ mon état; je m'adreſſe à vous avec confianc faites-moi la grace de me donner vos avis & le régime qu'il faut que j'obſerve, & dites moi ſi, en continuant votre élixir, je do prendre quelques purgations. *Signé* de Beh

LETTRE 67.

De la Même.

MONSIEUR, je vous envoie par la poſte l'argent des huit bouteilles que vous m'ave fait paſſer par la poſte, c'eſt par la mêm voie que vous recevrez le montant : je vou dirai que je continue avec toute la confianc que mérite votre remède dont je me trouv on ne peut mieux; je rends toujours le lai en abondance par les urines. Il eſt étonnan qu'au bout de dix ans il y ait encore eu d lait, il ne pouvoit être que dans le ſang & comment cet élixir l'a-t-il ſéparé du ſan & en même temps chaſſé du ſang? Il n m'a pas fait tranſpirer comme vous me l'avie écrit; cela ne m'a pas ſurpris, car il eſ très-rare que je tranſpire même dans le exercices les plus violens qu'une femme ſoi ſuſceptible de faire. *Signé* de Behy.

Nota. Cette lettre ainſi que la pénultièm doivent donner beaucoup d'eſpérance aux perſonnes qui ont le malheur d'avoir dans la maſſe du ſang des anciens laits qui y

culent, car je ne promets nulle part que
on élixir puiſſe les guérir lorſqu'ils ſont
op anciens; d'ailleurs ces lettres prouvent
fficacité de cet élixir pour purifier le ſang,
mbattre le lait & lui faire enfiler les voies
il y a plus de diſpoſition.

LETTRE 68.

Mad. Dorſner, épouſe du premier Magiſtrat de Strasbourg.

J'AI eu l'honneur de vous écrire il y a
mois, je ne reçois point de réponſe; j'ai
pendant fait affranchir le port, je vous ai
t le détail de ma maladie, & vous ai
é de me donner vos conſeils : comme
is pourriez ne l'avoir pas reçu, je vous
éterai que depuis plus de dix-huit mois,
ſuis attaquée d'une perte des plus conſi-
ables qui m'a enlevé tout mon embon-
int & toutes mes forces, enſorte que je
s réduite à ne pouvoir quitter le lit que
ır le refaire, encore m'arrive-t-il que
ıdant ce temps, je tombe dans des foi-
ſſes conſidérables : ce qui augmente mes
intes & par conſéquent mon mal, c'eſt
e ma mère eſt morte de cet accident :
n Médecin & mon Accoucheur qui tous
jours me viſitent, ne me ſoulageant
ouis plus de dix-huit mois, qui avoient ſans
ıte entendu parler de votre élixir, m'ont
ıſeillé eux-mêmes d'en prendre, ce que
me propoſois déjà; il m'a fait du bien,

c'eſt-à-dire, la perte eſt un peu diminué
mais comme c'eſt une maladie très-ancien
& très-rebelle, je ne ſais quelles précautio
je dois prendre : vous m'obligerez donc
m'inſtruire & de me marquer le régime q
je dois obſerver; car je ne veux abſolume
pas ceſſer ce remède quand vous le me d
fenderiez, attendu le bien qu'il m'a fait
qu'il doit me faire ; j'en fais déjà l'élo
à toutes les Dames qui m'ont vu malad
elles trouvent déjà ma couleur & mon viſa
meilleur : faites-moi donc une prompte r
ponſe, je vous prie ; permettez que je vo
faſſe part de mon état de temps en temp
Signé Dorſner.

LETTRE 69.

De la même Dame de Strasbourg le 16 Septembre 1780.

MONSIEUR, je ne ſuis arrivé de la hau
Alſace que d'hier; j'ai bien des reproch
à me faire de ne pas avoir eu l'honneur
vous écrire ; j'attendois toujours mon fil
comme il eſt arrivé tard de ſon régiment,
comptois qu'il vous trouveroit de retour ch
vous, & qu'il vous engageroit à venir i
avec lui, ce que je lui avois fortement r
commandé : quel plaiſir M. Dorſner auroi
il eu de voir le ſauveur de ſa femme, m
enfans celui de leur mère; ils vous ont to
érigé un temple de reconnoiſſance & d'amit
dans leurs cœurs; jugez, Monſieur, ce q

passe dans le mien : venez, Monsieur, ...ir de notre satisfaction & du tendre atta...ement que nous vous avons tous voué pour ...vie : j'ai eu deux petits pressentimens, mais ...us m'en avez prévenu & je m'y attends ...core ; j'ai aussi la poitrine desséchée, cela ...nt, je crois, de ce que j'ai comme toute ... société où j'étois, avalé beaucoup de ...ussière, ayant comme les autres beaucoup ...nsé ; lorsque je mange mon mal de poi...ne diminue, & quand ma digestion est ...te, je suis comme quand on devient poi...naire ; dans ma situation je crois prudent ... prendre des précautions : il me faut là-...ssus, Monsieur, vos conseils, du reste ma ...té est très-bonne ; j'ai très-bon appétit, ...dors bien & suis très-forte, plus de pertes. ...ieu Monsieur. *Signé* Dorsner.

LETTRE 70.

... M. Stapflel, conseiller privé du Prince de Spire.

LA confiance que Mad. de Somerfogel, ...e vous avez si habilement guéri d'un lait ...anché, m'a donné, me fait prendre la ...erté de vous adresser ci-joint l'état actuel ... mon épouse que l'on regarde comme un ...t épanché ; je vous supplie, Monsieur, ... me mander votre avis, si vous pensez ...e l'élixir Américain soit efficace pour son ...tier rétablissement, de quelle manière il ...dra s'en servir, & quel remède il sera

encore à propos d'employer : je ſuis d'ur
partie de l'Allemagne où votre remède n'e
pas connu : la guériſon de ma femme pourr
lui donner de la vogue, même en fai
ordonner l'uſage par autorité ſouveraine
comme je ne puis point m'arrêter ici
Straſbourg juſqu'à l'arrivée de votre réponſe
vous voudrez bien l'adreſſer à M. Melquer
Conſeiller ou Magiſtrat de la ville de Straſ
bourg pour l'Intendance ; il eſt oncle de Mad
Somerfogel, il aura la bonté de me fai
paſſer votre lettre au plutôt. J'ai l'honneu
d'être, &c. *Signé* Stapflel.

LETTRE 71.

Mémoire renfermant les circonſtances de l
maladie de Mad. Stapflel, plutôt pour fai
voir aux Dames ce qu'elles doivent éviter
que pour prouver l'efficacité de mon remède
étant arrivé, je penſe, après la mort.

MAD. de Stapflel a fait trois enfans
elle s'étoit propoſé de nourrir dans la pre
mière couche, & même de nourrir de grand
enfans, c'eſt-à-dire, ſe faire tetter, mêm
par une grande fille de douze ans, (don
les Dames doivent bien s'éloigner, parc
que les enfans trop âgés tirent juſqu'au ſang)
Mad. Stapflel, parce que l'on n'avoit tiré qu
du ſang, s'imagina qu'elle n'avoit point de lait
on s'eſt perſuadé ce qu'elle s'imaginoit, &
on a laiſſé aller ces choſes ſans prendre d
précautions : dans la ſeconde couche elle

ı cependant le ſein gonflé & la fiévre de
it, mais il s'eſt diſſipé heureuſement (c'eſt-
-dire qu'il eſt retrogradé dans le ſang)
oyennant une emplâtre compoſée de camphre
de cire-vierge : dans les derniers mois
ſa troiſième couche, elle a continuel-
ment ſouffert de tout le genre nerveux,
r des gonflemens & des ſpaſmes qui ont
ıré juſqu'au moment de l'accouchement,
quel a été fort heureux, & les vuidanges
t bien été malgré que les ſpaſmes ont
ntinué : le quatrième jour il s'eſt préſenté
e groſſe fiévre, les ſeins ſe ſont gonflés
endurcis, mais dans la perſuaſion origi-
ire qu'elle ne pouvoit pas nourrir, ſoit
rce qu'elle n'avoit point de lait, ſoit parce
'elle n'avoit point de bouts, on a cherché
core a diſſiper le gonflement de ſon ſein,
econde faute encore plus grande que la
emière, parce qu'il ne faut pour y parvenir
e de la chaleur, lorſqu'on n'a pas d'élixir,
moins on ne le fait pas rentrer dans la
ıſſe du ſang) & on a pour cette fois em-
yé la vapeur de l'eau tiéde, & frotté
temps en temps le ſein avec du beurre
ıdu ; ce remède a été trop efficace ; en
ins de vingt-quatre heures le ſein a été
ıt-à-fait vuide & mol ; mais bientôt après
e eut des maux exceſſifs aux jambes,
uis le genou juſqu'en bas : le Médecin
envisagea comme la ſuite de ſes maux
nerfs, & a cru lui procurer des tranſpi-
ions, ce qui a calmé le mal pour un

inſtant (c'eſt ce que doivent éviter l
Dames, de ne pas ſe faire ſuer avec d
remèdes trop forts qui portent un incend
dans le ſang, & procure de plus gran
accidens : il y a très-peu de remèdes c
du moins je n'en connois pas qui produ
ſent des tranſpirations auſſi douces & a
degré qu'il les faut, que l'élixir) : peu q
jours après les douleurs ſe ſont tellem
augmentées dans tout le corps, que la fiév
s'eſt accrue conſidérablement avec redoubl
ment & delire ; le Médecin a commencé p
la purger, & après deux ſaignées da
l'eſpace de deux fois vingt-quatre heure
on l'a repurgée : il s'eſt montré une gran
humeur à la jambe droite, & il s'eſt form
un ſac conſidérable à la cuiſſe ſur la part
ſupérieure, & une enflure totale depuis
génou juſqu'au pied (j'ai très-ſouvent
que les purgatifs trop tôt adminiſtrés, occ
ſionnent ces ſortes de dépôts plus ou moi
conſidérables, c'eſt pourquoi l'on ne pe
trop les éviter) ; un veſſicatoire appliqué
fort de la fiévre inflammatoire, & des t
piques en ſachets chauds, où il y a
beaucoup de camphre, ont tout-à-fait di
ſipé ce mal à la jambe droite : cette époq
de la maladie qui a duré quinze jours, av
entièrement dégagé la jambe gauche
toutes les douleurs ; à peine la droite ét
entièrement délivrée de toutes douleur
qu'elles ont recommencé à la gauche : (c
prouve évidemment que lorſqu'il y a u
hume

umeur quelconque, qu'il faut non la faire
ntrer, mais diviser l'humeur & la faire
rtir de quelque manière que ce soit; si
tte humeur, au lieu de se manifester sur
partie gauche, s'étoit portée sur quelque
rtie noble, la malade y auroit succombé):
s douleurs sans enflures ont duré huit jours,
bout desquels il s'est formée au haut de
hanche une enflure semblable à la droite,
ec de vives douleurs dans les glandes de
ine; on y a appliqué le même topique,
ec un onguent dont on a frotté sa jambe;
nflure a aussi-tôt commencé à paroître
bas de la jambe; on a encore purgé une
is pour pouvoir donner le quinquina afin
détruire la fiévre qui duroit toujours:
fin la fiévre a cessé, la malade a recouvré
peu de sommeil & un peu d'appétit;
s douleurs sont ordinaires au point qu'elle
souffre que lorsqu'elle remue ses jambes:
a en dernier lieu, & j'apprends par lettre
'on en est encore-là, appliqué au haut de
cuisse les mêmes topiques & sachets ar-
sés de l'esprit de salmeac, & on a succes-
ement fait descendre le mal sur la cuisse
uche. (Il n'est point surprenant que les
uleurs soient diminuées, sans que la cause
it enlevée, parce qu'il est ordinaire que
rsque la matière est dans sa coction parfaite,
s douleurs doivent diminuer, mais les ac-
dens n'en sont pas moins grands, puisque
suis pour-ainsi-dire certain que la raison
ur laquelle je n'ai point de réponse, c'est

que la Dame étoit morte avant que m
remède arrive, & que d'ailleurs, je le répè
il faut dans ces cas mettre pour topique
bouse de vache qui achève la suppuratio
fait elle-même l'ouverture, & donne iss
à la matière, mais néanmoins il faut prend
l'élixir pendant tout le temps de la cur
parce que le lait dont il se trouve une part
dans le sang, sera par l'élixir poussé dehors
Le Médecin écrit que la malade est ass
bien, mais qu'il craint néanmoins la rentr
de l'humeur, en ce cas la mort ou de grand
incisions. Voilà, Monsieur, l'exposé de l'ét
de mon épouse, vous voyez que le tem
presse & qu'il faut de la diligence, ai
profité de la première poste.

Il n'en sera pas ainsi du traitement
la Dame dont est question à la suite
celle-ci; l'on a suivi de point en poi
l'instruction déjà donnée par la brochure q
fait mention de ce remède, & quoique M M
les Médecins & Accoucheurs n'avoient p
connoissance de ce remède, ils n'ont p
moins souscrit à ce que l'on en fît l'essai

LETTRE 72.

De M. Rouillé, Maître des Requêtes, fils de M
l'Intendant de la Province de Champagne.

J'AI l'honneur de vous prévenir, Monsieu
que Mad. Rouillé a eu le septième jour
sa couche une suppression, que les remède
administrés n'ayant rien produit jusqu'a

nzième jour, elle s'étoit déterminée à rendre deux doſes par jour de votre élixir : omme elle reſſentoit de violentes douleurs ans la cuiſſe & la jambe, on lui a appliué le cataplaſme que vous ordonnez par otre brochure ainſi que les tiſanes ; dès le uitième jour elle a reſſenti dans les aines : dans la cuiſſe gauche juſqu'au pied incluſiement les douleurs les plus aigues qui ont auſé de l'enflure ſans rougeur, le ventre ès-douloureux ſans être enflé ; après les eux premières doſes de votre élixir, les chies ont reparu pendant deux jours ; la ile a commencé à couler un peu, la fiévre ujours la même ; elle a eu des ſueurs aſſez bondantes, mais depuis ce moment rien 'a reparu & les douleurs ont repaſſé ſubiment dans la cuiſſe & la jambe droite qui ont fort enflées : la fiévre qui, depuis la remière ſuppreſſion, ne l'a point quitté ; ier & aujourd'hui elle a eu des friſſons de tête aux pieds, & la foibleſſe eſt telle ue ſouvent l'on avoit de la peine à trouver n pouls, & depuis la première ſuppreſſion, le n'a pu ſe tenir ſur ſon ſéant ſans ſe ouver mal ; les nuits fort agitée & point e ſommeil ; elle eſt au bouillon pour toute ourriture : elle a commencé aujourd'hui à rendre trois doſes d'élixir ; ſon état m'inuiéte on ne ſauroit davantage, & ma onfiance dans vos lumières eſt telle, que envoie un domeſtique en poſte qui doit ire la plus grande diligence pour vous

accompagner; montez donc, je vous prie en voiture, & arrivez le plus prompteme à Paris, pour juger de son état & la con duire jusqu'à parfaite guérison: ma mè espère que vous ne me refuserez pas ce se vice. Dans le cas où des obstacles insurmo tables que je ne peux prévoir, vous emp cheroient de venir ici, mettez-nous à mêm de prévenir tous les accidens en nous ind quant ce que nous pourrions ajouter à vot élixir, pour lui procurer une prompte gu rison.

Je vous attends avec la plus vive impa tience; vous pouvez compter sur la recon noissance que je conserverai toute ma v pour le service que vous me rendrez da cette occasion. J'ai l'honneur d'être, & *Signé* Rouillé.

Nota. L'on verra par la lettre suivante combien le traitement de cette Dame a di féré du précédent : dans le premier, l'o s'est pour-ainsi-dire efforcé de répercute l'humeur dans le sang; dans celui-ci, au con traire, l'on est parvenu, sans autre remèd que l'élixir & les cataplasmes de son d'urine, à diviser le lait déjà fixé & dispo à la suppuration, à le séparer de la mas du sang, en le purifiant, & à faire évacue l'humeur laiteuse par la transpiration & pa les urines : cette Dame à la vérité a ét obligée d'en prendre longtemps & plusieu doses sous l'inspection & l'approbation d MM. ses Médecins & Accoucheurs; j'auroi

ien desiré faire ce voyage en reconnoissance es services que m'a rendus M. l'Intendant, ıais malheureusement je ne pouvois quitter ne Dame chez laquelle j'étois, qui n'étoit as encore accouchée.

LETTRE 73.

Du même, Maître des Requêtes à Paris.

J'ai attendu jusqu'à présent, Monsieur, our vous témoigner ma vive reconnoissance, arce que Mad. Rouillé n'étoit pas encore arfaitement rétablie; maintenant qu'elle est otalement guérie, qu'elle ne ressent plus de ouleurs, & que le gonflement est entière- ıent passé par le seul régime que votre rochure indique, & que vous avez prescrit ar vos différentes lettres, je dois rendre votre élixir le témoignage qu'il mérite, c'est avec grand plaisir que je joins à cet ffet ma voix à celles de toutes les personnes ue vous avez traitées jusqu'à présent avec ınt de succès : il seroit bien à desirer que outes les femmes prissent de votre élixir ussi-tôt qu'elles sont accouchées, elles pré- iendroient les ravages affreux causés par le ıit, & dont le plus souvent elles sont les ictimes. J'ai l'honneur de vous prévenir, Ionsieur, que souvent on manque d'élixir u dépôt que vous avez à Paris, & qu'on e trouve point de vos Livres chez M. Sail- ınt, votre Libraire; je crois que vous feriez ien d'en joindre quelques-uns au premier

envoi que vous ferez d'élixir, afin que l'o ne soit plus dans le cas d'en manquer. J'a l'honneur d'être, Monsieur, avec les senti mens d'estime & de considération que vou méritez. *Signé* Rouillé.

LETTRE 74.

De Mad. Hachette de Reims, rue du pet Jardinet.

MONSIEUR, je continue à faire usage d votre élixir, quoique mes pertes qui étoien considérables depuis si longtemps, m'aien totalement quitté, & elles ont cessé comm vous me l'aviez annoncé, mais je suis trè enflée & même plus, à ce qu'il me semble depuis ce temps-là; vous m'aviez aussi pré venu que cela arriveroit, mais je ne croyoi pas qu'elle durât autant de temps ni qu'ell fût à ce degré; ce qui me gêne le plus c'est que je n'ai point encore recouvré l sommeil : faites-moi la grace, je vous prie de me mander si je dois continuer l'élixir & ce que je dois faire pour acquérir du sommeil; je vous ai déjà l'obligation d m'avoir guéri des pertes qui m'auroient con duit infailliblement au tombeau; ayez l complaisance d'achever votre ouvrage. J'a l'honneur d'être, &c. *Signé* Hachette.

Nota. Que cette Demoiselle étoit attaqué d'une perte de sang des plus anciennes & des plus fortes accompagnée de douleurs con vulsives, aussi elle a été obligée de continue

et élixir au moins pendant six mois, dans es intervalles des pertes, ainsi que les ouillons au pied de bœuf, pendant le temps es pertes; ce qui doit se pratiquer ainsi ans tous ces accidens; l'enflure n'auroit pas û l'étonner, l'en ayant prévenu, parce qu'il st ordinaire qu'il s'établisse une enflure gé-érale lorsque les pertes ont été considérables, x une enflure seulement des cuisses & des ımbes lorsqu'elles ont été moins fortes.

LETTRE 75.

De M. Alard de Reims, pour un lait épanché dans la tête.

MONSIEUR, j'ai reçu l'élixir que vous ı'avez envoyé; mon épouse s'est mise aussi-ôt à cet usage, quoique soulagée déjà, il e s'en est suivie aucune transpiration à la ête; mais nous avons remarqué dans le ourant du mois que les urines déposoient ıuvent du lait, à la vérité en petite quantité: oubliois de vous marquer que le premier ıois il s'est élevé une quantité prodigieuse e petits boutons blancs & assez transparens our y reconnoître le lait: marquez-moi il vous plait, si nous devons continuer. J'ai honneur d'être, &c. *Signé* Alard.

Nota Cette Dame a persévéré, & par le cours des boutons qui se sont succédés, humeur s'est évacuée, ainsi que par les rines, & elle est guérie.

LETTRE 76.

De M. Laubelin de La Cour; de ſon châtea de Fontenay-le-Marmion près de Caen.

JE me trouve ſi bien, Monſieur, de votr élixir que vous avez eu la bonté de m fournir pour une perte conſidérable que j'avoi depuis longtemps, pour la guériſon de laquell je ne trouvois aucun remède, je vous pri de vouloir bien m'en envoyer ſix fioles auſſi tôt ma lettre reçue par la poſte, n'en ayan plus, je ſerois très-fâchée d'attendre après l'uſage continuel que j'en ai fait, m'a ét ſi ſalutaire, que je n'ai pas été obligée d prendre le bouillon de pied de bœuf qu vous aviez bien voulu m'ordonner : je fera mettre dix-huit livres à la poſte à votr adreſſe : vous voudrez bien m'adreſſer c petit envoi chez M. Langrais, Marchan Chapelier Pont-Saint-Pierre à Caen ; que c ſoit, je vous prie, le plus promptemen poſſible. Je ſuis avec la conſidération la plu parfaite. *Signé* Laubelin de La Cour.

Nota. Quoique cette Dame ſe ſoit parfai tement guérie en ne faiſant point uſage d bouillon au pied de bœuf, je conſeille néan moins à celles qui ſe trouveront dans ce état de s'y aſſujettir, parce que dans ce accidens le ſang eſt plus ou moins diſſous & lorſqu'il l'eſt juſqu'à un degré éminent il faut beaucoup plus de temps à l'élixi pour produire l'effet que l'on en doit attendre

LETTRE 77.

De M. le Baron de Sailly; au petit Sailly près de Verdun le 18 Octobre 1780.

L'EFFET merveilleux qu'a éprouvé mon épouſe de l'uſage de votre élixir, Monſieur, a engagé mon frère qui eſt au ſervice de l'Impératrice (témoin des effets ſurprenans qu'il produit) à en faire les éloges qu'il mérite : il vient de me mander en conſéquence de vous écrire pour vous prier de lui en adreſſer une caiſſe de douze bouteilles le plutôt poſſible, & par la diligence, au Neuf-Briſſac, ſous l'adreſſe de M. le Baron de Sailly, Capitaine au Régiment de Bender au ſervice de Sa Majeſté Impériale & Royale, recommandé au maître de poſte de Neuf-Briſſac, & je me chargerai de vous en faire paſſer le montant par la voie qu'il vous plaira m'indiquer ; ſi vous avez ici quelques correſpondances, je vous le ferai paſſer auſſitôt ; c'eſt à Mad. de Crancé qui demeuroit à Chaalons, que j'ai beaucoup vu & connu à Valenciennes, à qui je dois la connoiſſance de votre élixir ; c'eſt elle qui a eu la bonté de m'en procurer, dont je lui ſaurai le meilleur gré toute ma vie. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de Sailly.

LETTRE 78.

De Mad. Sommerfogel de Straſbourg, ce 23 Novembre 1780.

IL eſt bien juſte, Monſieur, que je vous

faſſe part du ſuccès de votre élixir, & avec quelle aiſance ce remède a bien fait paſſe mon lait, & m'a ſauvé d'une infinité d'incommodités que pluſieurs épanchemens d lait m'avoient laiſſé : enfin le Seigneur ayan repris mon enfant, je me ſuis déterminé à augmenter les doſes d'élixir, & l'ai continué autant de temps que j'ai remarqu du lait dans mes urines, tous les ancien laits & ce dernier ſont tous paſſés avec l plus grande facilité, & je me porte à merveille : j'ai depuis que je ne vous ai écrit guéri la femme d'un Perruquier avec votr élixir qui prie le bon Dieu pour vous, & voudroit bien vous voir ainſi que toutes celle que vous avez guéries ici; mais, Monſieur puiſque vous ne voulez pas venir à l'invitation que nous vous faiſons de venir nou voir à Straſbourg, au moins vous deverie nous envoyer votre Portrait, & ſi vous nou faites cette galanterie, je vous marquerez qui vous l'adreſſerez. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé* Somerfogel.

LETTRE 79.

De Mad. la Comteſſe de Boncour, le 20 Septembre 1781.

J'AI été bien fâchée mon cher Decourcelle que vous n'ayez pas été à Vitri pendant qu j'étois chez Mad. de Joiber, j'aurois eu l plaiſir de vous voir, mais vous étiez abſen alors.

Je n'ai plus du tout de votre excellent lixir, je vous demande en grace de m'en envoyer promptement un panier, car l'on ſt dans le cas d'en avoir ſouvent beſoin; n a donné le reſte pendant un voyage que ai fait ; ſans cela, je ne ſerois pas reſtée ſi court. M. Perardelle, mon Chirurgien & ccoucheur, connoiſſant parfaitement la onté de votre remède dont il ſe ſert avec iccès pour les couches & autres maladies u ſexe, vous ſupplie de lui en envoyer ſix outeilles pour les pauvres femmes comme ous lui avez promis; heureuſement qu'il n avoit encore un peu pour rappeler à la e, ces jours paſſés, une pauvre malheureuſe mme qui ſe mouroit de la ſuite d'une fauſſe-uche, mais il n'en a plus non plus : notre nté eſt très-bonne à l'exception de mon etit Dormont qui eſt convaleſcent d'une aladie dans laquelle votre émétique lui a it des merveilles; le petit dernier ne pro-e pas, quoique la nourriſſe ait aſſez de lait; ttends votre avis pour me déterminer à ſevrer ou non. J'ai l'honneur d'être, &c. *gné* de Boncour.

LETTRE 80.

e M. de Capy, ancien Capitaine de Cavalerie & Seigneur d'Aty.

QUOIQU'ANCIEN militaire, je me ſuis fait devoir juſqu'ici de ſoulager l'humanité, & femmes ſur-tout, comme plus expoſées

à beaucoup plus d'infirmités que les hommes, guidé par votre brochure, je ne vais pas en aveugle, je leur adminiſtre votre élixir avec le plus grand ſuccès poſſible : je vous avouerai que j'en ai déjà employé ſoixante-dix bouteilles, & que je n'ai pas encore vu qu'il n'ait pas produit ce que vous promettez dans vos imprimés ; mais il m'eſt tombé entre les mains une fille d'un de mes Fermiers pour laquelle je m'intéreſſe, attaquée d'une maladie ſi extraordinaire & ſi compliquée, que je n'oſe l'entreprendre ſans vos conſeils ; ſon état eſt ſi critique que je deſirerois fort que vous la viſſiez : ſi la Dame pour laquelle vous êtes à Chaalons peut vous laiſſer aller, ſoit avant, ſoit après ſes couches, vous pourrez m'indiquer le jour, je vous enverrai chercher avec ma voiture, faites-moi ce plaiſir & me croyez bien ſincèrement, &c. *Signé* de Capy.

Nota. Que j'allai voir cette fille attaquée de divers vapeurs à la vérité extraordinaires & croyant fermement avoir été enſorcelée, à laquelle je conſeillai l'élixir, les bains & l'uſage du lait pour toute nourriture, comme je l'ai fait pour toutes eſpèces de vapeurs, ce qui ſuffit ordinairement.

LETTRE 81.

De M. de Gironcour, Capitaine-Commandant au Régiment de Lorraine ; au Ponteau-de-mer le 18 Juillet 1782.

LORSQUE j'étois en garniſon à Caen

Monſieur, je vous écrivis pour m'envoyer vingt-quatre bouteilles de votre élixir; il y fit un ſi grand progrès que je viens de prendre le parti de conſeiller aux Dames de ce pays d'en faire uſage; une d'entr'elles à un lait épanché à la ſuite d'une couche malheureuſe qu'elle vient d'avoir : je vous ſerai donc obligé de m'en faire paſſer deux bouteilles par la poſte le plutôt poſſible, & s'il réuſſit comme je n'en doute pas, je vous prierai d'en renvoyer un panier : je vous ſerai obligé de joindre dans la boîte un imprimé avec la réponſe, de m'y détailler vos avis & la manière de la conduire. Ci-joint eſt un mot de la malade : après cette couche malheureuſe, je ne me ſuis apperçue en aucune façon de mon lait, il eſt ſans doute repaſſé dans le ſang; j'ai inutilement fait uſage des poudres d'Haliot & autres remèdes; mais j'eſpère tout de votre excellent élixir.

LETTRE 82.

De M. Bevierre, Chirurgien-Accoucheur; à Sévigny le 24 mai 1782.

MONSIEUR & cher Confrère, quoique n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, j'ai cru devoir vous faire mon compliment sur la découverte que vous avez faite de l'élixir Américain dont j'ai vu les effets les plus ſurprenans depuis que j'en fais faire

usage aux femmes & filles, sur-tout po
les suites de couches; j'ai cru que comm
éloigné des villes qui avoisinent mon pay
vous ne feriez aucune difficulté de m'e
envoyer une certaine quantité pour avoir u
dépôt chez moi : quoique non connu de vou
j'imagine que vous ne ferez aucune difficul
de m'accorder cette grace, étant très-conn
de M. le Baron de Saint-Loup & de Mad
Champenois à Reims que vous connoisse
parfaitement. J'ai l'honneur d'être, &c. *Sig*
Bevierre.

LETTRE 83.

De M. Rouillé, Maître des Requêtes à Pari
du 22 Avril 1782.

J'AI l'honneur, Monsieur, de vous envoye
ci-joint une lettre de l'Accoucheur de Mad
Rouillé, c'est un homme en qui vous pouve
avoir la plus grande confiance, & dont
vous réponds; il a été presque témoin de
bons effets que votre élixir a produit su
Mad. Rouillé, & il vient de l'employe
avantageusement sur une cousine de Mad
Rouillé qui se nomme Mad. Talon, &
vous écrit pour rendre un témoignage qu
ne doit pas être suspect, puisque c'est u
confrère qui le rend; vous pouvez être assu
que loin d'être jaloux du succès de votr
élixir, il desireroit au contraire s'en serv
& vous en procurer le débit; il voudroit
& cela pourroit être très-avantageux pou

otre élixir, en ce que cela le feroit conoître davantage, & qu'il feroit bien plus gréable que ce fût chez un Accoucheur que e remède fe diftribuât, il voudroit, dit-il, ue le dépôt fût chez lui, que néanmoins élixir fe vendroit à votre profit & fous otre nom ; ou bien il vous propofe de lui onner votre fecret, & il fera foit avec vous, oit avec vos héritiers, (ce fecret étant véitablement un patrimoine) tous les arranemens qui pourroient vous convenir : il eroit bien à defirer, Monfieur, que votre ecret paffât à la poftérité, que ce fût une erfonne digne de confiance qui en fût chargée, e feroit rendre un grand fervice à l'humaité, & j'efpère que vous ne vous y refuferez as : vous pouvez, Monfieur, & j'ai l'honeur de vous le répéter encore, compter fur probité, l'honnêteté & la délicateffe de elui avec qui je vous propofe de traiter; eft un homme connu qui a fuccédé à M. arbeau, Accoucheur célèbre; il eft Profefur public d'accouchement aux Écoles oyales de Chirurgie, il jouit de l'entière onfiance de Monfeigneur le Garde des Sceaux. ai l'honneur d'être avec tous les fentimens eftime & de confidération. *Signé* Rouillé.

LETTRE 84.

e M. Lebas, Profeffeur & Cenfeur Roya pour les accouchemens; à Paris le 24 Avril 1782.

MONSIEUR, le rapport avantageux qui

m'a été fait des effets de votre élixir, c
ceux dont je viens d'être témoin dans la couch
de Mad. Talon, vous font parvenir, sous le
auspices de M. Rouillé, des complimen
de la part d'un inconnu; quant à sa personne
sa profession à Paris, Monsieur, est la même
que la vôtre à Vitri; vous ne regardere
donc pas comme suspect tout ce qu'il pourr
vous dire à cet égard, au surplus M. Rouill
sera garant de la sincérité de ses intention

Je m'occupe depuis longtemps de la parti
des accouchemens, du traitement des fem-
mes grosses & accouchées; comme mo
ministère ne se borne pas seulement à l
pratique de ces objets, mais encore à leu
théorie, puisque je suis chargé de les en-
seigner publiquement aux écoles de Chirur-
gie, je vous prie de m'instruire, Monsieur
si vous auriez tant soit peu de propension
ne pas priver l'humanité de la publicité d
votre remède, ou si vous aimeriez mieu
en traiter de sa composition, & en atten-
dant, confier la distribution à une personn
qui, par sa place, soit à portée d'en propage
la célébrité; on prendra les engagemen
que vous jugerez les plus convenables à vo
intérêts & au bien public, qui, je le crois
ne vous touche pas moins : j'ai cru ne devoi
pas différer à vous faire cette demande,
d'autant mieux qu'elle a pour but principal
la conservation des mères de familles quel
quefois nombreuses, à l'instruction des Étu
dians qui, suivant les loix de la nature
doiven

doivent nous survivre. J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués, &c. *Signé* Lebas.

LETTRE 85.

De M. Grossolin, Officier des postes; à Sedan le 21 Mars 1782.

MONSIEUR, l'effet merveilleux de votre élixir vous a beaucoup acquis de réputation dans notre ville, & toutes les personnes qui en ont fait usage, sont maintenant d'une santé permanente; une de mes sœurs est languissante depuis six semaines d'un lait épanché, & tous les remèdes que l'on a employés, n'y font rien jusqu'à présent; en conséquence, Monsieur, je vous prie de me faire parvenir par la voie de la poste, à mon adresse, deux de vos bouteilles à la reception de ma lettre, avec le prix, je vous en ferai passer le montant tout de suite. J'ai l'honneur d'être avec considération, &c. *Signé* Grossolin.

Il y a tout lieu de croire que cette Dame a été parfaitement guérie, n'ayant point eu de nouvelles.

LETTRE 86.

De Mad. Hostez, Limonadière au Café de Foi; à Rouen, le 2 Novembre 1781.

MONSIEUR, celle-ci vous instruira que je viens de faire un miracle avec votre élixir;

c'est une jeune femme qui, à la suite d'une fausse-couche, ayant reçu ses sacremens & abandonnée des Médecins, vient de prouver les bons effets de ce remède : aussi-tôt, c'est-à-dire, une heure après la première prise, on s'est apperçu d'un mieux marqué, & toujours elle a senti du mieux à mesure qu'elle en prenoit, au point qu'elle est parfaitement tirée d'affaire. Cette cure a fait sensation au degré que, quoiqu'à peine l'on ne connoissoit pas ce remède, depuis cette époque, je commence à en débiter au point que bientôt il conviendra que vous m'en fassiez un nouvel envoi. Je vais moi-même administrer ce remède, ce que je crois nécessaire, sur-tout dans les commencemens. J'ai l'honneur d'être avec considération, &c. *Signé* Hoslez.

LETTRE 87.

De M. Agreve, Chirurgien-Accoucheur; à Lyon le 15 Novembre 1777.

MONSIEUR, j'ai lu dans les papiers publics l'annonce d'un remède recommandé dans les maladies des femmes enceintes ou accouchées, d'après les effets merveilleux que j'ai entendu publier, & ceux que j'ai observé par moi-même, j'ai pensé qu'il étoit de la plus grande nécessité qu'un tel remède fût rendu public, c'est-à-dire, qu'il se vendît ou distribuât par quelqu'un de l'Art; étant revêtu des priviléges nécessaires, c'est dans

cette vue que je vous écris la préfente pour vouloir bien me donner tous les éclairciffemens néceffaires pour faire approuver votre remède dans notre ville, & de vouloir bien me donner le privilége exclufif pour le débiter; c'eft par l'intérêt que je prends au fecours de l'humanité, que j'ai cru devoir vous offrir mes fervices; foyez perfuadé que je ferai on ne peut pas plus attentif à ce que ce remède ne perde rien de fa réputation, foit par de fauffes adminiftrations, foit par négligence. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite confidération, &c. *Signé* Agreve.

LETTRE 88.

De M. Perin, Chirurgien-Accoucheur; à Gouffaincourt le 21 Avril 1781.

MONSIEUR, j'ai vu de fi grands effets de votre élixir Américain, que je ne veux plus que ma pharmacie foit fans ce remède, que je mettrai au rang de mes remèdes de la première claffe; je vous ferai donc bien obligé de m'en envoyer pour la fomme de douze livres dont je vous ferai parvenir le montant : je me fuis perfuadé qu'à l'égard de vos Confrères vous leur laiffez à un prix inférieur, fachant par vous-même combien nous fommes obligés d'en donner aux pauvres; enfin je vous laiffe fur cela le maître, perfuadé que vous ferez cette attention. J'ai l'honneur d'être avec confidération, &c. *Signé* Perin.

LETTRE 89.

De M. de Legier de la Tour, Maître des Comptes; à Paris le 1.er Janvier 1778.

JE ne doute point, Monſieur, que vous ne vous rappelliez un honnête Gentilhomme qui a été pendant quelque temps en commerce de lettres avec vous par rapport à votre élixir Américain, que vous avez eu la bonté de lui procurer, qui a fait des miracles ſur une femme qu'il avoit chez lui, laquelle étoit très-affligée, percluſe de tous ſes membres, & en grand danger de mort d'un lait répandu dans la maſſe du ſang; vous eûtes la bonté d'approuver la conduite que j'avois tenu dans l'adminiſtration de cet élixir qui l'a guéri totalement & ſans aucun retour en moins de huit jours; vous eûtes même aſſez de confiance en moi pour m'offrir, ſans me connoître, quatre ou cinq douzaines de bouteilles d'élixir, que je n'oſai accepter dans la crainte que, garçon & peu ſédentaire, étant obligé pour lors d'être tantôt à Paris, tantôt à ma terre, je ne fuſſe pas en état d'en faire promptement la diſtribution. Depuis ce temps-là, j'ai oui parler avec grand regret des traverſes que vous avez eſſuyé de la part des Médecins, qui heureuſement, comme les choſes de la vie, n'ont qu'un temps, & n'ont pas privé pour toujours l'humanité d'un ſecours auſſi eſſentiel que celui que vous procurez au ſexe:

je me ſuis procuré pluſieurs bouteilles par la voie de M. Daubigny, Conſeiller d'État, mon confrère & mon ami, dont ſon épouſe vous doit, de ſon aveu, la vie à pluſieurs repriſes.

Je ſerois dans le cas de faire prendre votre élixir à une Dame qui eſt chez moi depuis trois ou quatre mois, & qui a le projet d'y reſter pluſieurs années, mais ni elle ni moi n'oſons le riſquer ſans vous demander votre avis, après vous avoir fait un tableau exact de ſon état précédent & actuel.

C'eſt une femme veuve âgée de 40 ans ou environ, dernier enfant de père & de mère qui n'étoient plus jeunes quand ils l'ont eu; elle a toujours mené la conduite la plus régulière & la plus ſage en tous genres; elle a été mariée à vingt ou vingt-deux ans à un Gentilhomme beaucoup plus âgé qu'elle, dont elle a eu deux enfans, encore vivans; elle a eu beaucoup de chagrins & de traverſes pendant ſon mariage, elle eſt plus tranquille depuis ſon veuvage, mais ſa ſanté lui laiſſe peu de repos; quoiqu'elle n'ait que quarante ans à-peu-près, elle paroît menacée du temps critique, tantôt ſuppreſſions, tantôt retards, tantôt pertes très-abondantes accompagnées de coliques qui lui cauſent des douleurs inouies, & paroiſſent menacer ſes jours; ſon Médecin les appelle coliques hépatiques, il lui a preſcrit un régime, & pour calmer ſes coliques lorſqu'elles ſont trop violentes, une potion compoſée de

quatre onces de décoction de fleurs de tilleul, deux onces d'eau de fleurs d'oranges double, vingt gouttes de castoreum & vingt-quatre gouttes anodines d'offiman, dont elle prend une cuiller à bouche d'heure en heure dans les grandes douleurs de coliques, jusqu'à ce qu'elles soient appaisées; elle en eut hier, 11 du courant, une des plus violentes, précédée & accompagnée d'une perte considérable, qui se calme un peu depuis vingt-quatre heures, que ce soit parce qu'il faut que ce mal cesse, ou que ce soit par l'usage de la potion, que je regarde comme un palliatif, mais non comme un remède souverain : je lui ai parlé de votre élixir & de l'instruction de la manière de s'en servir, & de ses effets merveilleux, je l'ai engagé à s'en servir, ce que je pense qu'elle fera, ne pouvant trouver de secours quelque part qu'elle s'adresse, mais elle veut avant tout recevoir vos conseils, la manière de s'en servir, & dans quel véhicule elle doit le prendre.

Il faut observer que ces coliques lui dérangent totalement l'estomac, qu'elle ne fait aucune digestion, qu'elle dépérit, & se trouve dans des états très-fâcheux qui l'empêchent de sortir de sa chambre.

Je suis si convaincu, Monsieur, de l'efficacité de votre élixir pour l'humanité, que j'ai cherché à Provins qui est à deux lieues de ma terre, un quelqu'un qui voulût se charger de ce dépôt, & je vous ai trouvé

un bon Patriote, Chevalier de Saint-Louis, qui pour le bien public s'en chargerа volontiers; je vous convie d'en envoyer dans notre pays, & de me croire très-parfaitement, &c. *Signé* de Legier de la Tour.

Nota. Que cette Dame qui depuis longtemps avoit cherché du ſecours, ſoit à Paris ſoit dans d'autres endroits, ſans y pouvoir parvenir, a obtenu la guériſon de tous ſes accidens les uns après les autres pour avoir fait uſage de l'élixir à-peu-près quinze jours par mois, pendant l'eſpace de ſix mois.

LETTRE 90.

De M. Duchâtel, ancien Officier de Marine; à Quimper-Corentin le 4 Juin 1782.

VOTRE élixir, Monſieur, commence à prendre faveur dans ce pays, toutes les femmes qui en ont fait uſage, s'en ſont très-bien trouvées; entr'autres une à qui il étoit reſtée une partie de l'arrière-faix qui, après deux priſes de cet élixir, la rendue, & ont fait ceſſer les grands accidens qui accompagnoient la préſence de ce corps étranger. M. le Breton, Docteur en Médecine de Montpellier, a employé pluſieurs fioles de ce remède, & eſt ſi content, qu'il deſireroit que vous lui en adreſſiez : je n'ai pas voulu lui promettre de lui remettre en dépôt celui que vous pouvez m'adreſſer, ſans votre conſentement : on auroit beſoin dans ce pays au moins de cinquante fioles, vous me les

adresserez ou à M. le Breton ; je pense qu'il seroit fort bien entre ses mains, étant plus à même que moi pour l'administrer, & d'en faire ressentir à l'humanité tous les bons effets ; malgré cette considération, si vous préférez que je me charge de ce dépôt, je continuerai comme j'ai commencé. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Duchâtel.

LETTRE 91.

De M. Alard, Bourgeois à Reims, le 4 Décembre 1780.

Mon épouse, Monsieur, s'est mise aussitôt à l'usage de votre élixir, il ne s'en est suivi aucune transpiration par la tête, quoique bien couverte : nous croyons & sommes fondés à croire que le lait a plutôt passé par les urines, en ayant apperçu plusieurs fois de déposé dans les urines ; elle est actuellement à son second mois.

J'oubliois de vous dire que le 14 du premier mois, il lui est survenu une quantité de petits boutons blancs par tout le corps qui, depuis ce temps là, augmentent de jour en jour, & lui occasionnent des démangeaisons étonnantes qui interrompent souvent son repos ; pour en trouver la cause, elle s'est avisée d'en percer de temps en temps ; elle & moi, nous nous sommes apperçus que ce n'étoit effectivement que du lait ; instruisez-moi, si quelquefois l'élixir fait ainsi passer le lait, il y a tout lieu de

e croire, les accidens cessant insensiblement. 'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Alard.

Nota. Que cette Dame avoit un lait épanché dans la tête qui a été guéri quoique rès-ancien, mais différemment, puisque la plus grande évacuation s'est faite par les pores de la peau.

LETTRE 92.

De M. Brisson, Curé de Cheppe, le 18 Décembre 1781.

MONSIEUR, une femme de ma paroisse qui est accouchée il y a eu dimanche trois semaines, après avoir été vingt-quatre heures dans les maux, s'est assez bien portée les quatre & cinq premiers jours qui ont suivi la couche, mais depuis ce temps elle a souffert considérablement; les douleurs sont si vives qu'elle ne peut s'empêcher de jeter des hauts cris; il y a environ huit jours qu'elle a le flux de sang (qui dans ce pays fait de grands ravages, & ce qui fait craindre de plus en plus pour elle); elle eut une perte hier très-considérable, aucun remède ne la soulage; comme cette femme est née à Saint-Martin, elle a, dit-elle, l'honneur de vous connoître, & a grande confiance en vous; elle vous prie de vouloir bien dire ce que vous pensez de son état, & de lui envoyer ce que vous croiriez lui être nécessaire; je vous en prie en mon particulier, & vous aurai une vraie obligation; j'espère

que vous lui procurerez quelques soulage
mens. J'ai l'honneur d'être, &c. *Sig*
Brisson.

Cette femme quoiqu'attaquée par plusieu
symptômes aussi dangereux les uns que le
autres, a été parfaitement guérie par le seu
élixir.

LETTRE 93.

De M. Boulet, Commissaire des Poudres &
Salpêtres, à Verdun le 14 Décembre 1781.

PAR une suite de la confiance qu'a Mad
Boulet en vos lumières, je dois vous assure
que depuis la prise de la troisième bouteill
de votre élixir, elle se trouve soulagée a
point qu'elle ne ressent plus aucunes de
incommodités qui étoient sans nombre &
qui avoient suivi sa couche; par exemple
presque plus de lait épanché, plus de colique
ni de diarrhée, plus de maux d'estomac,
aujourd'hui grand appétit & goût pour tout
bon sommeil, des selles bien proportionnée
avec le temps & ordinaires; enfin Mad
Boulet, grosse de quatre mois, ne ressen
pas le plus petit dégoût, ni de ces dérangemens qui accompagnoient presque toujours
ses grossesses; la preuve que j'en donne encore,
est l'aisance avec laquelle elle fait toutes se
fonctions, quoique n'ayant pas été saignée
depuis sa grossesse; elle mouche par fois du
sang, ce qui soulage le cerveau: son Accoucheur ne déterminera la première saignée que

ns un besoin indiqué par la nature, sans dis-
ɩction du nombre des mois de grossesse.
Ici nous vous demandons votre suffrage,
ɩst à vous à approuver.

Quoique Mad. Boulet ait éprouvé de vives
uleurs en nourrissant son premier enfant
ndant deux mois & demi, au bout desquels
ı lait a disparu tout à coup sans apparence
cause majeure, sentant les devoirs d'une
nne mère, elle desireroit satisfaire à ses
ligations : je m'y oppose autant que je le
is : fera-t-elle bien ou mal? Je pense que
lait ayant disparu tout d'un coup à la
emière couche, qu'elle n'en doit point avoir
cette fois ici, d'autant mieux que cette
ıladie l'a affoibli extraordinairement : nous
us demandons votre avis, & nous nous y
nformerons. J'ai l'honneur d'être, &c.
gné Boulet.

Nota. Il faut observer que quoique cette
ıme fût grosse d'environ deux mois lors-
'elle me consulta, je ne crus devoir hésiter
lui conseiller l'usage de l'élixir, parce
e les maladies compliquées dont elle étoit
aquée, auroient indubitablement occasion-
une fausse-couche qui lui auroit été très-
ıeste. Les Dames doivent conclure de ceci,
e non-seulement il ne peut occasionner de
ısses-couches, mais encore que dans quel-
état qu'elles soient, & que quelques an-
ens que soient les épanchemens de lait,
faut toujours le tenter; s'il ne fait pas un

bien évident par les raiſons ci-deſſus, il
peut procurer aucun mal.

LETTRE 94.

Du même; à Verdun le 8 Avril 1782.

MONSIEUR, les merveilles que prod
dans notre ville votre élixir, lui attache
mérite qu'il s'eſt acquis d'abord en d'aut
Provinces; la bonne ſanté de Madame Bou
en fait l'apologie, le proclame & en aſſi
les bons effets; en conſéquence le débit s'é
ſuit, c'eſt pourquoi il convient d'en renvoy
je crois vous avoir écrit que Mad. Boul
a voulu, en reconnoiſſance de ſa bonne ſant
avoir le dépôt de cet élixir chez elle, qu
que vous l'aviez bien placé chez de trè
honnêtes gens, mais pas aſſez répandus po
le faire connoître; elle a obtenu de c
honnêtes gens qu'ils lui remiſſent ce qui le
reſtoit d'élixir, ce qu'ils ont fait bien v
lontiers.

LETTRE 95.

De M. le Drot, Chirurgien à Plancy.

MONSIEUR, j'ai reçu quatre fioles de l'é
lixir que vous avez bien voulu me faire tenir
j'ai l'honneur de vous remercier de votr
politeſſe, puiſqu'en qualité de Confrère vou
n'avez rien exigé. Quoique je n'aie pas l
plaiſir d'être connu de vous, j'en ſuis de
plus reconnoiſſans: je deſirerois trouver l'oc

ſion de vous être utile dans ce pays pour
is le prouver, vous ayant des obligations
xprimables. Vous venez de ſauver mon
ouſe de la mort, dont elle étoit jugée par
s Confrères & moi ; nous étions les
decins & moi, au bout de la Médecine,
s pouvoir lui donner aucun ſecours dans
maladie auſſi compliquée que celle-là
oit, occaſionnée par le lait, comme vous
iez fort bien annoncé. Le bruit de cette
riſon s'eſt répandu dans ce pays, ce
a fait grande ſenſation, &c. *Signé* Le
ot, Chirurgien à Plancy.

LETTRE 96.

De M. Valdruche, Docteur en Médecine.

E ſuis très-reconnoiſſant, Monſieur, de
es les amitiés que vous me faites par
e dernière lettre du mois dernier, qui
t jointe à l'imprimé bien détaillé ſur les
priétés & l'uſage de l'élixir Américain,
llent remède, dont j'ai, il y a quelques
ées, atteſté la bonté dans les cas où
l'employez : témoin de ſes bons effets,
epte avec grand plaiſir l'offre que vous
n faites, avec une ferme réſolution d'en
uſage dans toutes les occaſions. Mon
u qui eſt mon ſucceſſeur, & qui m'eſt
e utilité infinie, depuis qu'une très-forte
plexie m'a anéanti, verra longtemps les
effets de ce remède, &c. *Signé* Jean

Valdruche, Docteur en Médecine; *à Joinv*
le 6 Janvier 1771.

LETTRE 97.

De M. Lallement, Docteur en Médecine

MAD. Moette, pour laquelle vous a
été consulté il y a quelques mois, est
couchée il y a quinze jours au commen
ment du neuvième mois de sa grosse
Rien n'a pu arrêter l'écoulement sanguin
paroissoit depuis le troisième; l'accouc
ment a été contre nature & très-laborie
une fiévre violente l'a suivi jusqu'au quatriè
jour, accompagnée de grandes douleurs
tête; les suites ont toujours été en bla
le sel de duobus dont on a fait usage d
la tisane quand la fiévre a diminué, a dét
miné le lait à passer avec les lochies,
entretenu le ventre libre, ainsi que l'éc
lement des urines. La complaisance, d
le dessein de procurer un peu de tranquill
a fait suspendre cette boisson pendant vin
quatre heures. De l'état de tranquil
où étoit la malade, en se disposant p
uriner, des douleurs considérables dans t
le bas-ventre, qui en peu de temps gagnèr
la région de l'estomac, se sont fait se
avec assez de force pour causer la fiév
qui, à la vérité, n'est pas continue, m
est proportionnée aux douleurs que res
la malade; les lavemens, les fomentatio
rien ne la soulage, elle ne les rend p

algré cela, le ventre n'eſt pas tendu, le
ouls n'eſt pas dur, point de nauſées, enfin
cun ſigne d'inflammation, malgré l'engor-
ment du bas-ventre, & la ſuppreſſion in-
parable de cet accident.

M. Moette & tous ſes amis vous deſirent;
ites, je vous prie, vos efforts pour les ſa-
faire; prenez la poſte, vous verrez tous
s citoyens ſe réjouir ſi vous leur donnez
elques eſpérances, & vous jugerez com-
en la malade nous eſt chère. Je me joins
eux, Monſieur, pour vous prier de venir
plutôt poſſible, perſuadé que votre expé-
nce & votre pratique journalière vous
ndront facile une cure qui me paroît toute
re; je vous attendrai pour mieux vous
tailler le paſſé, pour vous faire part de
s réflexions, & vous prouver que je ſuis
c toute l'eſtime, &c. Lallement, Doc-
r en Médecine; *à Épernay le 24 Mai*
67.

(Guérie radicalement avec deux bouteilles
l'élixir.)

LETTRE 98.

De M. Quedez, Chirurgien.

MONSIEUR & Confrère, les deux malades
Mutigny & de la Chauſſée ſont tout-à-
hors d'affaire; votre élixir, Monſieur,
roduit de très-grands effets à la première
lade, la ſuppreſſion eſt rétablie & le lait
paſſé par les urines, comme vous l'aviez

annoncé, de même que par les purgations & tous ces accidens ont quitté : à l'égard d la deuxième malade, les règles n'ont poi encore reparues, mais elle a senti un sou lagement infini, & va bien mieux. il y lieu de croire que le temps que la natu avoit proposé, étant passé, comme vo l'avez marqué, la partie sera remise au pr chain mois. J'ai l'honneur, &c. Quedez Chirurgien; *à Mutigny le 5 Mai 1769.*

LETTRE 99.

De M. Le Roi, Chirurgien-Accoucheur.

MONSIEUR & Confrère, j'ai cru que m fils & votre Cuisinière vous auroient témo gné que j'ai eu l'honneur de vous al rendre ma visite, pour vous aller remerc de votre excellent élixir; j'en ai fait l'exp rience, & toutes les fois que j'en aurai beso j'y aurai recours. Recevez-en donc mes tr humbles remerciemens, & croyez que pe sonne ne sera jamais avec plus de reco noissance que moi, Monsieur, &c. Le R Chirurgien-Accoucheur; *à Chavange le Juillet 1769.*

LETTRE 100.

De M. De Laneau, Chirurgien-Accouche

MONSIEUR & Confrère, je vous prie vouloir bien me faire tenir deux bouteil de votre élixir; j'en ai employé dans plusie

suppressi

ppressions de règles, & je m'en suis très-en trouvé; & pour des jeunes filles qui oient les pâles couleurs, ayant atteint l'âge puberté, & à qui les règles n'avoient s encore parues; & leur ayant fait faire age de votre élixir, après les y avoir pré-ré selon votre imprimé, leurs règles ont ru; & elles jouissent à présent de la meil-ure santé. Je l'ai mis en usage pour des mmes nouvellement accouchées qui étoient s-gênées par l'abondance du lait, quoi-'elles devoient nourrir leurs enfans; l'élixir rempli les indications que je desirois, en sant évacuer le lait par les urines & par transpiration; c'est un spécifique pour rap-ler & faire reprendre le cours aux règles primées; enfin c'est une trouvaille pour Dames & autres personnes du Sexe : ois prié Mad. de Cappy de vous engager m'en envoyer, elle l'a apparemment ou-é. Je vous prie de le faire & de me ire, &c. De Laneau, Chirurgien-Accou-ur; *à Atty le 12 Mars 1771.*

LETTRE 101.

De M. Valdruche, Docteur en Médecine.

MONSIEUR & confrère, j'ai reçu les bou-les de l'élixir que vous m'avez envoyé, i ai fait passer trois à Mad. de Ségur, n votre intention; je n'échapperai aucune asion de faire usage de ce remède, toutes fois que l'application s'en présentera; je

le ferai avec d'autant plus de confiance, qu
mon oncle l'eſtime beaucoup ; il me char
de vous faire mille complimens de ſa par
& moi, Monſieur, je ſuis enchanté de cet
occaſion que vous me fourniſſez, d'être
correſpondance avec vous, & de vous aſſur
de l'eſtime & de la conſidération av
laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. *Sig*
Valdruche, Docteur en Médecine; *à Joinvi*
le 7 Février 1771.

LETTRE 102.

De M. Tiercelet Duclos, Subdélégué.

MONSIEUR, ſans être connu de vou
j'eſpère que vous ne ſerez pas fâché de r
cevoir cette Lettre, puiſqu'elle contient l
loge de votre élixir Américain ; ce remè
n'étant point connu ici, je vous avoue q
j'ai balancé à en faire l'expérience ſur m
épouſe; mais Mad. la Baronne de Sain
Loup, à laquelle j'ai l'honneur d'être alli
M. Dartaiſe & Mad. Pauphin, ma ſœu
qui a été vous conſulter avec Mad. de Sain
Loup pour un mal d'eſtomac, m'en ont
tant de bien, que je me ſuis enfin déci
à lui en faire prendre : c'eſt dans l'effuſi
de mon cœur que je vous fais les plus ſi
cères remerciemens des bons effets de c
excellent remède, & que je crois devoir
récit que je vais en faire à vos talens, à
vérité, à mon amour pour les Arts, & ſu

tout de ceux qui intéressent aussi essentiellement l'humanité.

Ma femme, Monsieur, est née très-délicate, elle a déjà eu sept enfans, toutes ses sept couches ont été très-laborieuses ; dans les six premières elle a eu toujours des tranchées considérables, des suppressions momentanées, des gonflemens de sein, une fiévre de lait terrible au troisième jour, du lait noué dans le sein qui reprenoit difficilement son cours, ce qui la faisoit souffrir étrangement ; elle étoit quelquefois trois mois à se rétablir entièrement; depuis son avant dernière couche, arrivée il y a vingt mois, jusqu'à cette dernière, elle avoit conservé une fluxion dans la tête, qui couroit de-là à la poitrine, remontoit dans la tête & dans les dens, redescendoit ensuite sur la poitrine, & ainsi successivement ; ce reste de couche la privoit d'appétit, & la faisoit souffrir continuellement. Voilà son état exactement jusqu'à son dernier accouchement, & voilà en peu de mots sa situation depuis ce temps-là.

Elle est accouchée, Monsieur, le 24 de Mars, après avoir eu plusieurs foiblesses qui me firent, & à tous les assistans, craindre beaucoup ; à peine fut-elle accouchée, qu'elle ressentit des tranchées si violentes, qu'elle en perdit connoissance jusqu'à quatre fois de suite; six heures après l'accouchement, je lui donnai la première dose de votre élixir, un quart-d'heure après l'Accouchée se sentit

plus forte, plus contente, & en moins d'une demi-heure les tranchées cessèrent entièrement, & n'en a point eu depuis; les purgations de la couche marchèrent en abondance; la Sage-Femme qui voyoit l'Accouchée, l'assura qu'elle avoit rendu des restes de sa dernière couche, & que ces purgations étoient trop considérables pour ne pas être l'effet de quelques anciens dépôts; le lendemain de l'accouchement, je lui donnai la seconde dose; la fiévre de lait se fit sentir vers les quatre heures du matin de ce second jour, & ne dura que jusqu'à dix heures, mais beaucoup plus foiblement que les autres couches, où elle arrivoit au troisième & duroit 24 heures; depuis ce jour inclusivement jusqu'au neuvième, je lui ai donné régulièrement chaque jour une dose d'élixir. Madame s'en est parfaitement bien trouvée; elle a recouvré un appétit qui lui fait trouver du goût aux choses ordinaires, au pain même qu'elle n'aimoit pas avant que d'accoucher; elle ne ressent plus aucunes douleurs de sa fluxion qui est absolument dissipée; & sans un froid qu'elle a eu cette nuit, qui lui a gonflé le sein par un peu de lait arrêté, & que l'élixir a forcé de reprendre son cours, dans l'heure d'une nouvelle prise, elle n'auroit pas eu le plus léger accident; au surplus elle jouit à présent d'une santé parfaite, & elle l'attribue à votre élixir; elle vous remercie & vous offre ses services pour la distribution de ce remède en cette

Ville ; je vous prie d'avoir la complaiſance de m'en envoyer huit bouteilles, je vous ferai parvenir le montant. J'ai l'honneur, &c. Tiercelet Duclos, Subdélégué ; *à Rethel le 8 Août 1770.*

LETTRE 103.

De M. Brachet ; à Fontaine le 17 Mai 1782.

JE vous adreſſe, Monſieur, la préſente en faveur d'une pauvre femme qui, depuis quatorze mois qu'elle eſt accouchée, n'a vu aucun des accidens ordinaires aux perſonnes de ſon ſexe ; elle a nourri ſon enfant qui ne vit plus depuis environ un an : je vous prie d'exercer votre charité envers elle & de donner au porteur deux bouteilles de votre bon élixir pour lui en faire faire uſage, je le crois ſeul capable de la ſoulager & même guérir.

Cette pauvre miſérable depuis pluſieurs mois eſt d'une altération que rien ne peut modérer, quoiqu'elle boive plus de quatre pintes d'eau chaque jour.

Je vous ſouhaite une meilleure ſanté que celle dont je jouis depuis près de trois ſemaines, & ſuis avec des ſentimens diſtingués, &c. *Signé* Brachet.

Nota. Que cette femme a été non-ſeulement guérie de ſon épanchement de lait, mais auſſi de ſa ſoif exceſſive qui la tourmentoit depuis longtemps.

LETTRE 104.

De Mad. Baroy Deſſavoyes ; au Château de la Tour près Provins, ce 24 Octobre 1781.

Je ſuis bien fâchée, Monſieur, de venir encore vous étourdir de mes queſtions ; mais je ſuis dans l'embarras, & il n'y a que vous qui puiſſiez m'en tirer : je ne veux pas parler à mon Médecin de l'uſage que je fais de votre élixir, je ſais que ces Meſſieurs condamnent preſque tous les remèdes qu'ils n'ont point indiqué. Vous avez eu la bonté d'entrer dans beaucoup de détails dont je vous remercie, mais vous n'avez pas répondu clairement aux différentes demandes que j'ai eu l'honneur de vous faire ; vous me dites bien de prendre une bouteille par mois, mais dans les intervalles des règles ; je vous ai, je crois, prévenu que je n'en ai pas. En effet depuis ma dernière colique, temps où M. de la Tour a eu la bonté de vous écrire, j'ai toujours eu quelque choſe même quelque temps avant, ſans avoir huit jours de repos, & depuis trois mois j'ai très-ſouvent des pertes très-conſidérables ; notamment dans ce moment-ci, j'en éprouve une plus forte, plus longue & plus fatiguante que jamais je n'en ai eu ; j'ai toujours fait uſage de votre élixir juſqu'hier que je l'ai ſuſpendu juſqu'à ce que j'aie votre réponſe, & je n'en ai guère employé qu'une bouteille : M. de la Tour m'a dit qu'on en prenoit depuis quinze

outtes jusqu'à trente; pendant du temps en ai pris le premier nombre & suis venue usqu'à vingt-cinq, tous les jours une fois rès-exactement; je ne puis pas dire s'il m'a ait du bien ou non, tout ce que je sens, 'est que mes pertes se passent sans autres louleurs que beaucoup de fatigue, de mal-ise inséparable de cet état, mais point de oliques, de tranchées, ce que j'attribue à otre drogue, imaginant que, sans elle, je e pourrois rendre une si prodigieuse quan-ité de sang, de caillots sans beaucoup de louleurs; finalement voici ce que j'ai l'hon-neur de vous demander; premièrement, s'il aut continuer d'en prendre tous les jours malgré la continuité des règles? Seconde-ment, si elles cessoient, s'il faudroit encore en prendre? Ce n'est plus ni la Lune ni les mois qui peuvent me diriger, puisqu'elles ont ou continuelles ou irrégulières. Troi-sièmement, quelle quantité au juste j'en dois prendre chaque jour? Quatrièmement, si je dois me purger attendu les peines que me causent souvent mes digestions, peines qui ne sont plus causées par les coliques, puisqu'il y a trois mois que je n'en ai ressenti? Cinquièmement, si je dois me faire saigner? Il y a longtemps que j'ai eu une perte assez considérable, mon Médecin me fit saigner du bras.

Je ne puis faire usage du bouillon de pied de bœuf, j'ai, je crois, plus de glaires sur l'estomac que de bile; j'en ai essayé, il m'a

fait beaucoup de mal; j'ai même voul
prendre habituellement de l'eau-de-vie pou
donner plus de consistance au sang; ell
pèse trop, me fatigue l'estomac, je l'ai abandonnée.

Je crois, comme vous, que le lait a pu se mêler dans le sang dès ma première couche; un mois après j'ai eu de violentes contradictions, une révolution même dont l'effet ne m'a été sensible que par une attaque d'hémorrhoïdes qui m'ont fait cruellement souffrir huit jours de suite sans interruption peu après le chagrin qu'on m'a fait éprouver, & c'est à cette époque qu'il m'est venu des petits boutons au visage qui ne se sont jamais passés entièrement depuis, quoiqu'il y ait près de vingt ans.

Je prends le parti de vous écrire, Monsieur, pour que vous ayez la bonté de répondre article par article à mes questions, pour m'ôter tout embarras sur l'usage que je ne demande pas mieux de faire de votre élixir; comme vous vous êtes particulièrement attaché aux connoissances de cet état dangereux pour les femmes, faites-moi la grace de me prévenir sur différens accidens qui pourroient me survenir, & me forceroient encore à vous importuner, comme aussi à me dire les effets que naturellement doit produire votre remède.

Dans votre dernière lettre vous annoncez sous peu la caisse que vous devez envoyer; nous n'en avons pas entendu parler, il n'y en

a plus ici qu'une bouteille, & je ſerois bien aiſe d'en voir l'imprimé que mon parent a égaré. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Barroy Deſſavoyes.

Nota Que cette Dame eſt parfaitement guérie de ſes coliques qui étoient accompagnées d'une infinité d'accidens, & auſſi anciennes que violentes, ainſi que des divers laits épanchés des plus anciens.

LETTRE 105.

De Mad. Grau Tlée de Berquen ; à Strasbourg ce 10 Août 1780.

MADAME Somerfogel, Monſieur, à laquelle vous avez confié un dépôt de votre élixir, vient de me témoigner le plus grand intérêt à ma ſanté, elle m'a envoyé un imprimé avec le Livre qui conſtate toutes les guériſons opérées par votre remède; il m'inſpire la plus grande confiance, & pour le prendre avec plus de ſuccès, je crois qu'il eſt à propos de vous donner une idée de mon tempérament qui eſt altéré depuis cinq ans par des chagrins : j'ai cinquante & un ans & il n'y a qu'un an que je ſuis dans mon temps critique; j'ai fait huit enfans dont quatre ſont venus morts au monde, ſans que l'on ait ſu à quoi l'attribuer; ſes accidens n'eurent jamais de ſuites fâcheuſes : je ne ſuis point maladive, mais extrêmement ſenſible; je fais de la bile, ſur-tout beaucoup de glaires; l'eſtomac point des meilleurs;

j'ai le ſang naturellement chaud, & volontiers il s'enflamme; & en dernier lieu j'ai eu mes règles trois jours; le quatrième elles ſe ſont arrêtées tout-à-coup; le ſoir il m'a pris un friſſon, & dans la nuit une douleur violente dans l'aine, la fiévre eſt devenue forte, & l'on craignoit une inflammation: on m'a donné les remèdes convenables, deux ſaignées, des bains & des fomentations: mais ce qui m'a guéri, c'eſt une emplâtre fondante: au bout de quinze jours de ſouffrance mes règles ſont revenues, & depuis je me porte bien: mes retards juſqu'ici n'ont encore été que de deux mois ou deux & demi: je ſuis fort ſanguine, & le ſang ſe porte volontiers à la tête; je ſuis ſujette aux maux de gorge; dès qu'il y a plénitude j'ai les nerfs fort ſenſibles; le plus léger chagrin me donne de l'irritation; j'ai des inquiétudes dans les jambes qui m'empêchent ſouvent de dormir, des douleurs dans les cuiſſes, dans les jambes & quelquefois dans les feſſes; mon ſang eſt fort épais, échauffé, & j'ai preſque toujours un mauvais ſommeil fort interrompu. Ayez la bonté, Monſieur, de me donner vos conſeils, & me dire ſi votre élixir peut convenir à ma ſituation, de quelle manière je dois le prendre, & quelle quantité: une réputation auſſi bien établie que la vôtre, eſt faite pour inſpirer la plus grande confiance, & je me déterminerai au régime que vous voudrez bien me preſcrire; il faut auſſi vous dire que de l'inſtant que j'ai

nmencé à faire des enfans, & cela à
ge de dix-fept ans, on m'a habitué aux
gnées; ayant ceffé de bonne-heure de faire
enfans, toujours fanguine, des éréfipelles
toutes fortes de petits accidens m'ont
luit à l'habitude de trois ou quatre faignées
an, fans que j'aie jamais pu prolonger
temps accoutumé; ayez la bonté de dé-
ler d'après les renfeignemens que je vous
nne de ma conduite: depuis à-peu-près
mois, il m'arrive fouvent d'avoir la ref-
ation gênée, & quelquefois je la cherche
loin, d'autres fois, à l'inftant de m'en-
rmir, cette même gêne me femble plus
te, m'effraye & me tient réveillée plus
moins; je fuis fujette aux vapeurs, & elles
oviennent de mauvaife digeftion, ou par
elques alimens contraires à l'eftomac; j'ai
dinairement un bon appétit, à moins qu'il
ait de la bile dans mon eftomac, ce
e les Médecins ne m'enlève pas toujours,
mme les humeurs s'épaiffiffent volontiers
ez moi, je fuis difficile à évacuer. Vous
yez par ce détail, Monfieur, qu'en tout
fuis un être affez fouffrant, avec un ex-
llent tempérament, fi les chagrins ne
voient point affoibli: voudrez-vous avoir
complaifance de me faire réponfe le plutôt
ffible, & fi vous me confeillez, comme je
en doute pas, votre élixir, j'aurai l'hon-
ur de vous prévenir de l'effet qu'il fera
r moi, mais tout ce qui échauffe, m'eft
rnicieux. J'ai l'honneur d'être, Monfieur,

avec estime & la plus parfaite considé[ra]tion, &c. *Signé* Grau Tlée de Berquen.

Nota. Que cette Dame doit être gué[rie] de toutes ces diverses infirmités qui, quoi[que] graves, ne laissoient pas d'être très-insu[p]portables; ce qui me fait augurer la guéris[on], c'est qu'elle devoit m'écrire, si elle ne l'[eût] pas été.

LETTRE 106.

De M. Bertrand, Commissaire des Guerres; Quimper-Corentin ce 10 Janvier 1782.

IL faut, mon cher bon ami, que vo[us] rendiez service à beaucoup d'honnêtes femm[es] dans cette ville à qui j'ai parlé de votre élix[ir], faites-en un envoi de vingt-cinq bouteill[es] à M. Duchatel, ancien Officier de marin[e], en son hôtel à Quimper-Corentin en Bas[se] Bretagne; vous y mettrez le Livre & faç[on] dont l'on doit s'en servir, & ne perd[ez] pas de temps; cette femme qui veut fai[re] des heureuses, doit sevrer son fils le mo[is] prochain, & elle craint les suites : je ser[ai] très-aise d'apprendre de vos nouvelles ain[si] que de notre bon pays, aussi-tôt que l'o[n] aura reçu ce dont je vous demande, il vou[s] sera envoyé un effet sur M. Le Vavasseur; estimez votre envoi à très-bas prix, parc[e] que cela coûte des droits en entrant e[n] Bretagne.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien; je n'ai point oublié les services que vous ave[z]

dus à ma femme, par le secours de votre xir qui a également rendu la vie à Mad. la Grange ma nièce, qui, lorsqu'il lui administré, étoit à la mort, & ma reconnssance sera éternelle.

J'ai l'honneur d'être avec un très-sincère parfait attachement, Monsieur, &c. *Signé* rtrand.

LETTRE 107.

De Mad. Corrard le Del.

MONSIEUR, je vous dois trop, pour ne employer les premiers momens de ma valescence, pour vous rendre grace de meilleure santé dont je jouis à présent jour en jour, depuis l'usage que j'ai fait votre excellent élixir : j'étois accablée il voit déjà deux mois, & je croirois d'ails manquer à l'humanité, si je ne puis continuellement les merveilleux effets je viens d'éprouver ; vous savez qu'avec fiévre putride qui me rongeoit, un nd dévoiement, une couche arrêtée, un ne pas paroître, une inflammation de , & ensuite tomber dans une toux afse qui me suffoquoit, une inflammation bas-ventre qui s'est déterminée par supation, une rétention d'urine, ensuite un sport au cerveau, & tomber dans l'hypisie. Mon mari, ainsi que tous les lecins & Chirurgiens, jugeant leurs urs inutiles dans cet état, & m'ayant

abſolument abandonné, j'attendois que
mort terminât mes peines, lorſque M
Gargam, épouſe de M. Gargam, Tréſo
de France, & Mad. Guériot, épouſe de
Guériot, Receveur des Tailles à Chaalc
vinrent me viſiter dans mon triſte état; e
engagèrent mon mari a avoir recours à v
Lorſque votre divin remède m'a été p
venu, il me ſembloit qu'à chaque min
je reprenois un nouvel être, toutes l
douleurs & les ſymptômes de ma maladi
ſont inſenſiblement diſſipés, & ſi je n'é
retenue par la crainte de m'expoſer t
au grand air, jointe au grand éloigneme
j'aurois l'honneur d'aller remercier mon
bérateur, pour lui témoigner avec c
ſentiment d'eſtime & de reconnoiſſance
l'honneur d'être, Monſieur, &c. Corrarc
Del; *à Plancy le premier Mars 1770.*

LETTRE 108.

De M. Lefebvre, Curé de Trépail près Reims.

MONSIEUR, croyant devoir rendre
témoignage à la vérité & à la bonté
votre élixir, j'ai l'honneur de vous éc
que la nommée Laurence Thiery, ma
roiſſienne, âgée environ de 26 ans, fem
de Joſeph Monin, à laquelle vous avez
la charité de fournir de votre élixir, d
elle a fait uſage ſelon votre ordonnan
elle s'eſt trouvée très-ſoulagée d'un reſte

couche mal purgé, qui, ſans doute remonté au cerveau, avoit aliéné ſon eſprit, de telle ſorte que ſa folie étoit celle de ſe défaire d'elle-même & de ſon enfant, & qu'à préſent elle eſt parfaitement bien guérie avec les deux bouteilles que vous lui avez envoyé, & que je lui ai fait prendre moi-même dans l'eau de fleurs de mille-pertuis & de tilleul, comme vous l'avez ordonné; mais comme elle craint, étant déjà embarraſſée, qu'à ſa prochaine couche il ne lui revienne quelques ſymptômes de cette folie, elle & moi vous prions de lui en renvoyer, afin de ne pas attendre ſix mois, comme la précédente couche; vous ſavez ſa miſère extrême, c'eſt ce qui me fait eſpérer que vous ne l'abandonnerez pas. J'ai l'honneur, &c. Lefebvre, Curé de Trépail près de Reims; *à Trépail le 29 Janvier 1771.*

LETTRE 109.

De M. Clauſet, Apothicaire.

MONSIEUR, je ſuis très-ſenſible à toutes les attentions que vous avez eu pour ma femme; votre élixir lui a très-bien fait, car je m'apperçois que ſon hocquet n'eſt pas tout à fait ſi fréquent; cependant elle l'a encore de temps en temps, ſur-tout après qu'elle a mangé, & qui lui dure moins que ci-devant; voilà ſa ſituation préſente; elle a bon appétit & commence à ſe mieux porter; ſi vous jugez à propos qu'elle

le continue, je vous ferai obligé de m'en renvoyer, & vous obligerez celui qui a l'honneur, &c. Clauset, Apothicaire ; *à Chaalons le 13 Février 1769.*

LETTRE 110.

De M. Le Roi.

MONSIEUR, si j'avois eu votre livre dans le temps que vous me fites le plaisir de m'envoyer votre élixir Américain, j'aurois rendu un grand service au Public. Je l'ai gardé près d'un an, dans ma pharmacie, sans en connoître le mérite. Enfin ayant accouché l'épouse de M. Jaquinot, Seigneur de Jonereuille ; elle fut surprise de tranchées violentes, fiévre & engorgement de lait qui nous faisoit craindre un dépôt. L'on me demanda si j'avois de votre élixir ; je répondis que j'en avois, mais que j'ignorois sa propriété : nottez qu'ils avoient le livre, & moi le remède. Je lui administrai comme il est prescrit, & à la troisième prise elle se trouva radicalement guérie. La Dame épouse de M. d'Eu de Montigny, Seigneur des Grands-Jardins, demeurant à Chavange, à qui j'ai fait prendre quatre à cinq doses du même élixir, après l'avoir accouché, a reçue une parfaite guérison. La femme du sieur Vagnebaux, Marchand à Chavange, s'étant trouvée dans l'état d'une suppression de couche, gonflement des mamelles, avec dureté & pulsation douloureuses, a été guérie par

par le même remède. Enfin je vous en citerois beaucoup d'autres, si je recherchois toutes celles que j'ai guéries par cet excellent remède; je vous prie, Monsieur, de vouloir nous en procurer au besoin, & de me faire passer votre Livre. Recevez d'abondant mes très-humbles remerciemens, & croyez que je serai toute ma vie, Monsieur & cher Confrère, avec la plus parfaite amitié, &c. Le Roi; *A Chavange le 20 Septembre 1771.*

L'on a cru devoir insérer dans cette Brochure beaucoup plus de Lettres que de Certificats, comme étant plus détaillées, & qui, par conséquent, faciliteront les Dames à faire le parallèle de leurs maladies; celles qui voudront plus de Certificats, auront recours à la première Édition.



CERTIFICATS DE DIFFÉRENTES PROVINCES,

ADRESSÉS AU S.r DECOURCELLE,

Qui prouvent la bonté & propriété de son ÉLIXIR.

N.° 1.

Nous soussignés, Maire & Échevins de la ville de Chaalons-sur-Marne, certifions que le sieur Decourcelle accouche depuis douze ans en cette Ville, sans que nous ayons entendu parler d'aucun accident survenu aux personnes qu'il a accouchées, certifions encore que ledit sieur Decourcelle est compositeur d'un élixir approuvé par le premier Médecin du Roi & ceux de la Commission, duquel élixir nous avons entendu dire qu'il produisoit des effets souverains pour les suites de couches, & autres maladies du sexe, en foi de quoi nous lui avons délivré le présent Certificat. A Chaalons ce 10 Décembre 1769. *Signé* à la minute, le Gorlier, Maire; Lorain de Beuville, Éche-

vin; de Villarsy, Chevalier de Saint-Louis, Échevin; Gueriot, Échevin & Receveur des Tailles.

N.° 2.

Nous soussignés, Maire & Échevins de la ville de Vitri-le-François, certifions à tous qu'il appartiendra, que le sieur Decourcelle, Chirurgien demeurant en cette Ville, accouche depuis qu'il y est établi, non-seulement les personnes de distinction de cette Ville & autres, mais encore dans les Villes & autres Lieux de la Province, sans que nous ayons jamais oui dire qu'il soit arrivé aucun accident aux personnes qu'il a accouchées : certifions en outre qu'il est compositeur d'un élixir approuvé par le premier Médecin du Roi, & ceux de la Commission, duquel nous entendons rapporter tous les jours des effets merveilleux, tant pour empêcher les suites fâcheuses des couches, que pour plusieurs autres maladies des personnes du sexe, en foi de quoi nous lui avons délivré le présent Certificat : A Vitri le 1.er Mars 1771. *Signé* à la minute, Vallidare, Maire; Perard de Reims, Échevin, Gillet; J. Seneuze, Warland, Docteur en Médecine.

N.° 3.

Nous soussignés, Maire & Échevins de la ville de Saint-Dizier, Juges Civil, Criminel & de Police, & Commandant pour

le Roi en l'absence de M. le Gouverneur; certifions à tous qu'il appartiendra, que le sieur Decourcelle, Chirurgien demeurant à Vitri-le-François, accouche depuis plusieurs années en cette Ville, non-seulement les personnes de distinction de cette Ville & autres, mais encore dans les Villes & autres Lieux de la Province, sans qu'il soit arrivé aucun accident aux personnes qu'il a accouchées : certifions en outre qu'il est compositeur d'un élixir approuvé par le premier Médecin du Roi & ceux de la Commission, duquel nous avons entendu rapporter tous les jours des effets merveilleux, tant pour empêcher les suites fâcheuses des couches, que pour plusieurs autres maladies du sexe; en foi de quoi, nous lui avons délivré le présent Certificat. A Saint-Dizier le 7 Mars 1771. *Signé* à la minute, Duchemin, Maire, Pupin, Échevin; Courcier, Conseiller; Deschamps, Conseiller; Gayard, Échevin.

N.° 4.

Nous soussignés, Avocat en Parlement, Maire, Juge ordinaire, Civil, Criminel, Police & Manufactures de Suippe, & ancien Échevin de la Communauté dudit Suippe, certifions que le sieur Decourcelle, Chirurgien demeurant à Vitri-le-François, est compositeur d'un élixir, qualifié élixir Américain, dont nous avons entendu rapporter les effets les plus mervilleux, tant pou

empêcher les ſuites fâcheuſes des couches, que pour pluſieurs autres maladies du ſexe.

Certifions en outre qu'il eſt de notre parfaite connoiſſance, qu'au moyen de cet élixir, des bouillons, tiſanes & autres véhicules indiqués par ſon Livret, ledit ſieur Decourcelle a très-promptement arrêté ; 1.° Des pertes très-conſidérables ; 2.° Rendu le ton à la nature de différentes perſonnes du ſexe qui ne purgeoient pas, ou qui le faiſoient trop ou trop peu, ce qui les rendoient valétudinaires ; 3.° A ſoulagé & guéri très-promptement différentes femmes groſſes dans leurs maux de cœur & vomiſſement, & les douleurs aigues qu'elles éprouvent dans leurs groſſeſſes ; 4.° Enfin il a ſoulagé & guéri des perſonnes incommodées du changement de tempérament, auſſi-tôt qu'elles ont eu recours à ſon élixir ; que c'eſt d'après ces heureuſes expériences, que nous avons prié ledit ſieur Decourcelle d'établir un bureau audit Suippe, pour la diſtribution dudit élixir, en foi de quoi nous lui avons délivré le préſent pour lui ſervir & valoir en temps & lieu. Fait à Suippe le 23 Mai 1771. *Signé* à la minute, Marguet, Maire ; Marguet, Lieutenant ; Aubert, Capitaine de Bourgeoiſie ; Marguet, ancien Échevin ; Lepage, ancien Échevin ; Marguet, Admodiateur ; Jean Aubert, ancien Échevin.

N.° 5.

Nous Jacques Matis, ancien Praticien, exerçant la Justice de Vouzy, en l'absence du sieur Juge en icelle, certifions à tous qu'il appartiendra, que Marie-Louise Savary, épouse du sieur Antoine Payer, Meûnier des moulins dudit Vouzy, & Catherine Durand, épouse du sieur Verat, marchand demeurant audit lieu de Vouzy, étant l'une & l'autre attaquées d'un épanchement de lait après leurs couches; après avoir eu recours à différens remèdes inutilement, elles se sont servies de l'élixir de M. Decourcelle, ancien Chirurgien-Major demeurant à la Ville de Vitri-le-François; elles ont été l'une & l'autre totalement guéries en peu de temps; sçavoir, ladite Savary en l'année 1769, & ladite Durand en la présente année; en foi de quoi j'ai délivré le présent, que lesdites susnommées ont signé avec moi. Cejourd'hui 13 Mars 1771. *Signé* à la minute, Marie-Louise Savary, Catherine Durand, Matis, Praticien.

N.° 6.

Je soussigné, Docteur en Médecine, & Doyen des Médecins demeurant à Vitri-le-François, certifie que M. Decourcelle, Maître en Chirurgie de notre Ville, fait sa partie principale des accouchemens, dans

laquelle il eſt très-expert; qu'il débite un élixir de ſa compoſition pour les maladies du ſexe ; notamment pour les accidens, ſuites de couches ; qu'il l'emploie avec ſuccès, dont il reçoit journellement des remerciemens, tant de bouche que par écrit, des perſonnes étrangères ; qu'il donne gratuitement ſon remède aux pauvres femmes qu'il ſoulage dans leur miſère ; qu'enfin je ſuis témoin du bon effet de ſon remède, en foi de quoi j'ai ſigné pour lui ſervir & valoir ce que de raiſon. A Vitri ce 29 Avril 1771. *Signé* à la minute, Blanchart.

N.° 7.

Je ſouſſigné, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire penſionné de ſon Alteſſe Séréniſſime M. le Duc d'Orléans, demeurant à Joinville, qu'ayant fait uſage de l'élixir Américain dans pluſieurs maladies du ſexe, notamment dans une maladie de nerfs des plus anciennes & des plus compliquées, & qu'ayant vu des effets merveilleux de ce remède, que M. Decourcelle m'a dit être compoſé avec des feuilles & des fleurs d'arbres de Saint-Domingue, j'ai cru que pour le bien de l'humanité, & pour rendre juſtice à la vérité, je devois en donner un certificat. Donné à Joinville le 11 Avril 1769. *Signé* à l'original Valdruche, Doyen des Médecins de Joinville.

N.° 8.

Je soussigné, Docteur en Médecine établi à Vitri-le-François, & certifie que depuis deux ans & demi que j'ai employé l'élixir Américain de M. Decourcelle avec succès dans diverses maladies, notamment pour celles qui venoient par les accidens du lait, & dans les changemens de tempérament, dans lesquelles maladies il a fait des effets merveilleux, & que d'ailleurs il n'est pas venu à ma connoissance, qu'aucune femme de Vitri ni des environs ait eu occasion de s'en plaindre, que je ne leur ai pas même entendu dire qu'il eût procuré plus de chaleur qu'à l'ordinaire; c'est pourquoi j'ai délivré ce Certificat afin que le public soit certain de son efficacité : *à Vitri le 1.er Avril 1769*. *Signé* à la minute, Deguienne.

N.° 9.

Je soussigné, Maître en Chirurgie demeurant à Saint-Dizier, ancien Chirurgien-Major de la Marine, certifie, qu'ayant fait un usage assez suivi de l'élixir de M. Decourcelle, Chirurgien à Vitri, depuis environ deux ans avec le plus grand succès dans les suites de couches, laits épanchés & changement de tempérament, & que d'ailleurs il n'est pas venu à ma connoissance que ce remède ait procuré aucun mal ; c'est

pourquoi j'ai cru, pour rendre juſtice à la vérité, devoir donner ce Certificat pour ſervir & valoir en ce que de raiſon. *A Saint-Dizier le 19 Avril 1769. Signé* à la minute, Gerard.

N.° 10.

Je ſouſſigné, Chirurgien-Juré, certifie qu'ayant vu les bons effets de l'élixir du ſieur Decourcelle mon Confrère, Chirurgien de cette ville de Vitri, je lui en aurois demandé pluſieurs fois pour en faire uſage dans les ſuites de couches & autres maladies des femmes, duquel je me ſuis toujours parfaitement bien trouvé, & que je continue d'en faire uſage; en foi de quoi je lui ai délivré le préſent Certificat pour ſervir & valoir en ce que raiſon. *A Vitri ce 15 Février 1769. Signé* à l'original, Héat.

N.° 11.

Je ſouſſigné, Curé de Changy, Merlaut & Outrepont, certifie que M. Decourcelle, Maître Chirurgien demeurant à Vitri, a accouché, & traité après leurs couches, pluſieurs pauvres femmes, de même que d'autres maladies, le tout avec ſuccès; enſorte que leſdites femmes & autres malades ont été guéries parfaitement par un certain élixir dont il ſe ſert; je dois encore certifier, conformément à la vérité, que les cures heureuſes ont été toutes gratuites & de pure

charité, de sa part; & ce depuis onze à douze ans que mondit sieur Decourcelle est de retour de l'île de Saint-Domingue. *A Changy ce 30 Décembre 1768. Signé* à la minute, Delacourt.

N.° 12.

Je soussigné, Prêtre, Bachelier de la Faculté de Théologie de Paris, Chanoine & Trésorier de l'Église collégiale & Royale de Vitri-le-François, Échevin de ladite Ville, certifie que M. Decourcelle, Chirurgien, a guéri radicalement ma sœur de coliques violentes, pour l'ordinaire accompagnées de fièvres, & dont les douleurs trop fréquentes avoient rendus les muscles si sensibles, que les médecines les plus légères lui occasionnoient des irritations & des gonflemens considérables. Après plus de trois années de souffrances, & avoir inutilement éprouvé les remèdes usités en pareil cas, elle a fait usage de son élixir qui l'a purgée insensiblement & entièrement guérie; en foi de quoi j'ai délivré le présent Certificat. *A Vitri ce 6 Mars 1769. Signé* à la minute, de la Haie.

N.° 13.

Je certifie que M. Decourcelle, Accoucheur, a accouché plusieurs Dames de ma Paroisse, qu'il les a traité dans toutes les suites de leurs couches, sans qu'il soit arrivé

aucunes d'elles, aucun fâcheux accident
e ma connoiſſance; en témoin de quoi je
ui ai délivré ce préſent Certificat. *A Chaalons*
: 31 Mai 1769. Signé à l'original, Malicet,
Curé de Notre-Dame dudit Chaalons.

N.° 14.

Je ſouſſigné, Prêtre & Curé des Rivières
uriſdiction de Vitri, généralité de Chaalons,
ertifie que pluſieurs femmes de ma Paroiſſe,
: nommément la nommée Jeanne Lambert,
mme de Pierre Garnier, Laboureur, in-
apables de vaquer à leurs affaires pour
aladies occaſionnées par vapeurs & chan-
ement de tempérament, ont été entière-
ent guéries par la vertu d'un élixir qui
ur a été adminiſtré *gratis* par M. Decour-
lle, demeurant à Vitri, ledit Certificat
our valoir à ce que de raiſon. *Donné audit*
u des Rivières ce 22 Mars 1771. Signé à la
inute, Boulland, Curé des Rivières.

N.° 15.

Je certifie que M. Decourcelle, Accou-
ieur, a très-bien traité pluſieurs de mes
aroiſſiennes, & que les ſuites de leurs cou-
ies ont été très-heureuſes, & que je n'ai
ılle connoiſſance d'aucun accident qui ſoit
rivé aux femmes qu'il a traitées en cette
ille; certifie en outre que j'ai fait appeler
dit ſieur Decourcelle pour une de mes

Paroiſſiennes, à qui j'avois adminiſtré le Sa-
crement de l'Euchariſtie pour une ſuite d
couche, & qu'elle a été heureuſement gué-
rie en prenant une bouteille d'un élixir com-
poſé par ledit ſieur Decourcelle. *A Chaalon*
ce 18 Février 1771. Signé à l'original, Rouſſe.
Curé de Saint-Germain.

N.° 16.

Je ſouſſigné, Prêtre, Curé de Perthes
Doyen de la Chrétienté de Perthes, certifi
avoir connoiſſance de la maladie de ladit
femme de Claude Chevillon, qu'elle
conſulté pluſieurs Médecins & Chirurgien
de ce canton, & qu'après la viſite de M
Decourcelle, Accoucheur actuellement
Vitry, lui ayant conſeillé de faire uſag
de ce qu'il lui donnoit, elle a effectivemen
été tellement guérie, qu'elle n'a reſſen
depuis aucune incommodité; en foi dequo
j'ai délivré le préſent certificat pour ſerv
ce que de raiſon. *A Perthes ce 27 Décembr*
1768. Signé à la minute, Dupuis, D
Curé de Perthes

N.° 17.

Je ſouſſigné, Prêtre de la Doctrine Chré-
tienne, Curé de Norrois-ſur-Marne, cer-
tifie qu'ayant prié, il y a quelques années
M. Decourcelle, Maître Chirurgien, d
venir voir deux perſonnes de ma Paroiſſ
très-dangereuſement malades & après avoi

eçu leurs Sacremens, elles ont été tirées u danger éminent où elles étoient par uelques gouttes d'un élixir qu'il leur donna n ma présence, dont j'ai vu l'effet salutaire ans l'espace de vingt-quatre heures; en foi e quoi j'ai délivré le présent Certificat. *'ait à Norrois le 15 Mai 1769.* *Signé* à la ninute, Berthelemy, Curé de Norrois-sur-Marne.

N.° 18.

Je soussigné, Curé de Couvrot & Villers-ur-Marne, certifie que M. Decourcelle, Maître Chirurgien demeurant à Vitri, a raité avec succès depuis environ dix ans lusieurs Malades dans mes deux Paroisses, ntr'autres plusieurs femmes malades en suites e couches, qu'il a guéries par le moyen d'un ertain élixir, qui n'a jamais eu de mauvaises uites ni causé aucun accident; en foi de quoi ai signé, *à Couvrot ce 12 Décembre 1768.* *igné* à la minute, Le Clerc, Curé de Couvrot & de Villers-sur-Marne.

N.° 19.

Je soussigné, Chevalier, Seigneur de Deouze & Plichancourt, ancien Capitaine 'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire e Saint-Louis, certifie que M. Decourcelle accouché trois fois Mad. de Brunet, & u'au moyen de l'élixir qu'il lui a donné, lle n'a presque point eu de tranchées, &

que dans ſa dernière couche, ayant eu un ſuppreſſion entière le ſixième jour de ſa couche, une doſe de ſon élixir l'a entièrement remiſe; je certifie en outre que deux femmes du village de Plichancourt ayant eues auſſi une ſuppreſſion totale de cinq ou ſix jours, le même élixir leur a fait le même effet, & que par ce moyen elles n'ont eu aucunes ſuites fâcheuſes que l'on avoit lieu de craindre; nous certifions auſſi que depuis treize ans que M. Decourcelle accouche dans ce pays-ci, il ne lui eſt morte aucune femme entre ſes mains, ce qu'on a lieu d'attribuer non-ſeulement à ſes talens pour les accouchemens, mais à la bonté de ſon élixir. A *Plichancourt ce 19 Juin 1767. Signé* à la minute, de Brunet.

N.° 20.

JE ſouſſigné, reconnois avoir vu à Glaune, une femme en couches à toute extrémité & ce parce qu'elle n'avoit pas été délivrée pendant environ cinq jours, accident qui étoit accompagné d'une ſuppreſſion totale, avec une infinité d'autres accidens, comme tenſion au bas-ventre, redoublement de fiévre; je me rappelai heureuſement que M. Decourcelle, Chirurgien de notre Ville, compoſoit un élexir dont j'avois entendu faire beaucoup d'éloges pour les maladies des femmes; j'ai envoyé très-promptement chez lui qui donna charitablement une bouteille d'élixir qui

bientôt changea les choses: elle rendit peu de temps après l'arrière-faix qui étoit en partie pourri, ses évacuations se rétablirent & fut guérie en très-peu de temps, ce que je certifie pour servir & valoir. *A Vitri ce 10 Septembre 1778. Signé Mlle. de Saint-Genis.*

N.° 21.

Je soussigné, M.e Chirurgien demeurant à Thieblemont, certifie que M. Decourcelle mon Confrère est venu dans ce pays pour suivre les traitemens de plusieurs accouchemens fâcheux, & qu'il a applani toutes les difficultés qui se sont rencontrées par le moyen de son élixir Américain, ce que je certifie véritable, en foi de quoi j'ai délivré le présent certificat. *A Thieblemont ce 23 Février 1778. Signé* Lagaine.

Je soussigné, certifie le contenu ci-dessus véritable, les jour & an susdits. *Signé* Bacquin, Curé de Thieblemont.

N.° 22.

Je soussigné, Joseph Baudet, Laboureur demeurant à Thieblemont, certifie que M. Decourcelle, Accoucheur à Vitri-le-François, s'est transporté ici à ma sollicitation pour voir ma femme qui étoit à toute extrémité pour un épanchement de lait & suppression, que ces accidens ont diminué, & , à mesure qu'elle a fait usage de l'élixir

de mondit ſieur Decourcelle, & eſt parfaitement rétablie, ce que je certifie véritable & ai ſigné. *A Thieblemont le* 23 *Décembr* *1768. Signé* Baudet.

Je ſouſſigné, certifie le contenu ci-deſſu véritable, *a Thieblemont ce jour & an ſuſdits Signé* Bacquin, Curé de Thieblemont.

N.° 23.

Je ſouſſigné, François Didon, Maître d Poſte de Straſbourg, que M. Decourcelle Accoucheur à Vitri, a accouché mon épouſ de deux accouchemens contre nature, & que dans ces deux couches elle a été attaquée de fiévre continue & ſuppreſſion; deſquels accidens elle a été guérie par l'uſag de l'élixir Américain, ce qui l'a détermin à continuer d'en prendre dans ſes autre couches; je certifie en outre que dans mo village, il s'eſt rencontré pluſieurs femme à qui il eſt arrivé de ſemblables accidens o différens; que j'ai, pour leurs ſoulagemen & les tirer de la mort, envoyé pluſieur fois en poſte à Vitri, pour leur en donner ce qui a réuſſi; je certifie en outre qu'u Courier de Paris à Straſbourg, dit à mo épouſe que lorſqu'il étoit parti de Paris il avoit laiſſé ſon épouſe dans le plus gran danger, par une perte conſidérable, & qu'il ne croyoit pas qu'elle fût vivante dan le quart-d'heure qu'il en parloit; mon épouſ ſentant tout le danger, & connoiſſant l'élixi Américain

Américain, lui conseilla d'en envoyer par la malle deux bouteilles qui, à l'arrivée à Paris, trouvèrent la femme de ce Courier encore vivante, mais pour-ainsi-dire comme morte, & que cet élixir a cependant rappelée à la vie, & il l'a parfaitement guérie, ce que je certifie ce 20 Décembre 1778. *Signé* François Didon.

Je certifie le contenu ci-dessus véritable, à *Thieblemont ces jour & an ci-dessus. Signé* Bacquin, Curé de Thieblemont & Faremont.

N.° 24.

JE soussigné, reconnois que ma femme a été pendant six mois percluse totalement de tous ses membres à la suite d'un lait épanché, & qu'il lui étoit pendant ce temps impossible de se remuer ni faire aucune espèce de fonctions sans secours, toujours couchée, excepté pour faire son lit, ressentant des douleurs violentes par tout le corps, & avec tout cela extrêmement enflée, pour laquelle maladie j'avois fait exactement tout ce que les Médecins & Chirurgiens de Châalons m'avoient conseillé; ma femme étant toujours dans le même état, & ne sachant que faire, M. notre Curé voyant cet état fâcheux de la malade, me conseilla d'aller à Vitri consulter M. Decourcelle qui me donna par charité de son élixir que je fis prendre à ma femme, au moyen de quoi je l'ai rétablie parfaitement, ayant rendu

ſon lait par les urines & la tranſpiration.
A Tibi près de Chaalons ce 18 Avril 1776.

N.° 25.

Je ſouſſignée, certifie qu'étant à la campagne près de Vitri-le-François, une femme vint me dire que ſa voiſine étoit accouchée & que depuis vingt-quatre heures elle étoit dans le plus grand danger ; ſachant que la plupart de ces femmes n'en connoiſſent pas aſſez pour m'en tenir à ce qu'elle rapportoit, j'allai la voir & la trouvai même plus mal qu'elle ne me l'avoit dit, car outre que je la trouvai avec une grande fiévre, j'appris auſſi que la Sage-femme n'avoit pu la délivrer, ce qui me fit prendre le parti d'envoyer promptement à Vitri chez M. Decourcelle, qui donna charitablement une bouteille d'élixir qui, non-ſeulement calma la fiévre, rétablit la ſuppreſſion & lui fit rendre l'arrière-faix qui étoit déjà en partie pourri, c'eſt pourquoi j'ai donné le préſent Certificat. *A Vitri le 25 Août 1777. Signé* Marie Juſſos.

N.° 26.

Je ſouſſigné, Paul-François Verjus, Maître Tourneur, que ma femme a été attaquée d'une maladie de nerfs & d'une perte des plus conſidérables pendant neuf mois, leſquels accidens ſans doute ont occaſionné les con-

vulſions terribles qu'elle a éprouvées, qui récidivoient au moins trois ou quatre fois par ſemaine, & qui duroient quelquefois vingt heures, tant dans les convulſions, que dans une eſpèce de léthargie dans laquelle elle tomboit après les convulſions qui étoient ſi conſidérables, que l'on pourroit dire qu'on en a très-peu vu de ſemblables, & qu'en conſéquence j'aurois été forcé de la laiſſer conduire à l'hôpital où elle fut traitée par les Médecins & Chirurgiens dudit hôpital, tant par les bains tièdes ou froids, que par les remèdes généraux pendant l'eſpace de trois mois, ſans avoir reſſenti aucune eſpèce de ſoulagement; qu'enfin voyant les mêmes accidens ſubſiſter, je retirai ma femme chez moi, & priai M. Debranges, Chanoine de cette ville qui a eu connoiſſance de ces divers accidens, d'engager M. Decourcelle, Auteur de l'élixir Américain, de venir voir ma femme, ce qu'il fit volontiers, & lui administra ſon élixir qui en moins de trois ſemaines, non-ſeulement a guéri ſa perte de ſang, mais encore les convulſions & la léthargie; cette maladie étoit ſi conſidérable qu'elle effrayoit tous ceux qui la voyoient: cependant les convulſions ſe calmèrent au bout de trois ſemaines comme M. Decourcelle l'avoit annoncé; elles parurent bien moins fortes & ſans pertes de ſang, ce qui fut bientôt calmé en recommençant l'élixir; ce que je certifie véritable: à Vitri ce 4 Juillet 1776. *Signé* Verjus.

N.° 17.

Je soussignée, Marie-Jeanne, femme de Parcollet, demeurant à Blaise-sous-Arzillers, certifie que je me suis trouvée étant grosse de neuf mois, avoir une perte des plus dangereuses, puisqu'on n'attendoit que ma mort & celle de l'enfant, qui a duré huit jours, pour laquelle on a tenté inutilement tous les remèdes possibles, quoique j'étois traitée par M. Joubert, le plus habile du pays & très-bon Accoucheur, lequel ne pouvant pas calmer cette épouvantable perte, me conseilla ainsi que M. notre Curé d'avoir recours à M. Decourcelle, aussi Accoucheur à Vitri-le-François, qui m'envoya une bouteille de son élixir qui suffit pour me rétablir de cette perte, qui étoit si forte, que l'on craignoit de ne pas avoir le temps de m'administrer les sacremens; quelques jours après j'accouchai d'un enfant mort, ce qui me rendit la même perte aussi forte qu'auparavant, mais je repris le même remède & me suis rétablie parfaitement. A Blaise au mois de Février 1777. *Signé* Marie-Jeanne Parcollet.

N.° 28.

Je soussigné, Pierre Choisy, habitant de Loisy, certifie que mon épouse a été attaquée d'une perte des plus considérables qui lui a duré & continué depuis un mois & demi

après ses couches, malgré tous les secours que les Médecins & Chirurgiens lui ont porté ; que cette perte, au lieu de diminuer, a augmenté considérablement ; qu'en conséquence j'allai voir M. Decourcelle, Chirurgien-Accoucheur à Vitri-le-François qui lui donna une bouteille de son élixir Américain, au moyen de laquelle elle s'est parfaitement guérie de cette perte. *A Loisy le premier Août 1779. Signé* Pierre Choisy.

N.° 29.

Je soussignée, Marie Lamotte demeurant chez M. de Vivens à Vitri-le-François, certifie qu'étant dans mon temps critique, j'étois exposée à ressentir des érésipelles tous les mois à-peu-près dans le même temps, qui d'abord avoient commencé par peu de chose, mais augmentant chaque mois à un point à me donner la fiévre & me retenir au lit, ce qui me détermina à voir M. Decourcelle, pour savoir de lui, s'il ne seroit pas à propos de me saigner, ce qu'il me défendit très-fort, parce que, dit-il, les saignées dans ces changemens ne produiroient que de mauvais effets, comme de fixer cette humeur sur la poitrine ou ailleurs, & qu'il falloit la faire évacuer par la transpiration ou par les urines ; pour cet effet, il me donna de son élixir que je pris environ huit jours par mois, il me produisit l'effet qu'il en attendoit ; je continuai environ trois

mois, & depuis lors je ne m'en suis point ressentie; j'ai passé ce temps critique sans m'en être apperçue, ce que je certifie sincère & véritable; *à Vitri ce 20 Janvier 1770. Signé* Marie Lamotte.

N.° 30.

Je soussignée, Marie Beguin, épouse de Beguin, Caporal à la ville de Vitri-le-François, que dans mon changement & même avant, j'ai été attaquée de si violentes érésipelles à la tête & au visage, & ce, sans manquer tous les mois pendant environ douze ans; que ces érésipelles étoient si fortes, que j'étois réduite à être au moins huit jours dans mon lit, tous les mois, ayant la tête grosse une fois plus qu'à l'ordinaire, & une fiévre continue avec redoublement; que cette sujétion, jointe aux accidens qui existoient toujours, m'avoient fait chercher du secours où je croyois en trouver, c'est-à-dire, que j'ai consulté tous les Médecins de cette Ville, suivi même fort longtemps leurs avis sans trouver aucun soulagement, ainsi que tous les Opérateurs qui ont paru dans cette Ville: rien ni faisant & déterminée à mourir, l'on me conseilla de voir M. Decourcelle, nouvellement arrivé dans ce pays, qui me conseilla de prendre de son élixir dont il me fit user pendant quatre mois, huit à dix jours chaque mois, en me faisant couvrir la tête par-dessus mes bonnets d'une terrine

que l'on avoit auparavant fait chauffer, seulement quand je prenois l'élixir & étant au lit, ce qui dès les premiers mois diminua la fiévre & l'éréfipelle, ce qui me détermina à suivre exactement ce qu'il me prescrivit; je ne fis rien autre chose que de continuer ainsi, & fus parfaitement guérie, au point que depuis sept à huit ans je n'en ai point ressenti, ce que je certifie : *à Vitri ce 10 Janvier 1776. Signé* femme de Beguin.

N.° 31.

Je soussigné, certifie que M. le Comte de Boncour sachant le triste état de mon épouse qui étoit mourante de la poitrine, ayant une fiévre lente & continue, la poitrine relâchée, le dos voûté & une toux continuelle, me fit avertir que M. Decourcelle, Chirurgien, étoit arrivé chez lui pour y accoucher Mad. que sur le champ je partis, & que lui ayant rapporté l'état dangereux de ma femme, il m'assura que c'étoit le lait qui s'étoit fixé sur les poulmons, & que s'ils n'étoient pas abcédés, qu'il prévoyoit qu'il y auroit encore quelques espérances pour sa guérison, mais si au contraire ils l'étoient, qu'il étoit certain qu'elle mourroit de cette maladie, cela ne m'effraya pas, parce que j'y comptois, cela m'ayant déjà été annoncé par ceux que j'avois consulté; il me donna dans cette incertitude une bouteille de son élixir dont elle a fait

ufage auffi-tôt, qui dès le commencemen lui fit un bien marqué, ce qui lui fit continuer pendant quelque temps, c'eft-à-dire deux bouteilles lui ont fuffi pour la guéri radicalement, ce que je certifie, & ai figné *A la Haicour entre Bar-le-Duc & Sainte-Menehould le 12 Janvier 1780. Signé* Maine

N.° 32.

Je fouffigné, Étienne Bonaire, Maître Tifferand, que cinq à fix ans après le changement de tempérament de mon époufe, il lui a pris un dévoiement fi confidérable qui a duré près de quatre mois, qu'elle alloit prefque toute les nuits une vingtaine de fois, fans que l'on ait pu y remédier, quoiqu'elle ait fait ufage de plufieurs remèdes dont elle n'a reffenti aucun foulagement, c'eft ce qui me détermina à aller voir M. Decourcelle, Chirurgien de cette Ville, qui lui affura que c'étoit une fuite de fon changement, & que fi cela étoit, il ne doutoit pas que fon élixir ne la guérît en peu de jours, qu'au contraire, fi ce dévoiement étoit occafionné par la bile que cet élixir n'y pouvoit faire de mal, mais qu'il ne le guériroit pas, que par conféquent on pouvoit le tenter, il lui en donna, & elle a été parfaitement guérie en moins de huit jours, & fon eftomac qui ne faifoit aucune fonction, fait parfaitement la digeftion, fans reffentir ni pefanteurs ni renvois, comme

elle en avoit; preuve donc que cela venoit de ſon changement. *A Vitri ce 20 Septembre 1781. Signé* Bonnaire.

N.° 33.

Je ſouſſigné, certifie qu'étant à Naurois à ma campagne, l'on m'apprit qu'une femme que je connois, étoit dangereuſement malade de la ſuite de ſa couche; j'allai chez elle, & la trouvai avec une fiévre conſidérable, le ventre & tout le corps beaucoup plus gros que de coutume; m'étant informé des remèdes qu'on lui donnoit, & ſachant qu'ils ne procuroient aucun ſoulagement, j'écrivis à M. Decourcelle pour qu'il lui envoyât de ſon élixir, ce qu'il fit gratis, & au moyen du quel elle s'eſt parfaitement guérie, ce que je certifie ſincère. *A Vitri ce 20 Mai 1780. Signé* Doucet, Directeur des Aides.

N.° 34.

Je ſouſſigné, Pierre Arnould, Boulanger à Vitri-la-Ville près de Chaalons, qu'ayant ma femme très-mal d'une ſuppreſſion à la ſuite de ſa couche avec un flux de ſang & une fiévre conſidérable, dont pluſieurs gros corps étoient morts, que j'allai prier Mad. Morel, Dame dudit lieu, pour la prier d'écrire à M. Decourcelle, Chirurgien à Vitri, pour le prier d'engager ce M. à donner de l'élixir pour le ſoulagement de ma femme, ce qu'elle fit, & je portai moi-même la

lettre pour lui expliquer l'état fâcheux dan lequel étoit la malade, il m'aſſura que ſi je faiſois prendre exactement la bouteille qu'il me donna, je pouvois tout eſpérer; effectivement, j'obſervai ſur-tout une choſe eſſentielle qui étoit de la tenir bien chaudement & de l'aider à la tranſpiration, & je ſuis parvenu à la tirer d'affaire; car la fiévre le flux de ſang, ainſi que tous ſes accidens l'avoient mis à la mort; ce que je certifie. *A Vitri ce 20 Janvier 1781. Signé* Pierre Arnould.

N.° 35.

Je ſouſſignée, Nicole Leroy, Sœur de Loiſy près de Vitri, qu'ayant une de mes petites écolières qui a été attaquée d'un éternument involontaire & continuel avec des convulſions extraordinaires; qu'ayant fait voir cet enfant agé d'environ neuf à dix ans, ſoit à Vitri, ſoit à Chaalons, à pluſieurs perſonnes de l'Art, ſans avoir pu diminuer aucun de ſes accidens, quoique l'on ait ſuivi exactement ce que les uns & les autres avoient preſcrits : cependant les accidens augmentans, je retournai à Vitri pour la faire voir à M. Decourcelle qui étoit chez lui lorſque j'y allai pour conſulter, & qui l'ayant bien examiné, ſe rappella avoir guéri l'épouſe d'un Apothicaire de Chaalons d'un hocquet, & jugeant que c'étoit la même cauſe, il me donna de ſon élixir, au moyen duquel & d'un régime dans lequel il étoit queſtion

le bains & de délayans, il l'a parfaitement guérie; ce que je certifie ſincère & véritable. *A Vitri ce 15 Janvier 1781. Signé* Nicole Leroy, Sœur d'école de Loiſy.

N°. 36.

Je certifie, Bourgeois de Straſbourg, que mon épouſe ayant depuis longtemps du lait épanché dans le ſang, qui lui occaſionnoit une infinité d'accidens, & qu'ayant été informé qu'il y avoit chez Mad. Sommerfogel un remède efficace contre ces maladies, je lui en ai fait prendre, & que depuis ce temps elle s'eſt très-bien portée; c'eſt en conſéquence de ce, que j'ai cru devoir envoyer ce certificat en remerciement à l'Auteur de ce remède, quoique perſonne ne m'en ait demandé. *A Strasbourg ce 22 Février 1781. Signé* Schlober.

N.° 37.

Je ſouſſignée, Marie Quaiſon demeurant à Vitri-le-François, qu'à la ſuite de mon changement de tempérament j'ai été attaquée d'une migraine ſi conſidérable, que je ne pouvois me perſuader que je pourrois y réſiſter, que le moins qu'il pourroit m'en arriver, ſeroit de perdre tout à fait la tête, ſans pouvoir trouver aucun ſoulagement, ce qui a duré au moins ſix à ſept mois, & qu'au ſortir de ces migraines qui revenoient tous les trois jours, j'étois pendant tous les

intervalles comme ne me connoiſſant pas, enſorte que je ne pouvois rien faire : l'on m conſeilla de faire uſage de l'élixir Américain auquel je n'avois aucune confiance, perſuadée que rien n'étoit capable de me ſoulager; j'en pris pendant huit jours dans le temps qu'il eſt indiqué par l'imprimé, don je fus un peu ſoulagée; je recommencé le mois d'après, j'éprouvai encore du ſoulagement; enfin, en recommençant pendant cinq à ſix mois, j'ai éprouvée une guériſon parfaite de mes migraines & des chaleurs qu me montoient continuellement à la tête, & d'un mal-aiſe que j'éprouvois ſans ceſſe, ce que je certifie. *A Vitry ce 29 Janvier 1781.* *Signé* Marie Quaiſon.

N.° 38.

Je certifie, que moi Picard Perrier demeurant dans la maiſon de M. le Docteur Vallerand, fauxbourg de Veaux, qu'à la ſuite d'une couche qu'eut ma femme, il lui ſurvint un abcès conſidérable au deſſous du nombril qui perça ſeul par le moyen de divers cataplaſmes indiqués par M. le Docteur Vallerand, & rendit beaucoup de pus; que cet abcès dura environ ſix mois, rendant toujours du lait & du pus, ſans apparence de guériſon, ce qui me détermina à aller voir M. Decourcelle par le conſeil de M. Vallerand, Médecin de cette Ville, qui me conſeilla ſon élixir, dont ma femme

en pris deux fois par jour, au moyen duquel, conjointement avec un pansement simple d'onguent de la mère seulement, le lait pris un autre cours, soit par la transpiration, soit par les urines, & bientôt après la plaie qui étoit considérable pour lors, s'est guérie en très-peu de temps, ce que je certifie. *A Vitri ce 1 Janvier 1777. Signé* Pierre Picard.

N.° 39.

Je soussignée, Madeleine Simonet, habitante du fauxbourg de Veaux, qu'à la suite d'une couche après laquelle mon enfant mourut, ce qui donna lieu à ce que mon sein devint beaucoup plus gros que de coutume, parce que j'avois beaucoup de lait, & malgré que je me le faisois tirer par une femme avec force, mon sein s'enflamma; l'on me conseilla de mettre des cataplasmes qui ne produisirent qu'à augmenter la fiévre que j'avois déjà, & enfin mes deux seins s'abcédèrent & s'ouvrirent tous les deux en différens endroits, lesquelles ouvertures furent pansées par les remèdes ordinaires pendant plus de six mois, sans que cela voulût se refermer, ce qui me détermina à aller voir M. Decourcelle qui me fit prendre de son élixir deux fois par jour, & mettre dessus mon sein un cataplasme de son bouilli dans l'urine par-dessus l'emplâtre de la mère, le lait passa par les urines, & mes plaies se guérirent bientôt après, en continuant l'élixir

jusqu'à parfaite guérison, ce que je certifie sincère & véritable. *A Vitri ce 1 Janvier 1778. Signé* femme Simonet.

N.° 40.

Je soussigné, Jean-Baptiste Deschamps Bourgeois de cette Ville demeurant au fauxbourg de Saint-Dizier, certifie que mon épouse arrivée au troisième mois de sa grossesse devint enflée au point que ceux qui la voyoit ne s'imaginèrent pas que ce fût une grossesse mais bien une hydropisie dans toutes les règles, c'est pourquoi on la traita en conséquence, mais ni l'hydropisie ni la fièvre ne diminuèrent en rien, ce qu'il fallut attendre du temps, & depuis ce terme de trois mois elle est restée sans pouvoir vaquer aux affaires de la maison, & toujours au lit pendant les six mois qui devoient compléter son terme, les choses allant toujours de plus mal en plus mal; je fis prier M. Decourcelle quelque temps avant qu'elle accouchât, de venir la voir; il nous assura qu'elle étoit grosse, quoiqu'hydropique, qu'elle accoucheroit heureusement d'un enfant qui ne vivroit pas, ce qui s'est vérifié, & que son hydropisie s'évacueroit avec son lait, si l'on avoit attention de lui faire prendre exactement son élixir deux fois par jour, jusqu'à parfaite guérison: elle a suivi son conseil & s'en est bien trouvée, puisqu'au bout de deux mois de ce régime, elle a été parfaitement guérie,

ſon lait & les eaux s'étant évacués inſen-ſiblement, ce qui eſt la pure vérité. *A Vitri ce 28 Mars 1782. Signé* Deſchamps.

N.° 41.

Je ſouſſignée, Éliſabeth Caquet, certifie que ma fille aînée fut attaquée, en 1780, d'une maladie de nerfs très-conſidérable qui redoubloit par des accès de vapeurs & con-vulſions qui ſe ſuccédoient au nombre de trois ou quatre par jour; que ces accès étoient ſi violens, qu'elle perdoit tout à fait con-noiſſance, mouvemens quelconques, & ce, pendant pluſieurs heures; qu'à ces pertes de connoiſſances ſuccédoient aſſez ordinaire-ment des convulſions très-fortes, & qu'enfin le tout ſe terminoit par un déraiſonnement total, ce qui prouvoit que les nerfs du cer-veau étoient fortement embarraſſés, ce pour-quoi, l'on adminiſtra tous les remèdes in-diqués ſans apparence de ſoulagement, quoi-qu'ils aient été continués au moins un mois: voyant que les accès au lieu de diminuer, augmentoient en longueur, je me rappellai les offres que m'avoient fait déjà M. De-courcelle, Chirurgien de cette Ville, de lui faire faire uſage de ſon élixir Américain que je connoiſſois depuis longtemps, pour en avoir fait uſage dans mes couches avec ſuccès, qui lui en fit prendre dans du lait d'amende trois fois par jour, en lui faiſant obſerver une diette laiteuſe, ce qu'il lui fit continuer

en lui faiſant faire uſage des bains de jambes, ce qu'elle a obſervé juſqu'à la fin de la quatrième bouteille qui a ſuffi pour ſa guériſon radicale, puiſque toutes ſes convulſions & ſpaſmes ſont totalement ceſſés, & que depuis ce temps elle ne s'en eſt nullement reſſentie, ce que je certifie, & ai ſigné épouſe de M. Caquet.

Nota. Que dans ce même temps il y avoit ici une jeune Dame attaquée des mêmes ſymptômes & des mêmes accidens, qui n'ayant pas eu autant de confiance en ce remède, parce que la première bouteille ne fit pas un effet marqué, fut obligée d'aller à Paris, d'où à la vérité, elle revint guérie, mais après un traitement de trois mois, tandis que la Demoiſelle dont eſt queſtion ci-deſſus, fut guérie au bout d'un mois, & ne fut obligée à aucune dépenſe.

N.° 42.

Je ſouſſigné, Maître en Chirurgie, Accoucheur demeurant à Poiſſon près de Joinville, certifie que je me ſuis trouvé à l'accouchement de Mad. de Fleury, Commiſſaire des Guerres, qui fut des plus difficile à terminer, puiſque ſon Accoucheur ne put le terminer avec les forceps, quoiqu'il les aient portés quinze à ſeize fois dans la matrice, & ne put le terminer que par les crochets, malgré toutes les tentatives, & qu'en conſéquence de ce terrible accouchement il eſt ſurvenu une

une inflammation de bas-ventre, de la matrice, accompagnée d'un dévoiement considérable avec une fiévre continue, avec trois ou quatre redoublemens par vingt-quatre heures, une suppression des lochies dans le moment même que la malade fut remise au lit, ce pourquoi M. Decourcelle, Chirurgien-Accoucheur, appelé pour ce, ne voulant pas s'en rapporter à lui seul, jugeant le danger très-éminent, consulta M. de Valdruche, célèbre Médecin de cette Province, qui fut d'avis que vu les accidens sans nombre & tous dangereux, qu'il falloit tenter l'élixir Américain qu'il connoissoit déjà pour s'en être servi dans diverses occasions, mais le sieur Decourcelle commença par ramollir la matrice extrêmement tendue & dure, ainsi que toute la capacité du bas-ventre, en faisant appliquer, renouveller presque toutes les heures, des serviettes imbibées d'urine & d'eau de goulard, & fit prendre intérieurement beaucoup d'huile d'amende douce avec le sirop violat, mais la suppression & les accidens ci-dessus énoncés étant toujours les mêmes, il se détermina à donner une dose de son élixir qui, au bout de six heures, fit découler peu de chose de la matrice; la seconde prise fit un peu plus d'effet, elle calma un peu le dévoiement, la fiévre, & fit appercevoir un peu de lait à la vérité puant, noir & fœtide, évacuation qui s'est non-seulement soutenue, mais qui a augmentée à mesure que la malade a

fait usage de cet élixir, au point qu'elle rendit son lait avec autant d'abondance qu'aucune femme en parfaite santé, par les voies ordinaires, les selles, & par les urines & par l'usage continué de cet élixir; sans aucun autre remède tous les accidens ci-énoncés se sont insensiblement calmés; je certifie en outre qu'une femme de Poisson tomba malade dans ce même temps de la rougeole, avec une fiévre si considérable qu'elle fit une fausse-couche, & que quoique très-mal, je lui administrai moi-même le même élixir sans autres remèdes, & qu'elle s'est parfaitement guérie, ce que je certifie véritable. *A Poisson ce 30 Octobre 1778. Signé* Bertreville.

N.° 43.

Nous soussignés, Maurice Brune Duflos, Marchand Potier d'étain à Rouen, rue Cochoise, Paroisse Saint-Pierre, & Cordier déclarons que la Dame Rose Lefort, mon épouse, ayant été délivrée au mois dernier, à environ quatre mois du terme de sa grossesse, à la suite de laquelle elle fut attaquée d'une infinité d'accidens qui firent craindre pour sa vie, au degré qu'il fallut promptement la faire administrer de tous ses sacremens, & ce par le conseil de son Accoucheur qui n'avoit plus aucune espérance pour ses jours, il me fut apporté une heure après ladite administration, par le sieur Cordier mon oncle, une bouteille d'élixir qu'il avoit trouvé

ou acheté chez M. Hoslez tenant le café de Foi tenant le grand pont, qui en a le dépôt; que l'usage que mon épouse en a fait, a été des plus heureux par sa promptitude & son efficacité, qu'elle a été guérie entièrement des accidens qui l'avoient conduit aux portes de la mort, & encore d'un reste de lait qui lui étoit demeuré d'une précédente couche: que cet élixir ayant été considéré par mon oncle ainsi que par moi comme un spécifique précieux à l'humanité, nous l'avons depuis indiqué à diverses personnes qui en ont depuis fait usage avec le même succès; ce que nous certifions ledit sieur Cordier & moi véritable, & avons signé & délivré le présent pour servir & valoir en ce que de raison. *A Rouen ce 7 Mars 1782. Signé* Duflos & Cordier.

N.° 44.

Je soussigné, Jean Lesconflez, Marchand Tailleur, paroisse d'Aufreville à Rouen, certifie que ma femme ayant été très-malade d'un lait répandu, que dis-je! elle en a été très-promptement & parfaitement guérie par l'usage qu'elle a fait de l'élixir Américain découvert par le sieur Decourcelle, Chirurgien-Accoucheur à Vitri-le-François, dont le dépôt est à Rouen chez M. Hoslez, & que pour l'humanité, on peut le regarder comme un spécifique très-nécessaire & très-merveilleux. *A Rouen ce 9 Mars 1782. Signé* Jean Lesconflet.

N.° 45.

Je soussignée, Marguerite Nivois, femme de Pierre Mengy, Marchand demeurant à Vousiers Vallée de Bourg, certifie que l'élixir Américain découvert par M. Decourcelle, Chirurgien-Accoucheur à Vitri-le-François, fait un effet admirable sur les maladies qui accompagnent & suivent si fréquemment les couches; je l'ai éprouvé par moi-même, & j'en ai fait usage dans un moment très-critique, & tel que je croyois toucher aux derniers instans de ma vie; atteinte d'une fiévre continue que je conservois depuis plus de cinq mois avant mes couches, d'un épanchement de lait qui s'est communiqué dans toutes les parties de mon corps, & qui a occasionné une enflure considérable, avec une hémorrhagie de sang par le nez depuis plus de quatre mois sans presque discontinuer; enfin abandonnée d'habils Médecins & Chirurgiens qui m'avoient jusqu'alors traité: l'élixir Américain que j'ai pris environ six semaines, conformément à l'ordonnance de M. Decourcelle, a fait tout disparoître en moins de quinze jours, de manière que je me trouve parfaitement rétablie, & même mon tempérament qui a toujours été très-foible avant l'usage que j'ai fait de l'élixir, est maintenant plus solide, & je suis bien moins sujette aux maladies de poitrine que j'essuyois sur-tout dans le temps de mes

couches; celles qui ont ſuccédé, m'en fourniſſent la preuve la plus ſenſible, & je puis avouer que, ſoit avant d'être mariée, ſoit après, l'on m'a toujours regardé ou comme pulmonique, ou comme ayant la poitrine très-délabrée : on ne peut donc faire rien de mieux quand on ſe trouve dans l'état où je me ſuis trouvée moi-même pour obtenir une guériſon prompte & efficace, que de recourir à l'élixir Américain de M. Decourcelle, dont on ne peut trop louer le zèle & les talens qui lui ont fait découvrir un remède auſſi ſalutaire, & auquel je dois avec l'aide de l'Éternel la vie & la bonne ſanté dont je jouis, en témoignage de quoi j'ai ſigné & fait ſigner le préſent certificat ſincere pour qu'il ne puiſſe être révoqué en doute. *Signé* Marguerite Nivois.

Nous ſouſſignés, Pierre Mengy, Marie de la Vette, Marguerite Nivois, Pierre Nivois, Marchand, père de ladite Nivois, & Jean Nivois ſon frère, Greffier en ladite Juſtice de Vouſiers, y demeurant tous, atteſtons que les faits rapportés par ladite Nivois dans le certificat ci-deſſus & dautre part eſt exactement conforme à la vérité connue de la plus grande partie des perſonnes de ce Bourg, & avons tous ſigné.

N.° 46.

Je ſouſſigné, Remier, Marchand demeurant à Chaalons, vis-à-vis la rue de l'Inten-

dance, certifie que mon épouſe, après un accouchement aſſez ordinaire, eut nombre d'accidens qui la réduiſirent à la dernière extrémité, puiſque ſon Accoucheur me conſeilla de la faire adminiſtrer, & qu'il n'y avoit point de temps à perdre, ce à quoi je me diſpoſai, & allai chez M. notre Curé, qui à cet effet vint à la maiſon pour la diſpoſer & la préparer à recevoir le St. Viatique, & il me conſeilla d'avoir recours à l'élixir de M. Decourcelle, dont j'envoyai ſur le champ chercher une bouteille à l'entrepôt qu'il a dans cette ville; malgré que ſes Médecins fuſſent d'un avis contraire, je pris ſur moi de lui en faire prendre auſſi-tôt qu'elle fut adminiſtrée, & je m'apperçus bientôt combien le conſeil de M. le Curé étoit bon, puiſque je vis ainſi que les aſſiſtans, environ trois quarts-d'heures après la doſe donnée, un mieux marqué, ce qui détermina à continuer; & c'eſt ainſi qu'en augmentant les doſes, j'ai eu la ſatisfaction de tirer mon épouſe des bras de la mort qui auroit été inévitable pour le peu que l'on eût différé. *Signé* Remier.

N.° 47.

Je ſouſſigné, Prêtre de la Doctrine chrétienne, Curé de la Paroiſſe de Norrois-ſur-Marne, diocèſe de Chaalons, certifie qu'ayant été appelé pour confeſſer la femme d'un nommé Barbier, Voiturier, demeurant ſur ma Paroiſſe, je trouvai cette femme dans

un état d'épuiſement qui annonçoit une fin prochaine; ſa maladie venoit d'une fauſſe-couche occaſionnée par un travail forcé, à la ſuite de laquelle elle eſſuya une perte à laquelle elle ne fit attention que lorſque les forces lui manquèrent abſolument, ſelon l'uſage trop commun des gens de campagne qui ne ſe déterminent à ſe mettre au lit qu'à la dernière extrémité. Touché de l'état preſque déſeſpéré de cette femme, je lui fis adminiſtrer l'élixir de M. Decourcelle; le deuxième jour elle fut en état de vaquer aux affaires de ſon mènage, & dans la même ſemaine de reprendre ſon travail ordinaire. Je certifie en outre que la nommée Pierrette Begney, fille de la même paroiſſe, âgée d'environ quarante ans, s'étant miſe dans l'eau pour y faire tremper du chanvre, eſſuya une ſuppreſſion totale qui lui occaſionna un grand mal de tête, inſomnie, fiévre & dévoiement conſidérable, accidens qui durèrent trois jours, après leſquels le Médecin appelé ordonna une ſaignée qui ne fut point exécutée par la répugnance de la malade : on eut recours à l'élixir de M. Decourcelle, deux priſes ſeulement arrêtèrent tous les accidens, & la malade recouvra la ſanté en rétabliſſant les choſes dans l'ordre, quoiqu'il y eût trois jours qu'elle avoit cette ſuppreſſion.

Je rends volontiers ce témoignage, comme ayant été témoin très-attentif des effets ci-deſſus expoſés, non-ſeulement pour ſervir de

preuve de l'efficacité du remède Américain, mais encore pour témoigner à M. Decourcelle, ma gratitude de l'empressement & du désintéressement avec lesquels il vient au secours des pauvres de nos campagnes; en foi de quoi j'ai signé *ce 5 Juillet 1782*. Fruissard, Curé de Norrois.

N.° 48.

Je soussigné, Claude Jonprez, demeurant à Vaucler, près de Vitri-le-François, que mon épouse étant en changement de tempérament a été très-mal, & ce à la suite d'une fiévre continue avec un rhume considérable, des maux de poitrine qui existoient depuis près d'un an; ensorte que son Chirurgien la regardoit comme pulmonique décidée, ce qui augmentoit par divers accidens, comme difficulté de respirer, douleurs entre les deux épaules : je priai son Chirurgien de faire un mémoire de l'état de la malade, & j'allai consulter M. Decourcelle, qui m'assura que c'étoit une suite du changement de tempérament, & qu'elle se guériroit, si les poumons n'étoient pas tout à fait viciés, ce qui est arrivé effectivement, car elle est très-bien portante, n'ayant pris que deux bouteilles de son élixir, ce que je certifie, en foi de quoi ai signé le présent. *A Vitri le 10 Juin 1782*. Claude Jonprez.

N.° 49.

Je ſouſſigné, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, Conſeiller du Roi, Médecin ordinaire de Sa Majeſté à Chaalons, certifie que l'élixir de la compoſition de M. Decourcelle, Chirurgien de Vitri, a opéré des guériſons multipliées dans les maladies occaſionnées par le dérangement des règles & les ravages du lait dans les ſuites de couches. *A Chaalons ce 3 Juillet 1782. Signé* Auger.

N.° 50.

Je ſouſſigné, Conſeiller au Parlement de Metz, certifie qu'ayant épouſé une jeune Dame dont la mère a eu pluſieurs enfans, & que dans toutes ſes groſſeſſes elle a éprouvé dès les commencemens des foibleſſes durant à-peu-près une ou deux heures ſans connoiſſance, & quelquefois pluſieurs par jour, ainſi que pendant la nuit, & que mon épouſe devenue enceinte, eſt également tombée dans les mêmes accidens que Mad. ſa mère, ce qui ne m'effraya pas d'abord; mais voyant que la jeune Dame ſe chagrinoit & pleuroit continuellement ſur ſon état, j'allai moi-même chez M. Decourcelle ſon Accoucheur, le prier de la venir conſoler, n'imaginant pas qu'il y eût du remède; il lui fit prendre de ſon élixir qui, en trois

jours de temps, l'a guéri radicalement, puisque sa grossesse étant maintenant à son dernier période, elle jouit d'une très-bonne santé, & n'a pas eu de ressentiment, c'est ce que je certifie sincère & véritable. *A Vitri ce 10 Juin 1782. Signé* Jacob de Fremons.

N.° 51.

Je soussigné, certifie, M.e en Chirurgie de la Ville de Vitri, que M. Decourcelle, mon Confrère, a eu la bonté de me donner de son élixir à plusieurs reprises, tant pour des filles attaquées de suppressions, que pour diverses autres maladies, qui toutes ont été guéries; mais ce qui m'a le plus surpris, c'est que je l'ai employé pour une femme de l'âge de soixante-quinze ans, à qui il survint une perte de sang, pour laquelle perte ce remède fit autant d'effet que si la personne eût été plus jeune, & l'a guéri parfaitement, ce que je certifie sincère & véritable. *A Vitri ce 9 Juillet 1782. Signé* Rollin, Chirurgien.

FIN.

BREVET.

JEAN SENAC, Conſeiller ordinaire du Roi en ſes Conſeils d'État & Privé, premier Médecin de Sa Majeſté, Sur-Intendant général des Eaux, Bains, Fontaines minérales & Médecinales du Royaume; en conſéquence de la délibération priſe & ſignée en notre Bureau de la Commiſſion Royale de Médecine, aſſemblée le ſept du préſent mois, ſur l'examen que nous avons fait de la compoſition d'un élixir que nous a communiqué le ſieur DECOURCELLE, enſemble les Certificats des perſonnes de la Profeſſion, & autres dignes de foi, leſquels conſtatent les bons effets que le ſuſdit remède a produit dans les maladies des femmes, telles que les ſuppreſſions des règles, vapeurs, fleurs blanches ; même celles qui viennent à la ſuite des couches. Nous, en conſéquence, lui avons permis & permettons de le compoſer, adminiſtrer, vendre, faire vendre & diſtribuer dans l'étendue du Royaume, à la charge par lui de ſe conformer aux Arrêts

du Conſeil, à peine de nullité du préſent Brevet, qu'il ne pourra céder à qui que ce ſoit ſans notre conſentement, en foi de quoi nous l'avons ſigné, & fait contreſigner par notre Sécrétaire ordinaire, & à icelui fait appoſer le Sceau de nos armes. DONNÉ à Compiegne le Roi y étant, le vingt-deux Juillet mil ſept cent ſoixante-neuf. *Signé* SENAC. *Et plus bas*, par Monſieur le premier Médecin du Roi. *Signé* LAMARQUE.

Regiſtré au dix-ſeptième Volume des enregiſtremens du Greffe de la Prévôté de l'Hôtel du Roi, & Grande Prévôté de France, folio *ſoixante-dix-ſept* recto, *par nous Greffier ſouſſigné, ſuivant la Sentence de ladite Prévôté de l'Hôtel, du vingt-deux ſeptembre mil ſept cent ſoixante-neuf.*

Signé TERTRE, *avec paraphe.*

DE PAR LE ROI.

A TOUS ceux qui ces préſentes Lettres verront : Louis de Bouchet, Chevalier, Marquis de Souches & du Bellay, Comte de

Montsoreau, Seigneur de la Coutancières, Vorelle & autres Lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conseiller d'État, Prévôt de l'Hôtel de Sa Majesté, & Grand-Prévôt de France : SALUT savoir faisons. Que vû la Requête à nous présentée par le sieur DECOURCELLE, tendante afin d'enregistrement au Greffe de cette Cour, du Brevet à lui accordé par Monsieur SENAC, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'État & Privé, premier Médecin de Sa Majesté, pour la composition, vente & distribution dans l'étendue du Royaume d'un élixir propre aux maladies des Femmes, telles que les suppressions des règles, vapeurs, fleurs blanches, même celles qui viennent à la suite des couches; & permission d'administrer & faire vendre ledit élixir, pour être exécuté selon sa forme & teneur; & jouir par ledit sieur DECOURCELLE dudit Brevet, conformément à icelui, faire défenses aux Maîtres & Gardes du corps des Apothicaires des différentes Villes du Royaume, & à toutes autres personnes de le troubler ni inquiéter dans l'exercice de sondit Brevet, à peine d'amende & de tous dépens, dommages & in-

térêts. Vû auſſi ledit Brevet en date du vingt-deux Juillet dernier, duement *ſigné* Senac, ſcellé du ſceau de ſes Armes; ***Et plus bas***, par Monſieur le premier Médecin du Roi, *ſigné* la Marque. Nous, du conſentement du Procureur du Roi, ordonnons que ledit Brevet ſuſdaté ſera enregiſtré, ès regiſtre du Greffe de cette Cour, pour être exécuté ſelon ſa forme & teneur, & en jouir par ledit ſieur DECOURCELLE, conformément à icelui; faiſons défenſes aux Gardes & Maîtres Apothicaires des différentes Villes du Royaume, & à toutes autres perſonnes de le troubler, ni inquiéter dans l'exercice de ſondit Brevet, à peine de cinq cens livres d'amende, & de toutes pertes, dépens, dommages & intérêts. Faiſons défenſes audit ſieur DECOURCELLE, de plaider ailleurs que pardevant nous, ès choſes concernant ſondit Brevet, lui enjoignons de ſe conformer aux Arrêts du Conſeil, à peine de nullité dudit Brevet, lui permettons de porter armes pour la ſûreté de ſa perſonne, allant & venant dans tous les endroits du Royaume que bon lui ſemblera, pour l'exercice de ſondit Brevet. Ce qui ſera exécuté nonobſtant & ſans pré-

judice de l'appel. SI MANDONS au premier notre Huissier, ou autre Huissier ou Sergent royal sur ce requis, mettre ces présentes à exécution selon leur forme & teneur, en témoin de quoi nous les avons fait sceller. DONNÉ par nous ALBERT-LAURENT BEASDE DE LA BROSSE, Écuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant général, civil, criminel & de police de la Prévôté de l'Hôtel. A Paris, le Roi y étant, à Versailles le vingt-deux Septembre mil sept cent soixante-neuf.

Signé TERTRE, *avec paraphe.*

Scellé à Paris le 22 Septembre 1769,
Signé DEJEAN, *avec paraphe.*

PERMISSION.

VU par Nous PIERRE-REMY DEBRAUX DE DROSNAY, Conseiller du Roi, Lieutenant général de police de la ville & fauxbourgs de Vitri-le-François, le Mémoire ci-dessus & des autres parts, ensemble le Brevet du premier Médecin de Sa Majesté du 22 Juillet 1769, *signé* SENAC, l'En-

regiſtrement en la Prévôté de l'Hôtel du 22 Septembre 1769, *ſigné* TERTRE, accordé au Sieur DECOURCELLE, ancien Chirurgien-major de l'Iſle Saint-Domingue, & actuellement ancien Prévôt des Maîtres en l'Art de Chirurgie de cette Ville, de l'expérience, capacité, habileté & talens duquel nous avons des preuves certaines en cette Ville, où il continue depuis plus de quinze ans, les opérations des accouchemens avec ſuccès à la ſatisfaction des Dames & des pauvres femmes qu'il traite avec autant de zèle que de charité, ainſi que dans les ſuites des couches, & autres maladies de ſon Art. Avons permis d'imprimer ledit Mémoire, & de jouir en ladite Ville à l'excluſion de tous les autres Maîtres, du bénéfice de ſondit Brevet en bonne forme.

A Vitri ce 25 Janvier 1770. DE BRAUX DE DROSNAY.



TABLE

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans cette Brochure,

Où l'on trouvera une définition abrégée des causes de chaque maladie particulière aux Dames, & de quelle manière elles se doivent conduire.

Article premier.

UTILITÉ *de l'élixir dans les maux de l'accouchement,* Page 1.

Article 2.

Pour prévenir les épanchemens de lait, 3.

Article 3.

Pour prévenir les suppressions sanguines ou laiteuses, où l'on trouvera une théorie abrégée pour conduire une femme dans le cas de disposition inflammatoire, 5.

Article 4.

Avis pour celles qui désirent nourrir, & la manière de faire tarir leur lait, où l'on verra le moyen le plus certain de garantir les nouveaux nés de gourmes, de catarres, & le plus souvent de la petite vérole, 8.

Article 5.

Des épanchemens de lait & de leurs remèdes, où l'on verra qu'une longue expérience a démontré que l'urine humaine

concoure plus efficacement à la résolution, & que la bousée de vache accélère plus aisément la suppuration, lorsqu'il est trop tard de tenter la résolution, qu'aucune autre espèce de topiques, 10.

Article 6.

Contre les tranchées, soit après les couches, soit dans les temps périodiques, & du topique dont l'on doit se servir, 13.

Article 7.

Contre le gonflement & douleurs de seins après les couches, où il est prouvé que les topiques y sont tous très-nuisibles, 15.

Article 8.

Contre la fiévre de lait, où il est prouvé que cette fiévre bien loin d'être nécessaire pour coopérer à la bonne santé, devient souvent très-nuisible, sur-tout si l'on abandonne à la nature le soin d'opérer le tout, 17.

Article 9.

Contre les fiévres continues après l'accouchement, où l'on combat l'usage des rafraîchissans presque toujours mortels aux femmes en couches, quand bien même on soupçonneroit ces espèces de fiévre être de la nature des putrides, 18.

Article 10.

Contre les dévoiemens après l'accouchement, pour lequel traitement il faut s'abstenir de toutes espèces de purgatifs & de saignées. 21.

Article 11.

De l'adhérence de l'arrière-faix, soit en totalité, soit en

partie, & du progrès que peut faire l'élixir pour l'expulser, 23.

Article 12.

Des pertes de sang, soit après les couches, soit dans tout autre temps, où il est fait une distinction des pertes qui proviennent & qui accompagnent les ulcères à la matrice. 26.

Article 13.

Des suppressions sanguines ou laiteuses après les couches, où il est démontré que plus on diffère à y apporter le remède nécessaire, moins il y a de facilité à les rétablir, & que cependant à quel âge que ce soit, l'on doit s'y soumettre, & que si l'on n'obtient point une guérison radicale, il sera au moins d'un grand soulagement, 30.

Article 14.

De la stérilité causée par la suppression, 33.

Article 15.

De la stérilité occasionnée par de trop grandes évacuations, 34.

Article 16.

Contre les tranchées que les personnes du sexe éprouvent avant, pendant, ou après leur temps périodique, 36.

Article 17.

Contre les suppressions momentanées qui arrivent aux personnes du sexe, 37.

Article 18.

Contre les fleurs-blanches, où l'on ne prétend pas les arrêter entièrement, ce qui seroit préjudiciable, mais seulement

les épaissir & diminuer la quantité nuisible aux tempéramens les plus robustes, 39.

Article 19.

Des fausses-couches & ce qu'il faut faire pour les éviter, 40.

Article 20.

Des changemens de tempérament & des suites y rapportées, très-différentes les unes des autres, 42.

Article 21.

Des vapeurs, maladies de nerfs que le temps critique & toutes espèces de suppressions occasionnent, 45.

Article 22.

Contre les suppressions anciennes, & pour celles qui n'auroient pas encore été réglées, quoique déjà avancées en âge, 51.

Article 23.

Contre les espèces d'hydropisies ou bouffissures, soit après les couches, soit après des pertes plus ou moins copieuses, & non pour les hydropisies, suite de dissolution, 53.

Article 24.

Contre les amas qui se forment dans la matrice, comme squirrhes, polypes & môles, & toutes espèces de concressions, 55.

Article 25.

Contre les éréspelles & autres maladies de la peau, occasionnées par le changement de tempérament ou par des laits épanchés, 56.

Article 26.

Pour les filles qui ne sont pas nubiles, le traitement qu'elles doivent observer, 57.

Article 27.

Des vomissemens, maux de cœur, des foiblesses, pertes de connoissance, hocquets, éternumens involontaires, & de toutes espèces de dérangemens de tête, comme folie, soit avant, soit après les couches, tous ces accidens étant occasionnés par la même cause, 59.

Article 28.

Des suppressions, rétentions & de l'incontinence d'urine qui peuvent survenir à la suite des couches, 61.

Article 29.

Des maux d'estomac qui surviennent aux personnes du sexe, soit de ce qu'elles ne sont pour la plupart que très-peu réglées, ou point du tout, ou même de ce qu'elles le sont trop, 62.

Article 30.

Des maux de poitrine & de la pulmonie à la suite des couches; & non de celle qui vient de naissance ou de foiblesse de tempérament; l'on verra à la suite de cet article que les Dames qui veulent avoir un dépôt dans leur pays pour le bien de l'humanité, s'adresseront à l'Auteur; l'on y verra aussi que cet élixir ne peut faire mal à qui que ce soit, puisqu'un Curé de campagne en ayant fait usage de son chef, car je ne lui aurois pas conseillé, sachant que cet élixir ne convient qu'au sexe pour les causes ci-dessus rapportées, bien loin d'en avoir ressenti quelqu'altération ou autres accidens, il a, dit-il, recouvert sa santé, 64.

Fin de la Table des articles.

TABLE DES LETTRES,

Par la lecture desquelles les Dames trouveront la description d'une infinité de maladies analogues à leur sexe, & les cures étonnantes opérées par l'Élixir.

LETTRE PREMIÈRE.

CETTE Lettre prouve que l'usage de l'élixir pour les suites de changement de tempérament est efficace, ainsi que pour les maux de cœur, vomissemens, & prouve évidemment qu'il n'échauffe pas, Page 69.

Lettre 2.

L'on voit par cette Lettre, que lorsque l'on fera usage de cet élixir pour prévenir les accidens, on réussira toujours, 71.

Lettre 3.

Cette Lettre prouve que toutes les maladies cutanées qui surviennent après les couches, ne resistent pas à l'élixir, 72.

Lettre 4.

L'on voit avec évidence combien ce remède influe sur la masse du sang, il n'est peut-être pas d'exemple où le sang se soit purifié en aussi peu de temps, & ce, sans occasionner aucuns dérangemens sensibles dans la nature,

l'on verra auſſi combien il eſt important pour la mère & pour l'enfant que le ſang ſoit d'une bonne qualité, 73.

Lettre 5.

Cette Lettre eſt encore une preuve qui autoriſe à croire que cet élixir fait tout ſon effet en purifiant la maſſe du ſang, 78.

Lettre 6.

Il eſt évident & pour ainſi dire certain, que la poitrine étoit au moins trés-laiſée, & que les boutons & les douleurs vagues que la Dame reſſentoit, étoient produits par un ſang abſolument vicié, ce qui devoit occaſionner une fiévre lente & continue, cette Lettre fait voir auſſi qu'il ne ſuffit pas d'alaiter ſon enfant pour ſe débarraſſer des laits épanchés, 80.

Lettre 7.

Celle-ci prouve qu'il y a des maladies de nerfs très-fortes, & qui reſſemblent plutôt à l'épilepſie, qu'à des vapeurs, 83.

Lettre 8.

Cette Lettre fait voir que ſi l'on tarde trop à expulſer le lait, qu'outre qu'il corrompt la maſſe du ſang, c'eſt qu'encore il ſe peut fixer ſur une ou pluſieurs parties nobles, 84

Lettre 9.

Cette Lettre contient l'hiſtoire d'un lait épanché d'abord ſur une cuiſſe, & enſuite fixé à la tête, 86.

Lettre 10.

Celle-ci prouve que lorſque le pus eſt formé dans un abcès quelconque, il faut abandonner le parti de la réſolution, & néanmoins continuer l'élixir, 88.

Lettre 11.

Tous les accidens énoncés par cette Lettre, n'étant produits que par un changement de tempérament, on auroit évité les spasmes, foiblesses & pertes de connoissance, si l'on eû fait usage de l'élixir, 89.

Lettre 12.

L'histoire de cette Lettre est un lait épanché, & rendu par les urines en très-grande quantité, 91

Lettre 13.

Cette Lettre traite d'une perte blanche & d'une sanguine, qui semblent se succéder l'une à l'autre, accompagnées d'une infinité d'accidens, 92.

Lettre 14.

Cette Lettre fait le detail d'un lait circulant dans la masse du sang, & qui n'ayant pas été combattu, s'est fixé sur la gorge & sur la poitrine, 95.

Lettre 15.

Contenant l'histoire d'un lait épanché & circulant dans la masse du sang, 97.

Lettre 16.

Faisant mention de la guérison de deux Dames guéries de divers laits épanchés, 98.

Lettre 17.

Rapportant les détails d'un épanchement de lait dans la tête depuis fort longtemps, 100.

Lettre 18.

Concernant un dévoiement des plus considérables & des plus anciens, accompagné des plus vives coliques, & d'une infinité d'accidens, 101.

Lettre 19.

Faisant l'histoire d'un épanchement de lait sur la tête, la gorge, la langue, & produisant nombre de pustules sur le corps, 103.

Lettre 20.

Donnant le détail de trois accouchemens dans lesquels les enfans ne peuvent venir à terme, parce qu'ils naissoient hydropiques, & prouve en même temps que l'on peut faire usage de l'élixir dans ses grossesses, 105.

Lettre 21.

Qui prouve que quoique nourrice, il peut arriver que le lait s'épanche, & donne la certitude la plus positive que l'élixir n'échauffe pas, 106.

Lettre 22.

Rapportant l'histoire de plusieurs Dames guéries de pertes de sang fort anciennes. 108.

Lettre 23.

Faisant mention d'une maladie aussi singulière que rare, & que je n'avois vue qu'une fois sur Madame la Comtesse Danef, que j'ai regardé comme des coups de sang, qui en a été aussi guérie, 109.

Lettre 24.

Exemple d'un lait épanché dans la masse du sang, quoique la Dame nourrissoit, 111.

Lettre 25.

Lettre curieuse, où l'on verra un ancien Chevalier de Saint-Louis faire plusieurs cures extraordinaires, & gagner la confiance des Dames, 112.

Lettre 26.

D'un Docteur en Médecine, rendant le détail d'une maladie cruelle ſuite de changement de tempérament, 117.

Lettre 29.

Faiſant mention d'une invitation pour me rendre à Paris, & d'une guériſon d'une femme en couche qui étoit à la mort, 119.

Lettre 30.

Où l'on fait le détail de la progreſſion du lait après une couche qui a été précédée de la nourriture d'un enfant, la Dame ayant été garantie des pertes terribles & durables qu'elle eſſuyoit ordinairement après ſes couches, 121.

Lettre 31.

D'une Dame qui comptoit mourir en couche, à qui d'habiles gens avoient aſſuré qu'elle périroit, ſi elle faiſoit encore des enfans, 124.

Lettre 32.

Où il eſt fait mention d'un commencement de changement, & que les Dames dans ces cas critiques, ne feront pas mal de lire, 126.

Lettre 33.

Prouvant les bons effets que l'élixir produit dans les changemens de tempérament, combien peu il échauffe, & au contraire d'être nuiſible à l'embonpoint, il y contribue pour beaucoup, 128.

Lettre 34.

Qui prouve combien cet élixir eſt fructueuſement adminiſtré à la ſuite des fauſſes-couches, 129.

Lettre 35.

Cette Lettre prouve que l'élixir n'eſt pas moins utile dans

les pertes que dans les suppressions, & qu'il rend de la qualité à la masse du sang, 131.

Lettre 36.

Celle-ci de la même, prouve à n'en pas douter, que non-seulement l'élixir guérit les pertes, mais encore tous les accidens qui les accompagnent ordinairement, soit dans les changemens de tempérament, soit dans tout autre temps, 132.

Lettre 37.

La Lettre dont est ici question, prouve la nécessité d'administrer l'élixir pour enlever la fièvre de quelque caractère qu'elle soit, lorsque la cause provient ou de suppression, ou d'épanchement de lait, 133.

Lettre 38.

Il est fait mention dans cette Lettre, d'une suppression avec des suites dangereuses, 135.

Lettre 39.

Celle-ci est d'un Officier qui a guéri deux Dames, l'une d'un lait épanché & impotente, & l'autre, d'une perte très-considérable, & qui faisoit craindre pour sa vie, 136.

Lettre 40.

Ce Mémoire contient la relation d'un épanchement de lait qui a changé de face en plusieurs manières, & toujours de pire en pire; il justifie ce que j'ai avancé, que si le sel de duobus n'occasionne pas d'inflammation réelle, au moins n'est-il pas suffisant, quoique cette Dame en ait pris plus qu'il n'en faudroit pour dix laits épanchés, si véritablement il y étoit propre, 138.

Lettre 41.

Cette Lettre fait l'apologie du remède & pour les pertes & pour divers laits épanchés, 141.

Lettre 42.

Où il est question d'un épanchement de lait sur une cuisse, (quoique la Dame nourrissoit) accompagné d'une fiévre continue, avec redoublement & transports au cerveau, 142.

Lettre 43.

Où il est démontré que l'élixir ne peut être qu'avantageux dans le cas où il existeroit, soit rhumatisme, soit goutte, puisqu'il a guéri l'une & l'autre maladie, 144.

Lettre 44.

Cettre Lettre prouve la guérison d'un épanchement de lait sur la cuisse & la jambe, accompagné de fiévre continue & de plusieurs accidens, 145.

Lettre 45.

Guérison d'une perte de sang fort considérable, quinze ans après le changement de tempérament de cette malade, qui étoit très-âgée, 146.

Lettre 46.

Où est rapporté l'histoire d'un épanchement de lait sur l'œil, & qui fait voir ce que j'ai plusieurs fois avancé, que le sel de duobus est fort inutile, si même il n'est pas pas nuisible, 147.

Lettre 47.

Qui annonce la guérison radicale de ce lait épanché sur toute la tête & principalement sur la vue, 149.

Lettre 48.

Qui fait l'hiſtoire d'une migraine des plus opiniâtres & des plus douloureuſes, occaſionnée par divers laits épanchés, 150.

Lettre 49.

Où il eſt queſtion d'un lait épanché ſur l'eſtomac & ſur le bas-ventre, & de la guériſon d'un dévoiement des plus rebelles, 152.

Lettre 50.

Où l'on fait le narré d'un épanchement de lait ſur la poitrine, accompagné de vives oppreſſions & d'une infinité d'autres accidens preſque tous mortels, 153.

Lettre 51.

Où il eſt queſtion d'un épanchement de lait dans la tête s'étant manifeſté plus ſur la vue que par-tout ailleurs, ancien au moins de dix ans, 156.

Lettre 52.

Celle-ci prouve combien l'élixir eſt utile dans les changemens de tempéramens quoiqu'accompagnés d'une infinité d'accidens, & prouve qu'il n'échauffe pas, 157.

Lettre 53.

Où il eſt fait mention d'une maladie de nerfs ſurvenue par un changement de tempérament qui ſemble être périodique, toujours affectée de melancolie vaporeuſe, 158.

Lettre 54.

Où il eſt queſtion d'un épanchement de lait pour s'être ſans doute expoſée au froid, mais bientôt réparé pour avoir eu recours à l'élixir auſſi-tôt, 161

Lettre 55.

Cette Lettre prouve que quelquefois, sur-tout lorsque le lait est mêlé avec le sang, l'on doit continuer plus longtemps l'élixir, & que d'après la quantité que cette Dame en a pris, l'on doit résumer qu'il n'échauffe pas, 163.

Lettre 56.

Celle-ci fait l'histoire d'une perte des plus anciennes & des plus considérables que j'aie encore vu, accompagnée d'une infinité d'accidens, 165.

Lettre 57.

Où il est fait mention d'une couche terrible dont les suites ont été accompagnées de tous les accidens qui peuvent survenir à chaque femme particulièrement, & dont un seul suffiroit pour occasionner la mort; 167.

Lettre 58.

Cette Lettre démontre sensiblement que, quoiqu'une femme nourrisse, elle doit faire usage de l'élixir, sur-tout si précédemment il y a eu des laits épanchés; elle prouve en outre que, quoique les épanchemens soient anciens, on a tout lieu despérer; 171.

Lettre 59.

Où il est prouvé que cet élixir n'échauffe pas, & qu'il faut, quoiqu'une femme nourrisse, prévenir les épanchemens de lait par l'élixir, 173.

Lettre 60.

Cette lettre est d'un Docteur en médecine, le plus ancien & l'un des plus expérimentés de cette province; il fait l'apologie de ce remède à la suite d'une couche des plus fâcheuses, 175.

Lettre 61.

Du même, au ſujet de la même ſuite de couche, 176.

Lettre 62.

Qui prouve que pour nourrir ſainement, l'on doit faire uſage de l'élixir, & que ce remède eſt ce que l'on peut prendre de plus utile pour les fleurs blanches, 177.

Lettre 63.

Celle-ci eſt d'une Dame qui eſt la ſeconde que j'aie vu, quoiqu'exerçant les accouchemens depuis 52 ans, qui ait éprouvé des ravages du lait très-dangereux avant ſon accouchement, & à laquelle j'ai conſeillé l'élixir avec ſuccès comme ſi elle eût été accouchée, 178.

Lettre 64.

D'une Dame qui a éprouvé tous les accidens poſſibles, ſuite d'un épanchement de lait quoiqu'elle fût groſſe, & qui s'eſt guérie pendant ſa groſſeſſe avec l'élixir, & dont l'enfant eſt venu à terme & très-bien portant, 181.

Lettre 65.

Qui fait l'hiſtoire des pertes de ſang accompagnées de fleurs-blanches, 183.

Lettre 66.

Qui fait mention de la guériſon d'un lait épanché depuis dix ans, évacué par les urines, 184.

Lettre 67.

Qui prouve la guériſon de la même, 186.

Lettre 68.

Où il eſt queſtion d'une perte des plus anciennes & des plus conſidérables, & pour laquelle un Médecin & un Accoucheur ordonnent l'élixir, 187.

Lettre 69.

Où il est fait mention d'une guérison radicale, 188.

Lettre 70.

Dans laquelle il est fait mention de la guérison d'un lait épanché, & annonce le mémoire suivant, 189.

Lettre 71.

Où il est question de ce que les Dames doivent éviter, lorsque le lait s'est fixé sur quelques parties quelconques, & ne pas chercher à faire abcéder ces sortes de depôts; tenter de les résoudre par les remedes indiqués, ce qui préviendra une infinité d'accidens: pour y parvenir, l'on ne doit pas attendre que le pus soit formé, 190.

Lettre 72.

Exemple d'un épanchement de lait considérable fixé sur la cuisse, la jambe & le pied, & déja se marquant dans le bas-ventre avec fiévre continue & transport, 194.

Lettre 73.

Qui prouve la guérison parfaite de ce même épanchement de lait, 197.

Lettre 74.

Qui fait l'histoire d'une perte particulière qui ne se marquoit que tous les trois mois, ce qui la rendoit dangereuse par le temps qu'elle duroit & par la grande évacuation, 198.

Lettre 75.

Il est question dans celle-ci d'un lait épanché dans la tête, dont la guérison s'est opérée par la peau avec une éruption considérable, 199.

Lettre 76.

Qui constate la guérison d'une perte, quoique considérable, sans le secours des bouillons au pied de bœuf, ce qui prouve que l'élixir suffiroit seul, mais cela demanderoit beaucoup plus de temps, & la masse du sang ne se rétabliroit pas si aisément, 200.

Lettre 77.

Qui fait mention de la guérison d'un épanchement de lait, & qui prie l'Auteur d'en envoyer en Allemagne, 201.

Lettre 78.

Qui prouve la guérison de plusieurs laits épanchés, & qui invite l'Auteur à faire le voyage de Strasbourg pour voir les Dames qu'il a guéri, desirant toutes de le voir ou au moins qu'il leur envoie son portrait, ce qu'il a refusé étant trop âgé, idem.

Lettre 79.

Qui constate la guérison d'une fausse-couche, & qui prouve la nécessité de faire usage du remede dans ces sortes d'accidens, 202.

Lettre 80.

Qui certifie que de soixante-dix bouteilles dont l'Auteur de cette Lettre a fait faire usage, il ne s'en est pas trouvée une qui n'ait produit l'effet que l'on promet par la brochure, 203.

Lettre 81.

Celle-ci annonce que toutes les fois que l'Auteur de cette Lettre a conseillé l'élixir, cela a toujours réussi, 204.

Lettre 82.

Celle-ci est d'un Chirurgien qui a opéré plusieurs guérisons

avec cet élixir, & qui en demande un dépôt, 205.

Lettre 83.

D'un Maître des Requêtes qui invite l'Auteur à prendre des arrangemens avec un des plus célèbres Accoucheurs de Paris & Démonstrateur en cette partie, pour ne pas laisser perdre son élixir dont il connoit toute la valeur, ce que l'Auteur n'a pas cru devoir accepter, préférant de s'en défaire en faveur de l'Etat, pour qu'il soit rendu public, 206.

Lettre 84.

Celle-ci est d'un célèbre Accoucheur de Paris qui fait l'apologie de ce remède, en ayant vu les bons effets, 207.

Lettre 85.

D'un Officier qui constate plusieurs guérisons opérées à Sedan par l'élixir, 209.

Lettre 86.

Qui prouve la nécessité indispensable de l'administrer dans les suites de fausses-couches, & en même temps la guérison d'une femme abandonnée & ayant reçu tous ses Sacremens, idem.

Lettre 87.

D'un Maître en Chirurgie de Lyon qui sur les bons effets qu'il a vu opérer par ce remède, en demande un dépôt, 210.

Lettre 88.

D'un Chirurgien-Accoucheur qui constate en général les bons effets qu'il a vu de cet élixir, 211.

Lettre 89.

Qui après avoir fait l'apologie de ce remède, fait le détail de la maladie d'une Dame ayant des coliques considérables

accompagnées de pertes en changement de tempérament, 212.

Lettre 90.

Qui constate combien cet élixir convient, lorsqu'il est resté apres l'accouchement, ou l'arrière-faix en totalité ou en partie, 215.

Lettre 91.

Qui prouve la guérison d'un lait épanché dans la tête par les ports de la peau, 216.

Lettre 92.

Faisant mention d'une suite de couche accompagnée de douleurs insupportables dans le ventre, avec un flux de sang & fiévre putride, 217.

Lettre 93.

Rapportant diverses maladies compliquées, suites d'un épanchement de lait dans une grossesse pendant laquelle l'on a fait usage de l'élixir, ce qui a sauvé la mère & l'enfant qui tous deux auroient indubitablement péri 218.

Lettre 94.

Lettre de la même qui prouve la guérison des accidens précédens, & qui en reconnoissance a voulu se charger du dépôt à Verdun, 220.

Lettre 95.

D'un Maître en Chirurgie à Plancy, qui avoue que son épouse a été sauvée d'une infinité d'accidens, tous dangereux, par l'élixir, à la suite d'une couche, idem.

Lettre 96.

Celle-ci est d'un célebre & ancien Médecin faisant l'apologie de ce remède, 221.

Lettre 97.

Elle est d'un Docteur en Medecine, invitant l'Auteur de courir au secours d'une Dame à laquelle il prenoit intérêt, à l'occasion d'une perte accompagnée de douleurs considérables qui a été guérie avec deux bouteilles, 222.

Lettre 98.

Celle-ci est d'un Chirurgien qui ayant guéri une femme d'une suppression à la suite d'une couche, & très-soulagé une fille d'une suppression de règles dont il fait le rapport, 223.

Lettre 99.

Celle en question est aussi d'un Chirurgien-Accoucheur qui avoue avoir fait l'expérience de ce remède, & qui se promet de s'en servir pour l'avenir, 224.

Lettre 100.

D'un autre Maître en Chirurgie qui dit s'en être trouvé très-bien dans les cas de suppressions de règles, pour les pâles couleurs, ainsi que dans les suites de couches, idem.

Lettre 101.

D'un Médecin qui se promet d'employer ce remède par-tout ce qu'il en a entendu raconter, 225.

Lettre 102.

Par celle-ci, il est prouvé qu'il guérit les épanchemens de lait ainsi que les tranchées, quoiqu'insupportables, 226.

Lettre 103.

L'on voit par cette Lettre que vraisemblablement le lait s'étoit épanché sur l'estomac, ce qui procuroit une soif excessive dont la malade a été guérie, ainsi que de l'épanchement de lait, 229.

Lettre 104.

Il est prouvé par celle-ci que des pertes sont souvent accompagnées de coliques, & quoiqu'elles étoient très-anciennes, cette Dame s'est parfaitement guérie, 230.

Lettre 105.

Contenant diverses incommodités, toutes relatives au changement de tempérament, guéries par l'elixir, 233.

Lettre 106.

Qui prouve la guérison d'une Dame réduite à l'extrémité, en suite d'une fausse-couche, 236.

Lettre 107.

Contenant l'histoire de plusieurs maladies jointes ensembles; savoir, une fiévre putride, une inflammation au foie, une suppression totale avec un grand dévoiement, en suite de couche, guéries par l'élixir, 237.

Lettre 108.

D'un Curé qui ayant une de ses Paroissiennes attaquée de manie, qui avoit pour folie de se défaire ainsi que son enfant, guérie par l'élixir, 238.

Lettre 109.

Qui prouve la guérison d'un hocquet perpétuel & involontaire, 239.

Lettre 110.

D'un Chirurgien qui dit avoir guéri plusieurs laits épanchés en suites de couches, & en différentes occasions, 240.

Fin de la Table des Lettres.

TABLE DES CERTIFICATS,

Où l'on trouvera des témoignages authentiques de plusieurs Cures dont il n'est pas fait mention dans la première Édition, & auxquels on a cru indispensable d'y joindre les mêmes Certificats des Villes en Corps, & de quelques Personnes de l'Art.

N.° 1.

CERTIFICAT *de M.rs les Maire & Echevins de la Ville de Chaalons, qui prouve que toutes les Dames qui ont fait usage de cet élixir, s'en sont parfaitement bien trouvées,* Page 242.

N.° 2.

De M.rs les Maire & Echevins de la Ville de Vitri-le-François, qui justifie pareillement qu'aucune Dame de cette Ville n'en a fait usage à son préjudice, 243.

N.° 3.

De M.rs les Maire & Echevins de la Ville de Saint-Dizier, aussi assemblés en Corps, qui prouve que toutes les Dames de cette Ville se sont bien trouvées de l'usage de cet élixir, idem.

N.° 4.

De M.rs les Maire & Echevins de la ville de Suippe,

qui prouve qu'il a fait des effets surprenans contre les pertes, dans les suppressions, contre les maux de cœur au commencement des grossesses, & dans les cas de changemens de tempéramens, 244.

N.° 5.

De M.rs les Juges & Magistrats de la Ville de Vouzy, pour différens épanchemens de laits sur différentes femmes, 246.

N.° 6.

D'un Docteur en Médecine de Vitry-le-François, pour différentes maladies, idem.

N.° 7.

D'un Médecin de Joinville pour les maladies de nerfs, 247.

N.° 8.

D'un Docteur en Médecine de la Ville de Vitry, pour diverses maladies, notamment pour le lait, 248.

N.° 9.

D'un Chirurgien Juré de Saint-Dizier, sur les laits épanchés en suites de couches, & contre les changememens de tempéramens, idem.

N.° 10.

D'un Chirurgien, sur les suites de couches & autres maladies des femmes, 249.

N.° 11.

De M. le Curé de Changy, sur des suites de couches, idem.

N.° 12.

De M. le Trésorier de la Collégiale de Vitri, sur des coliques très-anciennes, 250.

N.° 13.

D'un Curé de Chaalons qui certifie qu'il n'est arrivé aucun accident à aucune femme de sa Paroisse, ni dans l'étendue de ses connoissances qui ont fait usage de cet élixir, qu'au contraire il les a toutes vu guérir, idem.

N.° 14.

D'un autre Curé, sur les vapeurs & les changemens de tempéramens, 251.

N.° 15.

D'un autre Curé de Chaalons sur une suite de couche très-dangereuse, la malade ayant été administrée, idem.

N.° 16.

D'un autre Curé, à l'occasion d'un lait épanché sur la jambe & la cuisse grosse trois fois plus que le naturel, 252.

N.° 17.

D'un autre Curé, sur différens laits épanchés, idem.

N.° 18.

D'un autre Curé, sur différens épanchemens de laits, & sur une réussite constante de plus de dix ans, 253.

N.° 19.

D'un Officier, Chevalier de Saint-Louis, sur différens laits épanchés, & qui constate une réussite fort longue dans sa campagne & dans les environs, idem.

N.° 20.

D'une Demoiselle, à l'occasion d'une femme très-mal par la présence de l'arrière-faix, 254.

N.° 21.

D'un Chirurgien, ſur différens épanchemens de laits en ſuites de couches, 255.

N.° 22.

D'un Particulier, ſur un épanchement de lait avec ſuppreſſion, idem.

N.° 23.

D'un Particulier, ſur diverſes ſuites de couches, & ſur un changement de tempérament avec perte de ſang, 256.

N.° 24.

D'un Particulier, ſur un lait épanché ſur tout le corps qui avoit fruſtré la malade de tout mouvement pendant ſix mois, 257.

N.° 25.

D'une Demoiſelle, ſur un arrière-faix reſté dans le ſein de la femme, & ſur pluſieurs accidens qui en réſultèrent, 258.

N.° 26.

D'un Particulier, ſur des vapeurs, maladies de nerfs avec pertes de ſang conſidérables, idem.

N.° 27.

A l'occaſion d'une perte des plus fortes ſur une femme groſſe de ſept mois, 260.

N.° 28.

Sur une perte fort ancienne à la ſuite d'une couche, idem.

N.° 29.

Sur une éréſipelle périodique & changement de tempérament, 251.

N.° 30.

D'une femme attaquée d'une éréſipelle périodique ſur la tête,

invétérée depuis plus de dix ans, & occasionnée par son temps critique, 262.

N.° 31.

A l'occasion d'un lait épanché sur la poitrine, que l'on traitoit de pulmonie, en ayant tous les symptômes, 263.

N.° 32.

Sur un dévoiement fort ancien & très-considérable, occasionné par un changement de tempérament, 264.

N.° 33.

A l'occasion d'une Hydropisie survenue à la suite d'une couche qui avoit mis la malade en très-grand danger, 265.

N.° 34.

Sur des coliques considérables avec tension au bas-ventre, suppression du lait avec flux de sang, idem.

N.° 35.

A l'occasion d'une jeune fille à laquelle il étoit survenu un éternument involontaire & perpétuel avec convulsion, 266.

N.° 36.

Sur un lait épanché d'ancienne date, 267.

N.° 37.

Au sujet de fortes migraines, maux de cœur, avec pertes de connoissance en changement de tempérament, idem.

N.° 38.

Sur un dépôt de lait considérable survenu sur le bas-ventre à la suite d'une couche, 268.

N.° 39.

A l'occasion d'un dépôt sur les deux mamelles, 269.

N.° 40.

Sur une hydropisie considérable, existant pendant & après la grossesse, 270.

N.° 41.

Sur une maladie de nerfs avec convulsion & pertes de connoissance, 271

N.° 42.

D'un Chirurgien, sur une inflammation de bas-ventre, suppression totale, avec abcès à la matrice, 272.

N.° 43.

Sur des accidens mortels arrivés à la suite d'une fausse-couche, 274.

N.° 44.

Sur un épanchement de lait, 275.

N.° 45.

Sur différens accidens survenus par un épanchement de lait sur la poitrine, la malade regardée déjà comme poitrinaire dès sa jeunesse, 276.

N.° 46.

Sur une suppression à la suite d'une couche avec épanchement de lait sur la gorge procurant un danger évident, 277.

N.° 47.

Sur une perte de sang très-considérable, & à l'occasion d'une suppression, guéries l'une & l'autre par la même bouteille, 278.

N.° 48.

Sur un changement de tempérament dont l'humeur s'étoit portée sur la poitrine, 280.

N.° 49.

D'un Docteur en Médecine, sur les ravages du lait, sur les pertes de sang, & sur les suppressions, 281.

N.° 50.

Sur les foiblesses, maux de cœur, étourdissemens & pertes de connoissance dans les commencemens de la grossesse, idem.

N.° 51.

D'un Chirurgien, sur plusieurs laits épanchés, & sur l'usage qu'il en fit faire à une femme fort âgée dans le cas de pertes de sang, 282.

Fin de la Table des Certificats.

Nota. L'on a à-peu-près mis un ou deux Certificats contenant chaque espèce de maladie ; l'on n'a pas cru grossir ce volume qui l'est déjà assez : les Dames qui en voudront plus, auront la ressource de la première Édition.



NOMS ET ADRESSES

Où l'on trouvera le vrai Élixir Américain, ainſi que les Brochures, & non ailleurs.

L'on donnera avec la bouteille un imprimé inſtructif pour la manière de ſe ſervir de cet Élixir, ce qui coûtera 3 livres; les Dames qui voudront une inſtruction plus ample, & qui deſireront voir des preuves authentiques de la validité de ce remède, & faire le parallèle de leurs maladies avec celles qui ont été guéries, trouveront cette Brochure pour le prix de 2 livres.

A Paris, chez Mad. d'Hauteroche, Fermière générale, rue Bergère, près des boulevards.

Chez Mad. la Comteſſe de Bouttancour, rue des Blancs - manteaux, près la rue du Chaume, maiſon de M. Cardaux.

Chez Mad. Barbier de Neuville, groſſe Maiſon des Prémontrés à la Croix-rouge, Faubourg Saint-Germain.

A Chaalons, chez M. Goſſin, Maître de Penſion, près Notre-Dame-en-Vaux.

A Reims, Chez Mad. Champenois, Négociante, ſur le Marché.

A ÉPERNAY, chez Mad. Mouette l'aînée.
A TROYES, chez M. Pry, Négociant, rue du Domino.
A LAUNOY, chez Mad. la Marquiſe de Pertuis.
A STRASBOURG, chez Mad. de Somerfungue, ſur l'Étape au vin.
A BRIÈRE, Vallée-de-Bourg, chez Mad. la Baronne de Mouy.
A VOUSY, Vallée-de-Bourg, chez Mad. Mangy, Marchande.
A VALENCIENNES, chez M. Gamaux, ancien Secrétaire de M. de Crancé.
A MEAUX, chez M. Daillevaux, Seigneur de Germigny, près de ladite Ville.
A QUIMPER-CORENTIN, chez M. Duchâtel, Officier de Marine.
A VERDUN, chez M. Boulet, Directeur des Poudres & Salpêtres.
A ROUEN, chez Mad. Hoſlez au café de Foi, rue du Grand-Pont.
A CHAUMONT, chez Mad. Pileau, veuve de M. l'Avocat du Roi.
A BESANÇON, chez Mad. la Comteſſe de Treſtoudan, à l'Abbatial de Saint-Vincent.
A COMPIEGNE, chez M. Charmoluée, Conſeiller du Roi, Receveur des Conſignations.
A PROVINS, chez Mad. de la Tour, en ſon château près dudit lieu.
A CHARLEVILLE, chez M. Collot, Subdélégué.
A NANCI, chez M. Pariſot, Marchand, rue Saint-Nicolas.

A BAR-LE-DUC, chez Madem. de Romecourt, à la Ville haute.

A BAR-SUR-AUBE, chez Mad. la Comtesse de Bossancourt dans sa Terre près ladite Ville.

Chez Mad. la Marquise de Mendat dans sa Terre de Neuilly près Bar-sur-Aube.

A JOINVILLE, chez Mad. de Fleury, dans sa Terre à Poisson.

A LESCHÈRE, près de Joinville, chez Mad. la Comtesse de Segur.

A BONCOUR, près de Sainte-Menehould, chez Mad. la Comtesse de Boncour.

A RETHEL-MAZARIN, chez M. Tiercelet Duclos, Subdélégué.

A SUIPPE, chez M. Marguet, Amodiateur.

A GREZ, chez M. de Farinet, Capitaine de Cavalerie.

A SAINT-DIZIER, chez Mad. de Chevillon, Sage-Femme.

A MONTMORENCY, chez Madem. de Vienne.

A LIGNY-EN-BARROIS, chez Madem. de Brunet.

A CHATEAU-VILLAIN, chez Madem. de Nogent, en sa Terre.

AU MAGNY-FOUCHARD, près de Vandeuvre, chez Madem. de Bossancour.

A LANGRES, chez Madem. Genevois.

A MONTIGNY-LE-ROI près Langres, chez Mad. Noiset.

A METZ, chez Mad. Desaran, Directrice des Étapes.

A LA ROCHELLE, chez Madem. de Romieux, à Puydroard, près dudit lieu.

19-139

A Nantes, chez M. de Grandmaiſon, près du Port.

Au Quesnoy, chez M. le Duc.

A Avenes en Hainault, chez M. Hennezel, Écuyer, demeurant à Vor près d'Avenes.

A Petersbourg, chez M. Levio, Négociant pour l'Italie.

Grande Route du Mans, chez M. de Louvigny dans ſon Château.

A Dole en Franche-Comté, chez Mad. Defre ne, Commiſſaire des guerres.

Chez Mad. la Comteſſe de Beaufort, dans ſa Terre près de Monſtier-en-der.

Chez Madame la Comteſſe de Vilairre près Fiſmes, en ſon Château de Vilairre.

A Stenay, chez Mad. de Meurant.

A Cucherny près de Châtillon-ſur-Marne, chez Mad. de Laperronne.

A Coutance Baſſe Normandie, chez Mad. Formez de Saint-Louvent.

A Sedan, chez M.
Garde-marteau des Eaux & Forêts.

Chez Mad. de Verbois, dans ſa maiſon à Verbois près de Caſtillon.

A Bordeau, chez Mad. de Tozial au Chartron.

A Étempes, chez M. le Chevalier de Bonneveaux, Chevalier de Saint Louis.

A Neufchateau, chez Mad. de la Grange dans ſa Terre près dudit lieu.

Toutes les Adreſſes qui ſeront manuſcrites à la ſuite, ſeront de la même main.

Cely est le cachet de la bouteille
et cely le nom de l'estiquet
Boarelly



